LE RENOUVELLEMENT

DES

TRAITÉS DE COMMERCE

Les traités de commerce négociés par la France avec l'Angleterre le 23 janvier 1860 et avec beaucoup d'autres états à partir de là, de même que ceux des tierces puissances entre elles pendant la même période, arrivent maintenant à échéance les uns après les autres. On paraît être universellement d'accord pour les renouveler. La faveur dont jouit en ce moment le régime des traités n'est point un caprice comme il en vient quelquefois aux nations même les plus éclairées; elle est le fruit de la raison et du calcul. C'est que ce régime, s'il restreint pour un temps la souveraineté absolue de chacun des états contractans, offre à d'autres points de vue de très grands avantages.

Les traités de commerce en effet, tels qu'on les comprend aujourd'hui, sont des actes d'affranchissement à l'usage et au profit des hommes industrieux. A l'égard des échanges internationaux, qui occupent présentement une si grande place dans l'activité productive des peuples, et qui réagissent si puissamment sur les opérations intérieures, ils garantissent pour un intervalle de plusieurs années un degré de liberté supérieur à celui qu'on possédait antérieurement. Tout en donnant ainsi de la permanence aux conditions suivant lesquelles les nations échangent leurs productions réciproques, il s'en faut qu'ils les immobilisent; ils laissent dans une certaine mesure la porte ouverte à des améliorations successives qui multiplient le commerce, au moyen de la clause, dite *de la nation la plus favorisée*, qu'on a pris l'heureuse habitude d'y insérer.

Grâce à cette clause, il suffit que deux états aient conclu un traité supplémentaire donnant, sur un point ou sur un autre, une extension nouvelle à la liberté des échanges entre les deux parties, pour que la mesure devienne applicable à tous les états avec lesquels les deux premiers avaient déjà contracté un traité de commerce. Chez les peuples tels que la France, qui sont sujets à l'épidémie des révolutions, les traités sont un préservatif contre les fantaisies réactionnaires des hommes subitement portés au pouvoir par le tourbillon. Qu'on se rappelle, par exemple, ce qui est arrivé chez nous après la révolution de 1870, pendant les années 1871 et 1872.

Si d'après les dispositions qui se montrent à peu près partout, on a tout lieu de regarder comme à peu près infaillible le renouvellement des traités, on ne voit pas aussi clair dans une question qui se rattache par le lien le plus direct au renouvellement même, celle de savoir dans quels termes on renouvellera. Deux opinions sont en présence. L'une, franchement proclamée, est pour que les nouveaux tarifs des douanes soient plus libéraux que ceux d'aujourd'hui. On consacrerait ainsi un progrès nouveau dans la liberté des échanges internationaux ou, ce qui est la même chose dite différemment, la liberté de commerce (1). L'autre est celle des protectionistes, qui considèrent les traités de 1860 et années postérieures comme le maximum de libéralisme possible, des colonnes d'Hercule qu'il serait funeste de franchir. Dans cet ordre d'idées, on regarde comme des novateurs présomptueux, contre lesquels on ne saurait trop être en garde, les hommes qui conseillèrent le traité de 1860, origine et source des autres. Afin de faire échec au développement du principe qui prévalut alors et qui depuis a jeté des racines profondes, les chefs des protectionistes ont dressé des plans non dépourvus d'artifice. A laquelle des deux opinions donnera-t-on raison?

En pareille matière, ce n'est pas nous qui contesterons à la théorie et au raisonnement le droit qui leur appartient en toute chose. Plus sont grandes les affaires qu'on traite, et plus il importe d'avoir des principes régulateurs à l'aide desquels on trace les grandes lignes et dont, par le secours d'une logique aussi correcte que possible, on déduit les conséquences légitimes. Royer-Collard exprimait une vérité profonde quand il disait que professer le dédain des théories, c'est se vanter de ne pas comprendre ce qu'on dit quand on parle, ni ce qu'on fait quand on agit; mais à côté des idées générales et élevées qui plaisent à l'intelligence et captivent

(1) La liberté du commerce ou liberté commerciale est la locution la plus ancienne. Beaucoup de personnes y substituent aujourd'hui celle de la « liberté des échanges internationaux, » qui est plus précise. En Angleterre, plusieurs personnes disent la concurrence universelle.

l'esprit, il y a une autre autorité, l'expérience, qu'il faut consulter et qui juge en dernier ressort. C'est le creuset par lequel il faut que passent les propositions de la théorie, afin qu'il n'y reste que le métal précieux dégagé de tout alliage. Les questions du genre de celle qui est soulevée aujourd'hui au sujet des traités de commerce touchent à tant d'intérêts et supposent la mise en œuvre de tant de ressorts, les uns apparens, les autres cachés, qu'il n'est pas possible de les croire sûrement résolues tant qu'on n'a pas recouru à la pierre de touche de la pratique. Ainsi, tout en nous tenant pour honorés de l'étiquette du théoricien, si l'on voulait nous l'appliquer, nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître que, pour être acceptable, la solution du problème de politique commerciale qui préoccupe en ce moment le cabinet français et les autres puissances a absolument besoin de s'appuyer sur une masse de faits scrupuleusement observés. Privé de cet appui, le système dont on se serait épris serait comme un édifice fondé sur le sable. Des événemens prochains, sinon immédiats, démontreraient qu'il n'a ni solidité, ni consistance, et il s'écroulerait à la confusion de ses partisans. Mais, si l'examen consciencieux des faits a pour résultat de recommander la liberté du commerce, qui visiblement a pour elle les principes essentiels d'une civilisation avancée et la sympathie de l'immense majorité des hommes éclairés de l'Europe, il faudra bien que tout le monde se résigne à l'application de plus en plus complète de cette liberté, sauf à ménager convenablement la transition.

Il n'est pas difficile, nous le croyons, de prouver à la fois et par le raisonnement et par l'observation des faits que les peuples composant la civilisation occidentale ou chrétienne, et l'Europe en particulier, ont un grand intérêt à se prononcer pour la liberté du commerce, non pas seulement en paroles, mais aussi en action, et à en pousser très avant l'application.

I. — LE RAISONNEMENT PRONONCE EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ DU COMMERCE.

La politique commerciale de la liberté a pour mérite propre de développer la puissance productive de chacun. Dans un état où cette liberté est entière, la puissance productive de chacune des branches de l'industrie et de chaque établissement tend sans cesse à acquérir son maximum.

Il n'est pas superflu, avant d'aller plus loin, de préciser le sens de ce mot « la puissance productive, » et il est possible de le faire presque avec une rigueur mathématique. Pour chaque branche d'industrie et pour chaque établissement, la puissance productive

se mesure par la quantité d'objets d'une qualité convenue qui résulte de la moyenne du travail d'une personne dans cette branche d'industrie et dans cet établissement pendant un laps de temps déterminé, un jour, une semaine, une année. Dans une forge par exemple, on peut calculer très approximativement le poids du fer en barres, d'un calibre déterminé et uniforme, qui s'y ferait dans le cours d'une année, on pourrait aussi bien dire d'une semaine ou d'un jour, en admettant qu'on s'y adonnât exclusivement à cette variété. Si l'on divise ce poids par le nombre des personnes employées, on aura pour quotient la quantité de fer représentant la puissance productive du travail de l'individu dans cette usine. Si on envisage une filature de coton, l'on supposera qu'elle se consacre à la production d'un fil d'un certain numéro. La puissance productive se calculerait en divisant le nombre moyen de kilogrammes de ce fil qui s'obtiendrait dans une journée, une semaine ou une année, par le nombre des personnes occupées. Au lieu d'un établissement tout entier dans lequel on pratique beaucoup d'opérations assez dissemblables les unes des autres, dont l'ensemble constitue la fabrication de l'objet auquel l'établissement est voué, rien n'empêcherait de se livrer à des calculs du même genre pour une catégorie particulière d'ouvriers, et d'en évaluer la puissance productive dans leur spécialité; de même pour un atelier qu'on séparerait des autres. La comptabilité en usage de nos jours dans les manufactures est tellement perfectionnée, tellement minutieuse, qu'elle en donnerait assurément le moyen dans la plupart des cas.

La puissance productive dont nous parlons ici n'est pas une notion idéale, une sorte de pouvoir virtuel que posséderait une société. Si à côté de l'aptitude des individus il y a les capitaux nécessaires pour les mettre en action, la puissance productive est un pouvoir effectif se manifestant positivement par des produits. Dans ces conditions, la richesse de la société est proportionnelle à la puissance productive des membres qui la composent. De deux nations placées à peu près dans les mêmes circonstances de climat et de culture intellectuelle, comme sont la plupart des états de l'Europe, si l'une a une puissance productive plus grande que l'autre, la première sera mieux pourvue de l'ensemble des choses qui répondent aux besoins de l'homme civilisé : il y aura par million d'habitans, ou, si l'on aime mieux, en moyenne par individu, une plus forte ration de denrées alimentaires, de vêtemens et de mobilier. Les hommes y pourront être, à leur volonté, mieux logés, mieux chauffés, mieux éclairés; ils auront plus de livres, plus d'objets d'art, plus de tout ce qui s'achète et qui se vend pour contribuer à la commodité ou à l'agrément de la vie privée et de la vie collective, à l'em-

bellissement et au perfectionnement des conditions de l'existence. C'est l'abondance de cette grande diversité des choses utiles ou agréables, et non pas l'or et l'argent, qui constitue la richesse d'une société. A part quelques usages peu nombreux et médiocrement essentiels qui leur sont propres, l'or et l'argent ne sont que des dénominateurs communs qui servent à rendre compte du cas que les hommes font de chacun des innombrables articles dont se compose la richesse. Une nation se procure tous ces articles afin de les appliquer à son bien-être et à sa satisfaction, soit en les produisant elle-même, soit en les tirant de l'étranger, par le moyen d'un échange où elle donne ce qu'elle fait en retour de ce que font les autres. Et c'est ainsi que la puissance productive de chaque société ou nation fait une seule et même chose avec sa richesse.

La puissance productive se forme et s'augmente par la connaissance que l'homme acquiert et accroît indéfiniment des secrets de la nature, et par la dextérité croissante avec laquelle il tire un bon parti de ce savoir constamment accumulé. Par la force et la pénétration de son intelligence, il connaît successivement les propriétés des différentes substances par rapport à nos besoins ainsi que les forces motrices que la nature possède ou recèle, les unes toujours manifestes, comme celle des animaux, des eaux courantes, des vents ou du feu, les autres plutôt latentes, comme la vapeur et l'électricité. En perfectionnant sans cesse proportionnellement à ses découvertes les arts qui servent à extraire, susciter ou préparer les objets qui lui sont nécessaires, l'homme exerce une puissance productive de plus en plus étendue. Dans la civilisation moderne, il augmente particulièrement cette puissance par la supériorité devenue merveilleuse avec laquelle il trouve dans son esprit les moyens de dompter, afin qu'elles travaillent pour lui, les forces naturelles de toute espèce, et de les obliger à remplir à sa place, comme des serviteurs dociles, les offices les plus divers, depuis l'effort colossal qui est réclamé dans beaucoup de cas, jusqu'à la manœuvre délicate et subtile qui convient à d'autres circonstances.

Ainsi dans l'industrie créatrice de la richesse comme dans tous les autres modes de son activité, l'homme doit sa puissance à son intelligence. Il y trouve des ressources indéfinies pour parvenir de plus en plus à l'empire du monde matériel, tandis que par sa force physique, lorsqu'il est réduit à celle-ci, et qu'il n'a d'autres instrumens que ses membres et ses muscles, il est un des animaux les plus dénués. De là une conséquence de toute gravité : de même que, d'une manière générale, le grand ressort de l'intelligence réside dans la liberté, de même pour la réussite de l'entreprise que l'homme a dû faire d'exploiter de mieux en mieux la planète, afin

de subsister et de rendre son existence de moins en moins précaire et pénible, ou en d'autres termes pour le succès de l'industrie humaine, l'intelligence des individus n'atteint la fécondité dont elle est capable qu'autant qu'on lui a départi ou qu'elle a conquis le genre de liberté que comporte l'entreprise elle-même.

Cette liberté spéciale est la liberté du travail. Certes l'instruction, soit générale, soit professionnelle, la régularité de la vie chez toutes les classes dont se compose l'armée de l'industrie, l'assiduité à la besogne, l'esprit d'économie, sont d'une grande efficacité pour le progrès de l'industrie et la formation de la richesse; mais la liberté du travail en a une immense. Impossible à un peuple de développer grandement sa richesse s'il est privé de cette liberté, et, plus il la possède, plus il marche vite et bien dans cette voie. C'est une liberté pour laquelle les peuples civilisés sont parfaitement mûrs aujourd'hui et qu'il faut leur reconnaître sans marchander. Un peuple à qui on la refuserait serait hors d'état d'accroître aussi vite et aussi bien que les autres sa richesse. Celle-ci n'a pas seulement pour effet de procurer aux individus la jouissance très légitime du bien-être; sous beaucoup de rapports, elle est la matière première de la puissance de l'état.

La liberté des échanges internationaux n'est pas à elle seule toute la liberté du travail. Il s'en faut de beaucoup. Celle-ci a des proportions bien plus vastes, c'est une sphère qui englobe une grande variété de franchises. Les Anglais ont à ce sujet une expression très compréhensive, le *free trade*, qui, outre la liberté des échanges internationaux, comprend le libre exercice de toutes les industries et de tout autre genre de labeur pratiqué par les simples citoyens. Le *free trade* implique, autant que possible, l'abolition des dispositions restrictives par lesquelles en d'autres temps on avait cru devoir circonscrire l'initiative individuelle et emmailloter la liberté des professions. Le *free trade* embrasse la liberté, aussi complète qu'il se peut, des transactions, sous la responsabilité des contractans, car la liberté véritable a pour accompagnement obligé la haute garantie de la responsabilité.

Mais la liberté des échanges internationaux a ce caractère que, si on l'inaugure quelque part avec le ferme propos qu'elle ait son plein effet, il faut lui donner pour escorte l'ensemble des mesures qui sont comprises sous la dénomination générale du *free trade*. Lorsque le parlement britannique eut, en 1846, arboré le principe de la liberté des échanges, aussitôt, comme par une pente naturelle, il fut conduit à voter une quantité de lois nouvelles par lesquelles d'une part on a fondé des institutions nouvelles, et d'autre part on a aboli beaucoup de règles consignées dans des lois plus

ou moins anciennes; c'étaient autant d'obstacles au libre exercice des industries, à la liberté d'un bon nombre de professions et d'un grand nombre de transactions. En France, de même, après qu'en 1860 on eut proclamé que la liberté des échanges internationaux devenait la base de la politique commerciale, on a senti que c'était un devoir strict de donner au travail national des facilités nouvelles, au nombre desquelles on peut citer la création de chemins de fer nouveaux, le rachat des canaux grevés de lourds péages, l'amélioration d'une partie des ports, l'ouverture d'écoles nouvelles, l'abolition de certains monopoles, tels que celui des courtiers, une latitude beaucoup plus grande accordée à l'esprit d'association, et la réforme de plusieurs lois réglementaires relatives à d'autres sujets.

La liberté des échanges internationaux, tout en n'étant en quelque sorte qu'un cas particulier de la liberté du travail, exerce parfois sur cette liberté même une réaction fort opportune à signaler. Le travail ne serait pas libre chez une nation où la douane frapperait de droits les matières premières de l'industrie à l'état brut, telles que sont la laine en masse, le coton en laine, le chanvre ou le lin à l'état naturel ou teillés, et aussi cette autre catégorie d'articles qu'on qualifie, non sans de bonnes raisons, de matières premières, quoiqu'ils aient déjà subi des opérations manufacturières : tels sont les fontes, les fers en barres ou en feuilles et les aciers sous toutes formes, tels encore les filés de coton. L'obstacle que les droits de douane opposeraient à la libre importation de ces différens objets et l'élévation du prix que ces droits auraient pour effet de déterminer, restreindraient très fâcheusement la liberté du travail.

L'instrument par lequel la liberté des échanges internationaux agit sur la puissance productive de la société pour la développer est l'aiguillon de la concurrence étrangère. Elle place ainsi les chefs d'industrie dans l'obligation de ne rien épargner pour s'assimiler les progrès accomplis par les étrangers. Dès que la liberté des échanges internationaux approche de la plénitude, il faut bien qu'ils marchent. S'ils voulaient se faire retardataires, ils en porteraient la peine. Les manufacturiers et les agriculteurs sont contraints à avoir constamment les yeux fixés sur leurs émules de l'extérieur, afin de ne pas s'en laisser dépasser. L'apathie et l'inertie sont interdites. Il faut qu'on soit constamment au niveau des producteurs qui travaillent en dehors des frontières. La crainte qu'on en a est la sauvegarde de l'intérêt public, la suprême garantie du consommateur, qui est tout le monde.

Ce n'est pas que la concurrence intérieure n'ait son mérite et son

efficacité. Il est des circonstances où elle est pressante, acérée; mais il ne manque pas de circonstances aussi où son aiguillon émoussé n'a plus la vertu de stimuler suffisamment le producteur qui s'attarde. C'est particulièrement le cas dans les industries qui exigent un gros capital. On peut citer entre autres, à ce titre, les forges et les filatures de coton. Pour établir une grande forge à la moderne, il faut des millions, et une filature digne d'être comptée coûte dix fois autant qu'une bonne fabrique d'impressions. La faculté de réunir un capital considérable est souvent hors de la portée d'hommes même bien doués et bien famés. Alors la production, qui nominalement est accessible à tous, appartient en réalité, comme un privilége et un monopole, à quelques-uns. Ceux-ci en abusent, parce que la nature humaine est ainsi faite chez la plupart de nous que, lorsqu'on peut, à l'abri du tarif des douanes, réaliser de notables profits sans se donner l'ennui et la charge d'un renouvellement de matériel, ou sans prendre de la peine, on profite de l'occasion. On en eut un curieux exemple pendant les années qui précédèrent le traité de commerce avec l'Angleterre. L'homme éminent qui était et est encore à la tête de la maison Dollfus, Mieg et C[e], de Mulhouse, M. Jean Dollfus avait dans ses ateliers des métiers à filer le coton qui dataient de 1808. Il les fit démonter et jeter sous un hangar comme de la ferraille, et les remplaça par des métiers automoteurs dont il attendait, non sans raison, une forte économie. Quel ne fut pas son étonnement de recevoir peu après la visite de filateurs qui lui proposèrent d'acheter ceux qu'il venait de rebuter! — Et pourquoi faire? leur dit-il. — Pour les remonter chez nous. — Mais vous savez bien que je les ai répudiés et que j'y ai substitué des métiers nouveaux très perfectionnés dont j'ai toute satisfaction. — C'est notre affaire; voulez-vous ou non nous les céder? — Le marché fut conclu, et les métiers, remis sur pied, recommencèrent à travailler. C'est qu'alors les numéros de fils auxquels ces métiers étaient propres étant protégés par la prohibition, la concurrence du dehors n'atteignait pas les filatures qui employaient de telles antiquailles, et la concurrence intérieure étant fort amollie par l'insuffisance des filatures dans le pays, il était possible, quelque mauvais qu'en fût le fonctionnement, d'en retirer des bénéfices.

On peut donc tenir pour certain qu'avec la liberté des échanges et les mesures complémentaires qu'elle a provoquées partout, un pays atteint son maximum de puissance productive, et qu'il est impossible qu'il l'atteigne autrement. Si en même temps ce pays est économe et rangé, et s'il ne laisse pas son gouvernement maître de dissiper dans des guerres insensées ou dans d'autres entreprises téméraires les capitaux amassés par les particuliers, il est infaillible

qu'il s'élève rapidement à un haut degré de richesse, ce qui, on ne saurait trop le répéter, est à beaucoup d'égards synonyme d'un haut degré de puissance pour l'état.

En même temps que la liberté du travail en général et la liberté des échanges internationaux en particulier sont des causes déterminantes de l'agrandissement de la puissance productive de la société, elles ont une action directe sur le bien-être du grand nombre pour l'accroître. On peut s'en rendre compte de deux manières. La liberté des échanges internationaux et la liberté générale du travail, qui marche parallèlement, par cela même qu'elles multiplient considérablement la production, provoquent une demande nouvelle de bras, ce qui autorise l'ouvrier à réclamer de plus forts salaires. D'un autre côté, la production étant fort augmentée, il y a beaucoup plus de produits, c'est-à-dire de richesse ou d'élémens de bien-être à distribuer parmi les populations. Donc, pourvu que la loi donne à chacun la faculté de défendre ses intérêts, la part est accrue pour tous, pour l'ouvrier comme pour le capitaliste. C'est bien à tort que quelques personnes ont cherché à persuader aux classes ouvrières que la liberté du commerce était contraire à leurs intérêts. La vérité se trouve dans l'assertion diamétralement opposée.

II. — L'EXPÉRIENCE SE PRONONCE DANS LE MÊME SENS. — EXEMPLE DE L'ANGLETERRE.

Mais nous avons hâte de passer à l'exposé des argumens de fait, sachant que le public en cette matière attache le plus grand prix aux enseignemens de l'expérience et veut de préférence la prendre pour guide. Sous ce rapport, il y a un champ d'observations et de recherches qui, par son étendue, sa diversité et ses rapports directs avec les intérêts présens et à venir des états signataires des traités, se présente naturellement comme devant fournir les observations les plus concluantes. C'est l'histoire commerciale des principaux états de l'Europe à partir de l'époque où, la paix ayant succédé aux guerres de la révolution française et du premier empire, un commerce régulier et suivi fut possible entre les uns et les autres. Peu après le retour de la paix générale, les gouvernemens se mirent en quête de la meilleure politique commerciale pour les peuples qui occupent cette importante partie du monde, afin de rendre plus profitables à chacun les relations amicales qui venaient de se renouer. C'est une période qui a duré soixante ans environ, et pendant laquelle les deux systèmes de politique commerciale en rivalité, le protectionisme et la liberté, ont prévalu l'un après l'autre. Elle fournit ainsi une excellente base d'opérations à ceux qui veulent

faire jaillir des faits mêmes l'indication de ce qu'il convient de pratiquer présentement.

Pendant ces soixante années, les vingt premières en Angleterre et un plus long laps de temps sur le continent furent marqués, chose surprenante, par une grande faveur accordée ou maintenue aux idées protectionistes. On s'était fait la guerre, l'épée au poing, pendant vingt-cinq ans, on la continua par les tarifs, quoiqu'on eût proclamé la sainte-alliance. En Angleterre et en France, où il existait des assemblées délibérantes, des intérêts nés pendant la guerre et de la guerre, et des habitudes contractées par l'effet même de la lutte, poussaient les gouvernemens à cette sorte de continuation des hostilités, par l'intermédiaire de ces assemblées en cela fort exigeantes. L'exemple de ces deux états justement renommés entraînait à peu près tous les autres.

On n'eut pas à s'applaudir de ces allures rétrogrades; elles provoquèrent même quelques remarquables protestations. En 1820, beaucoup de grandes maisons de la Cité de Londres signèrent en faveur de la liberté du commerce une pétition admirablement rédigée par Thomas Tooke. Lord Liverpool lui-même, le chef du cabinet, déclara dans la chambre des lords que la pétition avait son assentiment personnel; mais l'affaire se borna d'abord à une démonstration platonique. En France, quelques hommes d'état eurent de même des aspirations libérales qu'ils ne dissimulèrent pas aux chambres, mais la tentative fut comprimée aussitôt par les intérêts protectionistes, tout-puissans dans ces grands corps. En 1824, la saine doctrine remporta en Angleterre un petit avantage. Le ministre du commerce Huskisson obtint, à grand'peine, la levée de la prohibition qui protégeait les soieries de l'Angleterre contre celles de la France. Il la remplaça par un droit qu'il fut forcé de mettre à 30 pour 100; c'était fort exagéré. Néanmoins l'effet du changement fut considérable. Huskisson l'a formulé ainsi : « Après cette mesure, l'industrie des soieries a fait en quelques mois plus de progrès que dans un demi-siècle auparavant. » Cet exemple n'exerça cependant pas assez d'influence sur le parlement pour qu'il se laissât aller à un ensemble de réformes significatives. On ne fut pas sans apporter au régime financier du pays des modifications avantageuses au travail et particulièrement aux classes populaires : on abolit l'impôt du sel, on fit la grande réforme postale suivant le plan de M. Rowland Hill. On révisa d'une manière heureuse et libérale le régime des banques. On vota même au sujet des céréales la loi de 1828, qui restreignait l'élévation factice des prix; mais l'esprit protectioniste empêchait de toucher sérieusement au tarif des douanes. Le mouvement favorable à la liberté du commerce par

la diminution des droits ne reprit qu'à l'ouverture de la session du parlement en 1842, sous l'action de Robert Peel, qui était rentré aux affaires en novembre 1841, après en être resté éloigné pendant neuf ans, et dès lors il eut le caractère de vigueur réfléchie qui est propre à la nation anglaise.

A ce moment, voici quels étaient les traits principaux du tableau que l'Angleterre offrait à un spectateur intelligent : le pays était en détresse. On y observait un frémissement politique et social dont un gouvernement prévoyant avait lieu de s'inquiéter. L'industrie était languissante. Les classes ouvrières, mécontentes de ce que le travail était devenu précaire, l'étaient plus encore d'être sacrifiées à la propriété territoriale, en faveur de laquelle on perpétuait une législation dont la pensée intime était de raréfier sur le marché national les subsistances afin de les rendre plus chères. Les grands manufacturiers, entravés dans leurs opérations d'exportation par les droits prohibitifs qu'ils rencontraient chez les autres peuples, en représailles souvent des droits excessifs qui excluaient le blé et le bétail étrangers du territoire britannique, ne réclamaient pas moins que les ouvriers contre les priviléges que s'était fait attribuer la grande propriété. On se rappelle que le principe de la loi sur l'importation des céréales, votée en 1815, avait été de maintenir au-dessus de 34 francs, prix de famine, l'hectolitre de blé à l'intérieur du Royaume-Uni. Au-dessous de ce prix, le blé étranger était frappé de prohibition. Cette rigueur extrême avait été tempérée en 1822 et 1828; mais l'esprit de la législation douanière était toujours d'enchérir notablement cette denrée qui est la base de l'alimentation publique. Quant au bétail, il était prohibé. L'irritation était telle parmi les classes lésées que les prérogatives constitutionnelles de la pairie, regardée comme le boulevard de ces monopoles, étaient menacées. La situation financière de l'état était troublée à ce point, que le chancelier de l'échiquier (ministre des finances) faisait de vains efforts pour avoir un budget où la recette balançât la dépense, quelque réduite que fût celle-ci. Pendant la session qui précéda son retour au ministère, le grave Robert Peel avait pu railler le chancelier de l'échiquier whig, aux applaudissemens du parlement, en le comparant à un pêcheur aux abois qui jetait sa ligne autour de lui, dans tous les sens, sans pouvoir prendre à son hameçon un budget en équilibre.

Robert Peel eut le mérite de comprendre aussitôt que la cause profonde du mal dont l'Angleterre était affectée consistait dans la stagnation du travail, compliquée de la cherté artificielle des subsistances. Ne croyant pas que le mouvement fût venu pour lui de donner explicitement raison à Richard Cobden, à John Bright et à

leurs amis de la celèbre ligue de Manchester, il se dit dans son for intérieur qu'ils étaient dans le vrai en soutenant dans d'éloquentes prédications qu'il était indispensable d'abolir les restrictions imposées au pays, à son grand dommage, par le régime protectioniste. Parmi ces obstacles à la prospérité publique, les uns, en entravant les libres opérations du commerce et dans certains cas l'exportation même (1), restreignaient le travail et déprimaient la main-d'œuvre, tandis que les autres, en empêchant l'importation dans le pays des principales denrées alimentaires, raréfiaient et enchérissaient les subsistances. Il s'appliqua donc à donner au travail et au commerce des facilités nouvelles en adoucissant et même en supprimant les droits de douanes sur les matières premières et sur un grand nombre de produits manufacturés, et fit voter des mesures propres à abaisser le prix des denrées alimentaires. C'est ainsi qu'il adoucit la législation douanière concernant les céréales, et qu'il abolit la prohibition sur le bétail en la remplaçant par des droits modérés. Il poursuivit son entreprise avec persévérance et résolution jusqu'à la session de 1846, qui s'ouvrit en février, et à ce moment, couronnant son œuvre, il proposa la suppression, après une transition de trois ans, des droits de douanes sur les céréales, avec un ensemble de dispositions qui diminuaient dans une forte proportion, quand elles ne les supprimaient pas, les droits de douane en vigueur pour un grand nombre d'articles manufacturés. Le grand événement fut qu'il rompit enfin avec les protectionistes et se déclara converti au principe de la liberté du commerce. Il eut le bonheur de voir son programme tout entier adopté par le parlement. Immédiatement après cette insigne victoire, il quitta le pouvoir à la suite d'un vote que, par esprit de vengeance, ses anciens amis, tenaces dans leurs idées protectionistes, avaient machiné contre lui dans la chambre des communes; mais l'affranchissement de l'industrie et du commerce était assuré. Le principe d'une politique commerciale nouvelle était proclamé, le tarif des douanes était transformé, et le soin de poursuivre cette œuvre salutaire et grande devait être confié à des continuateurs dignes de lui, qui l'ont poussée jusqu'au bout avec une persévérance et une fidélité que l'histoire n'oubliera pas de signaler à la postérité.

Disons maintenant ce qu'a été le pays au terme de cette grande entreprise. La comparaison avec la situation au point de départ est éminemment instructive. Depuis que la réforme est terminée, et même déjà quand elle était à moitié faite, on a pu constater en Angleterre une prospérité dont les classes ouvrières ont leur bonne

(1) L'exportation des machines était interdite.

part. Le pain et la viande, dont l'abondance et le bon marché leur importent tant, sont complétement affranchis de droits. Même un droit de balance, qu'on percevait sur les céréales après la réforme, a été aboli. Au lieu d'un tarif des douanes compliqué et hérissé de taxes élevées et de formalités gênantes, il y en a un autre où tout droit protecteur a disparu et où il ne reste plus que six ou sept droits fiscaux qui atteignent des denrées exotiques, telles que le thé, le café, le cacao, un ou deux fruits sucrés que le pays ne récolte pas, le tabac, dont la culture est interdite, le vin, à la production duquel se refuse le climat de l'Angleterre, et les boissons alcooliques, considérées comme une matière imposable par excellence, sur laquelle on frappe également, qu'elle soit indigène ou étrangère. Le nombre des articles ainsi taxés est restreint à ce point, que le tarif des douanes tient facilement sur un carré de papier grand comme la paume de la main. Le sucre même n'y figure plus. Un des derniers actes du cabinet Gladstone a été de traiter comme une denrée alimentaire de première nécessité, et en conséquence d'affranchir d'impôt ce produit, regardé naguère comme un objet de luxe, et qui à ce titre subissait une grosse contribution.

Les droits d'exportation ont disparu; il en existait de remarquables, entre autres sur le charbon et sur les machines. Par ce dernier, on s'était proposé d'enrayer les progrès des manufactures étrangères. Le budget britannique ne connaît plus de déficit; on n'y voit guère plus que des excédans qui servent à amortir la dette publique ou à motiver des dégrèvemens nouveaux. Presque chaque année, à partir de 1842, quelques-unes des taxes ont été diminuées ou supprimées. Par les facilités nouvelles que recevait le travail national, et parmi lesquelles il faut compter ces allégemens, la richesse de la société grandissait assez pour que le budget des recettes n'y perdît rien. La suppression de quelques détaxes dont jouissaient quelques parties du territoire a pu y contribuer; quelques taxes nouvelles, légitimées par la nature des choses, et spécialement l'impôt sur le revenu, y ont aidé aussi, mais le relèvement remarquable et constant des recettes après que des réductions avaient été opérées dans les tarifs de la taxation, ou après l'abolition complète de divers impôts, provient avant tout de ce que le travail national, plus libre et plus fortement stimulé par la concurrence étrangère, a produit toujours davantage, et le niveau de la richesse de la société a monté à mesure que grandissait la puissance productive. Quand les contribuables sont plus riches, ils paient davantage au fisc, le taux des impôts restant le même, parce qu'ils consomment une plus forte quantité des articles imposés, et qu'ils multiplient les transactions sur lesquelles l'état

prélève, par le timbre et l'enregistrement par exemple, des droits plus ou moins élevés. Dans le délai compris entre le commencement de 1842 et la fin de 1874, les relevés consignés dans le *Statistical Abstract* montrent que les réductions ou suppressions d'impôts font 1,189 millions de francs, les augmentations ou créations d'impôts 284 millions; la balance du côté des réductions et suppressions est donc de 905 millions, et pourtant le revenu public, au lieu de baisser, s'est élevé.

Une des facilités nouvelles dont a été doté en Angleterre le travail national consiste dans la réforme radicale des lois auxquelles était soumise depuis Cromwell la navigation maritime. Dans le dessein de développer la marine marchande et d'obtenir ainsi le moyen de lever des matelots pour la marine militaire, Cromwell avait fait l'acte de navigation qui tendait à assurer par monopole au pavillon anglais tous les transports du commerce entre les îles britanniques et le reste du monde. Un grand nombre de lois étaient venues s'ajouter à l'acte de navigation pour l'expliquer et le modifier; mais le même esprit dominait toujours. L'acte de navigation passait pour le palladium de l'Angleterre, la garantie de son indépendance. Adam Smith lui-même avait courbé le genou devant l'idole. Les partisans de la liberté du commerce l'ont attaqué au commencement de 1847, et après deux ans de lutte ils l'ont démoli. Le pavillon anglais n'a plus aucun privilége, pas même celui du cabotage ou du commerce des colonies. Tous les pavillons étrangers sont admis à lui faire concurrence sur le pied d'une égalité, au grand avantage du commerce. Cette réforme hardie, au lieu de nuire, comme on l'avait prédit, à la marine marchande de l'Angleterre, lui a rendu un immense service. Elle en fait la première du monde, la plus nombreuse et la plus prospère.

Par un effet éminemment heureux de ces réformes, la confiance mutuelle est entière entre les peuples et les pouvoirs de l'état. La reine est plus entourée de respect et d'affection que ne l'a été aucun de ses prédécesseurs. La sympathie, compromise naguère entre le pauvre et le riche, s'est raffermie, parce que les populations peu aisées ont pu reconnaître, à l'attitude et aux actes du législateur, que le système des préférences et des priviléges accordés naguère aux classes dirigeantes de la société était loyalement abandonné avec l'assentiment de ces classes elles-mêmes. L'abolition complète du système de redevances, directes ou indirectes, au profit des uns et au détriment des autres, tel qu'il était tant qu'il restait des dispositions protectionistes dans les lois, a fait une profonde impression sur les populations ouvrières. Elles ont répudié toute pensée révolutionnaire et se montrent profondément attachées à

l'ordre social et politique établi. Un ensemble de mesures favorables à l'avancement du grand nombre et à l'amélioration de son sort, telles que la surveillance exercée sur les ateliers au point de vue de l'hygiène, les précautions imposées pour la sûreté des ouvriers dans des industries dangereuses, telles que celle des mines, la libéralité avec laquelle on répand l'instruction, a contribué pour une bonne part à cette conciliation des classes pauvres. On doit reconnaître aussi que les concessions extrêmement étendues faites par le parlement aux ouvriers pour l'organisation de la défense de leurs prétentions légitimes et même de celles dont la légitimité serait douteuse, n'y a pas été étrangère. Ces gages de sympathie et de confiance du parlement concernent surtout les associations ouvrières appelées *trades' unions*. On se rappelle qu'à la suite d'actes criminels, parmi lesquels il y avait des assassinats que ces associations avaient provoqués et payés, on s'en était fort effrayé. Les tribunaux les avaient traitées avec sévérité et rigueur, au point d'en nier l'existence légale, et beaucoup de bons esprits n'ont pas cessé d'en redouter l'influence. Après avoir tenté de les comprimer, on a adopté la règle, diamétralement opposée, de leur laisser la plus grande latitude, non-seulement dans la faculté de se former, d'exister, de se manifester et de tenir des réunions publiques et privées, mais aussi dans leurs grèves et autres agissemens, ainsi que dans la destination à donner à leurs fonds, fût-elle de favoriser les grèves les unes des autres. On leur a accordé en un mot l'application du principe du *free trade*, ou liberté générale des transactions, comme si tout ce qu'elles font était ou pouvait être conforme à l'intérêt général de la société. La seule chose qui leur soit interdite est la violence matérielle. Jusqu'à présent, on ne paraît pas avoir eu à regretter de leur avoir accordé une dose aussi inusitée de liberté.

III. — HEUREUX RÉSULTATS DE L'EXPÉRIENCE SUR LE CONTINENT. — LA FRANCE.

Dès les premières années, la réforme commerciale tentée par le gouvernement anglais avait, par ses proportions et par ses résultats, frappé l'Europe, que cette expérience, alors jugée fort délicate, rendait très attentive. La solennité des débats du parlement, pendant la session de 1846, et la reconnaissance hautement affirmée du principe de la liberté du commerce qui en sortit, émurent les hommes d'état de tous les pays. De ce moment, on était fondé à penser que le principe est un des plus féconds, qu'appliqué successivement, avec une intelligente modération, ce qui n'exclut pas la persévérance et la marche en avant dans les desseins, il donne un redou-

blement de puissance productive au travail de tous et de chacun, une vive impulsion à la richesse de la société et à la diffusion du bien-être parmi toutes les classes. A ces avantages matériels on pouvait voir déjà qu'il s'en ajoute d'autres qui sont précieux, et particulièrement l'apaisement des passions qui tendraient à diviser la société en deux camps ennemis, celui des ouvriers et celui des capitalistes, celui des riches et celui des pauvres. Or il était visible, pour ceux qui prenaient la peine d'observer, que ces passions couvaient sur le continent européen, autant sinon plus qu'en Angleterre.

Occupons-nous de la France, puisque c'est notre patrie et que tout ce qui la concerne nous est doublement cher. Constatons dans quelles circonstances et à quels momens la réforme commerciale s'y est accomplie et quels résultats elle y a donnés. Le changement de la vieille politique commerciale a commencé chez nous très tardivement. Lorsque le second empire se constitua, le régime des douanes encore en vigueur avait pour formule la loi célèbre du 10 brumaire an v, en vertu de laquelle, à l'égard des dix-neuf vingtièmes ou des quatre-vingt-dix-neuf centièmes des produits manufacturés, il y avait une règle uniforme très nette et très concise, mais aussi très brutale, la prohibition, qui est l'exclusion absolue; pour rendre celle-ci effective, des lois servant de commentaire au tarif lui donnaient pour auxiliaires la confiscation préventive, la dénonciation soldée, les visites domiciliaires, et ce qui est plus fort, les « visites à corps, » véritable insulte à la morale publique et à la pudeur.

Ce luxe de prohibitions et de corollaires vexatoires était un legs des gouvernemens qui s'étaient succédé de 1792 à 1814, et qui avaient adopté ce système ou l'avaient maintenu à titre de machine de guerre spécialement à l'adresse de l'Angleterre, mais s'appliquant aux marchandises de toute provenance parce qu'elles auraient pu être anglaises. Le gouvernement de la restauration, malgré l'avis timidement exprimé de quelques-uns de ses conseillers, avait accepté cet héritage d'arbitraire et de despotisme comme une chose qui allait de soi et se conciliait très bien avec la paix rendue au monde. La seule atténuation qu'il apporta aux rigueurs du tarif de l'empire fut d'abaisser fortement les droits prodigieux dont l'empereur avait frappé les denrées dites coloniales, le sucre, le café, le thé et quelques substances tinctoriales venant des régions intertropicales, ainsi que le coton brut. Il se flattait d'en déshabituer l'Europe continentale en y trouvant des substituts. A part ce changement prescrit par les circonstances, le tarif des douanes de la restauration contenait toutes les prohibitions de l'époque de guerre; il y en joignit même quelques-unes de nouvelles.

Mais on fit au tarif des douanes de la république et de l'empire d'autres additions bien plus répréhensibles, je pourrais dire bien plus coupables, que telle ou telle prohibition de détail. Le pays était ruiné par la guerre et l'invasion. Pour combler ses maux, il avait eu en 1817 la disette, causée par la misérable récolte de 1816. Dans quelques provinces, l'hectolitre de blé était monté à 65, 70, 73 fr., et les paysans avaient été réduits à manger de l'herbe, ainsi que M. d'Argenson, membre de la chambre des députés, l'affirma et le prouva à la tribune dans le langage d'un patriotisme indigné. Mais on considéra ces faits si douloureux comme des incidens sans conséquence. Les têtes politiques de l'époque étaient pleines d'une idée fixe dont on voulait faire une institution politique : c'était de créer de toutes pièces une aristocratie territoriale formée des grands propriétaires, bien dotée, aux dépens du public, par les hauts prix qu'elle tirerait de ses bois et de ses denrées et autres récoltes, blés, bestiaux, vins, huiles et graines oléagineuses, laines, chanvre, garance, etc. On se flattait de susciter ainsi en France le pendant de l'aristocratie anglaise, à laquelle avaient été conférés, par le moyen des droits de douane, des avantages semblables, et qui en retour produisait des hommes d'état et servait de boulevard au trône.

Un des premiers soins de la chambre des députés, aussitôt qu'on se fut quelque peu organisé et immédiatement à la sortie des cruelles souffrances éprouvées par la population en 1817, fut, qui le croirait? de s'efforcer de tenir le blé dans un état de cherté permanente. Pour atteindre ce but, on pensa, ce qui était trop vrai, qu'un droit frappé sur les blés étrangers à la frontière serait d'une grande vertu, et en conséquence on vota un droit qui atteignait toutes les céréales et les farineux analogues, en se réservant de l'élever plus tard, si l'on n'avait pas réussi du premier coup dans ce triste dessein; et en effet on n'y manqua pas en 1821.

Du blé, on passa aux autres denrées alimentaires usuelles, que la première république et l'empire avaient toujours ménagées au point de les affranchir de droits; puis on s'attaqua à toutes les matières premières fournies par l'agriculture, surtout à la laine. A l'égard des fers, on n'avait pas attendu jusque-là pour en faire monter le prix dans l'intérêt des propriétaires de forêts. Dès 1814, le droit de douane sur la sorte la moins taxée des fers en barres fut, de 44 francs, porté à 165 francs par tonne (1,000 kilogr.), et la camarilla, car dans ce cas particulier ce fut du cabinet du roi que partirent les ordres, se donna le malin plaisir d'imposer au ministre des finances, le baron Louis, qui était libre-échangiste, la désobligeante commission d'apporter le projet de loi aux chambres et d'en

soutenir la discussion. L'infortuné ministre, honteux du métier qu'il faisait, crut se tirer d'embarras en promettant qu'à une des prochaines sessions le droit serait réduit. Vaine promesse! Dans les sessions suivantes, le droit fut augmenté jusqu'à ce qu'il atteignît, pour les fers à la houille, une élévation scandaleuse, 275 francs par tonne.

Cette politique inhumaine et restrictive du travail est une des énormités commises sous la restauration. La justice nous oblige à ajouter que, excepté dans le cas spécial des fers en 1814, la responsabilité de cette lourde faute n'incombe pas au gouvernement d'alors. Il eut le tort de laisser faire; mais l'initiative vint des grands propriétaires fonciers, nombreux dans les deux chambres, y ayant la haute main, auxquels il ne crut pas devoir résister. Presque sans distinction d'ultras et de libéraux, ils furent pour la raréfaction et la cherté de tous les alimens et autres produits agricoles, ainsi que des fers, matière indispensable à toutes les industries. Les grands manufacturiers firent bientôt cause commune avec eux. Benjamin Constant vengea l'intérêt public par un trait spirituel qu'il lança du haut de la tribune. Il appela ce qui se passait « l'enthousiasme de l'enchérissement. » La révolution de 1830 se chargea de montrer si le rempart dont on s'était flatté d'avoir ainsi entouré la royauté avait quelque puissance pour la sauver.

Le régime commercial établi sous la restauration se perpétua jusqu'au second empire. Sous la royauté de 1830, quoique le roi fût personnellement pour la liberté du commerce, le joug des protectionistes fut aussi pesant qu'auparavant. A deux reprises, en 1836 et en 1847, on eut quelque velléité de réforme au sujet des articles manufacturés; mais c'étaient des coups portés d'une main débile et vacillante. Par la révision de 1836 ou tentative prétendue telle, on raya quatre ou cinq prohibitions indifférentes sur la myriade qui était inscrite au tarif, et si l'on toucha au droit sur les fers, ce fut pour le réduire à 206 francs par tonne, ce qui le laissait prohibitif. La démonstration de 1847 consista dans un projet de loi, digne pendant de l'insignifiante loi de 1836. On l'avait annoncé comme une imitation de la réforme anglaise; ce n'en était que la caricature. Du reste, ce stérile projet n'aboutit pas : la déplorable révolution de 1848 renversa le trône et balaya toutes les lois en instance. A côté des progrès minuscules réalisés en 1836 ou promis en 1847, on doit mettre à la charge des chambres d'alors plusieurs aggravations des dispositions du tarif relatives aux céréales et à d'autres productions agricoles. Dès 1832, on soumit l'importation des blés au système vicieux dit de l'échelle mobile, qui fait varier les droits en raison inverse des prix, système qui miroite assez

agréablement à l'œil, mais qui dans la pratique s'est toujours montré défectueux. Dans les momens de grande cherté, il a, l'expérience l'a trop prouvé, une influence funeste. En 1845, on fit, au sujet des graines oléagineuses, une loi qui en soumettait l'importation à de nouvelles rigueurs.

De la révolution de 1848 sortit, après un petit nombre d'années d'agitation, le second empire. Le chef de l'état fut investi par la constitution impériale du pouvoir de rendre exécutoires les traités de commerce sans demander la sanction des chambres, pouvoir sommaire dont il est juste de dire qu'il n'en fut usé qu'après qu'on eut essayé vainement d'obtenir la réforme par la voie législative. Après l'exposition universelle de Paris de 1855, le gouvernement présenta un projet de loi pour l'abolition générale des innombrables prohibitions qui déshonoraient notre tarif. L'accueil fait à ce projet par le corps législatif fut si malveillant, si passionné, malgré l'élévation des droits qui auraient remplacé les prohibitions, qu'on dut le retirer; mais l'avis fut donné par le *Moniteur*, le 17 octobre 1856, que la prohibition n'avait plus que cinq ans à vivre. En effet, en janvier 1860, l'empereur, recourant à la faculté suprême qu'il tenait de la constitution, signa avec l'Angleterre le traité de commerce qui ne fut mis en pratique à l'égard des marchandises prohibées qu'en 1861; cependant l'application fut immédiate pour les articles non prohibés, les fers et les charbons par exemple. Fait capital, à cette occasion le gouvernement déclara que la liberté des échanges était la base de sa politique commerciale. Antérieurement l'empereur avait modifié profondément par des décrets provisoires les lois restrictives de la restauration dirigées contre les denrées alimentaires et les matières premières d'origine agricole. Il avait réduit les droits sur les fers de toute sorte.

Si l'on compare ce qu'a pu être le mouvement ascendant de la richesse nationale pendant trois intervalles à peu près égaux entre lesquels se partagent les soixante années écoulées depuis le rétablissement de la paix générale en 1815, à savoir la restauration, le gouvernement de juillet et le second empire, il n'est personne aujourd'hui qui ne reconnaisse que l'accroissement le plus marqué appartient à la troisième époque, et surtout à l'intervalle de dix années qui a le traité de commerce avec l'Angleterre pour point de départ.

Sans la forte impulsion qui avait été imprimée au travail national, à la puissance productive du pays, et par conséquent à sa puissance d'épargne par les traités de commerce et par les mesures sages et libérales dont ils furent accompagnés et suivis, nous eussions été hors d'état de supporter le lourd fardeau légué par la fatale guerre de 1870-71. Depuis ce cruel désastre, la situation de la

France a été d'abord très dure et elle reste fort pénible. Les impôts nouveaux sont très onéreux, et l'on est loin encore d'avoir trouvé la solution difficile du problème de la meilleure assiette à leur donner; mais un fait positif et en soi considérable, c'est que la France a résisté à cette rigoureuse épreuve et qu'elle a repris l'allure dégagée et ferme d'une nation encore pleine d'avenir. Qui ne se souvient pourtant que le lendemain de la guerre il était vraisemblable, dans l'opinion de nos amis et encore plus dans celle de nos ennemis, qu'elle était écrasée au point de ne pouvoir plus être en Europe, pour un siècle peut-être, qu'un état de second ordre! Grâce à la liberté relative que les échanges internationaux ont due aux traités de commerce successifs, grâce pareillement à diverses améliorations intelligentes introduites en même temps dans le régime de nos industries, notre puissance productive avait été assez accrue pour que nous eussions pu avant 1870 accumuler des réserves par le moyen desquelles nous nous sommes acquittés, et le travail national a acquis un ressort suffisant pour contrebalancer, dans une forte mesure, l'étreinte à laquelle nous avaient soumis les exigences du vainqueur.

Si donc on pose la question de savoir si l'expérience qui a été faite en France de la liberté commerciale a réussi ou non, la réponse ne pourra être que celle-ci : le succès a dépassé l'attente des promoteurs du traité. Il est vrai qu'on est resté à une grande distance de l'application complète du principe, mais on s'en est constamment rapproché, et à chaque pas qu'on a fait en avant, on n'a eu qu'à se féliciter.

IV. — CE QUI S'EST PASSÉ DANS LES AUTRES ÉTATS DE L'EUROPE CONDUIT A LA MÊME CONCLUSION.

Les autres peuples de l'Europe sont entraînés vers la liberté des échanges internationaux par un courant qui est en raison de leur civilisation, parce qu'il convient de ranger parmi les élémens essentiels de celle-ci l'aptitude au travail et le goût pour les différens modes par lesquels l'industrie humaine dans ses diverses spécialités crée la richesse. On vient de voir ce qui s'est passé chez deux grandes nations, l'Angleterre et la France, et quels fruits elles ont recueillis en retour de leurs efforts. L'Allemagne, non moins éminente qu'elles désormais, est également intéressante à observer. Son gouvernement montre, pour l'extension de la liberté des échanges internationaux, une volonté inébranlable qui est une tradition prussienne. La Prusse, il y a soixante ans déjà et pendant l'époque qui suivit, quand elle n'était encore qu'une puissance intermédiaire entre celles du premier ordre et celles du second, manifestait, en

fait de politique commerciale, des tendances libérales alors exceptionnelles en Europe. En ce temps-là, elle se distinguait non-seulement des états du continent, tous entichés de la protection la plus outrée, mais même de l'Angleterre, où les protectionistes faisaient la loi dans les deux chambres du parlement. Quand elle eut formé le *Zollverein* ou union des douanes parmi les nombreux états de l'Allemagne, elle fut contenue dans ses penchans par les préjugés de ses confédérés. Elle fit pourtant adopter un régime fort libéral pour un article des plus importans, qui est à la fois par lui-même un objet fabriqué, et, pour un très grand nombre d'industries, leur matière première : les filés de coton. Le droit de douane, sur cet article si varié, est fixé depuis longtemps en Allemagne à un taux modeste, le même pour tous les degrés de finesse : 15 centimes par kilogramme pour les fils écrus à un ou à deux bouts (1), 30 centimes pour les mêmes fils blanchis ou teints, 45 centimes pour les fils à trois bouts, en quelque état qu'ils soient, écrus, blancs ou teints (2); d'où suit que pour les sortes communes des fils de la première catégorie, le droit est très supportable, et que pour les sortes fines il peut être considéré comme nul. Aujourd'hui que la Prusse exerce sur tous les états d'Allemagne un ascendant dominateur, elle est plus hardie dans ses desseins de libre échange. Elle vient d'en fournir une preuve sans réplique par la mesure qu'elle a fait triompher en Allemagne, au sujet des fers. A partir du 1er janvier prochain, les droits de douanes seront abolis à l'égard des fers bruts de toute espèce, fontes, fers en barres et aciers, et, ce qui est plus frappant encore, des mêmes matières converties en outils dénommés, en pièces de machines et même en machines entières, comme des locomotives, des tenders, des wagons. Il y a quelques mois, les protectionistes ont fait entendre à ce sujet des réclamations vives dans le parlement germanique. La réponse du ministre des finances, M. Camphausen, a été pour eux plus que décourageante. La loi réformatrice est votée, elle sera maintenue; le ministre a déclaré qu'il déposerait son portefeuille plutôt que de se prêter à ce qu'elle fût abrogée ou modifiée.

L'empire d'Allemagne est donc présentement, dans le monde, un des soutiens les plus déclarés de la nouvelle politique commerciale. L'influence qu'il exerce, à titre de puissance du premier ordre et très entreprenante, aura immanquablement de remarquables effets.

On doit signaler aussi comme très affirmatifs en faveur de ce système progressif plusieurs autres états qui en ont constaté la fé-

(1) Le fil à deux bouts est formé de la réunion de deux fils simples.

(2) Cette troisième variété n'est pas employée pour faire des tissus; c'est du fil à coudre. En réalité, l'importation des filés de cotons étrangers en Allemagne se compose à peu près uniquement de la catégorie taxée à 15 centimes.

condité par leur propre expérience : tels sont la Belgique, qui, si elle est peu considérable par le chiffre de sa population, pèse dans le monde par les habitudes laborieuses de ses habitans, son esprit d'ordre et d'économie, l'abondance de ses capitaux, l'habileté de ses chefs d'industrie, de ses ingénieurs et de ses armateurs, et l'étendue de sa production, étendue qui lui assure, dans le commerce et les échanges internationaux, un rang voisin de celui des grandes puissances; — la Hollande et la Suisse, qui méritent les mêmes éloges que la Belgique; — les royaumes scandinaves, où la culture intellectuelle est très avancée, l'amour du travail très développé, et où l'on excelle dans la navigation; nous aurons occasion de faire remarquer qu'au moins un de ces trois royaumes s'est essayé avec succès dans les manufactures.

L'Italie et l'empire d'Autriche sont convertis à la même cause, par les mêmes motifs, sous quelques réserves qui n'ont rien d'inquiétant, car elles leur sont imposées par leur malaise financier. Le grand empire de Russie a pour souverain un des hommes les plus éclairés de son temps, qui, par l'affranchissement des serfs dans ses vastes états, a donné, autant que qui ce soit dans le monde, des gages de sa conviction profonde en faveur de la liberté du travail. Les hommes d'état russes comptent parmi les plus distingués et les plus clairvoyans de l'Europe. La Russie vise avec raison à devenir un des principaux greniers du monde civilisé, par l'exportation des blés, à la production desquels ses immenses plaines se prêtent admirablement. Quand une nation et un gouvernement se proposent d'exporter sur les plus grandes proportions, ils ne peuvent qu'être les amis de la liberté du commerce.

La conclusion à tirer de ce qui précède est, ce me semble, que les nations à qui cette grande expérience a si bien réussi, doivent la poursuivre, c'est-à-dire rendre de plus en plus libres les échanges internationaux, et, par une réaction naturelle sur elles-mêmes, donner une liberté croissante aux transactions diverses dans leur propre sein. En d'autres termes, le renouvellement des traités, qui va s'accomplir d'une manière générale sur la surface entière de l'Europe, ne saurait avoir pour objet de maintenir tel quel pour les états continentaux ou avec des changemens peu significatifs, l'état actuel des choses sur le continent. Il ne peut s'agir d'une halte dans ce qui n'était qu'un régime provisoire où l'on était entré avec hésitation et à tâtons. Le renouvellement des traités doit être l'occasion d'une marche en avant exécutée avec résolution, afin de se rapprocher d'un terme définitif auquel on arriverait aussitôt qu'il serait raisonnablement possible, et qui serait la liberté des échanges pratiquée à peu près comme elle l'est en Angleterre.

V. — ERREUR DE L'ÉCOLE PROTECTIONISTE AU SUJET DE L'INFLUENCE QUE L'IMPORTATION DES PRODUITS ÉTRANGERS EXERCE SUR LA PRODUCTION NATIONALE.

Il y a une autre manière de montrer à quel point le témoignage de l'expérience est prononcé en faveur du régime de la liberté commerciale. Ce serait de prendre les assertions des protectionistes, et de rechercher si elles ont été vérifiées par le fait. Malgré soi, on sera frappé des démentis éclatans que l'expérience a prodigués à ces prétendus axiomes et à ces prédictions promulguées avec assurance.

On se souvient des prophéties sinistres qui furent semées dans le public au moment de la signature du traité de commerce avec l'Angleterre. On a pu voir depuis si ce n'étaient pas de pures imaginations. Les industries qui devaient périr se sont portées à merveille par cette simple raison que, sous l'action du traité, les chefs d'industrie ont fait des efforts qui pour eux étaient des devoirs, et auxquels jusque-là ils s'étaient refusés. L'industrie de Roubaix, par exemple, était, disait-on, vouée à l'anéantissement. Jamais Roubaix n'a prospéré autant que depuis le traité. Après les événemens de 1870-1871, le chef de l'état, ayant dit, dans un discours qui était un manifeste, que Roubaix était ruiné du fait du traité, s'attira du maire de la ville une épître qui établissait tout le contraire. Jamais la France n'a fabriqué autant de fer que depuis le traité qui devait être le tombeau de nos forges (1). Le débordement croissant, depuis le traité, de nos exportations en articles manufacturés, est la réfutation absolue de tout ce qu'on avait avancé, au sujet des désastres que devait causer l'application, même fort mitigée, du principe de la liberté des échanges internationaux.

Une des erreurs familières aux protectionistes est de croire que la consommation d'un état en un objet quelconque est limitée à une sorte de quantité fixe, si bien que, si on laisse pénétrer une certaine masse de quelque marchandise que ce soit dans un pays, par cela même la production nationale est forcée de se restreindre, une partie des établissemens doit se fermer et une partie des ouvriers être congédiée. C'est une hypothèse fort hasardée. On pourrait, sans se tromper, soutenir que, dans presque tous les cas, elle est complétement chimérique. Voici en effet ce qui arrive et ce que l'expérience constate : lorsque des marchandises étrangères sont admises dans un pays, à la suite de l'abaissement des droits élevés

(1) En 1860, la France avait produit 532,000 tonnes de fer en barres; en 1869, c'était 904,000. La France a perdu en 1870 la Lorraine, dont la production en fer est considérable : en 1872, elle n'a fait que 754,000 tonnes; aujourd'hui elle a presque atteint la production de 1869.

ou de la suppression de la prohibition, l'industrie nationale, cédant à la nécessité et remplissant enfin son devoir, change son matériel et perfectionne ses procédés. Grâce à ces soins, elle produit à plus bas prix et soutient ainsi le choc de l'étranger. Par la réduction des prix, la consommation augmente, et il y a place sur le marché pour les produits du dedans et pour une certaine quantité de produits du dehors. Si une nouvelle réduction des droits suit la première, le même effet se répète. Le progrès de l'industrie indigène permet bientôt à celle-ci de se livrer, sur de notables proportions, à l'exportation qui jusque-là lui était inconnue. Cette circonstance donne naissance à une production nouvelle, et de plus, en diminuant les frais généraux, elle procure de nouvelles facilités pour tenir tête à l'étranger sur le marché national. Les choses se sont passées exactement comme nous le disons à la suite des remaniemens libéraux qu'a subis le tarif des douanes de l'Angleterre depuis trente ans, et celui de la France depuis quinze. Chez nous, après qu'on eut, en vertu des traités de commerce de 1860 et années suivantes, remplacé par des droits le régime absolument prohibiti existant auparavant sur les tissus de laine pure ou mélangée, il en est entré, de l'étranger en France. A-t-on vu alors diminuer la production de Reims, de Roubaix, d'Elbeuf et des autres villes pratiquant les industries similaires? Pas le moins du monde. Depuis 1860, ces villes ont plus que doublé leur fabrication et fait d'excellentes affaires. Le premier mouvement des Roubaisiens avait été de croire qu'ils seraient dévorés par Bradford : au contraire, ils ont avantageusement placé à Bradford même des masses de leurs tissus. Notre production en articles de coton s'est-elle restreinte? Non; elle a augmenté, et ici se place une observation qui n'est pas sans portée : l'augmentation eût été bien plus forte, si les nouveaux droits sur les filés de coton n'eussent encore été exorbitans. De même, si l'on eût appliqué dans un esprit moins restrictif la disposition légale autorisant les importations temporaires, qui date de 1836, époque où dominaient cependant les idées protectionistes. Elle permet d'introduire en France des matières ayant reçu une certaine façon, à charge de les réexporter en totalité, dans un délai convenu, après leur avoir donné une façon nouvelle. Par là, on peut remédier à la cherté de certains articles de production française à demi fabriqués, qui servent de matière première à d'autres industries, et procurer du travail à nos ateliers sans disputer plus qu'auparavant le marché français aux produits français complétement fabriqués. L'importation temporaire aurait pu être étendue, moyennant quelques précautions, au coton filé, de manière à faciliter la fabrication en France d'articles en coton pour l'exportation; elle ne l'a jamais été, quoique déjà sous la royauté de 1830

des teinturiers de Rouen l'eussent sollicitée. Le gouvernement, de qui il dépend d'accorder les importations temporaires, s'est mal à propos fait une règle d'en être sobre à l'excès, même sous le second empire, après le traité de commerce. En fait d'articles en coton, il ne s'y est prêté que pour les toiles blanches ou écrues destinées à être converties en impressions ou indiennes; cette mesure inoffensive donna lieu pourtant à des réclamations violentes des autres branches de l'industrie cotonnière. Et le gouvernement impérial, vers la fin de son existence, eut la simplicité de prendre au sérieux ces emportemens sans prétexte, au point de supprimer ce genre d'importation temporaire.

La plupart des objets et ouvrages en métal, fer, fonte, cuivre et bronze, étaient, avant les traités de commerce, prohibés, et le reste chargé de droits très lourds. Après les traités, la prohibition ayant disparu et les droits plus ou moins prohibitifs ayant été allégés, il en est entré chez nous une certaine quantité. Nos fabriques d'outils, de machines et autres ouvrages en métal ont-elles chômé pour cela? Pas du tout; elles ont beaucoup plus travaillé. Notre exportation en articles de ce genre est devenue très remarquable (1). Au sujet de cette exportation d'objets en fer, nous devons réitérer la critique qui précède, sur la manière dont on a réglé l'importation temporaire. Elle eût fait des progrès plus grands encore qui, réagissant sur les prix, auraient exercé une heureuse influence sur le placement à l'intérieur, sans les mesures réactionnaires auxquelles se sont laissé entraîner divers ministères à la fin de l'empire.

L'importation temporaire avait permis à des constructeurs intelligens de développer beaucoup la fabrication pour l'étranger d'outils, machines et appareils tels que les ponts en fer. C'était une belle perspective pour nos ateliers de construction, et nos maîtres de forges n'avaient pas à s'en plaindre, puisque les métaux importés étaient réexportés, après transformation, en poids égal (2). Malheureusement en 1868 un décret modifia, dans un sens défavorable à la liberté, les clauses qui réglaient l'importation temporaire des métaux, et en janvier 1870 un autre décret aggrava ces rigueurs

(1) En 1860, l'exportation de la France (commerce spécial) en machines et mécaniques avait été de 7,872 tonnes valant 8,300,000 fr. En 1874, elle a été de 18,916 tonnes valant 26 millions. Il est même curieux que notre exportation en fers (fonte, fer en barres et aciers) se soit développée depuis le traité de commerce. En 1860, elle était de 6,236 tonnes; en 1874, elle a été de 85,478. En 1872, elle s'était élevée à 156,000.

(2) Il est à remarquer que les outils, machines et ouvrages exportés devant avoir le poids des métaux bruts importés, le constructeur français qui pratiquait l'importation temporaire avait la charge de payer le droit sur le déchet, s'il tirait toutes ses matières de l'étranger, ou d'acheter un complément en matières françaises. Ainsi l'importation temporaire des fers ouvrait dans beaucoup de cas un certain débouché à nos forges.

malencontreuses. C'était une aveugle concession au parti protectioniste, un signe du désordre qui régnait alors dans les esprits. Cette aberration du gouvernement, qui donna lieu à une discussion animée dans le sénat impérial en 1870, a limité des branches de la fabrication et du commerce, qui ne demandaient qu'à s'accroître et qui en avaient le droit (1).

En Angleterre de même, la fabrication des soieries, qui, avons-nous dit, vivait en 1824 à l'ombre de la prohibition et prétendait ne pouvoir vivre autrement, ne fut pas ralentie lorsqu'à la prohibition succédèrent, en 1824, des droits élevés, en 1846 des droits modérés sur les soieries étrangères, et elle a très bien résisté lorsque, en 1860, l'entrée de celles-ci a pu se faire en parfaite exemption de droits.

Le même fait s'est manifesté chez des peuples qui, par la nature de leur terroir et le caractère de leur climat, n'ont eu jusqu'ici que des capitaux restreints. La Suède en offre un remarquable exemple dont le ministre d'Angleterre à Stockholm, M. Erskine, a fait l'exposé dans une dépêche à son gouvernement. Cette dépêche a été imprimée et a fort intéressé le public.

Frappée des résultats que l'industrie cotonnière procurait à l'Angleterre, la Suède avait voulu filer le coton et le tisser, et, selon la mode d'alors, elle avait adopté le régime des droits prohibitifs et de la prohibition même, pour encourager cette industrie naissante. Les droits s'appliquaient aux gros numéros, la prohibition aux numéros fins. Avec tous ces moyens, on ne put atteindre qu'une production annuelle valant 272,000 francs en 1830. On conçut alors quelques doutes sur l'efficacité du système restrictif, et en 1831 la prohibition fut levée. Les filés anglais entrèrent, mais la production nationale ne baissa point. Au contraire, de 1837 à 1841, elle fut en moyenne de 1,920,000 francs. A partir de 1842, les droits furent réduits. Les protectionistes, selon leur usage, annoncèrent que c'en était fait de la filature suédoise. Loin de là, elle se développa. En 1858, le droit étant de 45 centimes par kilogramme, taux modéré pour les numéros fins (chez nous, il y a des sortes qui paient le décuple), la production de la Suède en filés de coton était de 17 millions de francs. En 1865, le droit n'étant plus que de 30 centimes, elle fut de 22 millions de francs, soit quatre-vingt-deux fois autant qu'à l'époque où elle jouissait de la prohibition et des droits prohibitifs. La dépêche de M. Erskine mentionne dix ou douze industries de la Suède où, par le même moyen, la substitution d'un tarif libéral à un tarif exagéré ou à la

(1) La chambre de commerce de Nancy a récemment pris une délibération très remarquable au sujet des importations temporaires.

prohibition, on a obtenu des effets analogues. La méthode libérale a déterminé, à côté de l'introduction des produits étrangers, un accroissement considérable de la production nationale, et les manufactures suédoises du même article ont pu exporter avec succès.

VI. — LE PRINCIPE DE L'ÉGALITÉ DEVANT LA LOI CONDAMNE LE SYSTÈME PROTECTIONISTE. — LA LIBERTÉ DU COMMERCE VIS-A-VIS DE LA RÉPUBLIQUE.

En France aujourd'hui, il y a une forte raison pour insister auprès des pouvoirs de l'état afin qu'ils manifestent sans ambages leur pensée au sujet de la politique commerciale qui convient au pays dans l'occasion solennelle qu'offre le renouvellement des traités. L'intérêt public à sa plus haute puissance les sollicite de se prononcer en faveur de la liberté. Les pertes, sans exemple dans l'histoire, que nous a fait éprouver la guerre de 1870-1871 ne peuvent être réparées, les lourds impôts que nous avons à supporter par-delà ceux que nous payions avant le mois de juillet 1870 et qui déjà étaient pesans, ne peuvent être supportés qu'autant que le travail national ait un redoublement d'activité et de fécondité, puisque c'est le travail de la nation qui crée la richesse des particuliers, et par conséquent les ressources de la société et de l'état. Or, pour que le travail national arrive à son maximum de puissance productive, la liberté des échanges lui est indispensable. Nous croyons l'avoir montré par le double suffrage du raisonnement et de l'expérience.

L'intérêt public est encore engagé dans l'affaire d'une autre façon, du fait de la démocratie, qui aujourd'hui occupe le trône de France. Ce souverain nouveau, ce maître encore inexpérimenté qui se nomme le suffrage universel, a ses exigences, tantôt légitimes, tantôt abusives. Parmi les premières, qu'il importe de reconnaître ouvertement, ne fût-ce que pour écarter les secondes, se range en première ligne la volonté de parvenir graduellement à la propriété et au bien-être par le travail et l'épargne. Une organisation industrielle et commerciale, semblable à celle à laquelle l'Angleterre est arrivée en partant du principe de la liberté des échanges internationaux, est le plus efficace encouragement que puissent recevoir ces vœux ardens de la partie la plus saine, et il faut le proclamer aussi, la plus nombreuse de la démocratie moderne.

Quand on a devant soi un but si utile, si fortement approuvé de la morale et de la grande et sage politique, quand on a, de par la force même des choses, l'obligation de l'atteindre, et qu'on rencontre, comme un tas de broussailles sur son chemin, des erreurs et des bévues comme celles qui composent la doctrine protectioniste, se laisser arrêter par de pareils obstacles serait faire acte d'imprévoyance et de faiblesse.

Sans doute il y a des intérêts engagés qu'il convient de ménager. Il y a des établissemens, quelques-uns considérables, qui ne sont pas encore à la hauteur de leurs émules d'Angleterre, d'Allemagne ou de Suisse. Faut-il, par l'application soudaine du principe de la nouvelle politique commerciale, les obliger du jour au lendemain à cesser leurs opérations? L'objection est sérieuse et mérite d'être prise en considération. Les changemens brusques ont de graves inconvéniens. On enseigne dans la mécanique rationnelle que les chocs déterminent nécessairement une perte de force vive. Ce théorème des mathématiques est aussi bien à sa place dans l'administration des états et la gestion des intérêts de la société; mais devra-t-on conclure de là à l'immobilité des règlemens auxquels sont soumises les opérations de l'industrie et du commerce ou à l'adoption par les pouvoirs de l'état d'allures très lentes, avec lesquelles nous serions certains de rester en arrière des autres peuples dans le développement des ressources de la société? Si parmi les règlemens existans il en est de manifestement contraires à l'équité, de vexatoires pour un grand nombre d'intérêts respectables, de préjudiciables à l'intérêt général, faudra-t-il les perpétuer ou ne les changer qu'avec une lenteur infinie? S'il est démontré qu'un certain nombre de manufacturiers ne sont arriérés que faute d'être suffisamment stimulés par la concurrence étrangère, sera-ce réellement de la prudence que de maintenir longtemps les dispositions du tarif des douanes qui protégent leur inertie? Si quelques établissemens ne peuvent rester debout qu'autant qu'ils seront soutenus par des redevances, faudra-t-il laisser indéfiniment à la charge de la société ces tributs injustifiables? Érigera-t-on en principe que la société doit des subventions à des manufactures si mal situées que le succès en soit impossible? Ne serait-ce pas reconnaître comme une vérité, au profit d'une catégorie d'établissemens, le sophisme du droit au travail, contre lequel chez nous tous les bons esprits sont unanimes?

Transiger est la meilleure manière de terminer ou d'apaiser des discussions qui sont vives et dans lesquelles des intérêts importans ou puissans sont en question. Le traité de commerce de 1860 fut une transaction dans laquelle l'esprit d'innovation dut se montrer fort timide, parce qu'on se risquait sur un terrain où la France était inexpérimentée, et où, sauf l'Angleterre, les autres peuples ne fournissaient guère que des indications insuffisantes ou nulles. Aujourd'hui que les circonstances ont grandement changé et que les faits ont parlé avec force, il y a lieu à une nouvelle transaction sur des bases très différentes de celles de 1860 entre les mêmes parties contractantes, les partisans de la liberté du commerce et leurs adversaires. La seule admissible, c'est d'accorder à ces derniers le

temps indispensable pour que tout établissement reconnu viable soit porté au point de perfectionnement où il s'accommoderait d'un nouvel ordre de choses salutaire pour la société et qu'aucune puissance ne saurait écarter. Faut-il cinq années, en faut-il dix pour franchir la distance qu'il reste à parcourir? Qu'à cela ne tienne; mais il devrait être entendu que, pendant ce laps de temps, nous nous acheminerions par degrés vers un tarif des douanes à peu près calqué sur celui qui régit aujourd'hui les échanges internationaux de l'Angleterre, de sorte qu'à l'expiration des dix années ce tarif nouveau fût en pleine vigueur.

Il ne peut s'agir de temporiser à ce point qu'au lieu d'atteindre le but dans le délai d'une dizaine d'années, on se laisse attarder en ajournant les réformes de grande portée pour n'en faire, par le renouvellement des traités, que d'insignifiantes. Ce serait méconnaître en même temps que l'intérêt général de la société l'intérêt du grand nombre, faute grave de nos jours, sous quelque forme de gouvernement qu'on soit; mais le cas prend un nouveau degré de gravité dans un pays où les institutions politiques consacrent franchement le régime républicain sur la base du suffrage universel.

Il y a là un motif péremptoire pour remplacer par la liberté du commerce, dans un délai qui ne soit pas indéfini et qui soit fixé dès à présent, les dispositions protectionistes qui fourmillent dans notre tarif douanier. L'effet direct et immédiat de la protection prétendue est d'instituer quelque chose qui est infiniment peu républicain, à savoir des redevances au profit de certains groupes de citoyens et à la charge des autres classes, redevances qui se traduisent par de grosses sommes d'argent, indépendamment des entraves que ce régime suscite à la liberté du travail, ce qui est une autre manière de ravir des trésors à la société et de léser l'intérêt légitime du grand nombre, dont le travail est l'unique ressource.

Si par le moyen des droits de douane on enchérit le fer de 50 francs par tonne, et les filés de coton d'une somme double par 100 kilogrammes des numéros fins, c'est bel et bien un impôt que les Français sont contraints de payer aux maîtres de forges et aux filateurs de coton. Une taxe de ce genre est peut-être encore plus difficile à justifier que les redevances établies dans l'ancien régime en faveur de la noblesse féodale, car, en retour, les nobles avaient des obligations particulières qui n'étaient pas sans danger pour eux. Ils se consacraient à servir le roi, ce qui dans ce temps-là signifiait le pays, sur les champs de bataille, et se faisaient bravement tuer s'il le fallait. Or quelles obligations spéciales les maîtres de forges et les filateurs de coton ont-ils contractées de plus que le reste de la nation? Pourquoi le

peuple français paierait-il un tribut à ces catégories de producteurs plutôt qu'aux fabricans qui filent, tissent ou teignent la soie, ou qu'aux manufacturiers de Reims, du Cateau et autres lieux, qui ont la spécialité des mérinos et des autres tissus de laine longue? pourquoi plutôt qu'aux producteurs qui nous fournissent le blé, le vin, la viande, plutôt qu'aux hommes très méritans qui font profession de cultiver les sciences, les lettres et les arts ou qu'aux avocats ou aux médecins? De quel droit les innombrables citoyens dont le métier nécessite l'emploi des diverses variétés de fer subiraient-ils à perpétuité les conséquences dommageables d'un enchérissement artificiel des diverses sortes et formes de ce métal? Pareillement, de quel droit les manufacturiers dont les filés de coton sont la matière première, tels que les tisseurs de calicot, de madapolam et d'autres articles analogues, les imprimeurs d'indiennes, les fabricans de mousseline, de tulle et de broderies, seraient-ils indéfiniment les victimes d'un arrangement du même genre? Tous les Français étant égaux devant la loi, tous les producteurs, à quelque industrie qu'ils appartiennent, sont fondés à se réclamer de ce principe d'égalité. Puisqu'on ne veut plus d'aristocratie ni de classes privilégiées, on est tenu de reconnaître que chacun de nous ne doit d'impôt qu'à l'état, à son département ou à sa commune, et non pas à de simples citoyens. Nous espérons donc n'être pas blâmés, et être approuvés au contraire quand nous demandons, sans animosité contre personne et en rendant justice à la sincérité de nos adversaires, la réforme et l'abolition successive des dispositions protectionistes du tarif des douanes, dont le résultat et même l'objet sont de constituer des priviléges et des monopoles pour les uns, des tributs à la charge des autres.

Les Anglais, qui ne sont pas à beaucoup près engagés dans la voie démocratique au même degré que nous, qui ne sont pas en république, et au contraire tiennent infiniment à leurs rois et à leur royauté, les Anglais, qui ont et conservent une noblesse exerçant par droit d'hérédité les fonctions législatives, les Anglais, qui n'ont pas le suffrage universel et ne semblent pas à la veille de le prendre, nous ont donné un grand exemple : ils ont pensé que le régime protectioniste était éminemment attentatoire à l'égalité et à la liberté. En conséquence ils ont aboli, comme des iniquités spécialement offensives pour le grand nombre, tous les arrangemens protectionistes dont naguère leur tarif était rempli. Les Allemands, qui, moins que les Anglais, se sont soustraits à l'influence des traditions féodales, ont compris que l'équité commandait de se rallier à la politique commerciale de la liberté, et ils suivent la même voie que l'Angleterre. Il est bien difficile que la troisième république française

ne profite pas de pareils enseignemens, et reste, sur un pareil sujet, en arrière des Anglais, des Allemands et de plusieurs autres peuples de l'Europe.

VII. — S'IL EST VRAI QUE L'INTÉRÊT DES OUVRIERS JUSTIFIE LES REDEVANCES PAYÉES AUX INDUSTRIES PROTÉGÉES.

Les protectionistes croient justifier leur système de l'accusation que je viens de rappeler, en représentant qu'ils font travailler les peuples. Les sommes que nous recevons, disent-ils, par le moyen de la protection, et qu'on nous reproche, sont la rémunération et la condition même de cet immense service que nous rendons. Ils font le dénombrement des diverses sortes de travail auquel donnent lieu les industries protégées. Il y a d'abord les ouvriers occupés directement dans leurs ateliers; il y a ceux qui sont employés indirectement pour les charrois, pour les transports maritimes quand la matière première est exotique, pour la construction et l'entretien des bâtimens et des machines. Un habile filateur de coton, M. Lamer, de Rouen, delégué de la chambre de commerce, et qui défend le protectionisme avec énergie, a tracé le tableau de tous les genres de travail que la France doit à l'industrie dont il est un des chefs. Il est convaincu que par cette énumération, où la terre et la mer apparaissent tour à tour, il a ville gagnée, et que les adversaires de la protection n'ont plus qu'à se taire; mais nous demandons à cet honorable manufacturier la permission de lui dire que son dénombrement ne prouve rien, parce qu'il n'est point accompagné d'un compte satisfaisant par doit et avoir. Au bout de tout ce mouvement, à la suite de la peine que prennent tous ces hommes, quel est donc le bilan de l'affaire? La nécessité alléguée par lui de la protection prouve que de son aveu même ce bilan n'est pas fait pour séduire. Dans le cas des industries qui sont protégées et ne peuvent se passer de l'être, — et suivant M. Lamer c'est le cas pour la filature du coton, — le bilan est négatif, il se résout par un déficit. Finalement l'opération ne fait pas ses frais. Elle aboutirait à la ruine, si le public ne venait au secours par une redevance aux manufacturiers de cette catégorie. Cette redevance est la somme même que les droits protecteurs forcent le public de leur délivrer par-delà ce que leur marchandise vaut sur le marché général, représenté par les établissemens appelés entrepôts. Si le public paie une certaine somme de filés de coton 100 francs par 100 kilogrammes de plus qu'elle ne vaut dans les entrepôts, et si, par suite de l'imperfection de l'industrie de la filature en France, ces 100 francs sont indispensables pour qu'elle se soutienne, tout le travail dans l'énumération duquel se complaît M. Lamer a pour effet de mettre la société fran-

çaise en perte de 100 francs pour chaque centaine de kilogrammes qu'elle fabrique de la sorte de filé dont il s'agit. Voilà un résultat dont il n'y a pas lieu de se vanter. Que si la redevance de 100 fr. n'est pas nécessaire pour que cette industrie se tienne sur ses pieds, on conviendra que le fait de la demander pourrait être sévèrement qualifié. Les industries non protégées, au contraire, vivent d'elles-mêmes. Leur bilan vis-à-vis du pays est positif au lieu d'être négatif. Elles favorisent la création d'un nouvel approvisionnement de capitaux, ce qui permet de développer le travail et d'en accroître la puissance productive. Les autres, par le subside qu'elles dévorent, restreignent ou ralentissent la création de nouveaux capitaux et empêchent les conséquences heureuses qu'elle ne manquerait pas d'avoir.

Il est possible de démontrer aux protectionistes par une comparaison simple combien peu est concluante l'argumentation dont ils font si grand état et que nous retrouvons dans la bouche du manufacturier rouennais nommé plus haut. S'il suffisait qu'une industrie protégée donnât lieu à beaucoup de travail pour qu'elle fût recommandable et que la société fît une opération raisonnable et avantageuse, en payant à ceux qui la pratiquent, sous la pression d'un tarif de douanes protectioniste, une subvention plus ou moins considérable, voici ce qui s'ensuivrait : il serait convenable, que dis-je, profitable à la société, qu'il s'érigeât des établissemens où l'on cultiverait le café en serre chaude, sauf à frapper d'un droit élevé le café des régions équinoxiales, de manière à l'écarter. Que de travail en effet pour construire les serres immenses que réclamerait la récolte de café nécessaire à la France! Quelle production de fer, de verre à vitres, de calorifères! Combien de jardiniers et de chauffeurs occupés à la culture courante! Combien de mineurs de plus dans les houillères pour l'extraction du charbon réclamé pour le chauffage de ces serres colossales! — Une telle entreprise, direz-vous, serait absurde. Oui, sans doute; mais pourquoi? Parce que le café, ainsi produit, reviendrait à un prix plus élevé que celui des colonies. Mais si l'élévation du prix de revient est une objection invincible contre l'organisation de la culture du café en serre chaude, elle l'est également contre des manufactures qui ne pourraient subsister qu'à l'aide de la protection. Elle renverse le principe protectioniste même.

Ce que nous disons ici n'est pas une nouveauté, d'autres l'ont dit avant nous, il y a longtemps. On lit dans Turgot : « La valeur vénale de toute denrée, tous frais déduits, est la seule règle pour juger de l'avantage que retire l'état d'une certaine espèce de productions. Par conséquent, toute manufacture dont la valeur vénale ne dédommage pas avec profit des frais qu'elle exige n'est d'aucun

avantage, et les sommes employées à la soutenir malgré le cours naturel du commerce sont des impôts mis sur la nation en pure perte. » J.-B. Say a exprimé la même pensée avec une heureuse concision quand il a dit : « Fabriquer n'est pas produire. »

Mais, reprennent les protectionistes, si les droits protecteurs étaient supprimés, les industries protégées ne pourraient subsister, et alors la masse entière des ouvriers de ces industries serait réduite à la mendicité et tomberait à la charge de la société. Nous répliquerons que, à ce compte, la protection agirait à la façon d'une taxe des pauvres, et celle-ci existerait non-seulement dans l'intérêt des classes ouvrières, mais aussi jusqu'à un certain point dans l'intérêt des manufacturiers, ce qui placerait ces derniers dans une position peu flatteuse. Ils ont l'âme trop élevée pour accepter rien de pareil. Sans insister sur ce point, arrêtons-nous seulement sur cette assertion que, sans la protection, les industries protégées succomberaient et les ateliers se fermeraient; elle est toute gratuite. En fait, l'expérience l'a démentie cent fois pour une, et nous en avons cité quelques exemples qu'il serait aisé de multiplier indéfiniment. Le fait est que, dans la grande majorité des cas, les industries protégées peuvent être amenées à se passer de protection et à réaliser, dans cette position nouvelle, les mêmes profits qu'auparavant, pourvu qu'on leur donne quelque temps pour se perfectionner et qu'on rende le perfectionnement obligatoire en leur faisant sentir l'aiguillon de la concurrence étrangère.

Quant aux ouvriers, nous avons rapporté quelques-unes des raisons pour lesquelles la liberté du commerce doit leur être profitable. Et l'expérience dit-elle que dans les pays où l'on a introduit en totalité ou en partie la pratique de la liberté du commerce ils en soient devenus plus malheureux? L'ouvrier anglais de 1876 a-t-il moins de bien-être que celui de 1840, ou en a-t-il davantage? L'ouvrier français a-t-il pâti dans les années qui ont suivi 1860 plus qu'auparavant ou moins? L'ouvrier belge, l'ouvrier suisse, ont-ils à se plaindre d'habiter des pays où le législateur est converti à la liberté du commerce, ou ont-ils à s'en applaudir? Partout l'adoption partielle ou entière de la liberté des échanges internationaux a été un bienfait pour l'ouvrier.

S'il y a des industries qui, quelque effort qu'en fassent les chefs, quelque intelligence qu'ils déploient, ne puissent se soutenir, il est pénible de le dire, la seule faveur qu'elles soient fondées à demander, c'est du temps pour liquider. Il arrive en tout pays et en tout temps que des établissemens naguère bien situés et florissans perdent leurs avantages parce que d'autres ont rencontré des circonstances ou des localités plus favorables, et alors ils recourent à

cette triste ressource de la liquidation, heureux quand ils ont du temps devant eux pour y procéder aux moindres frais. On plaint les familles qui y avaient placé leur avoir; mais personne n'a érigé en principe que la société leur dût un subside à perpétuité pour les tenir en activité : aucun état ne serait assez riche pour subvenir à de tels sacrifices, qui iraient toujours croissant par la force des choses. Les manufactures, en nombre extrêmement restreint, qui seraient dans l'impossibilité d'exister à moins d'une subvention résultant d'un droit protecteur inscrit à jamais au tarif des douanes, se trouveraient exactement dans le même cas et devraient se résigner au même sort par la même raison.

Quant à la filature du coton en particulier, elle est loin d'être réduite à une pareille extrémité. Il n'y a aucune raison pour qu'en France elle ne livre pas ses produits à très peu près au même prix qu'en Angleterre. Le climat, tout au moins de la Normandie et de nos départemens du nord, c'est-à-dire des parties de la France où cette industrie a son siége, est le même que celui de l'Angleterre. La matière première est au même prix, les hommes se valent; le charbon est à meilleur marché en Angleterre, et les métiers coûtent moins; mais en France les salaires sont moindres, et la journée de travail est plus longue, ce qui fait plus que la compensation. Tout recommande d'ailleurs que d'ici à peu de temps les outils, métiers et machines soient affranchis de droit. C'est de gaîté de cœur retarder le perfectionnement de l'industrie que de soumettre à des droits des objets de ce genre. En Allemagne et en Suisse, les droits de douane sur les filés de coton sont très faibles, et pour beaucoup de sortes à peu près nuls, auprès de ceux qui existent en France : 15 centimes, avons-nous dit, par kilogramme en Allemagne pour les variétés qui composent la presque totalité de l'importation, et qui comprennent les fils simples et doubles, les plus fins aussi bien que les plus gros, pourvu qu'ils soient écrus, alors que chez nous ils vont pour la même catégorie au-delà du vingtuple. En Suisse, ils sont aussi très modérés. Les Allemands et les Suisses étant ainsi à peu près au niveau des Anglais, il n'y a pas de motif pour que nous ne soyons pas de même, si nous le voulons bien.

Il se passe présentement à cet égard un fait qui nous paraît trancher la question. Par l'effet de la fatale guerre de 1870-71, l'Alsace a été incorporée à l'Allemagne et soumise au régime des douanes allemandes. L'industrie cotonnière était et est demeurée la principale de cette province. Ses filatures, qui étaient nombreuses, sont passées du tarif ultra-protecteur de la France au tarif très peu protecteur des Allemands; elles supportent très bien le changement de régime, et ce qui le prouve, c'est qu'à ce moment de nouvelles

filatures s'érigent en Alsace et d'autres s'y agrandissent. Il est bien difficile de croire que, si les filatures de la Normandie et de la Flandre, qui en 1870 allaient de pair avec celles de l'Alsace, étaient placées, par l'abaissement de nos droits sur les filés, dans les mêmes conditions que celles-ci, elles ne se tireraient pas aussi bien d'affaire.

Tout nous amène donc à cette conclusion, que le régime protectioniste, condamné par les principes de la science et par ceux de la politique, et non moins réprouvé par l'expérience, ne peut plus subsister chez nous que par tolérance. Celle-ci, coûtant cher, ne saurait plus durer longtemps sans engager gravement la responsabilité des pouvoirs publics. Il y a lieu dès à présent d'y assigner un terme. Bien des fois plusieurs des plus importantes parmi les industries protégées ont déclaré, dans les enquêtes sur le régime commercial, qu'il ne leur fallait plus qu'un nombre d'années limité, cinq ans, dix ans au plus, pour être en état de lutter contre la concurrence étrangère. Pourquoi ne pas leur appliquer cette règle posée ou admise par elles-mêmes? Avons-nous quelque intérêt à nous attarder dans le recouvrement des pertes que nous ont infligées les événemens? En avons-nous quelqu'un à ce que le développement de la richesse soit plus difficile et plus lent chez nous que chez nos rivaux? Ou bien trouve-t-on que le contribuable français n'est pas assez chargé par les impôts qu'il paie à l'état, au département et à la commune, et juge-t-on utile et politique d'éterniser d'autres contributions qui le grèvent et qui sont repoussées par le droit public moderne?

A cette occasion, et à l'appui de ce que nous disons de la convenance de faire disparaître, dans le délai d'une dizaine d'années, les taxes résultant du système protectioniste, nous reproduirons ici un passage, rappelé dernièrement par M. Amé dans sa belle et bonne publication sur les douanes, d'un exposé des motifs signé de M. Thiers, aujourd'hui l'oracle des protectionistes, à une époque qui n'est pas celle où il y a eu le moins de lustre autour de son nom, en 1834. C'est la condamnation sans réserve de la prolongation indéfinie du système dit protecteur :

« Employé comme représailles, disait-il, le système restricitif est funeste; comme faveur, il est abusif; comme encouragement à une industrie exotique qui n'est pas importable, il est impuissant et inutile. Employé pour protéger un produit qui a chance de réussir, il est bon, mais il est bon temporairement; il doit finir quand l'éducation de l'industrie est finie, quand elle est adulte. » Qui voudrait

soutenir que dans un délai de dix ans l'éducation de toutes celles de nos industries qui ont de la force vitale ne sera pas finie?

Espérons que l'autorité de M. Thiers, qui ne désavouerait pas aujourd'hui ses paroles de 1834, ramènera les protectionistes et leur fera comprendre que la seule issue à la situation présente est de se rallier à la fixation d'un délai après lequel la France aurait un tarif semblable à celui de l'Angleterre. Il est vraisemblable que toute l'Europe à peu près, si la France en donnait le signal, accepterait cette proposition. Les dix années, en supposant que ce fût le terme adopté, seraient consacrées, dans le sein de chaque nation, à des améliorations de nature à rendre l'exercice des diverses industries plus facile et plus fructueux. Ces améliorations porteraient principalement sur les diverses voies de communication, les institutions de crédit, les écoles de toute espèce.

Les républicains comprendront, on doit le croire, que ce qu'il y a de mieux pour fonder la république est de lui donner le mérite d'un nouvel état de choses plus favorable au développement de la prospérité générale que tout ce qui a précédé depuis soixante ans. Ceux qui pensent que le moyen d'enraciner la république dans le sol français consiste à légiférer sur les maires et à faire un branle-bas dans les préfectures et les sous-préfectures, sont dupes d'un mirage dangereux. On ne fera pas dans la population un partisan de plus à la république par la nouvelle loi sur les maires; il y a plutôt à parier qu'on lui en fera perdre un certain nombre. On ne lui en a pas acquis un seul par la danse macabre des préfets et sous-préfets. On en aura fait des millions au bout de quelques années, si l'on a assez de force et de mesure, de résolution et d'esprit de conduite pour opérer dans sa plénitude la réforme de la politique commerciale de la France.

Nous sommes loin de prétendre que cette réforme soit une panacée qui guérirait la France de tous ses maux, et spécialement du plus inquiétant, l'incertitude de l'avenir. Nous ne disons pas qu'elle suffirait à convertir à la république, dès aujourd'hui, les hommes au gré desquels la société est moins à la merci des hasards et plus ferme sur sa base quand elle est sous les auspices de la monarchie constitutionnelle. Cependant après un peu de temps, la réforme commerciale, exécutée avec un juste mélange de fermeté et de sagesse, ferait entrer dans l'esprit de ces hommes, parmi lesquels il y en a tant de considérables, l'opinion à laquelle ils ont résisté jusqu'à ce jour : que la république n'est pas impuissante par nature, excepté pour démolir et renverser; qu'elle peut être un grand gouvernement menant à bonne fin par des voies régulières de vastes et fécondes entreprises intérieures.

MICHEL CHEVALIER.

LES

MARINS DU XVIE SIÈCLE

I.

SÉBASTIEN CABOT ET SIR HUGH WILLOUGHBY.

I.

On sait par quel enchaînement de circonstances le riche trafic de l'Orient échappa, dans le cours du XVIe siècle, aux républiques italiennes (1). Presqu'à la même époque, les villes anséatiques se virent supplantées sur les marchés du nord. Demeuré jusqu'alors à l'état d'enclave et soumis à la surveillance ombrageuse de la marine allemande, l'empire russe se trouva brusquement affranchi, — la chose est à noter, — par des mains anglaises. Cette émancipation, si grosse de conséquences, fut encore un des effets imprévus du merveilleux progrès réalisé, dans le court espace de quelques années, par l'astronomie nautique.

Le mouvement maritime avait pris, vers la fin du moyen âge, un développement sur l'importance duquel l'histoire n'a peut-être pas suffisamment insisté. Si l'on veut considérer ce mouvement dans son ensemble, on ne saurait mieux faire que de se transporter en premier lieu à Bruges, reliée par un canal au fameux port de l'Écluse, un peu plus tard à Anvers. C'est là que, pendant près de trois siècles, s'échangèrent avec une régularité que les événemens

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1874, *la Navigation hauturière*, et, dans la *Revue* du 15 novembre 1874, *les Découvertes maritimes et la grande Armada.*

les plus graves eurent à peine le don d'interrompre, les produits de l'Orient et de l'Occident, ceux du midi et du nord. Chaque année, aux premiers jours du printemps, une immense caravane s'ébranlait pour rayonner de Venise vers tous les points de la Méditerranée. Une portion considérable de cette flotte prenait la direction de l'Océan. Avant de franchir le détroit de Gibraltar, elle touchait à Manfredonia, à Brindes, à Otrante, à Messine; elle faisait escale à Tripoli, à Tunis, à Alger, à Oran, grossissant peu à peu ses cargaisons sur la route. Entrée dans l'Océan, elle serrait d'aussi près que possible les côtes de l'Andalousie, du Portugal, de la Galice et de la Biscaye; elle s'accrochait ensuite aux rivages de la France, multipliant à dessein ses étapes, prenant mille précautions pour n'être pas entraînée au large. Elle arrivait enfin, soit au port de l'Écluse, soit à l'embouchure de l'Escaut. Elle n'allait pas plus loin. A Anvers comme à Bruges, le placement de ses marchandises était assuré; les chargemens de retour se trouvaient déjà prêts. Les vaisseaux de Lubeck, de Hambourg et de Brême étaient venus des embouchures de la Trave, de l'Elbe et du Weser au rendez-vous que la reine de l'Adriatique leur avait assigné.

Quelle était donc cette marine rivale, assez puissante pour mesurer à Venise sa tâche et son domaine, assez active pour accomplir à elle seule tous les transports qu'elle s'était réservés? On la vit naître le jour où les chevaliers teutoniques, revenus d'Asie à la fin des croisades, reprirent l'œuvre de Charlemagne au point où ce grand civilisateur l'avait laissée, le jour où, s'établissant sur les bords de la Baltique, l'ordre nouveau s'unit en 1237 aux chevaliers porte-glaives pour faire reculer pas à pas le monde païen. A dater de ce moment, aussi important dans l'histoire de la navigation que dans celle de l'humanité, la longue péninsule, jadis occupée par les Cimbres, cessa de marquer la limite extrême où venaient s'arrêter les vaisseaux. De vastes territoires avaient été mis en culture. On ne tarda pas à en écouler vers les cités industrieuses des Flandres les principaux produits : le blé et les bois de charpente. Ce n'étaient là que les produits du sol; la mer en gardait d'autres dont nous ferons sans peine apprécier la richesse. Qui ne sait en effet avec quel religieux scrupule le moyen âge observait les prescriptions du carême? Le poisson étant devenu pour tous les peuples chrétiens une denrée de première nécessité, la récolte annuelle du *stock-fish*, de la morue pêchée sur les côtes de la Norvége et sur celles de l'Islande, occupa dès le XIe siècle une grande place dans l'alimentation de l'Europe (1). L'exploitation des bancs de harengs,

(1) « La morue, nous apprend Sébastien Cabot, se pêche en hiver, et on la fait sécher à l'aide du grand froid qui règne sur les côtes de l'Islande. Ce poisson séché est si dur que, pour le manger, il faut le battre avec des marteaux de fer sur des

qui tous les ans, vers le mois de janvier, surgissent en troupes innombrables du fond des abîmes qu'ils ont choisis pour refuge, devait en acquérir une plus considérable encore. On a pu constater les divers chemins que suivent ces immenses colonnes dans leurs migrations périodiques. Leur itinéraire n'a pas toujours été le même. On l'a vu se modifier soudainement et vouer à la stérilité telle portion de l'Océan réputée naguère entre les plus fécondes. Le Sund et, dans la Baltique, les abords de l'île Rugen, furent jusqu'à la fin du XIVe siècle des parages particulièrement favorisés. Les bancs y étaient si denses que l'emploi des filets devenait superflu. On eût pu ramasser le poisson à la main, ou, suivant l'expression de Philippe de Maizières, voyageur français du temps de Charles VI, « le tailler à l'épée. » Pendant deux mois, en septembre et octobre, 40,000 bateaux ne faisaient autre chose que « prendre le hareng; » 500 grosses nefs s'employaient à le recueillir; sur la côte de Scanie, on le salait. 300,000 hommes vivaient de cette industrie, et, grâce à leur labeur, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, d'autres pays plus éloignés encore « se trouvaient repus en carême. » Voilà ce que nous apprend, dans son naïf et pittoresque langage, « le vieux pèlerin » qui errait vers l'année 1380 sous ces latitudes.

A la vue de cette manne, plus sûre dans ses promesses que le grain de blé confié à la terre, l'antique piraterie laissa tomber ses armes. Les rivages de la Baltique n'avaient pas encore de moissons que déjà la mer qui les baigne se montrait couverte de pêcheurs. C'est ainsi que commença la fortune de Lubeck, qui, par sa position, se trouvait dotée d'un accès facile aux salines d'Oldesloe et de Lunebourg. Le commerce des grains porta bientôt cette fortune à son apogée.

Une prospérité si soudaine ne pouvait manquer d'exciter l'envie. Fière de ses richesses et de la protection impériale, Lubeck résolut d'opposer la force aux prétentions des Danois et des Norvégiens. Deux autres villes, séparées de Lubeck par toute la presqu'île du Jutland, partageaient les profits de la florissante cité. Les navires de Brême, les vaisseaux de Hambourg apportaient dans la Trave les marchandises qui, de tous les points de l'Allemagne et de l'Italie, se rassemblaient à Bruges. Lubeck leur livrait en échange une partie des divers produits que ses marins se chargeaient d'aller récolter jusqu'au fond du golfe de Finlande. Ces trois cités avaient les mêmes ennemis et des intérêts identiques; elles cherchèrent leur sécurité dans l'association. Le contrat qui les lia, vers l'année 1241, devint l'origine de la célèbre ligue avec laquelle les plus

pierres qui aient elles-mêmes la dureté du marbre. On le met ensuite à tremper un jour ou deux dans l'eau et on l'apprête alors avec du beurre de vache. » (Légende de la mappemonde de 1544. *Tabula prima*, n° 9.)

grands rois devaient bientôt avoir à compter. Composée d'abord de trois villes, la ligue anséatique finit par en embrasser quatre-vingt quatre. Elle exploita les côtes de la Poméranie, de la Livonie, de l'Esthonie, de l'Ingrie. De Brême à Narva on comptait, en y comprenant l'entrepôt central de Wisby sur l'île de Gotland, plus de vingt ports ouverts aux vaisseaux des osterlingues (1). Les eaux du Rhin, de l'Ems, du Weser, de l'Elbe, établissaient une circulation continue entre l'Océan et l'intérieur de l'empire germanique; celles de la Trave, de l'Oder, de la Vistule, du Pregel, du Niémen, de la Duna, aspiraient par vingt bouches les arrivages qu'accueillait la Baltique. Trois comptoirs fondés, le premier à Novgorod, le second à Bergen, le troisième à Londres, complétaient le réseau dans lequel Venise et la Hanse semblaient s'être entendues pour enlacer le monde.

Le déploiement de tant d'activité n'amena néanmoins aucun progrès sensible dans les procédés de l'art naval. La seule navigation que connaisse le moyen âge, c'est la navigation qui va de cap en cap, en d'autres termes, la navigation de cabotage. Le pilote côtier tient lieu de boussole, d'astrolabe et de carte marine. Sur les deux rives de la mer d'Allemagne stationnaient constamment de nombreux lamaneurs, relais échelonnés qui devaient, à l'instar de nos maîtres de poste, se passer, avec une fidélité scrupuleuse, les flottilles marchandes de main en main. Tel pilote prenait les vaisseaux sur la côte de Flandre et les conduisait à l'entrée du détroit de Douvres; tel autre les ramenait le long de la côte d'Angleterre, au nord des bancs de Yarmouth. Le guide avec lequel on franchissait le Pas-de-Calais n'était pas celui qui vous faisait doubler l'île de Batz. Ce dernier vous livrait à un nouveau pratique, si vous deviez pousser jusqu'à Vannes. La Rochelle, Bordeaux, Lisbonne même, sont des postes de pilotage mentionnés par le code maritime de Wisby à côté de Travemunde, le port de Lubeck, de Sluys (2), le port de Bruges, d'Amsterdam, le grand entrepôt du Zuiderzée. Cette marine puissante ne serait probablement jamais sortie de l'enfance. Sûre de son monopole, elle n'avait aucun intérêt à tenter des voies inconnues. Nous la retrouverions encore aujourd'hui avec ses lisières, si, du foyer allumé au sein des cités lombardes, quelque étincelle n'eût jailli jusqu'aux rivages de la Grande-Bretagne.

Un Génois pouvait se vanter en l'année 1505 « d'avoir fait don des Indes au roi d'Espagne. » Un autre Génois rendit à l'Angleterre un service non moins signalé peut-être, en lui apportant ces notions de cosmographie générale si répandues alors en Italie, si peu fami-

(1) C'est sous ce nom qu'étaient connus à Londres et à Anvers les marins de la Baltique.

(2) Sluys, nom flamand du port de l'Écluse.

lières en revanche aux pilotes du nord dont le suprême exploit consistait à passer des Orcades aux Shetland, des Shetland aux Féroe, des Féroe en Islande (1). Le fauconnier ne se contente pas de faire tomber le chaperon des yeux du gerfaut. A l'oiseau impatient, il désigne du doigt la proie lointaine et, par ses cris, l'excite à déployer toute son envergure. Tel fut à cette époque le double rôle d'un des compatriotes de Christophe Colomb vis-à-vis des marins anglais. Jean Cabot, chevalier aux éperons d'or, — *miles auratus*, — était né aux environs de Gênes. Il ne devint citoyen de Venise qu'à partir de l'année 1476, en vertu de lettres patentes qui lui furent octroyées par le sénat (2). La plupart des gentilshommes italiens s'adonnaient à cette époque au commerce. Cabot alla fonder un établissement commercial à Bristol. Il y arriva en 1477 avec sa femme et ses trois enfans, Louis, Sébastien et Sanche. Qui disait commerçant, disait au XV[e] et au XVI[e] siècle voyageur. Ce négociant italien, que le soin de ses affaires avait plus d'une fois conduit des bords de l'Adriatique aux terres du soudan d'Égypte, devint en Angleterre le père de la navigation hauturière. On n'a pas encore exactement mesuré l'étendue des découvertes accomplies par les navigateurs qui partirent de Mayorque ou de Dieppe longtemps avant que l'écuyer du prince Henri fût revenu du cap Bojador, mais on peut affirmer sans crainte que les marins anglais, privés du concours de la science italienne, auraient difficilement atteint les rivages du Nouveau-Monde. Nous trouvons, dès l'année 1480, trois ou quatre navires de Bristol, occupés à la recherche des îles fabuleuses de Brasil, de Saint-Brandan, d'Antilia. Quel avait été l'instigateur de ces entreprises? Tout porte à croire que ce fut Jean Cabot. Qui se chargea de les diriger? Celui-là même qui les avait conçues, s'il est permis de reconnaître le savant cosmographe génois dans cette simple mention : *magister navis scientificus marinarius totius Angliæ*.

Suivant les idées universellement admises au moyen âge, Cabot ne pouvait poursuivre qu'une île se rattachant par d'invisibles racines à quelque continent voisin. En dehors de cette condition, l'esprit ne concevait que des masses éternellement errantes au sein d'un océan alors jugé sans fond. Les Açores étaient un rameau des montagnes de Cintra; Porto Santo et Madère se rattachaient à la chaîne des Algarves; l'île d'Antilia devenait le prolongement naturel de l'Irlande. Ce mystérieux archipel, annoncé par Toscanelli, ne cessait pas cependant de fuir devant les navires de Bristol. En 1491, en 1492, en 1493, on ne l'avait pas encore trouvé. Jean Cabot poussa la poursuite jusqu'à

(1) On compte, des Orcades aux Shetland, 15 lieues, — des Shetland aux Féroe, 52 lieues, — des Féroe en Islande 90 lieues.

(2) On peut consulter à ce sujet le remarquable travail de M. d'Avezac intitulé *les Navigations Terre-Neuviennes de Jean et Sébastien Cabot*, Paris 1869.

700 lieues, et le 24 juin 1494, à cinq heures du matin, il recueillit le prix de sa persévérance. La terre que son fils devait désigner cinquante ans plus tard sous le nom de *Tierra de los Baccalaos* venait de surgir à l'horizon. Dans un second voyage, le chevalier vénitien dépassa cette terre de *Prima-Vista;* il alla jusqu'au continent. Cabot avait probablement retrouvé le Vinland des anciens Scandinaves, mais, comme Christophe Colomb, il s'imaginait avoir abordé au Cathay. Les Anglais, auxquels il montrait vers la fin du mois d'août 1497, non pas des perroquets, des Indiens et des palmes vertes, mais des piéges tendus pour prendre le gibier et une navette propre à confectionner des filets, le crurent aisément sur parole. Les Espagnols n'étaient donc plus les seuls qui se pussent vanter d'avoir atteint l'Orient par l'Occident! L'enthousiasme populaire fut immense. On vit les habitans de Londres « courir après Jean Cabot comme des fous » et le saluer du nom de grand-amiral. « Vêtu de soie et gratifié sur la cassette royale d'une première libéralité de 10 livres sterling, » l'heureux aventurier savourait son triomphe. Tout à coup sa figure s'efface; son nom, que répétaient toutes les correspondances, n'éveille plus d'échos. Le chevalier génois a disparu subitement de la scène. Son second fils, Sébastien, heureusement l'y remplace. La science cosmographique ainsi que le commerce étaient chez ces Lombards, rivaux et successeurs du juif industrieux, une tradition de famille et jusqu'à un certain point un art héréditaire. Devenu chef d'expédition à son tour, Sébastien Cabot se prépare à traverser de nouveau l'Atlantique.

Le roi Henry VII lui a fourni six navires d'environ 200 tonneaux de jauge; il a fait plus, il lui a ouvert ses prisons. Sébastien Cabot peut y enrôler autant de bandits qu'il lui convient. La campagne de 1497 s'était faite sur une chétive barque montée par 18 hommes; elle avait réussi au-delà de toute espérance. Jean Cabot, dans le court espace de deux mois, reconnut près de 300 lieues de côtes. En dépit de ses vastes préparatifs, la campagne de 1498 fut beaucoup moins heureuse. La moitié des équipages succomba aux fatigues et aux privations du voyage. Pour prix du généreux concours qu'Henry VII lui avait prêté, que pouvait offrir Sébastien Cabot à ce souverain, qui espéra un instant devancer à la cour du grand-khan Ferdinand le Catholique et Emmanuel le Fortuné? Il pouvait lui offrir l'éclaircissement d'un point resté jusque-là douteux. Les profits de l'entreprise se chiffraient par la perte d'une illusion. Pas plus que les Espagnols, les Anglais n'avaient à aucune époque foulé les lointaines contrées décrites par Marco-Polo. La terre sur laquelle en 1497 Jean Cabot avait débarqué ne conduisait ni à Quinsaï ni à Khanbalich; elle était au contraire, selon toute apparence, une barrière interposée entre l'Europe occidentale et l'orient de l'Asie. Ce

ne fut qu'au bout de dix-huit ans qu'un nouveau souverain anglais accueillit la pensée de vérifier si l'obstacle était continu et s'il n'existait pas quelque ouverture par laquelle on le pût franchir. Qu'on jette les yeux sur le grand planisphère que Cabot traça en l'année 1544 de sa propre main, — ce planisphère fait partie des trésors de notre Bibliothèque nationale, — on y verra figurés les résultats de l'expédition équipée aux frais d'Henry VIII et dirigée, comme celle de 1498, par l'illustre astronome vénitien associé cette fois à un chevalier anglais, sir Thomas Pert. L'apparition des glaces n'a pas découragé le généreux émule de celui que tous les cosmographes appelaient encore par excellence « el almirante. » Sébastien Cabot s'est avancé jusqu'au 67e degré de latitude nord. Les deux détroits, dont l'un porte aujourd'hui le nom de Davis, l'autre le nom d'Hudson, seront visités, explorés, soixante-huit ans, quatre-vingt-seize ans plus tard; en 1516, ils sont déjà découverts.

Ainsi deux Italiens ont complété, dans l'espace de vingt-quatre années, l'œuvre de l'école astronomique de Mayorque et de la célèbre académie de marine du cap Sagres. Les Portugais et les Catalans avaient, les premiers, osé perdre à dessein la terre de vue. Guidés par Christophe Colomb, les Espagnols ont dissipé les chimériques horreurs de la mer Ténébreuse. Sous la conduite de Sébastien Cabot, les Anglais ont fait évanouir les terreurs beaucoup mieux justifiées que pouvaient inspirer les parages situés au nord de la neuvième zone (1).

II.

L'idée de patrie au XVIe siècle n'avait pas encore la puissance que lui ont fait acquérir les grandes luttes auxquelles la passion populaire s'est mêlée; l'ambition inconstante y pouvait sans remords porter de cour en cour sa fidélité nomade. Compatriote de Vasco de Gama et compagnon d'Albuquerque dans les Indes, Magellan alla mourir au service de l'Espagne; employé d'abord par François Ier, Verazzano perdit la vie en pilotant deux navires d'Henry VIII; fils

(1) Les zones de l'hémisphère boréal étaient comprises entre les latitudes suivantes :

La 1re	entre	10° 45′	et	20° 30′.
La 2e	»	20° 30′	»	27° 30′.
La 3e	»	27° 30′	»	33° 40′.
La 4e	»	33° 40′	»	39° 0′.
La 5e	»	39° 0′	»	43° 10′.
La 6e	»	43° 10′	»	47° 0′.
La 7e	»	47° 0′	»	50° 30′.
La 8e	»	50° 30′	»	53° 10′.
La 9e	»	53° 10′	»	56° 0′.

d'un père né à Gênes et naturalisé à Venise, Sébastien Cabot, qu'un séjour de quarante années sur les bords de l'Avon avait fait plus qu'à demi Anglais, nous apparaît en 1518 installé à Séville et y remplissant les fonctions successivement confiées au Florentin Améric Vespuce et au Castillan don Juan Diaz de Solis. Cabot va continuer ainsi, en qualité de pilote-major du roi Charles-Quint, le *Padron real*, ce grand tableau des positions géographiques officielles inauguré le 22 mars 1508. Il va « interroger les pilotes espagnols sur l'emploi de l'astrolabe et du quart de cercle, s'assurer qu'ils réunissent la connaissance de la théorie à la pratique. » Ces fonctions sédentaires l'ont bientôt lassé. Son métier, à lui, est de découvrir, car, ne l'oublions pas, c'est encore le seul nom qu'on puisse opposer à celui de Christophe Colomb. En 1526, il part pour les Moluques et croit y arriver en s'enfonçant de plus en plus avant dans la Plata. Il passe ainsi cinq années entières à explorer ce fleuve. Enfin en 1548 sa première patrie d'adoption le reconquiert. Charles-Quint lui avait alloué par an 300 ducats; Édouard VI d'Angleterre lui accorde une pension de 166 livres sterling.

Sébastien Cabot débarquait sur le sol anglais avec sa fameuse mappemonde elliptique. Il y débarquait aussi avec son infatigable ardeur et avec un bagage de connaissances considérablement accru, quoique encore encombré de beaucoup de chimères. Le pilote-major de Séville ne pouvait ignorer aucun des secrets de l'hydrographie espagnole. L'heure était propice pour concevoir de nouvelles entreprises maritimes, car les Anglais, enflés d'un juste orgueil par le développement de leur prospérité intérieure, ne supportaient plus qu'avec impatience l'ascendant importun de Lubeck et de Hambourg. La ligue anséatique avait vu se détacher peu à peu de ses liens la plupart des cités que couvrait, depuis l'année 1434, le puissant patronage des ducs de Bourgogne; les villes impériales, Cologne entre autres, s'étaient, en plus d'une occasion, montrées des alliées peu sûres; la confédération n'en conservait pas moins, à la veille des événemens qui devaient porter une atteinte mortelle à son vieux privilége, le monopole à peu près exclusif du roulage maritime dans les régions du nord. Un seul chiffre suffira pour faire ressortir l'inégal partage auquel se résignait alors la navigation anglaise: « La compagnie teutonique exporta en 1551 d'Angleterre 44,000 pièces de drap; tous les marchands anglais réunis n'en avaient expédié que 1,100. »

Partout où la ligue allemande prenait pied, elle réclamait et obtenait de gouvernemens peu éclairés encore les concessions les plus exorbitantes. Admis à Bergen, les anséates y auraient bientôt fondé une colonie, si le roi Haquin n'eût eu soin de leur interdire d'hiverner sur la terre de Norvége; introduits à Londres en 1256, ils

ne se contentèrent pas d'y accaparer le commerce d'exportation; ils s'attribuèrent dans la cité même tous les droits d'une corporation nationale. Vainement Édouard III, après lui Richard II, tentèrent-ils de protéger et de stimuler la navigation de leurs propres sujets; le pli était pris, l'élan contraire donné. En 1474, le comptoir de Londres ne fut pas seulement agrandi; il eut deux succursales : Lyn dans le comté de Norfolk, Boston dans le comté de Lincoln. Tour à tour souple ou arrogante, la Hanse avait capté la faveur d'Henry VI; elle imposa ses volontés à Édouard IV; Henry VII, à diverses reprises, essaya de lutter contre ses exigences. En 1491, les négociateurs qu'il chargea de le représenter à la diète d'Anvers, firent entendre à la ligue de hautaines paroles. Ils déclarèrent que les Allemands seraient, pour l'exercice de leur commerce, traités, en Angleterre, comme les Anglais le seraient eux-mêmes dans les villes anséatiques. La menace, par malheur, était sans portée. Ni l'industrie, ni la navigation anglaise n'étaient, à cette époque, en mesure de se passer du concours des anséates. Pendant plus de soixante ans encore, l'Angleterre devait rester tributaire, non-seulement de Lubeck et de Hambourg, mais aussi de Cadix et de Lisbonne. Jamais nation ne fut plus vivement sollicitée par sa situation à devenir une nation maritime, et ne supporta, faute d'avoir compris assez tôt sa fortune, un asservissement commercial plus complet.

Dès l'année 1527 cependant, un négociant anglais, Robert Thorne, qui avait longtemps résidé à Séville, mesurant sur le globe les diverses distances des états de l'Europe aux Moluques, ne pouvait s'empêcher de faire remarquer à Henry VIII que, de tous ces états, le royaume de la Grande-Bretagne était encore celui devant lequel s'ouvrait la plus courte voie vers les îles à épices. « En effet, lui disait-il, comment y arrivent les Espagnols? D'Espagne, ils se rendent aux Canaries; des Canaries, ils vont couper la ligne et se dirigent au sud jusqu'au cap Saint-Augustin. De ce cap au détroit de Todos Santos (1), il y a de 1700 à 1800 lieues. Le détroit de Todos Santos traversé, les Espagnols remontent vers la ligne équinoxiale jusqu'aux les à épices, qui sont éloignées du détroit de 4,200 à 4,300 lieues. La route des Portugais est plus courte. Elle part du Portugal, va au sud vers le Cap-Vert, puis du Cap-Vert au cap de Bonne-Espérance; entre ce dernier cap et Lisbonne, on compte 1,800 lieues. Il y en a 2,500 du cap aux Moluques. La route totale s'élève à 4,300 lieues. Quelle serait pour nous la distance à parcourir? Nous ne sommes éloignés du pôle que de 39 degrés; de la ligne au pôle, il y en a 90. Les deux chiffres ajoutés font 129 degrés ou 2580 lieues. Si, entre les terres nouvelles que nous avons découvertes et la Norvége, la

(1) C'est sous ce nom que fut d'abord connu le détroit de Magellan.

mer vers le nord demeure navigable, nous pouvons arriver aux îles par une route qui nous fera gagner 2,000 lieues au moins sur les Portugais, plus de 3,000 sur les Espagnols (1). On a dit, il est vrai, qu'au-dessus de la septième zone, la mer n'était que glace, le froid impossible à supporter. Ne disait-on pas également que sous la ligne la chaleur était telle qu'aucun être humain n'était capable d'y vivre? Nulle zone n'offre, au contraire, meilleure température, climat plus délicieux. *Nihil fit vacuum in rerum naturâ.* Aucune terre n'est inhabitable; aucune mer n'existe qu'on n'y puisse naviguer. »

Sébastien Cabot était loin de nourrir en 1548 les illusions qui pouvaient trouver encore un si facile accès auprès de Robert Thorne en l'an 1527. Quelque horreur que pût avoir la nature pour les créations inutiles, Cabot savait parfaitement, par sa propre expérience, par celle de Cortereal et d'Estevan Gomez, qu'il était de vastes bassins où la Providence ne nous avait pas ménagé la faculté de pénétrer. Il n'en songeait pas moins à réaliser le projet accueilli à deux reprises différentes par Henry VIII, car après vingt années d'absence, la lecture de Pline et de Cornélius Nepos le ramenait convaincu qu'on devait trouver au nord-est ce qu'on avait jusqu'alors inutilement cherché au nord-ouest. La mer qui baigne les côtes de Tartarie n'était pas seulement, si l'on en croyait le vieux cosmographe, navigable; au temps des anciens, on y avait navigué. Comment, si l'Océan scythique n'eût été en communication directe avec la mer des Indes, le roi des Suèves aurait-il pu jadis adresser à un proconsul des Gaules « des Indiens que la tempête avait jetés, avec leur navire et leurs marchandises, sur les côtes de la Germanie? » Ces naufragés ne venaient pas évidemment de l'Afrique. Ils auraient dans ce cas rencontré sur leur route les îles du Cap-Vert, les Canaries, les côtes d'Espagne, la France, l'Angleterre ou l'Irlande. Ils ne pouvaient pas davantage venir de l'occident. Les peuples du Nouveau-Monde, lorsque Colomb mit le premier le pied sur leurs rivages, semblèrent considérer les navires espagnols comme des objets étranges, les Espagnols eux-mêmes comme des êtres tombés du ciel; il était donc impossible d'admettre que ces peuples naïfs se fussent jamais livrés au moindre essai de commerce maritime. Les naufragés offerts à Quintus Metellus n'avaient pu arriver que des contrées situées à l'orient du promontoire extrême qui termine au sein des mers hyperboréennes le grand continent de l'Asie. La tempête avait emporté cette épave, à travers l'océan des Scythes, jusqu'aux plages où le roi des Suèves s'était trouvé

(1) La route des Espagnols était en réalité d'environ 6,000 lieues, celle des Portugais de 4,000. Par le nord-ouest, il eût fallu faire, pour aller d'Angleterre en Chine, 3,000 lieues, — 2,700 pour accomplir le même trajet par le nord-est.

prêt à la recueillir. Pourquoi le chemin que ces Indiens avaient sans doute suivi ne conduirait-il pas d'autres navigateurs aux lieux d'où la barque égarée était involontairement venue? Il suffisait de reprendre la même route dans le sens opposé.

Si l'on met en regard la mappemonde de Martin Behaim et le planisphère de Sébastien Cabot, on verra d'un coup d'œil quel prodigieux chemin avait fait la science géographique dans le court espace de temps qui sépare l'année 1492 de l'année 1544. Le contour général des deux grands continens n'a plus rien qui nous fasse sourire. L'Afrique et l'Inde, le Cathay, le Japon, l'Amérique jusqu'au détroit de Magellan, sont connus; mais, dès qu'on jette les yeux sur la partie septentrionale de notre hémisphère, dès qu'on veut s'avancer de ce côté au-delà du 53e degré de latitude, on s'arrête étonné. Comment s'expliquer que la cosmographie du XVIe siècle ait pu rassembler des notions si exactes sur les portions les plus récemment découvertes du globe, quand elle en est réduite à tracer encore les rivages de la Baltique, les côtes de la Norvége, sur la foi des huit livres et des vingt-six tables de Ptolémée? C'est qu'au-delà du 53e degré commence le domaine de la ligue anséatique. Le port de l'Écluse sur la côte de Flandre, celui d'Anvers à l'embouchure de l'Escaut, — nous l'avons déjà signalé, — marquèrent pendant toute la durée du moyen âge l'extrême limite que s'étaient engagées à ne jamais franchir les escadres marchandes de Venise. Les autres nations se hasardaient parfois à empiéter sur la zone que s'étaient réservée les anséates; elles n'y pénétraient jamais sans combat, et ce fut en vain qu'en l'année 1437 les Hollandais arborèrent en tête de leurs mâts un balai pour faire connaître au monde qu'ils venaient de purger la mer de ses tyrans. La Baltique n'en resta pas moins aux osterlingues, comme l'Adriatique aux doges. L'état des connaissances géographiques résultait en 1544 de ce double et jaloux privilége. Les Italiens, observant soigneusement le gisement des côtes, comptant leurs pas, notant dans chaque direction leurs routes, avaient pu tracer dès l'année 1497 d'excellens portulans. De Venise à Bruges, on trouverait encore une sécurité relative à se laisser guider par Freduci d'Ancône. Il faudrait se garder de suivre Sébastien Cabot, — à travers l'Oceanus germanicus et le Pontus Balceatus, — sur les côtes du Denmarca, de la Norvegia, de la Scandia et de la Finmarchia.

Les Allemands, les Danois, les Flamands, les pêcheurs du nord de l'Écosse, sont les seuls marins qui aient encore fréquenté ces parages. Sébastien Cabot gagnerait peu à les consulter. « Ces gens-là » n'ont pas cessé de mériter la dédaigneuse exclamation du prince Henri : « ils n'entendent rien à l'emploi des cartes marines et de la boussole. » Un point lumineux ne laisse pas cependant de briller à

travers l'épaisseur des antiques ténèbres. Là où vous iriez aujourd'hui chercher Hammerfest, le cap Nord, le fiord de Varanger, vous verrez indiquée sur le planisphère de 1544, au fond d'un large golfe, la forteresse danoise de « Varduus (1)! » Ni Martin Behaim, étendant jusqu'au pôle sa Laponie sauvage, ni Juan de la Cosa, ni le cosmographe inconnu d'Henri II, n'ont fait mention de cette station extrême. Sébastien Cabot la montre au navigateur comme la borne à doubler pour entrer dans la mer de Tartarie, et, chose merveilleuse, il s'en faut de bien peu qu'il ne l'ait mise à sa place (2). L'Islande est, il est vrai, remontée à tort de toute sa hauteur; elle figure indûment au-dessus du cercle polaire arctique; mais la côte septentrionale du Finmark, cette côte qui se prolonge au loin sur le même parallèle, a réellement le droit d'occuper, comme l'entend Sébastien Cabot, le 70e degré de latitude. C'est là que finit l'Europe, et, pour un cosmographe sérieux, c'est là aussi que doit finir le monde. Un seul mortel en effet a franchi les vingt degrés qui séparent Varduus du pôle, et pour les franchir, il lui fallut invoquer l'aide des puissances infernales. Ce mortel audacieux était un frère mineur qui avait jadis étudié les mathématiques à Oxford. En 1360, sous le règne d'Édouard III, il quitta les Orcades muni de son astrolabe. Nulle barque ne le porta au terme de son voyage, ce fut à travers les airs qu'il atteignit le 90e degré de latitude. L'extrémité de l'axe du monde apparut alors à ses yeux. A moitié caché dans les nues, le pôle, noir îlot, occupait le centre d'un bassin vers lequel l'Océan faisait irruption par quatre côtés à la fois. L'impétuosité du flot torrentueux était telle, qu'en aucune saison la gelée n'en suspendait le cours. Tourbillonnant sans cesse autour du haut rocher, l'onde allait s'engouffrer dans l'ouverture béante, qui la vomissait de nouveau par mainte issue secrète. Malheur au navire qu'un sort fatal eût entraîné dans de pareils parages! Une fois saisi par le tourbillon, il lui eût été impossible d'en sortir. Le vent même lui aurait fait défaut, car le vent qui souffle au pôle, assurait le frère Nicholas de Lynna, « ne ferait pas tourner la meule d'un moulin. »

Sébastien Cabot ignorait-il l'exploration magique dont Gérard Mercator devait prendre la peine, vingt-cinq ans plus tard, de traduire, sous forme de projection polaire, l'étonnant résultat? La mappemonde elliptique est muette à cet égard. Le rôle de Cabot n'était pas d'ailleurs de prêter l'oreille aux rumeurs de tout genre que le moyen âge avait mises en circulation. La crédulité trop facile

(1) Vardoëhuus, sur l'île de Vardoë, dans le diocèse de Tromsoë, ville de 200 habitans, située par 70° 22′ de latitude nord et 28° 47′ de longitude est.

(2) 70° 38′ de latitude nord, au lieu de 70° 22′, — 40° de longitude à l'est du méridien de Paris, au lieu de 28° 47′.

dont il eût fait preuve aurait pu ébranler la confiance des navigateurs qu'il voulait convertir à son grand projet. Assez de dangers certains, incontestables, se trouvaient malheureusement accumulés sur la route, sans qu'il fût besoin d'y ajouter les fantômes évoqués peut-être par une imagination en délire. Dans l'Océan scythique, aussi bien que dans la Mer-d'Islande, on devait s'attendre à rencontrer ces terribles murènes, ces serpens gigantesques qu'on a vus si souvent attaquer les navires, pour y dévorer « matelots et capitaines. » En avançant, on trouverait, sur le revers des monts hyperboréens, une nation tout à fait sauvage. Ces hommes ne connaissent ni le pain, ni le vin; ils sont venus à bout d'apprivoiser des cerfs, et, cavaliers étranges, ont pris l'habitude de les monter. Ils sont sans cesse en guerre avec un autre peuple qui habite plus au nord et qu'on nomme *les Nocturnes*. Véritables enfans des ténèbres, les Nocturnes peuvent vaquer de nuit à leurs affaires, ou publiques, ou privées, avec autant d'aisance que nous en trouvons à nous occuper des nôtres à la lumière du jour. Il a bien fallu qu'il en fût ainsi, car dans ces régions boréales les jours, du 14 septembre au 10 mars, sont si courts, qu'il n'y a pas une heure de clarté. La nation des Nocturnes est méchante et voleuse. Aucun navire n'ose aborder la côte où elle a fixé sa résidence; les équipages y seraient à l'instant pillés ou massacrés.

Le voyageur qui poursuivra sa route vers le sud-est, le long des rivages de la Tartarie, ne tardera pas à se trouver en présence d'êtres monstrueux, non moins à redouter que les Nocturnes. Les uns ont tout le corps d'une personne humaine, mais leur tête ressemble à celle d'un porc, et leur langage n'est que le grognement d'un pourceau; d'autres se montrent avec des oreilles qui leur descendent jusqu'à la ceinture.

Plus loin, vers l'Orient, vivent des peuples dont les genoux et les pieds sont dépourvus d'articulations. Les Sylvestres occupent, dans la province de Balar, longue de cinquante journées de marche, des forêts et des monts d'où jamais ils n'ont consenti à sortir. Plus loin encore, et toujours plus à l'est, sont agenouillés les adorateurs du soleil. Toutes ces tribus diverses, toutes ces races étranges reconnaissent la domination du grand-khan. Il en est dont le culte et les hommages s'adressent à un simple morceau de drap rouge attaché au bout d'une lance; quelques-uns se prosternent devant le premier objet qui, au moment où le jour se lève, a frappé leurs regards. En somme, chez les Tartares, chacun paraît adorer ce qui lui convient. Leur empereur, le grand-khan, est un très grand et très puissant monarque; il s'intitule le roi des rois et le seigneur des seigneurs. Il a coutume de donner à ses barons un costume

complet treize fois l'an, à l'occasion de treize grandes fêtes. La valeur de ces costumes varie suivant la qualité des personnes. A chacun le khan donne une ceinture, des chaussures, un chapeau garni d'or et de pierres précieuses. Il distribue 150,000 vêtemens par année. Quand il meurt, on le porte sur une montagne nommée Alcay (1), où l'on enterre les empereurs des Tartares. Les gens qui accompagnent son convoi tuent tous ceux qu'ils rencontrent sur leur passage, leur disant : « Allez servir notre maître dans l'autre monde! » Quand mourut Mongui-khan (2), on tua 300,000 hommes que leur mauvaise fortune plaça sur la route des soldats qui allaient l'enterrer.

Peu à peu cependant, si vous continuez de naviguer à l'est, vous approcherez du point où la terre fuit et où la région qui s'étend au-delà du mont Imaüs (3) commence à descendre rapidement vers le sud. Entre le 175e et le 185e degré de longitude, prenant pour point de départ les îles Fortunées, vous couperez très probablement le méridien sous lequel gisent les îles Moluques et le Cabo de Peiscadores, extrémité orientale de la Chine. Vous contournerez alors la terre des anthropophages, et laissant les états du grand-khan sur la droite, l'île de Zipangri, qui en est éloignée de 1,500 milles environ, sur la gauche, vous pourrez aller à votre guise aborder au Cathay ou aux îles à épices. Le voyage est périlleux sans doute; remarquez cependant qu'il y a bien peu de cet océan septentrional qui n'ait été déjà visité par les anciens navires partis de Cadix et des colonnes d'Hercule; n'ont-ils pas souvent, au mois d'août, dépassé le promontoire des Cimbres et touché les rivages de la Scythie? Dans l'Océan indien, la flotte de Macédoine, sous le règne de Séleucus et d'Antiochus, ne s'est-elle pas élevée au nord du parallèle de la mer Caspienne? La part de l'inconnu est donc infiniment moins grande qu'au premier abord on serait porté à le croire. Ainsi raisonnait le savant cosmographe à son arrivée de Séville. La seule question, suivant lui, à résoudre concernait l'existence d'une communication entre les deux mers. Martin Behaim ne l'avait pas admise, Cornelius Nepos l'affirmait; c'était ce dernier que Cabot voulait croire. Il ne s'agissait plus que de trouver des aventuriers

(1) L'Altaï, auquel les Chinois ont donné le nom de Tien-chan (Mont Céleste), se prolonge sur une étendue de plus de 1,400 kilomètres, entre le pays des Kirghiz et celui des Mongols.

(2) Mongou-khan, petit-fils de Djinghis-khan, avait été couronné en 1250. Il périt en 1259 en assiégeant une des villes de la Chine. C'est à Mongou-khan que saint Louis, partant pour faire la guerre aux Sarrasins d'Égypte, voulut envoyer une ambassade.

(3) Grande chaîne de montagnes dans laquelle on a pu reconnaître l'Himalaya des Indiens (séjour de la neige). L'Imaüs séparait la Scythie d'Asie en deux régions distinctes.

assez hardis pour se charger d'aller vérifier sur les lieux l'une et l'autre hypothèse.

III.

Nous voici revenus par un long détour à l'âge héroïque où les navigateurs plongeaient dans l'inconnu, et devaient jouer leur vie sur un simple pressentiment scientifique. Certes on ne saurait faire à ces imaginations en travail le reproche d'avoir, par leurs ingénieuses fantaisies, atténué ou dissimulé les obstacles; leur tendance habituelle nous paraît avoir été, au contraire, de les exagérer; en retour, il se trouvait alors des hommes dont l'audace se laissait tenter par les difficultés mêmes que l'amour du merveilleux lui opposait. Ce qui suspendit pendant cinq années l'exécution des projets de Sébastien Cabot, ce ne fut pas l'embarras de trouver des marins disposés à courir l'intrépide aventure que ruminait depuis une dizaine d'années son esprit, ce fut l'état troublé du royaume. Le 20 mars 1549, le grand-amiral d'Angleterre portait sa tête sur l'échafaud; le 22 décembre 1551, le lord-protecteur était à son tour décapité à Tower-hill. Toute cette agitation, aggravée par « la malice des Écossais, des Français et de l'évêque de Rome, » était peu favorable aux visées pacifiques d'un pilote-major. Les choses parurent prendre une meilleure tournure quand la tutelle politique d'Édouard VI eut passé aux mains de lord Dudley, comte de Northumberland. Une souscription publique fut alors ouverte; bien que le montant de chaque souscription individuelle ne dût pas dépasser 25 livres sterling, la somme de 5,000 livres se trouva en très peu de temps rassemblée. Les souscripteurs avaient élu un conseil composé « de personnes graves et prudentes; » ce conseil nomma Sébastien Cabot « gouverneur de la mystérieuse compagnie des marchands aventuriers pour la découverte des régions, domaines, îles et lieux inconnus. » Cabot s'occupa immédiatement de prendre les dispositions nécessaires pour qu'on pût, dès le printemps prochain, « aller à la recherche des parties septentrionales du globe. » On acheta d'abord trois navires, et ces navires ne furent pas seulement soigneusement réparés; ils furent reconstruits en partie (1). La foi dans le succès était telle, que ce ne fut pas contre la pression ou contre le choc des glaces qu'on se mit avant tout en devoir de les prémunir; on se préoccupa d'abord du ravage des tarets. Christophe Colomb se plaignait de trouver ses carènes, après un long séjour

(1) Ni les caravelles de Christophe Colomb, ni celles de Vasco de Gama n'avaient eu des dimensions inférieures à celles des trois « shippes » de la Tamise. La *Bona-Esperanza* était un navire de 120 tonneaux, l'*Edouard-Bonaventure* en jaugeait 160, la *Bona-Confidentia* 90.

dans les mers tropicales, perforées et percées « comme des rayons de miel: » la Compagnie des lieux inconnus voulut épargner cette épreuve à ses bâtimens. Elle les fit doubler de minces lames de plomb. Artillerie, munitions, armes de toute espèce, rien ne leur fut refusé de ce qui pouvait les mettre en état de faire sur les côtes de Chine bonne figure. Quant aux vivres, on en calcula l'approvisionnement sur la durée probable de la campagne. Cabot supposait qu'on n'arriverait pas avant six mois au Cathay; il y faudrait peut-être hiverner; on emploierait six autres mois à opérer le retour. Il était sage de fixer à dix-huit mois au moins la quantité de vivres embarqués. Le conseil ne lésina pas sur cet article; malheureusement il ne suffit pas d'entasser du biscuit et des salaisons dans la cale; il faut que ces provisions s'y conservent. Le déchet fut grand dès les premiers jours, et le mécompte qui en résulta ne fut probablement pas étranger à la catastrophe.

Il ne s'agissait plus que de donner un chef à l'expédition. Sébastien Cabot ne pouvait prétendre à la conduire en personne. Il devait avoir alors plus de soixante-seize ans, puisque nous avons déjà signalé sa présence à Bristol en 1477 et que nous l'avons vu diriger la campagne de 1498. Se fût-il d'ailleurs trouvé d'âge à s'engager dans un nouveau voyage de découvertes, qu'il n'est pas très certain qu'on ne lui eût pas adjoint cette fois encore un chevalier anglais. Dans ces sortes de campagnes, il faut bien distinguer le commandement militaire du commandement maritime. L'officier que le souverain a pourvu d'une commission est « le capitaine; » celui que la compagnie investit du soin de préparer et de manœuvrer le navire s'appelle « le master » ou « le maître. » Au capitaine appartient la responsabilité de l'expédition, et par conséquent le pouvoir suprême. « L'amiral » est le premier capitaine, en d'autres termes, « le capitaine-général » de la flotte. Le second capitaine prend le titre de « vice-amiral. » Ce sont là du reste des fonctions essentiellement temporaires; elles n'ont jamais eu que la durée de la campagne. Quant au « pilote, » il ne commande rien; il répond de tout, puisque c'est à lui que se trouve la plupart du temps dévolu le soin « de donner la route. » Le maître et le pilote ont peu de chose à faire quand l'escadre a pour chef un Christophe Colomb ou un Magellan. Leur tâche garde plus d'importance si ce chef s'appelle sir Thomas Pert, Cortès, Albuquerque ou Vasco de Gama.

Le commandement d'une expédition au Cathay était assurément de nature à tenter l'ambition de la jeune noblesse qui entourait le trône d'Édouard VI. Plus d'un personnage complétement étranger au métier de la mer n'hésita pas en effet à se présenter. Sir Hugh Willoughby, chevalier-baronnet, originaire de Riseley dans le comté de Derby, l'emporta sur tous ses concurrens. Sa haute stature, son

aspect imposant, ne le recommandèrent pas seuls au choix du conseil. On le citait pour son extrême vaillance et pour son habileté à la guerre. Après le général, rien n'était plus urgent que de trouver le pilote. Un jeune seigneur qu'affectionnait particulièrement Édouard VI, gentilhomme fortuné dont la faveur devait se continuer sous trois règnes, Henry Sidney, se chargea de procurer à la compagnie l'homme de mer en qui devait reposer le principal espoir du succès. A l'exemple des sénateurs romains, tout grand seigneur anglais se faisait gloire alors d'entretenir de nombreux cliens. Il n'était guère de comte ou de baron qui, des bribes de sa table, des libéralités de sa bourse, ne nourrît, en même temps que le cortége armé qui l'accompagnait en tous lieux, des poètes et des savans que l'aumône faisait vivre, inspirait souvent et n'humiliait pas. Dans la clientèle qu'Henry Sidney couvrait de son patronage se rencontra, par la plus heureuse des coïncidences, un pilote. Sidney l'amena devant le conseil. « Mes dignes amis, dit-il à l'assemblée de marchands qui l'écoutait avec une respectueuse déférence, je ne puis qu'approuver votre honorable projet. J'en attends un grand profit pour notre nation, un immortel honneur pour notre pays. La noblesse est toute disposée à vous seconder. Elle ne possède rien de si précieux qu'elle ne soit prête à le mettre au service d'une semblable cause. Pour moi, je me réjouis de pouvoir lui consacrer la haute intelligence dont jusqu'à cette heure j'ai pris soin. Voici l'homme qui me semble, sous tous les rapports, le plus capable d'aider à l'accomplissement de votre entreprise. Quand je me montre ainsi disposé à me séparer de Richard Chancelor, gardez-vous de penser que je ne l'apprécie pas à sa juste valeur ou que son entretien me soit devenu à charge; jugez au contraire par ce sacrifice jusqu'où peut aller pour vous mon bon vouloir. » La délibération fut courte : la réputation de Chancelor était faite depuis longtemps; le conseil à l'unanimité lui déféra les fonctions de pilote-major. « Vous connaissiez l'homme par son beau renom, ajouta Sydney; moi, je le connais pour avoir éprouvé son savoir. Maintenant n'oubliez pas à combien de périls il va s'exposer pour vous. Nous risquons dans cette aventure quelque argent, Chancelor y jouera sa vie, c'est-à-dire ce que tout être humain a de plus cher. Pendant que nous serons ici tranquilles, n'ayant autour de nous que des visages amis, il vivra au milieu de matelots grossiers et turbulens qu'il lui faudra sans cesse maintenir dans le devoir, ramener à l'obéissance. Nous continuerons d'habiter l'Angleterre, Chancelor ira visiter des royaumes inconnus, se livrer à la foi de peuples sauvages, affronter les monstrueux et terribles habitans des mers. Vous devez donc considérer à la fois la gravité des fonctions qu'il accepte et l'étendue des hasards qu'il encourt. Si le ciel vous le rend après un heu-

reux voyage, il vous appartiendra de le récompenser suivant ses mérites. »

On possédait quelques renseignemens sur le Cathay; on n'en avait pas sur le pays des Scythes, sur les régions glacées qui devaient border la nouvelle route. Seul, en 1529, un Portugais nommé Damien de Goës avait poussé à travers les Flandres, le Danemark, la Gothie, la Norvége, jusqu'au 70e degré de latitude nord. Quelques membres du conseil se souvinrent qu'il existait dans les écuries du roi deux palefreniers tartares dont un interprète s'offrait à traduire les paroles. On les fit comparaître et l'on tenta de les interroger sur les conditions politiques de leur contrée natale, sur les mœurs et les goûts des habitans. Il fut impossible d'obtenir de ces êtres à demi sauvages le moindre éclaircissement. Comme l'un d'eux l'avouait avec ingénuité, « ils s'étaient toujours beaucoup plus occupés de vider des pots que d'étudier la constitution des états ou les dispositions morales des peuples. »

Dans les premiers jours de mai, Sébastien Cabot remit à Willoughby ses instructions : il lui recommandait de faire quotidiennement inscrire « par les marchands et autres personnes habiles en écriture, la navigation du jour et de la nuit. » Ainsi fut institué, pour la première fois, dans cette occasion mémorable, « le journal de bord. » Sur ce journal, on devait noter les terres en vue, les observations de courans, l'état de l'atmosphère, les hauteurs du soleil, le cours de la lune et des étoiles. Une fois par semaine, le capitaine-général assemblerait les maîtres et les pilotes. On comparerait les divers journaux, et s'il y avait discordance, on arrêterait, après un sérieux débat, la conclusion qui devrait être inscrite sur le grand livre commun à toute la flotte. Ce livre deviendrait le mémorial de la compagnie.

Passant à un autre ordres d'idées, Cabot faisait appel à sa propre expérience pour guider Willoughby au milieu des épreuves dont Henry Sidney avait décrit avec une généreuse émotion les dangers. « Il ne sera nullement nécessaire, lui disait-il, que vous fassiez devant les nations étrangères l'éclatante confession de votre foi religieuse. Mieux vaudra passer ce sujet sous silence, et vous conformer aux coutumes des pays où vous aborderez. Si vous pouvez attirer quelque habitant à bord, pour obtenir de lui des renseignemens, usez de persuasion plutôt que de violence. La bière et le vin peuvent, mieux que les menaces, faire sortir les secrets des cœurs. Ne provoquez pas les peuples que vous rencontrerez par des marques de dédain ou par des railleries. Agissez toujours avec circonspection et ne vous arrêtez pas longtemps au même endroit. Si vous voyez des gens occupés à ramasser des cailloux sur la plage, faites approcher doucement vos embarcations afin de vous assurer si ce ne

serait pas par hasard de l'or ou des pierres précieuses qu'on recueille. Donnez en même temps l'ordre à vos tambours de battre, à vos trompettes de sonner; la musique a généralement le don de captiver l'attention des sauvages. De toute façon, gardez-vous de montrer aucune intention hostile. » A ces sages conseils, Sébastien Cabot ajoutait encore maint avis. Toutes ses prescriptions témoignent d'un esprit éminemment pratique et préoccupé avant tout de maintenir la propreté à l'intérieur du navire, la santé et le bon ordre dans les rangs de l'équipage.

Si endurcie qu'ait pu être son âme par cinquante années de vicissitudes, le vieux nocher, au moment de donner le signal du départ, ne put se défendre de quelque attendrissement. « On ne s'est pas fait faute, dit-il à Willoughby, de répéter aux quatre coins de Londres que ce voyage ne saurait réussir. Les uns ont insisté sur le climat rigoureux du pôle; d'autres ont nié avec véhémence l'existence d'un passage. Tous ces bruits ont porté les esprits hésitans à se retirer de notre entreprise et même à essayer d'en dissuader les autres. Quand vous aurez surmonté les dangers dont on vous menace, la grosse mer, les glaces, le froid intolérable, tâchez de nous en faire donner avis : sa majesté le roi, les lords de son conseil, toute notre compagnie, vos femmes, vos enfans, vos parens, vos alliés, vos amis, vos connaissances mêmes, vont attendre avec impatience de vos nouvelles. »

Le navire-amiral était la *Bona-Esperanza*. William Gefferson en fut le *master*, Roger Wilson le second; 6 marchands, William Gittons, Charles Barett, Gabriel Willoughby, John Andrews, Alexandre Woodford, Ralph Chatterton, eurent la mission de veiller sur la cargaison et de procéder pendant le voyage aux échanges; 1 maître canonnier, 1 maître d'équipage, 4 quartiers-maîtres, 2 charpentiers, 1 tonnelier, 1 purser, 2 chirurgiens, 1 coq, 6 aides, 12 matelots, complétèrent l'équipage au chiffre de 46 hommes. Ce fut sur ce bâtiment que s'embarqua sir Hugh Willoughby. Richard Chancelor monta l'*Édouard-Bonaventure* en qualité de capitaine et de pilote-major. La compagnie lui donna pour *master* Stephen Burrough, George Burton et Arthur-Edwards pour commis; un ministre du culte réformé trouva place également à bord de l'*Édouard-Bonaventure*. L'effectif de ce second navire fut ainsi porté à 48 personnes. La *Bona-Confidentia* n'était qu'un yacht de 90 tonneaux. Montée par 28 hommes, elle eut pour commandant un simple *master*, Cornélius Durforth.

Tout était prêt enfin : il ne restait plus qu'à recevoir le serment des deux capitaines et le serment distinct des *masters*. Sir Hugh Willoughby et Richard Chancelor jurèrent sur la Bible : d'agir en fidèles et loyaux sujets du roi, de mettre toute leur énergie, toute

leur intelligence, au service de l'entreprise qui leur était confiée, de ne l'abandonner, de ne la suspendre même sous aucun prétexte, tant qu'il n'y aurait pas péril imminent pour la flotte. Ils s'engagèrent en outre à donner à la compagnie de bons, de sincères, d'honnêtes renseignemens, et promirent, quoi qu'il pût arriver, de ne révéler à qui que ce fût au monde ses secrets.

Les *masters* vinrent ensuite et posèrent à leur tour la main sur le livre saint. Toute la science qu'ils pouvaient posséder, toute leur expérience de marin, devaient être employées à conduire à bon port le navire dont ils se trouvaient être, par l'autorité de la compagnie, « les maîtres après Dieu. » C'était à eux de le charger, de le décharger, de le recharger encore, d'y arrimer les nouvelles marchandises, le tout au plus grand profit de l'association. Il leur était surtout sévèrement interdit de se livrer à aucun trafic particulier ou de tolérer que d'autres à bord s'y livrassent.

Bien qu'on eût mis à la tête de l'expédition un homme de guerre, le voyage n'en restait pas moins purement et sans arrière-pensée un voyage commercial. Ni les souscripteurs qui en avaient fait les frais, ni le roi qui l'avait autorisé ne se proposaient d'accomplir la moindre conquête. Ils ne songeaient pas davantage à travailler à la conversion des infidèles. Édouard VI, « par la grâce de Dieu roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, » ne demandait « aux rois, princes, chefs, juges et gouverneurs » qu'il supposait habiter « les parties nord-est du globe terrestre, dans le voisinage du puissant empire du Cathay, » que de favoriser des échanges qui ne pouvaient manquer d'offrir un égal avantage aux deux pays. Écrite en arabe et datée de l'an 5515 de la création du monde, la lettre royale fut, par surcroît de précaution, transcrite en langue grecque et dans la plupart des idiomes qui étaient alors connus. « Dieu avait inspiré à l'homme, disait Édouard VI, plus encore qu'à toute autre créature vivante, le désir de se mettre en communication avec ses semblables, le besoin d'aimer et d'être aimé, de donner et de recevoir. C'était un devoir pour tous les conducteurs de peuples d'encourager, d'accroître, s'il était possible, cette disposition. Il était juste surtout de montrer une spéciale bienveillance à ceux qui, mus par leur inclination sociable, venaient pour la satisfaire de pays lointains. Plus long était le voyage qu'ils avaient accompli, plus manifestement se montrait leur sympathie ardente. Entre tous ces hommes, il fallait surtout distinguer les marchands. Ceux-là parcouraient le monde et par terre et par mer pour apporter les produits de leur pays dans des régions éloignées, pour en rapporter les objets qui convenaient à leurs compatriotes, car le Dieu du ciel et de la terre, dans sa prévoyante sollicitude, n'a pas voulu que tous les objets dont l'humanité a besoin se trouvassent réunis dans un

seul pays. Il fallait, pour que l'amitié s'établît entre tous les hommes, que les diverses contrées de la terre eussent besoin l'une de l'autre. »

N'est-il pas évident qu'un esprit nouveau vient de naître et que le moyen âge, vivant encore quand Christophe Colomb partait de Palos, quand Vasco de Gama saluait d'un suprême adieu la tour de Belem, a enfin rendu le dernier soupir? Tout se lie et s'enchaîne en ce monde. Le progrès des sciences mathématiques avait singulièrement favorisé l'essor des deux monarchies de la péninsule; par contre-coup, ce progrès servit la cause du catholicisme, intimement liée à la fortune des fervens destructeurs des Maures; mais le xve siècle ne fut pas seulement l'âge de la boussole et de l'astrolabe, il fut aussi le siècle de l'imprimerie. Les réformateurs possédèrent, à leur tour, le moyen d'aller loin et de marcher vite. Rapidement propagés, grâce à l'invention de Guttenberg, des principes inconnus jusqu'alors se font jour; la lutte du libre examen et de la foi s'engage. C'en est fait à jamais des illusions naïves dont aime à se bercer la jeunesse des peuples.

Les temps ne seront pas moins féconds peut-être, ils seront assurément plus tristes. Dans l'astre pâle et terne qui monte à l'horizon, l'humanité inquiète ne reconnaît plus son soleil; on dirait que la terre se refroidit. Ne nous flattons donc pas, en suivant la navigation hauturière dans son développement, de rencontrer rien qui soit comparable à ce cycle radieux qu'on voit s'ouvrir en 1415 sous les murs de Ceuta, se fermer un siècle plus tard au pied des remparts de Tenochtitlan (1), de Diù et d'Ormuz. La Providence s'était plu à marquer cette époque d'un caractère exceptionnel de grandeur, — inappréciable don que les races les plus favorisées ne reçoivent qu'une fois dans leur vie. Tout était à cette heure poésie et rayonnement. Pendant plus de cent ans, les marins de la péninsule nous ont fait vivre en pleine épopée; d'autres navigateurs nous réservent des émotions plus sobres. La poésie s'évanouit peu à peu de l'histoire; la certitude, en revanche, y prend place. Nous n'avons plus de ces lettres pompeuses dont le lyrisme inspiré semble conserver à dessein quelque chose de l'obscurité sacrée des oracles; nous possédons un document bien autrement sérieux, « le journal de bord. » Plus de doute sur la nature des épreuves traversées, plus d'indécision sur l'étendue de la tâche accomplie. Nous prenons la mesure exacte de nos héros.

De vaillans compagnons se sont engagés par un contrat à vouer leur énergie, leur existence jusqu'à son dernier souffle, au succès

(1) Tenochtitlan est le nom que portait encore la ville fondée par les Aztèques en 1325, quand Fernan Cortès la prit, le 30 août 1521, et en fit le centre de la domination espagnole au Mexique.

d'un lointain voyage. Ni l'incertitude de la route, ni les périls grossissans de l'heure présente ne les décourageront. Ils persévèreront sans phrases, sans éclat, souvent même sans la moindre apparence d'enthousiasme. Ils persévèreront parce qu'ils ont promis « aux intéressés » de persévérer. C'est l'héroïsme de la charte-partie. Quand l'épreuve se prolonge, cet héroïsme peut devenir, dans sa ténacité, presque aussi digne d'admiration que l'autre.

IV.

Le 10 mai 1553 (1), l'escadre appareilla de Ratcliffe (2) à l'heure du jusant, repartit le 11 de Deptford (3) et continua de descendre la Tamise. Chaque vaisseau, sous petites voiles, entraîné lentement par la marée, se faisait remorquer par ses deux embarcations, — la pinnace et le boat. — La cour se trouvait en ce moment à Greenwich. Pour défiler devant le fils d'Henri VIII, les matelots avaient revêtu les fameuses jaquettes bleues que leur fournissait la compagnie, costume de gala destiné, suivant les recommandations expresses de Sébastien Cabot, à ne voir le jour que dans les occasions solennelles. La flottille, qui emportait les vœux de l'Angleterre et du prince, ne tarda pas à être aperçue du palais. — Greenwich est à 1 mille à peine de Deptford. — A cette annonce, le conseil privé leva la séance et se porta aux fenêtres, les courtisans gravirent en hâte jusqu'aux plates-formes des tours; les plus jeunes coururent à la plage, où le menu peuple se pressait derrière eux. Insensiblement cependant les vaisseaux approchaient; on pouvait déjà distinguer les rameurs penchés sur leurs bancs, les avirons plongeant tous à la fois dans l'eau et en sortant avec un merveilleux ensemble. Un nuage de fumée a soudain enveloppé la flotte. Le bruit du canon éclate; la vallée renvoie en grondant l'écho lointain des salves. C'est le roi Édouard VI qu'on salue. A ce tonnerre joyeux, les matelots, debout dans les haubans, debout sur les hunes et sur les vergues, mêlent le bruit de leurs acclamations. Mille autres acclamations du rivage leur répondent. Les officiers, à bord de chaque

(1) Le 10 mai est la date du journal de Willoughby; la relation de Chancelor, rédigée en latin par Clément Adams, dit « le 20 mai. » Willoughby se servait du calendrier adopté en 325 par le concile de Nicée; Clément Adams du calendrier réformé en 1582 sous le pontificat de Grégoire XIII. L'équinoxe s'était avancé de dix jours entre ces deux époques; il coïncidait non plus avec le 21 mars, mais avec le 11. Pour lui restituer la date convenable, on réduisit à vingt jours un des mois de l'année où s'opéra l'indispensable réforme, et l'on introduisit dans la supputation du temps des modifications destinées à prévenir le retour d'un mécompte semblable.

(2) Ratcliffe, sur la rive gauche de la Tamise, à 3 milles environ au-dessous de Charing-Cross.

(3) Deptford, sur la rive droite de la Tamise, à 1 mille 1/2 de Ratcliffe.

navire, se sont rangés sur la poupe. Eux aussi, par leurs cris, par leurs gestes, ils envoient au jeune souverain, espoir de ce pays que Rome et l'Espagne en secret menacent, un dernier adieu. Ce sont, hélas! des condamnés à mort qui s'inclinent devant un mourant. « Le bon roi Édouard, » en l'honneur de qui toute cette cérémonie était préparée, ne se trouvait pas là pour en jouir. Une cruelle maladie le retenait confiné dans sa chambre, et, peu de temps après ce départ triomphal, le lamentable accident de sa mort avait lieu (1). »

Pour gagner le mouillage d'Harwich en dehors des bancs de la Tamise, c'est-à-dire pour parcourir une distance de 65 milles environ, les vaisseaux n'employèrent pas moins de dix-huit jours. Ils passèrent successivement devant Blackwall, Woolwich, Erith, Gravesend, Tilbury, Hole-haven, Leigh, Saint-Osyth, Naze, s'arrêtant sur presque tous les points avant d'aller jeter l'ancre à l'embouchure de l'Orwell. C'est de ce mouillage qu'après avoir assemblé le conseil et délibéré longuement sur la route à suivre, Willoughby et Chancelor voulurent prendre, le 29 mai 1553, leur élan vers les mers polaires. Plus d'un regard, ce jour-là, se reporta involontairement en arrière, plus d'un œil se voila de larmes; mais l'émotion n'exclut pas les résolutions fermes, et les Anglais partaient bien décidés à mener leurs navires jusqu'en Chine. Ils n'allèrent pas cependant cette fois plus loin que Yarmouth; un vent violent de nord-est les rejeta vers le sud, et le 23 juin ils étaient encore mouillés devant Orfordness. Enfin une belle brise de sud-ouest s'éleva, l'escadre mit sous voiles, la terre natale disparut à l'horizon. Le 27 juin, Chancelor se supposait à 42 lieues environ dans le sud-sud-est de la côte d'Écosse. Il avait l'intention de la reconnaître et de rectifier ainsi son estime, mais le vent, en tournant insensiblement à l'ouest, la lui fit manquer. Au vent d'ouest succédèrent des brises incertaines et variables. L'escadre « traversant et croisant dans tous les sens la mer, » gouvernant tantôt au nord-ouest et tantôt au sud-est, erra, sans voir autre chose que le ciel et l'eau, du 27 juin au 14 juillet; l'astrolabe indiquait 66 degrés environ de latitude. Le 14 juillet, la terre se montra enfin à l'orient; les vaisseaux tournèrent sur-le-champ la proue de ce côté. Une chaîne de petites îles en quantité innombrable semblait défendre l'accès du continent. Le vaisseau-amiral mit sa chaloupe à la mer et l'envoya explorer ce pays inconnu. Le planisphère de Sébastien Cabot devenait déjà d'un faible secours. L'embarcation poussa jusqu'à terre. Une trentaine de huttes, mais nul habitant, voilà tout ce que les matelots débarqués parvinrent à découvrir. Les pilotes estimaient

(1) Dans la seizième année de son âge et la septième de son règne.

que depuis le départ d'Orfordness, on devait avoir fait 250 lieues au nord quart nord-est. On en avait fait en réalité 275, et l'on était tombé au milieu de cette poivrière qui porte aujourd'hui sur nos cartes les noms d'îles Vegen (1) et d'îles Donnæs-öe (2). C'était la portion de côte d'où venaient jadis les pirates normands et que le roi Alfred, instruit par les ennemis mêmes qu'il avait vaincus, désignait, à la fin du IXᵉ siècle, sous les noms d'Ægeland et de Halgeland. Après les îles Donnæs-öe vinrent les îles Trænen (3) enfin l'archipel de Rost par 67° 31′ de latitude (4). Là, pour la première fois on vit des habitans. Occupés à faucher et à faner leurs foins, les insulaires suspendirent leur travail pour se porter au-devant de la pinnace. L'apparence d'étrangers ne parut ni les effrayer ni les surprendre. Les Anglais même se firent entendre sans peine et apprirent à leur grande satisfaction qu'ils venaient d'aborder sur les terres du roi de Danemark. Le vent cependant était alors contraire. Les vaisseaux jetèrent l'ancre, — car c'est le propre des navigations primitives de mouiller partout où l'on peut trouver fond; — ils restèrent trois jours entiers à ce mouillage.

Le 27 juillet, le vent redevint favorable et permit à l'escadre de remonter des îles de Rost aux îles Lofoden (5). On allait lentement, comme il convient quand on marche sur un terrain peu sûr. Willoughby désirait vivement rencontrer un port. Il n'avait mouillé jusqu'alors qu'à l'abri de sa bouée. Ce fut encore la pinnace qui fit cette découverte. Elle conduisit l'escadre au fond d'une de ces anfractuosités que présentent sur divers points du groupe les îles Lofoden. La *Speranza*, la *Confidentia*, le *Bonaventure* entrèrent l'un après l'autre dans le Steens Fiord (6). Les îles étaient très peuplées, les habitans remplis de courtoisie; on ne put toutefois tirer d'eux que peu de renseignemens. Ils semblaient ignorer à quelle distance leurs îles se trouvaient de la terre ferme. L'estime seule suffisait heureusement pour montrer que cet archipel était à 30 lieues environ au nord-nord-est de Rost. On gagnait donc peu à peu du terrain vers le nord. Pas à pas, on se rapprochait de la contrée connue des pêcheurs écossais sous le nom de Finmark. Sir Hugh Willoughby était un homme prévoyant. Avant de quitter le mouillage de Steens Fiord, il arbora son pavillon, signal convenu pour assembler le conseil. Ce conseil avait été composé par la com-

(1) L'île Vegen est située par 65° 40′ environ de latitude, 9° 30′ de longitude orientale.

(2) L'île Donnæs-öe est située par 66° 7′ de latitude, 10° 5′ de longitude est.

(3) Iles Trænen : par 66° 30′ de latitude nord, 9° 45′ de longitude est.

(4) Iles de Röst : par 67° 31′ de latitude nord, 9° 47′ de longitude est.

(5) Iles Lofoden ou Lofoten : par 68° 15′ de latitude nord, 11° 30′ de longitude est.

(6) Steens Fiord : par 68° 15′ latitude nord, 11° 12′ longitude est.

pagnie de douze membres. Il comprenait : sir Hugh Willoughby, Richard Chancelor, George Burton, — le premier marchand, Richard Stafford, — le ministre, — un autre marchand, Thomas Langlie, — un simple gentleman, James Delabare, — les trois maîtres, William Gefferson, Stephen Burrough, Cornelius Durforth, — les trois seconds, Roger Wilson, John Buckland, Richard Ingram. Il fut arrêté que, si quelque séparation avait lieu, chaque vaisseau ferait tous ses efforts pour gagner Varduus, port et château que la carte indiquait comme une dépendance du royaume de Norvége. Le 30 juillet, vers midi, l'escadre reprit la mer et, faisant route le long des îles, au nord-nord-est, elle ne cessa pas un instant de tenir la terre en vue. Une clarté presque perpétuelle favorisait d'ailleurs sa manœuvre. Exposée à tous les accidens qui sont le lot de semblables voyages, elle y échappa heureusement et put arriver sans encombre, le 2 août, par 69° 35′ de latitude, à 30 lieues environ de Steens Fiord. Willoughby crut devoir serrer alors de plus près la côte. Un esquif se détacha de terre et vint à sa rencontre. Willoughby trouvait encore là des sujets du roi de Danemark. L'île en vue se nommait Senien (1); elle n'offrait d'autres marchandises que du poisson séché et de l'huile de poisson. Que pouvait-on attendre de plus sous ces latitudes? Ce n'étaient pas d'ailleurs des objets d'échange que Willoughby voulait se procurer; c'était un pilote qui le conduisît au Finmark. Il le demandait avec instance. Des pilotes en état de conduire un navire au mouillage de Varduus n'étaient pas chose rare dans l'île de Senien; mais, pour obtenir ce secours, il ne suffisait pas de l'attendre au large, il fallait venir le chercher dans un port. L'île manquait-elle donc de bassins où l'on pût jeter l'ancre? L'escadre avait précisément sous la main un de ces *fiords* dont les murailles abruptes semblent avoir été tranchées d'un coup de hache dans le vieux granit scandinave. Willoughby fit passer sa chaloupe en avant, et les trois navires se disposèrent à la suivre. On se trouva bientôt engagé entre deux montagnes d'une grande hauteur. Il en descendait à chaque instant de si violentes rafales, de tels tourbillons de vent, que l'escadre, après avoir inutilement tourmenté ses voiles, pris d'un bord sur l'autre, risqué plus d'une fois d'aller se heurter à la côte, dut enfin céder à la brise qui la rejetait au large. Willoughby cria de sa voix la plus forte à Chancelor de ne pas s'éloigner, de n'abandonner la *Speranza* sous aucun prétexte. Comment Chancelor eût-il pu obtempérer à cet ordre? La marche de la *Speranza* était très supérieure à celle de l'*Edouard-Bonaventure*, et Willoughby ne prenait aucunes dispositions pour ralentir sa fuite. Toujours couvert de voiles, il fut bientôt hors de vue. La *Confidentia* ne

(1) Le phare de Hekkingen, au nord de l'île Senien, est situé par 69° 36′ de latitude nord, 15° 20′ de longitude est.

tarda pas non plus à disparaître. Quant à la chaloupe du vaisseau-amiral, elle ne pouvait trouver de refuge qu'à bord de l'*Édouard-Bonaventure;* vers minuit, elle essaya d'accoster ce bâtiment et vint se briser contre le bord. Tout l'équipage se noya sous les yeux de Chancelor, incapable, au milieu d'une telle tourmente, de lui porter le moindre secours. Varduus était le rendez-vous assigné par le conseil. Ce fut vers Varduus que se dirigea, dès qu'il se vit seul, le pilote-major de la flotte.

C'était aussi à ce mouillage connu que Willoughby prétendait, en ce moment, atteindre. Il avait mis le cap au nord quart nord-est pour remonter le long de la côte. La violence du vent le contraignit à faire ce que le soin de conserver l'escadre réunie eût probablement conseillé à un vieux marin d'exécuter plus tôt. Il serra toutes ses voiles et naviguant désormais « à mâts et à cordes, » se laissa dériver, le travers à la lame, sans faire aucun effort pour assurer sa route. Bientôt le jour se fit et la brume commença de se dissiper; Willoughby promena ses regards autour de lui. La mer était déserte. Ce fut un instant de consternation, la consternation qu'éprouva le fils d'Anchise dans la mer de Sicile. Par bonheur, au bout de quelques instans, on découvrit sous le vent un navire également en travers, ballotté à sec de voiles par la lame. La *Speranza* déploya sur-le-champ un coin de sa misaine et fit route vers ce compagnon retrouvé. Le navire qu'elle parvint ainsi à rejoindre était le yacht de l'escadre, la *Confidentia.* Quant à l'*Édouard-Bonaventure,* Willoughby n'était pas destiné à en avoir en ce monde des nouvelles.

La tempête cependant finit par s'apaiser. Le 4 août, la *Speranza* et la *Confidentia* avaient repris leur route vers Varduus. Quand Willoughby eut fait 50 lieues au nord-est, il donna l'ordre de sonder. La sonde rapporta 160 brasses. D'après tous les calculs on eût dû se trouver plus près de la côte. « La terre n'était donc pas conforme à la mappemonde. » Willoughby changea de route le 6 août, et, bien résolu à rallier à tout prix Varduus, il mit cette fois le cap au sud-est quart sud; 48 lieues de chemin au sud ne conduisirent en vue d'aucun rivage; elles ne changèrent même pas la profondeur de l'eau. Les deux navires se retrouvèrent encore par 160 brasses. Où donc était la côte? Le 8 août, le 9 août, le 10 août, Willoughby, ne sachant plus à quel rhumb s'arrêter, se laissa d'abord dériver avec des vents d'ouest-nord-ouest, fit ensuite 25 lieues au nord-est avec des vents de sud-sud-est; puis 48 lieues au sud-est, quand la brise eut hâlé le nord. Enfin le 11 août, un coup de sonde donna 40 brasses; le 14, après s'être avancé encore de 30 lieues à l'est, on reconnut la terre. Willoughby n'avait plus de chaloupe pour l'envoyer à la découverte; il lui restait son canot. Le canot ne

put arriver à la plage, tant la côte était sur ce point encombrée de glaces. Aucune trace d'ailleurs d'habitation sur cette terre inconnue, dont la latitude fut trouvée de 72 degrés.

Les pilotes revirent soigneusement leurs calculs : ils estimaient avoir fait, depuis le départ de Sienen, 160 lieues environ à l'est quart nord-est. Augmentons cette distance d'un tiers, nous serons plus près de la vérité. Les pilotes ne tenaient en effet aucun compte du temps considérable pendant lequel ils étaient restés à la merci du vent. Les courans polaires avaient mis ce temps à profit pour entraîner l'escadre dans la direction du nord-est, et Willoughby, en cherchant Varduus, venait de découvrir la partie méridionale de la Nouvelle-Zemble. Quelle terre s'imaginait-il avoir rencontrée? Se crut-il arrivé au fameux promontoire que doublèrent jadis les Indiens recueillis par le roi des Suèves? Le journal de la *Speranza* n'en dit rien. On voit cependant les deux navires, qui sont venus butter contre l'impassible obstacle, s'acharner pendant quelque temps à le franchir. Le 15, le 16, le 17 août, ils essaient de remonter au nord. Le 18, le vent passe au nord-est, la *Confidentia* fait eau. Il faut chercher un port avant de songer à pousser jusqu'en Chine. Une nouvelle odyssée commence. Essayons d'en tracer les tours et les détours sur la carte de l'Océan-Arctique, non pas la carte de Sébastien Cabot, mais celle qu'en 1872 ont dressée, à l'aide de toutes les explorations modernes, les hydrographes de Washington. Partis de la terre de l'Oie, — côte occidentale de la Nouvelle-Zemble, — la *Speranza* et la *Confidentia*, après avoir fait 70 lieues au sud-sud-est, jettent enfin la sonde par 10 et par 7 brasses. Nulle terre n'est en vue. Les Anglais ont rencontré la côte basse que visitent parfois les Samoïèdes, à l'est de l'île Kolguev (1), non loin du golfe formé, sous le 68[e] degré de latitude, par les alluvions de la Petchora (2). Ce n'est plus vers la Chine que les voyageurs lassés se dirigent. A dater de ce jour, tous leurs efforts tendent vers l'Occident. Tantôt le vent du nord-est les favorise, tantôt le vent d'ouest s'oppose à leurs progrès. Ils vont ainsi, de bordée en bordée, circulant autour de l'île Kolguev, rasant le cap Kanin (3), traversant à leur insu l'entrée de la Mer-Blanche. Le 12 septembre, ils ont gagné la côte de la Laponie. C'est là, si l'on en croyait Sébastien Cabot, que doivent vivre les Scythes hippophages, *los que cavalgan en ciervos y los monstruos de las grandes orejas.* Partout cependant le pays semble inhabité. Le 14 septembre, après

(1) Ile Kolguev ou Kolgouev : par 69° 0′ de latitude nord, 46° 30′ de longitude est.

(2) L'embouchure de la Petchora est située par 68° 15′ de latitude nord, 52° 0′ de longitude est.

(3) Le cap Kanin, — Kanin Noss, — à l'entrée de la Mer-Blanche, est situé par 68° 40′ de latitude nord, 41° 8′ de longitude est.

avoir jeté l'ancre à 2 lieues de terre par un fond de 60 brasses, Willoughby envoie son canot explorer la côte.

Le canot revient : il a trouvé « deux ou trois bons ports, » nul être humain pourtant ne s'est encore montré. L'escadre reprend la mer. Elle cherche des conseils, du combustible, des vivres. Après deux jours de lutte, il lui faut se résigner à revenir sur ses pas. Le vent d'ouest reporte en quelques heures les Anglais au point qu'ils ont quitté le 15 septembre. Le 18, Willoughby entre dans le port; il y mouille sur un fond de 6 brasses. Le havre qu'il a choisi s'enfonce de 2 lieues environ dans les terres. Pas de Scythes, il est vrai, mais des veaux marins et « d'autres grands poissons » en abondance, des ours, des renards, des rennes, des animaux étranges, des êtres aussi merveilleux qu'inconnus.

La fortune des hommes de mer s'incline sous le moindre souffle qui vient de l'horizon. Willoughby devait aux vents d'ouest la découverte de la Nouvelle-Zemble. Ces mêmes vents décidaient de son sort et lui fermaient à jamais l'accès de l'Angleterre, en le retenant à 65 lieues à peine de Varduus. Le havre dans lequel l'escadre se réfugiait n'était autre que l'entrée de la Varsina (1), située par 68° 21′ de latitude nord — 36° 7′ de longitude à l'est du méridien de Paris. Willoughby n'avait voulu chercher qu'un abri temporaire; la rigueur de la saison l'enchaîna par malheur à ce fatal mouillage. Neige, grêle, verglas, tout se réunissait pour le dissuader d'aller braver de nouveau la tempête au large. Après une semaine d'hésitation, il prit son parti et les deux bâtimens se disposèrent à passer l'hiver sous un climat dont nul Européen n'avait encore affronté les rigueurs.

Abandonnons un instant à la solitude qui les environne la *Speranza* et la *Confidentia*. Une heureuse séparation a préservé l'*Édouard-Bonaventure* d'une communauté de fortune qui n'eût été probablement qu'une communauté de désastre. L'*Édouard-Bonaventure* a désormais sa destinée distincte, et cette destinée est de découvrir l'empire russe.

E. Jurien de La Gravière.

(1) La rivière Varsina tombe dans la partie occidentale du golfe de Nokonevski. L'embouchure en est assez large et forme une espèce de baie au milieu de laquelle on trouve de 30 à 10 mètres, fond de roche. Dans la rivière même, il n'y a aujourd'hui que 4 pieds d'eau à marée basse; mais la montée du flot sur la barre est de 3 mètres. Les lodias (barques du pays) entrent dans cette rivière à mer haute et vont s'échouer sur la rive gauche dans une petite anse à l'abri de tous les vents. Sur la rive droite, à 1 kilomètre de l'embouchure de la rivière, se trouve un village d'été que viennent habiter les Lapons de la paroisse des Sept-Iles. En hiver, ces mêmes Lapons vivent à 100 kilomètres de la côte, près des lacs d'où sort, suivant eux, la Varsina. Ils sont au nombre de vingt-cinq chefs de famille.

LES

CONFLITS DES RACES

AUX ÉTATS-UNIS

White Conquest, by Hepworth Dixon, 2 vol. in-8°; London.

Non bis in idem, dit un vieil axiome juridique; mais il n'est pas de proverbe qui ne se trouve quelquefois menteur, pas d'axiome qui ne souffre quelque exception, et de ce fait M. Hepworth Dixon vient de nous fournir une preuve triomphante par ce nouveau livre de *White Conquest*, où il nous ramène sur les mêmes routes qu'il nous avait fait parcourir il y a huit ans dans son livre de *New America* (1). En vérité, si la reconnaissance des écrivains et des penseurs se mesurait de même sorte que celle du commun des hommes, M. Dixon en devrait une grande à l'Amérique. Naguère il lui a dû sa réelle notoriété d'observateur philosophique et de voyageur, et c'est encore elle qui vient aujourd'hui mettre le sceau à la réputation qu'elle lui avait acquise. L'Amérique semble plus et mieux que tout autre pays être pour lui une source d'inspiration. Avant le succès de *New America*, et entre ce succès et celui de *White Conquest*, M. Dixon a tenté bien des voies et s'est adressé à bien des sujets divers, mais jamais ses observations n'ont été plus ingénieuses, ses points de vue plus nouveaux, ses analyses plus fines, ses facultés d'humoriste et de peintre plus souples et plus vivantes

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1868.

que lorsqu'il a dû parler de l'Amérique. C'est qu'en effet ce sujet de la grande république transatlantique, si l'on y regarde d'un peu près, correspond d'une manière très intime à la nature de son esprit. M. Dixon aime les contrastes, et quel champ plus plantureux d'antithèses que ce vaste pays où toutes les races et toutes les sectes se rencontrent mêlées; il aime les conjectures et les hypothèses, et l'Amérique les autorise toutes, car un état social en voie de formation comme une science imparfaite permet toute supposition, et il n'y a plus de paradoxes lorsqu'il faut juger d'un pays d'un court passé, et dont la vie est surtout dans l'obscur avenir.

I. — EN CALIFORNIE.

« Hepworth Dixon a compté les loupes et les verrues de l'Amérique, » nous disait, il y a huit ans, un de nos collaborateurs et amis, qui a de grandes raisons d'aimer les États-Unis et que le succès de *New America* avait mécontenté. *White Conquest* n'est pas fait pour servir de correctif à ce jugement, car ce ne sont plus seulement d'inoffensives et bizarres excroissances que nous montre cette fois M. Dixon, mais bien des ulcères et des dartres vives. Le titre semble cependant plein de promesses heureuses, *White Conquest*, la conquête de la race blanche; malheureusement on peut l'entendre dans un double sens dont le dernier n'est rien moins que flatteur pour notre race et rassurant pour les destinées de l'Amérique. Bien que M. Dixon ne professe nulle part les doctrines du célèbre Darwin, on peut dire que son livre est *darwinique* d'esprit et de couleur, car ce qui ressort de l'ensemble de ses tableaux et de ses conclusions n'est rien autre que la fameuse théorie du *struggle for life*, qu'il nous montre en voie de réalisation sur le sol de l'Amérique. Osons condenser brutalement l'opinion que M. Dixon a laissée éparse dans son livre, et qui souvent reste inaperçue, masquée qu'elle est par les couleurs brillantes des peintures et le mouvement dramatique des scènes. L'heure approche rapidement où la race blanche aux États-Unis aura cessé, si elle manque de sagesse, d'être maîtresse de ses destinées. Le temps n'est plus où, libre de ses mouvemens, les pieds appuyés sur un peuple noir dont l'esclavage était la garantie de ses droits et la clé de voûte de son pacte républicain, elle ne rencontrait devant elle que de pauvres peuplades sauvages qui s'éloignaient à son approche. Aujourd'hui trois races se dressent à ses côtés sur le sol de l'Union pour lui disputer soit une part du territoire comme la race rouge des Indiens, soit une part du pouvoir politique comme la race émancipée des noirs, soit une part du travail comme la race mongolique.

De ces trois races, la première est irréconciliablement ennemie, la seconde est en hostilité permanente contre ses anciens maîtres, la troisième est déjà une rivale sérieuse pour les travailleurs de l'Union. L'émancipation a livré le sud à la race noire, l'émigration chinoise livre de plus en plus la Californie et les territoires de l'ouest à la race jaune; quant à la race rouge, quoique bien diminuée en nombre, elle est peut-être plus embarrassante aujourd'hui qu'à l'époque où elle était plus proche voisine de la civilisation, car on a atteint à peu près maintenant les limites du désert, et il devient impossible de la pousser plus loin. Remarquez enfin que ces différences de races ne sont plus des différences toutes morales comme celles qui séparent un Irlandais d'un Anglais, un Celte d'un Germain; ce sont des différences organiques, physiologiques, des différences de structure, de couleur et de sang, les plus profondes que la nature ait creusées pour séparer les fils de la terre. Aucune fusion n'est donc possible entre elles, et s'il s'en opérait jamais quelqu'une, ce ne serait qu'au détriment de la plus noble et de la plus civilisée. La race blanche, si elle n'y prend garde, peut, dans un avenir qui n'est peut-être pas très éloigné, se trouver cernée et envahie par ces fourmilières noires et jaunes à un tel degré qu'elle se voie obligée, pour sauver son existence, de sacrifier sa liberté.

C'est peut-être en Californie, où M. Dixon nous conduit d'abord, que ce *struggle for life* se présente avec l'énergie la plus homicide. Là, les races, poussées par le besoin de se supplanter les unes les autres, s'effacent successivement, les Indiens devant les Mexicains, les Mexicains et les métis devant les Anglo-Américains, et voici que maintenant les enfans de la race mongolique, pacifiques envahisseurs, forts par le nombre, sinon par l'audace, serrent et gênent ces vainqueurs des trois autres races. C'est l'extermination sans guerre, sans lutte, presque sans bruit. Une race faible disparaît devant une plus forte, comme un arbuste périt sous l'ombrage d'un grand arbre; cette race victorieuse périt à son tour sous une plus vigoureuse, et lorsqu'enfin il semble que la victoire reste définitivement à cette dernière, des nuées de sauterelles s'abattent sur ses moissons et dévastent ses enclos.

Hepworth Dixon est un artiste au moins autant qu'un observateur philosophe, et l'on s'en aperçoit dès les premiers chapitres de son livre, qui s'ouvre d'une manière charmante par la description de San-Carlos sur la côte de Californie. Une solitude pleine de fraîcheur et de luxuriante végétation, proche voisine de l'océan, et dans cette solitude une église abandonnée, reprise miette à miette par la nature, voilà le tableau. Cependant cette église conserve encore un fidèle : un chef sauvage centenaire, imitateur sans le savoir du vieux *Mortality* de Walter Scott, vient une fois chaque année

relever ce qu'il peut des pierres tombées, et renouveler les branches vertes qui marquent sur le parvis les tombes des Indiens convertis. Si quelque étranger désire connaître l'histoire de cette église, c'est à ce sauvage qu'il doit s'adresser. Aujourd'hui âgé de cent vingt ans, il était un jeune homme lorsque les Espagnols débarquèrent sur cette côte. Une bande de franciscains vint de Monterey et planta la croix sur le territoire appartenant à sa tribu. D'abord les Indiens se tinrent à l'écart et restèrent sur la défensive. « Ces étrangers étaient venus d'au-delà les mers comme les oiseaux, personne ne savait d'où. Pourquoi étaient-ils venus, si ce n'était pas pour voler les *squaws*, couper le gazon et prendre les cerfs et les antilopes? Cependant lorsque les pères élevèrent l'image de la belle femme blanche (la Vierge) et chantèrent leur musique du monde des esprits, ils se glissèrent tout contre la clôture de briques séchées au soleil, afin de contempler cette image et d'écouter ce psaume. Puis peu à peu leurs craintes se calmèrent. En offrant de la nourriture aux affamés, des habits à ceux qui étaient nus, des potions aux malades, les bons pères s'ouvrirent l'accès de ces cœurs sauvages et soupçonneux. Ils dirent aux naturels qu'ils leur apportaient un message d'au-delà les nuages. Le grand-esprit, leur ouvrant un nouveau et plus court chemin pour la terre des âmes, leur avait donné San-Carlos, un des princes qui siégent en sa présence, pour leur guide et leur saint. Qui aurait pu repousser de tels maîtres? Les pères franciscains étaient doux de discours et graves de mœurs. Pas un mensonge ne sortait de leurs lèvres, pas un vol ne pouvait leur être attribué. Ils ne prenaient aucune femme de force, ils ne chassaient aucun natif de sa hutte. Dans toutes leurs actions, ils paraissaient les amis des Indiens. » Ils le furent en effet. Ils les avaient trouvés nus, logés dans des huttes sans art, se nourrissant de reptiles et de racines sauvages; ils leur apprirent à se vêtir, à faire cuire leurs alimens, à se construire des demeures, à cultiver les champs, à moudre le grain, à planter la vigne et l'olivier. En reconnaissance de ces bienfaits, les Rumsens, — tel était le nom que portaient les Indiens de cette région, — se convertirent, et après eux leurs voisins, les Tulorenos, avec lesquels ils étaient en guerre depuis un temps immémorial. Dès lors ils entrèrent dans un état de société où l'on peut dire qu'ils ne connurent de la civilisation que ses douceurs, les franciscains la leur dosant à leur force, et leur laissant toutes celles de leurs habitudes qui n'étaient pas offensantes pour la morale et la religion. Il n'y eut qu'une seule coutume qu'ils ne purent vaincre, la coutume de vendre leurs femmes et leurs filles, coutume dont tous les pouvoirs qui leur ont succédé n'ont pas mieux réussi à triompher. « Aujourd'hui les filles des hommes rouges

sont achetées et vendues même dans le voisinage des cours de justice américaines, » et il est plus d'un blanc qui ne se fait aucun scrupule de profiter de cette circonstance, sans être pour cela trop coupable envers la morale, car, ainsi que l'observe ingénieusement M. Dixon, « on attrape une coutume locale absolument comme on attrape une maladie locale. Il s'établit un combat entre votre constitution et la maladie. Si vous pouvez composer avec le mal, vous vivez, sinon vous mourez. »

Cette station de San-Carlos relevait de Santa-Clara, centre des très nombreux établissemens formés sur la côte de Californie par les frères de Saint-François. C'est ici le lieu de remarquer que dans *White Conquest* comme dans *New America* l'opinion de M. Dixon est singulièrement favorable au catholicisme comme instrument de civilisation et éducateur des races faibles et sauvages. Selon lui, l'entreprise des franciscains avait réussi aussi absolument que puisse réussir entreprise de ce genre. Dans cette œuvre, ils avaient trouvé une tâche entièrement adéquate au génie de leur ordre, et de leur côté les Indiens avaient trouvé dans les franciscains les seuls maîtres dont ils pussent accepter l'obéissance sans plier sous le faix et sans en mourir. Fidèles à leur tradition de douceur volontiers enfantine, les frères avaient traité les Indiens comme ils voulaient être traités, c'est-à-dire comme des enfans timides qu'il fallait craindre d'effaroucher et qui avaient plus besoin de tutelle que de liberté. « Il n'y a pas de gouvernement ou de société, dit nettement notre auteur, qui ait su aussi bien que les franciscains gouverner cette race sauvage et pacifique. » Les reproches cependant ne leur ont pas manqué; ils ont respecté, a-t-on dit, un trop grand nombre de coutumes des tribus, ils ont placé les Indiens dans un esclavage dissimulé, ils n'ont pas éveillé en eux le sentiment de la propriété, ils n'ont pas réussi à abolir l'usage de la vente des femmes et des filles. En supposant que ces reproches soient mérités, les pouvoirs qui ont succédé aux franciscains les ont mérités avec eux. Le gouvernement séculier a remplacé le gouvernement ecclésiastique, le Mexique l'Espagne, les États-Unis le Mexique; les Indiens ont-ils renoncé à vendre leurs femmes et leurs filles, ont-ils acquis un sentiment plus profond de la propriété, ont-ils appris à faire un droit usage de leur liberté, ont-ils mieux prospéré en un mot que sous la règle franciscaine? Hélas! la vente des femmes se fait plus effrontément que jamais sous les yeux mêmes des autorités américaines; tout objet possédé par un Indien est rapidement échangé contre l'eau de feu; ces hommes libres, qui n'ont cependant aucune espèce de droits politiques, ont désappris les arts de l'agriculture et l'habitude du travail, et sont revenus à leur ancienne sauvagerie. Aussi la race se fond-elle avec une rapidité étonnante, et cependant, dit M. Dixon, « l'é-

tat ne fait rien pour eux, et le vigoureux colon, dans son désir de sécurité, les chasse loin de son chemin aussi brutalement qu'il en éloigne les loups et les ours. » Ce résultat n'a rien qui soit fait pour étonner, et ce qu'il y a de cruel, c'est qu'il est absolument irrémédiable. Parlons sans hypocrisie, et reconnaissons qu'il y a là une tâche pour laquelle nos sociétés modernes n'ont pas d'instrumens. Introduire des sauvages dans la civilisation est une œuvre de dévoûment, et cette œuvre, un corps comme les franciscains peut la tenter, parce que le dévoûment est son principe et son but mêmes; mais qui donc, je le demande, a dans nos sociétés laïques le temps et le devoir de se dévouer à des sauvages, et à supposer qu'il se rencontre çà et là quelque excentrique d'un grand et bon cœur qu'une pareille entreprise tente, à quoi des efforts isolés peuvent-ils aboutir? Chose curieuse, les Indiens ne s'y sont pas trompés; ils ont compris qu'ils avaient perdu pour jamais leurs véritables protecteurs, et c'est là le sentiment qui ramène chaque année les derniers de ces convertis auprès de leur église abandonnée de San-Carlos pour y regretter devant l'image de Notre-Dame du Carmel le temps où ils étaient esclaves et heureux.

Ces Indiens, ai-je dit, ont perdu pour jamais leurs véritables protecteurs. Eh! mon Dieu oui, car le catholicisme lui-même, emporté qu'il est par le mouvement du siècle, n'a plus le temps de s'occuper d'eux. Les jésuites ont remplacé les franciscains à Santa-Clara, mais c'est à une toute autre tâche que les nécessités du temps leur ordonnent de s'appliquer. Cette tâche est une œuvre d'éducation. Ils ont à conserver le plus grand nombre possible de fidèles à l'église catholique dans cette Californie où le catholicisme régnait naguère en souverain, et où il est aujourd'hui en minorité, noyé comme la population d'origine mexicaine sous les flots des populations venues du nord et des émigrans venus principalement des états protestans de l'Europe. Cette tâche de l'éducation, les jésuites ont à l'accomplir en Californie dans les conditions les plus désavantageuses : par exemple, les écoles protestantes peuvent facilement recruter leurs professeurs parmi les citoyens mêmes des États-Unis ou parmi des hommes d'origine anglaise; les jésuites sont obligés de prendre les leurs dans toutes les régions du monde. Aucun de ces professeurs n'est d'origine mexicaine ou même espagnole, circonstance des plus défavorables pour prendre ou garder influence sur des populations aussi susceptibles à l'égard de toute autorité étrangère que les populations de sang espagnol. Et puis les jésuites sont seuls, tandis que leurs rivaux s'appellent légion. « Les catholiques ont une école à San-José, une seconde à San-Francisco, mais les non-catholiques ont cinquante écoles dans ces grandes villes. Les jésuites élèvent 600 enfans dans ces écoles; leurs rivaux

en élèvent plus de 20,000 dans les leurs. » M. Dixon a visité leur établissement de Santa-Clara, et nous en a donné une description qui prouve qu'il sait voir avec esprit et écouter avec finesse. Il remarque par exemple que les pères de la fameuse compagnie peuvent bien tonner à outrance contre le monde moderne, mais qu'ils n'ont garde pour cela de dédaigner les plus petits progrès scientifiques de ce monde réprouvé. La preuve en est dans leurs laboratoires de physique, où tous les instrumens et ustensiles sont du modèle le plus nouveau. La preuve en est dans la bibliothèque de leur collége, qui contient plus de douze mille volumes dont beaucoup sont récens. « Au contraire des trappistes, me dit le père Varsi, nous nous armons de livres au lieu de reliques, nous croyons aux livres. » On conçoit qu'au milieu de tels soucis et avec une lutte aussi pressante à soutenir, l'œuvre ancienne des franciscains ne soit plus reprise, et que les pauvres Indiens soient définitivement abandonnés comme des victimes destinées à succomber dans les mêlées sans merci du *struggle for life* que se livrent les populations diverses éparses sur le sol californien.

La race mexicaine tient-elle beaucoup mieux que la race indienne devant ce terrible *struggle for life?* Quiconque veut voir cette race dans son état pur doit visiter Monterey, capitale supplantée dont le sort peut lui prédire le sien propre. Là s'est réfugié tout ce qui reste en Californie de vieux sang espagnol non souillé de sang noir ou rouge, quoique déjà fortement teinté parfois de sang hérétique anglais ou américain. Telle ville, tels habitans. Monterey est une ville construite avec toute la négligence et toute la fantaisie espagnoles, sans rues, sans places ayant forme, où les maisons se présentent de front, de flanc, obliquement, avec la plus parfaite insouciance de l'alignement. Les habitans, tous *dons* et *cabaleros*, ont des mœurs à l'avenant de la régularité de leurs rues et de leurs places, et des opinions à l'avenant du souci du progrès qu'indique une telle ville. « A Monterey, un gentilhomme a non-seulement les droits d'un cavalier espagnol, mais ceux d'un chef indien. Il peut être à son aise impérieux de langue et léger de cœur. Personne ne pense à compter le nombre de ses maîtresses et à lui demander si ces dames sont rouges ou blanches... Comme il méprise tout le bavardage des étrangers sur les projets de routes à construire et d'écoles à ouvrir! Ses pères ne pavèrent jamais une rue et ne bâtirent jamais une école. Ils entretenaient un prêtre qui gouvernait leurs maîtresses et qui faisait aller leurs filles à la messe. Ce bon vieux système lui convient. Qu'a-t-il à faire de routes et d'écoles? Cavalier, les chemins qu'il préfère sont les sentiers gazonnés; gentilhomme, qu'a-t-il besoin des talens d'un clerc? La science lui servira-t-elle à amener des dés heureux, et les belles-lettres allu-

meront-elles en sa faveur le feu de l'amour dans les yeux des femmes? »

Il est aisé de comprendre qu'une race d'âme si nonchalante et de cœur si galant est faiblement armée pour résister aux envahissemens de cette entreprenante race anglo-américaine, qui, parmi ses divers moyens d'action pour prendre possession du sol de Californie, compte les trois méthodes principales que voici et dont, au dire de M. Dixon, elle use sans scrupule. La plus droite et la plus honnête est d'épouser un héritage. « Les femmes brunes aiment les hommes blonds, et si une fille de demi-sang est retirée jeune de sa famille, on peut l'élever dans les bonnes manières anglaises et lui apprendre à être une femme décente. S'il y a des frères dans la maison, les champs et les pâturages seront divisés, mais les garçons iront au diable dans un temps donné; ils iront plus vite *si on les y aide un peu*, et alors les lots feront nécessairement retour à la famille. Un Anglais qui fait chasse à un héritage est rarement frustré par une race inférieure. » La seconde méthode est d'exercer l'usure pour la plus grande commodité des vices des natifs; c'est la plus facile et la plus infaillible. Un natif californien a toujours « la poche vide et des besoins à l'infini. Il a besoin d'acheter un cheval, de donner un bal, de corrompre un shérif, de jouer aux dés. » Lorsque les emprunts ont été assez nombreux, l'Anglo-Américain ferme crédit et réclame un remboursement qui ne peut jamais s'effectuer; alors il consent à se payer avec un moulin ou un pâturage, et il a pris pied sur le sol californien. La troisième méthode est la plus originale et celle qui réclame le plus d'énergie; c'est la prise de possession à main armée par le droit du plus fort. Quatre ou cinq *squatters* bien musclés, habiles à jouer du *bowie knife* et à tirer de la carabine, forment une association. Ils poussent leurs troupeaux en avant et les arrêtent au premier endroit qui leur convient, sans souci du propriétaire, qu'ils laissent libre d'appuyer ses droits par la force ou par la loi. Le recours à la force entraînant nécessairement l'effusion du sang, le propriétaire, qui n'est pas sûr que le sien ne soit pas répandu, préfère d'ordinaire le recours à la loi; mais, voyez un peu la mauvaise chance, il lui faut prouver son droit, « et il est rare qu'un titre de propriété mexicain résiste à l'examen d'un juge américain. » Dans nos vieux pays d'Europe, on considérerait une telle méthode d'acquérir comme d'une moralité douteuse, mais dans un pays aussi jeune on n'y regarde pas de si près. Les Californiens de sang espagnol peuvent être imprévoyans, prodigues et nonchalans, mais, à supposer qu'ils fussent le contraire de ce qu'ils sont, nous ne voyons pas trop en quoi l'économie, la prévoyance et l'activité pourraient les protéger contre des méthodes aussi énergiques d'acquérir. Au lieu d'accuser leurs vices,

disons donc qu'ils sont les plus faibles et qu'ils doivent céder, *struggle for life*.

L'instructive histoire de don Mariano de Vallejo, que M. Dixon nous raconte avec détail, résume parfaitement la situation que les circonstances présentes font à tout Mexicain de fortune et de rang en Californie. Il y a trente ans, don Mariano de Vallejo était le plus riche et le plus puissant propriétaire de Californie. Dans sa jeunesse, il aida ses compatriotes à secouer le joug de l'Espagne, puis il inclina du côté de l'influence anglaise, et lorsque la guerre eut livré son pays aux États-Unis, il n'hésita pas à confondre sa fortune avec celle du gouvernement victorieux. Désireux de voir la future capitale s'élever sur ses propriétés, il proposa aux États-Unis d'en livrer l'emplacement et de construire à ses frais une partie des édifices; le sénat accepta, et don Mariano fonda une ville sur la baie de San-Pablo qu'il appela Vallejo. Lorsqu'il eut dépensé 300,000 dollars à cette entreprise, le sénat changea d'avis, et don Mariano se trouva à moitié ruiné. Il a depuis essayé de remonter le courant, mais sans succès. Ses propriétés ont continué à s'écouler de ses mains par les canaux les plus divers. Sa fille et sa sœur ont pris des maris anglais. « Une bonne partie de ses terres sont plantées et clôturées au bénéfice d'enfans porteurs des noms anglais de Frisby et de Leese, qui dans les années à venir souriront, au sein de leur solide prospérité, de la creuse ostentation et de la prétentieuse pauvreté de leurs ancêtres mexicains. » Les procès achèvent de lui dévorer le reste de ses biens. « Tout Mexicain aime à plaider, et don Mariano ne va jamais en cour de justice sans perdre quelque morceau de propriété. » Si l'on peut trouver quelque consolation à se dire que le malheur dont on pâtit est celui de beaucoup d'autres, don Mariano est riche en ce genre de compensation. « Aucun Mexicain de note, dit-il à M. Dixon, durant une de leurs promenades, n'a pu conserver ses terres. Mon cas est dur, mais il n'est pas aussi dur que celui des autres; dans vingt ans d'ici pas un gentilhomme espagnol ne sera citoyen des États-Unis. — Vous voulez dire que les Espagnols quitteront le pays ? — Ils se retireront au Mexique, où ils pourront espérer de conserver ce qui leur appartient. » Espérance bien incertaine encore, don Mariano, car le Mexique est bien voisin des États-Unis, et comme il est probable que d'ici à vingt ans la grande république, croissant toujours en population, et par là en énergie, aura eu besoin pour ses nécessités d'expansion de quelque nouvelle tranche de la conquête de Fernand Cortez, il serait plus sage de se proposer dès maintenant un lieu de retraite plus éloigné, comme le Chili ou le Pérou, par exemple. De cette façon, les Espagnols pourraient espérer d'être à l'abri, quelque larges que soient les enjambées des *Yankees* et quelque longs que soient leurs bras.

A cet envahissement lent, mais continu, des hommes de race anglo-américaine, il n'y a de résistance, parmi toutes ces premières populations californiennes, que du côté des métis. La résistance, il est vrai, est d'un genre peu recommandable; mais il faut songer qu'elle émane d'une race dont l'origine est aussi irrégulière que ses mœurs. Ces métis de Californie sont, pour ainsi dire, une population d'enfans de troupe et de bâtards de caserne. Lorsque le gouvernement espagnol prit possession de la Californie, par une décision pleine de singularité et de grandeur, il admit que le sol californien devrait continuer à être la propriété des indigènes dans le cas où ils se convertiraient, et interdit tout droit d'acquérir aux hommes de race blanche; les moines seuls eurent pouvoir de prendre possession de la terre. En conséquence, l'Espagne n'envoya en Californie que des soldats et des franciscains, les uns célibataires par vœux, les autres célibataires contraints. L'occupation étant ainsi exclusivement religieuse et militaire, pas une femme de race blanche ne la suivit. Les soldats espagnols, une fois établis, trouvèrent près d'eux des tribus indiennes qui étaient dans l'habitude de vendre leurs femmes et leurs filles, et comme leurs obligations de célibataires étaient de nature moins stricte que les vœux des franciscains, faute des grives espagnoles, qui leur étaient interdites, ils firent pâture amoureuse de ces merles indigènes. Une race hybride en résulta, qui, à un moment donné, devint fort embarrassante. Leur temps de service terminé, les soldats espagnols, qui étaient devenus pères, ne pouvaient amener avec eux leurs familles irrégulières, ni en Espagne, ni même au Mexique, et d'un autre côté l'église ne pouvait admettre que des enfans, bâtards ou non, fussent abandonnés par leurs parens à toutes les souffrances et à toutes les hontes d'une vie de parias. Pour sortir d'embarras, le vice-roi créa trois camps de refuge qu'il appela villes libres, les soumit à la loi martiale, et y établit les vétérans avec leurs progénitures, avec défense, sous les peines les plus sévères, de sortir des barrières. « Quelques étrangers en petit nombre et de mauvaise espèce se joignirent aux colons dans ces villes libres : empiriques, joueurs filous, trafiquans de filles, vendeurs de whiskey, toute l'abominable racaille d'un camp espagnol. De ces viles sources dérivent presque tous les hybrides actuels du pays. » Ces races mixtes, on l'a remarqué depuis longtemps, sont les plus violentes et les plus dangereuses de toutes, non-seulement parce qu'elles souffrent d'être partagées entre deux races sans appartenir à aucune et qu'elles s'irritent contre le préjugé qui s'attache à leur naissance, mais parce que la nature, comme pour se venger de la violation commise contre elle par des individus qu'elle avait parqués dans des familles distinctes et dont elle n'avait pas voulu l'union, ne leur permet

d'hériter que des vices respectifs de leurs parens et leur en refuse les vertus. Il en est ainsi de ces métis californiens. Ils s'arrogent tous les droits de l'homme blanc et appuient leurs prétentions avec toute la violence du sang indien. La terre, disent-ils, est à eux, ils sont les vrais natifs du pays, et non pas des étrangers comme leurs pères et des sauvages comme leurs mères. Que viennent faire dans leurs campagnes ces envahisseurs qui récoltent sur des terres qu'eux, métis, n'avaient pas défrichées, et qui s'emparent de cours d'eau qu'ils n'avaient pas utilisés? Métis et Américains se rencontrent aux mêmes tavernes, aux mêmes lieux de plaisir; les occasions de rixes ne manquent pas, et un coup de couteau est bien vite donné. Le meurtrier, poursuivi, se jette dans la montagne et se fait brigand. Dans presque tous les pays où il a prospéré, le brigandage a été à l'origine la protestation irrégulière et désespérée d'une nationalité ou d'une indépendance perdues; ce qui se passa en Angleterre pendant les premiers siècles de la conquête normande, ce qui se passa en Italie au XVI[e] siècle, sous la protection des Colonna ou sous la conduite d'un Alphonse Piccolomini, se renouvelle aujourd'hui en Californie sous une forme plus démocratique. Les chefs sont porteurs de noms moins illustres ; mais, à cela près, les types de bandits californiens esquissés par M. Dixon ne le cèdent en rien à leurs frères des âges passés ou des pays de plus noble civilisation. Il y a là surtout un certain capitaine Vasquez dont la vie, brutalement romanesque, aurait été appréciée par Mérimée, qui aurait pu y trouver sans peine tous les élémens d'un récit à la façon de *Carmen*. Regrettant de ne pouvoir nous arrêter à cet épisode, nous nous bornerons à le recommander à ceux de nos romanciers qui seraient tentés, pour varier les plaisirs du public, de réagir contre les sujets de roman aujourd'hui en vogue, en faisant retour aux sujets qui étaient à la mode il y a trente ans.

Ce que M. Dixon nous raconte de la vie anglo-américaine en Californie ne prouve pas précisément que le *struggle for life* s'arrête à ces vainqueurs des trois précédentes races. Quiconque veut connaître la vie américaine à son point culminant d'activité fébrile, et, si l'on peut ainsi parler, de laborieuse frénésie, doit aller à San-Francisco. Là, l'excès est but et l'exagération moyen. M. Dixon attribue en très grande partie à l'influence d'un climat trop chaud et d'un ciel trop lumineux ce bouillonnement de vie à outrance; nous croirions plus volontiers qu'il en faut chercher la raison dans les commencemens de cet état. Il en est des peuples comme des individus, ils sont longtemps ce qu'ils ont été une fois, à supposer même qu'ils ne le soient pas toujours. Née dans un paroxysme de fièvre, la Californie a grandi avec la fièvre; la fièvre est dans son sang et fait partie de sa constitution. Amené, ou plutôt

traîné dans cette région par l'ardeur d'une convoitise chauffée à blanc, l'Américain de l'Union sentit que, pour réaliser les rêves de lucre que la découverte des mines avait éveillés en lui, il devait doubler et tripler ses qualités et ses défauts qui, aux yeux d'un Européen, sont déjà excessifs. Pour cela il fallut un effort; c'est cet effort répété et soutenu pendant de longues années qui a produit cette exagération d'activité et cette emphase de mœurs qui ont frappé M. Dixon. « Le pouls de cette société, dit-il, bat trop fort pour des hommes ordinaires et des temps ordinaires. » C'est que ce qui est l'exceptionnel pour les autres peuples a été l'ordinaire pour celui-là. Depuis vingt ans son existence n'a été qu'une crise longue et continue. La roue de la fortune est en tous lieux bien rapide, mais en Californie son mouvement a été d'une vitesse vertigineuse. Ces gens de la baie de San-Francisco ont connu tant de vicissitudes, ils ont été si souvent ruinés, si souvent enrichis, que leurs manières ont dû nécessairement se ressentir des émotions produites par ces alternatives. Ce n'est jamais froidement qu'on accepte d'être élevé soudainement à la richesse ou précipité soudainement dans la ruine; quelque insolence de joie dans le premier cas, quelque emphase de désespoir dans le second, sont bien permis à ceux que visite l'une ou l'autre fortune. De pareilles émotions entraînent nécessairement un ton plus haut que le ton ordinaire, et si elles se répètent trop fréquemment, ce ton passera en habitude. Voilà peut-être pourquoi M. Dixon a pu remarquer « qu'en Californie un acteur déclame, un prédicateur rugit, un chanteur crie. »

Toutes les qualités et tous les défauts de l'Américain sont donc portés au comble par la vie californienne, qui n'est qu'un jeu effréné où chacun risque son tout chaque jour. L'activité américaine est connue; voici le dimanche d'un grand financier de San-Francisco: « A quatre heures du matin, il est sur pied, consultant ses *grooms*, trottant dans ses bois, visitant ses fermes et ses ouvrages d'eaux. A dix heures, nous le voyons une minute au moment où nous rompons le jeûne; à une heure, il nous place dans une carriole et nous donne congé; à trois heures, nous le rencontrons sur une colline au-dessus de San-Mateo, où il fait endiguer une crique et bâtir une ville; à cinq heures, son dimanche terminé, il grimpe dans le train et se rend en toute hâte à son office à San-Francisco, après avoir fait en vingt-quatre heures l'ouvrage d'une semaine. » Quelque prodigieuse que soit cette activité, ce n'est cependant pas d'ordinaire au profit du travail régulier que le Californien aime à dépenser; c'est pour courir après le hasard qu'il se presse, c'est pour épier, découvrir ou saisir l'occasion qu'il s'agite. De cette poursuite de l'inconnu naît une sorte de vie imaginative pleine d'inquiétude et de crédulité. Le blanc Californien va jouer sa fortune sur un bruit

de rue semé par n'importe qui, dans n'importe quel dessein, sans presque s'occuper de savoir si le bruit est vrai ou faux. « Il sent passer en lui, comme l'alcool dans ses veines, ces sensations diaboliques qui accompagnent le gain subit et la perte soudaine. Il n'y a pas ici de classe moyenne ancienne et bien assise, d'habitudes décentes, née de bonne souche et élevée au foyer, gens qui paient leurs dettes, vont gravement à l'église et gardent les dix commandemens par souci de l'ordre, sinon d'une règle plus haute... Un homme pauvre veut attraper de l'argent, et l'attraper dans le plus court délai possible. Les cartes, les dés, les listes d'actions servent à tour de rôle à son but. »

Parmi les folies engendrées par cette rapacité imaginative, il en est une fort plaisante qu'un des rares sages de Californie fit remarquer à M. Dixon. « Notre chemin de fer, lui dit-il, nous donna de véritables accès de folie. Vous souriez? Le fait est ainsi. Les premiers wagons ne furent pas plus tôt vus dans Oakland qu'une rage de spéculation se répandit tout le long de la baie. Le monde entier, pensions-nous, allait aborder à nos côtes. Où se logeraient tant de gens? Pourquoi ne pas leur préparer des logemens et tirer profit de l'entreprise? Nous achetâmes des terres, nous abattîmes des forêts et nous bâtîmes des villes pour les millions d'hommes qui allaient nous arriver. A toute ouverture de la baie, vous voyez ces villes imaginaires avec leurs fantômes de rues et de places, de chapelles et de théâtres, d'écoles et de prisons. Mais les millions d'hommes ne vinrent jamais, et pendant les dernières cinq années tout habitant de San-Francisco a porté une ville morte sur son dos. »

Dans une telle société, tout individu est pour son voisin une proie possible; on peut lui prendre son argent au jeu ou le forcer à le tirer de sa poche par un coup de bourse. Si l'homme n'est pas ici un loup pour l'homme, comme Hobbes prétendait qu'il l'était, il est au moins un renard. Jugez-en plutôt. Les actions d'une des compagnies minières, la *Consolidated Virginia*, baissent tout à coup, et les citoyens de San-Francisco portent leur capital disponible dans les banques d'épargne. « Cinq ou six de nos dignes citoyens, porteurs d'actions de la *Consolidated Virginia*, se rencontrent une après-midi dans une taverne de Montgommery-street. Les journaux contenaient des rapports montrant que le montant de l'argent déposé dans les banques d'épargne ne s'élevait pas à une somme moindre de 50,000 dollars. Tout en avalant son whiskey, un de nos dignes citoyens dit aux autres : « Nous devrions trouver moyen de faire sortir cet argent-là, savez-vous? Tous en tombèrent d'accord avec lui; ils ont formé une association, et ils sont maintenant engagés dans des opérations pour faire sortir cet argent des banques d'épargne. » Si nous ne nous trompons, c'est ce que dans le voca-

bulaire de la guerre on appelle une embuscade, *struggle for life.*

Tant de fièvre et d'inquiétude ne peut aller sans beaucoup d'irritabilité. Celles des citoyens des États-Unis en général et des états de l'ouest en particulier sont fort célèbres; mais celle des citoyens de Californie est aux précédentes ce que le superlatif est au simple comparatif. Là un méchant bon mot peut vous coûter la vie, ce qui élève la carrière de journaliste à la hauteur d'une carrière héroïque. Un nouvelliste satirique imprime qu'un certain citoyen dîne à *What Cheer house* et se cure les dents au *Grand-Hôtel*, ce qui aurait probablement, il y a une trentaine d'années, équivalu à dire chez nous qu'un tel individu dînait chez Flicoteaux et se curait les dents sur le perron du café de Paris, cherchant ainsi à couvrir sa pauvreté d'une ostentation de dandysme; le lendemain, le satiriste était étendu mort sur la voie publique. M. Dixon aperçoit un jour sur une terrasse un individu qu'il connaissait de réputation. « N'est-ce pas monsieur un tel? — Oui. — Eh bien! présentez-moi. — Hum! dit mon ami, un natif d'Oxford, c'est un peu téméraire; nous ne nous sommes pas vus dans ces derniers temps, mais la dernière fois que nous nous sommes rencontrés il m'a tiré au visage. — Il vous a tiré au visage! — Oui, nous échangeâmes des coups de feu. Il n'y eut pas de mal. Aussi longtemps que nous pourrons nous éviter, les choses iront bien; mais, si nous nous parlons, le sang peut être répandu. » Les femmes rivalisent avec les hommes d'irritabilité et d'adresse de tir. Il n'y a pas de sexe faible en Californie. « Une tireuse au pistolet de la force de Laura Fair vaut une vente de mille exemplaires à un journal du soir. Ayant une intrigue secrète avec un homme marié et ayant fait l'expérience que le cours du faux amour n'est pas plus doux que celui de l'amour vrai, Laura charge son pistolet et tue son amant, froidement et en plein jour, en présence de sa femme et de ses enfans. Laura est une héroïne. Jugée pour meurtre et acquittée sur l'excuse de folie produite par l'émotion, elle vit dans le grand style, donne des bals et spécule sur les fonds publics. Peu de dames sont aussi souvent nommées aux dîners élégans, et les journaux notent ses faits et gestes comme les mouvemens d'une duchesse pourraient être notés dans May-fair (1). » Si l'égalité entre les sexes est encore une chimère dans nos vieilles civilisations retardataires, elle est une très solide réalité en Californie, où les femmes ont conquis des droits dont nos utopistes ne se sont pas encore avisés, par exemple celui de pouvoir commettre un crime sans qu'il en résulte pour elles le plus léger inconvénient. La balance n'étant pas et ne devant pas être de long-

(1) C'est exactement l'aventure qui a été transformée en récit romanesque par Mark Twain dans son *Age doré,* à cela près que le nom de Laura Fair a été changé en celui de Laura Hawkins. Voyez l'étude de M. Bentzon dans la *Revue* du 15 mars 1875.

temps égale entre la population masculine et la population féminine, les femmes ont un tel prix en Californie qu'on n'a pas pu encore s'y décider à en condamner aucune en justice. Tant de magnanimité serait faite pour toucher le sensible cœur féminin; cependant, s'il faut en croire M. Dixon, les femmes sont loin de rendre aux hommes ces sentimens chevaleresques. « Une jeune dame californienne, récemment divorcée, se plaint à son amie, une *veuve de vingt-cinq ans*, que son ex-mari dit sur elle des choses singulièrement cruelles. — Et pas un mot de cela n'est vrai? — Comment pouvez-vous le demander? — Seulement pour la forme. Maintenant, ma chère enfant, j'ai eu trois maris qui n'étaient ni meilleurs, ni pires que d'autres hommes, mais ils sont tous défunts. Ma chère, il n'y a que les maris morts qui ne racontent pas d'histoires. »

Ce qui est plus sérieux peut-être encore que ces conflits entre les anciens et les nouveaux dominateurs du sol californien, c'est la silencieuse invasion de la race mongolique, qui, depuis près de vingt ans, est allée toujours en augmentant. Il y a huit ans, dans *New America,* M. Dixon signala la présence de ces essaims d'Asiatiques en Californie, et fit remarquer le premier avec beaucoup de sagacité les conséquences désastreuses que ce fait pouvait avoir pour l'avenir de la race blanche en Amérique; depuis cette époque, le mal s'est accru dans des proportions énormes, et il revient dans son nouveau livre sur ce sujet avec plus d'insistance. Il y a dix ans, il n'y avait de travailleurs chinois qu'en Californie, et leur nombre était encore assez faible; aujourd'hui ils sont plusieurs centaines de mille, et on les rencontre dans toutes les régions de l'ouest et même du sud des États-Unis. Ce n'est encore là qu'un tiers de l'immense courant d'émigration qui ne cesse de couler des ports de la Chine; la Polynésie et surtout l'Australie héritent des deux autres tiers. « De préférence cependant ces Mongols se rendent en Californie; d'abord parce que le voyage est facile et à bon marché, ensuite parce que le climat leur convient, enfin parce que le salaire est plus élevé et le marché plus vaste que partout ailleurs. De Californie ils se rendent dans l'Orégon par mer, à Nevada, Idaho et Montana par terre. Ils ont trouvé dans l'Utah peu de marchés, les Mormons étant aussi sobres et aussi laborieux qu'ils le sont eux-mêmes. Cependant même dans Salt-Lake-City, ils ont trouvé un logement. Ils arrivent par foules, et chaque année les foules s'accroissent en volume. D'abord ils sont entrés par deux et par trois, puis par dizaines et par vingtaines, peu après ils entrèrent par centaines et par milliers. Maintenant ils arrivent par dizaines de milliers. » Il est évident que par leur nombre seul ces multitudes seraient déjà capables de modifier profondément les

conditions du travail en Amérique, et cependant ce n'est là que le moindre danger. A leur nombre, ces enfans de la race jaune unissent des qualités multiples qui en font pour les travailleurs de la race blanche, et aussi de la race noire, les concurrens les plus redoutables.

Le nègre ne peut vivre et travailler que dans ses régions favorisées du sud, le Chinois peut vivre et prospérer sous tous les climats, et dans les plus affreux déserts comme dans les contrées les plus heureuses. L'homme de race blanche ne peut faire qu'un seul métier et dégénère lorsqu'il passe de la profession dans laquelle il a été élevé à un travail inférieur; l'homme de race jaune peut faire tous les métiers sans craindre de déroger. Il se charge du travail le plus accablant comme du travail le plus féminin; il est mineur, agriculteur, portefaix, blanchisseur, cuisinier, repasseuse et bonne d'enfans à volonté. Le travailleur américain est un terrible consommateur : il lui faut du bœuf et de la bière, du porc et du whiskey, son salaire doit donc être fort élevé. Le travailleur chinois vit de quelques cuillerées de riz et d'un peu de thé, son salaire peut donc être infime. Ajoutez que le Chinois, habitué à l'oppression asiatique et doué de cette patience morne qui caractérise les peuples des vieilles civilisations, est un serviteur plus agréable que l'Irlandais, l'Allemand ou l'Américain. Il ne s'enivre pas comme l'Irlandais ou l'Allemand, il n'a pas de prétentions d'homme libre comme l'Américain, l'esprit d'égalité ne lui souffle aucune insolence, il n'a pas d'exigences contrariantes; on peut le réprimander, l'invectiver et même le battre sans que son impassibilité se démente un instant. Voilà bien des mérites; le plus important cependant reste à mentionner, ce singulier talent d'imitation qui lui permet en peu de temps d'exceller dans les arts les plus délicats et les plus difficiles. M. Dixon cite de cette aptitude nombre de curieux exemples. Ho-ling, blanchisseur et repasseur chinois à San-José en Californie, ayant économisé quelque argent, éprouve le besoin de faire agrandir son établissement. Il appelle un charpentier américain et lui demande à quel prix lui reviendra la construction de dix hangars en bois. — A cent dollars, répond l'Américain. — Cent dollars, beaucoup d'argent, dix dollars pièce; enfin faites, faites. — L'Américain se met à l'ouvrage, et aussitôt arrivent, débarqués par le chemin de fer, sept Chinois mandés pour la circonstance par Ho-ling, qui viennent assister en spectateurs au travail du charpentier. Ils le regardent planter ses poteaux, introduire ses tenons dans ses mortaises, poser ses traverses, clouer ses planches, puis, dès que le premier hangar est terminé, Ho-ling le congédie en lui payant les dix dollars. — Moi pas avoir besoin d'autre maison, moi faire tout seul, moi faire tout seul. — Yin-yung est le meilleur bottier de San-Francisco, et

cependant avant d'arriver en Californie il ne savait ce que c'était qu'une botte. Peu après son débarquement, manquant d'ouvrage et cherchant pâture, il apprend qu'un bottier juif, Aaron Isaac, a besoin d'ouvriers, et il va résolûment lui proposer ses services. Le juif le loue à bas prix. Yin-yung a bientôt pénétré tous les mystères de l'art du bottier, il ouvre boutique à son tour et souffle toutes les pratiques de son maître. Les Chinois attaquent donc doublement les intérêts des travailleurs blancs, ils les attaquent et par leur habileté et par les bas salaires dont ils se contentent. Aussi font-ils baisser considérablement les prix de main-d'œuvre, même dans les régions où ils ne se trouvent pas et dans les industries qu'ils n'exercent pas encore. Il n'y a pas de Chinois dans l'Illinois, cependant une maison d'horlogerie de Chicago, la maison Cornell et C[ie], alléchée par les bas prix du travail mongol, a résolu de se transporter à San-Francisco et de remplacer ses ouvriers américains par des Chinois qu'elle formera dans ses ateliers. Déjà des industries entières, la fabrication des cigares, la cordonnerie, les manufactures d'étoffes de laine, les conserves de fruits, sont presque exclusivement la propriété du travail mongolique.

Si le mal s'étendait au territoire entier des États-Unis, il serait encore bien léger : ce qui fait sa gravité, c'est qu'il sévit exclusivement sur une partie de ce territoire; 300 ou 400,000 Mongols sont peu de chose sur une population de 40 millions d'habitans, mais suffisent parfaitement pour altérer la constitution politique, les conditions du travail et les mœurs générales d'une société de deux ou trois millions d'âmes. Aussi la question mongolique a-t-elle eu cela de très particulier, que jusqu'à ce jour elle a passé presque inaperçue aux États-Unis, tandis qu'en Californie elle a causé une émotion bien naturelle, qui s'est traduite par des lois dont le but est de limiter et de contrôler l'entrée des Asiatiques sur le sol californien, d'exclure les Chinois des droits politiques, et de s'assurer autant que possible de la nature des cargaisons humaines que les vaisseaux venant de Hong-kong débarquent sur les côtes américaines. Un bruit courant et accepté à San-Francisco, c'est que cette émigration se compose presque exclusivement des égouts de la Chine que les mandarins dégorgent et vident ainsi en Amérique, en sorte que son nom véritable serait plutôt déportation ou transportation. Ce qui est tout à fait certain, c'est que cette émigration est loin d'être libre et volontaire et qu'elle conserve le caractère qu'elle a eu à son origine. On s'en rappelle peut-être les commencemens. M. Dixon se trompe, croyons-nous, lorsqu'il attribue cette émigration à la brèche ouverte dans la grande muraille par le canon anglais; elle a eu malheureusement une origine plus morale que l'ancienne guerre de l'opium

ou même que la guerre anglo-française, car c'est au succès des ennemis de l'esclavage pour abolir la traite des noirs qu'il faut la rapporter. Lorsqu'il y a un peu plus de vingt ans il devint à peu près impossible de se recruter d'esclaves sur la côte d'Afrique, les planteurs de Cuba et du Brésil pensèrent à remplacer les noirs par des travailleurs asiatiques loués par contrat, d'une manière étroite et pour de longs termes qui en faisaient de semi-esclaves, et c'est ainsi que les Chinois réapprirent le chemin de ces régions qu'ils avaient contribué à peupler dans des temps lointains dont l'histoire a peine à retrouver la mémoire. Comme les *coolies* d'autrefois, bon nombre de ces nouveaux émigrans sont la propriété de trafiquans qui louent leurs services; les femmes notoirement sans exception sont de véritables esclaves achetées en Chine et transportées en Amérique pour y être soit vendues, soit exploitées d'une manière infâme. Quant aux émigrans qui n'appartiennent pas à ces fangeuses catégories, ils sont libres pour la plupart, à peu près comme l'étaient sous l'ancien régime les jeunes paysans qui avaient contracté engagement avec les sergens recruteurs.

Désireux de savoir à quoi s'en tenir, M. Dixon a interrogé un des riches résidens chinois de San-Francisco, membre du comité d'émigration en Californie, et de l'enquête poursuivie pour lui, il paraît résulter que cette émigration, loin d'avoir aucun caractère de spontanéité, est très probablement l'œuvre, entreprise avec sagacité et poursuivie avec suite, des autorités chinoises, qui ont eu recours à ce moyen pour se débarrasser de l'énorme excédant de leur grouillante population que rien ne peut parvenir à diminuer, ni la guerre civile, ni la famine, ni la pratique de l'infanticide. Un véritable esprit de gouvernement se laisse apercevoir dans la manière dont s'opère cette émigration. Des agens parcourent les provinces, portent aux multitudes misérables et affamées la bonne nouvelle d'un pays où les montagnes sont d'argent, où les rivières roulent de l'or, où il y a des terres pour quiconque veut les travailler, et leur persuadent aisément que ce qu'ils ont de mieux à faire, est d'en aller juger par elles-mêmes; le voyage ne leur coûtera rien, elles ne payeront qu'après avoir vu. Les pauvres diables acceptent avec empressement, et trouvent tous les moyens désirables de transport. Pour cinq dollars, somme modeste, ils sont conduits de n'importe quel point du pays à l'un des ports de l'empire, où ils sont recueillis par l'une ou l'autre des cinq grandes compagnies formées en Chine expressément pour le transport des émigrans. Le prix du voyage de Chine en Californie est de quarante dollars environ. Si l'émigrant ne peut payer, ce qui est le cas le plus ordinaire, la compagnie accepte son engagement écrit ou celui d'un des membres de

sa famille. Une fois arrivé en Californie, il est reçu par un comité chinois résidant d'une manière permanente à San-Francisco, qui pourvoit à ses premiers besoins et loue son travail jusqu'à concurrence du paiement de sa dette. Cependant, même une fois sa dette acquittée, l'émigrant chinois n'est pas absolument libre. L'œil du comité continue à suivre tous ses mouvemens, la main du comité peut au besoin s'étendre sur lui et le ressaisir. S'il commet un crime, il ne pourra pas invoquer la loi américaine, et échapper au châtiment en donnant caution; s'il entre dans une association secrète, fait interdit par la loi chinoise, il est responsable de sa conduite devant le comité, qui donne de sa surveillance deux raisons excellentes : la première, c'est qu'il sert de répondant à l'émigrant; la seconde, c'est qu'il a contracté envers l'émigrant l'obligation de faire rapporter ses os en Chine en cas de mort. Cette obligation est en même temps pour le comité, grâce aux mœurs chinoises, un moyen d'intimidation tout-puissant. On sait combien est fort en Chine le culte des ancêtres et quelle importance l'enfant du céleste empire attache à sa sépulture : il peut bien consentir à vivre hors de sa patrie, mais il ne peut supporter l'idée de reposer ailleurs que sur la terre des ancêtres. « L'homme qui ne reculerait pas devant un meurtre se garderait d'irriter un tribunal qui peut apporter des retards au retour de ses os à Hong-kong. » Toute cette affaire, il faut l'avouer, est organisée avec une finesse pratique qui fait un très réel honneur au génie administratif des Chinois, et l'on voit qu'elle est montée de manière à permettre à la population mongolique un écoulement régulier de plus en plus considérable. C'est ce que Lee-wong, le résident chinois, consulté par M. Dixon, lui déclara naïvement : « nous continuons à émigrer de plus en plus; chaque saison, le nombre s'accroît. L'an dernier 5,000, cette année, 13,000, l'an prochain 25,000 peut-être. En *Amélique*, abondance de terres, peu de peuple; en Chine, abondance de peuple, peu de terres; aussi les Chinois aiment-ils à vivre en *Amélique* et à revenir en Chine quand ils meurent. »

II. — LES INDIENS.

De Californie, M. Dixon nous promène longuement dans celles des régions de l'ouest où les restes des peuplades indiennes, décimées et abruties par le voisinage des blancs, trouvent leurs derniers refuges et les tribus encore vierges de toute civilisation leurs derniers terrains de chasse. Là le conflit qui sévit entre la race blanche et la race rouge est autrement vif et cruel que ceux dont nous venons de parler; en revanche, il est beaucoup plus inoffensif. Indiens infectés de civilisation ou Indiens tout à fait sauvages forment un

chiffre d'environ 300,000 âmes; c'est à peu près le chiffre d'émigrans de race jaune que la Chine a fourni jusqu'à présent à l'Amérique; mais ces belliqueux Peaux-Rouges, leur nombre fût-il doublé, seraient encore moins redoutables que les pacifiques Mongols, leur chiffre fût-il diminué de moitié. Ils n'affectent pas, eux, les conditions économiques de la société américaine, et s'ils assombrissent son avenir, c'est seulement par le remords anticipé de leur inévitable destruction. Dans ce conflit, tout le danger est pour eux. Que peuvent-ils pour se défendre contre la marche en avant d'une civilisation hâtive et sans scrupules? Scalper quelque *settler*, enlever quelques bestiaux, assassiner quelques voyageurs, crimes qui font frémir parfois par leur férocité, mais qui n'atteignent que quelques individus que la société générale n'a pas le temps de pleurer longuement et qu'elle n'a pas même toujours le temps de venger. Et cependant toute la défaite ne sera pas de leur côté; avant de disparaître, ils se seront vengés de cette société en influant pour leur part sur les conditions de sa vie morale. Dans son livre de *New America*, M. Dixon, avec son ingéniosité féconde en points de vue amusans, s'était plu à attribuer aux Indiens une importance capitale dans les destinées de l'Amérique. A l'entendre, c'était à eux qu'il fallait rapporter les origines non-seulement du mormonisme et du spiritisme, mais encore du système de l'annexion et de celui de la république fédérative. Ce qui est tout à fait vrai, c'est que ces Indiens, toujours refoulés, inoculent à leurs vainqueurs le venin de leurs vices d'âme, les rendent cruels comme eux, perfides et rusés comme eux, leur apprennent à manquer à la foi jurée et aux conventions acceptées. Citons quelques-unes des leçons de cet immoral enseignement; en voici une qui est à faire frissonner le cœur le moins susceptible. Une bande de Shoshones avait assassiné une famille entière avec des circonstances d'épouvantable férocité. Un parti de blancs, saisis d'indignation, se mit à la poursuite de la bande; mais la chasse resta longtemps vaine, la trace des fuyards ne pouvant être retrouvée. Un Indien de la tribu des Pai-Utes offrit alors de servir de guide : il n'eut pas de peine à conduire les blancs jusqu'au campement des Shoshones; mais quand ils y arrivèrent, les guerriers s'en étaient tous enfuis, et il ne restait que les femmes et les enfans. Les blancs se consultèrent; que faire? — Que faire? s'écria le guide indien, tirer sur les femmes. Les blancs se récrient, l'acte est infâme, et d'ailleurs où est l'utilité de tirer sur un groupe de femmes? — L'utilité! répond le Pai-Ute, vous tirez dans le camp, vous tuez une vingtaine de femmes et d'enfans, et puis vous voyez les braves et les guerriers accourir à leur défense. Ils ne sont pas loin. — On se rendit à cet argument, et on fit feu sur le camp. Aux cris des femmes et des enfans blessés, les guerriers indiens sortirent aus-

sitôt de leurs cachettes. Une lutte acharnée s'engagea, le camp fut enlevé, « et tout ce qui restait encore d'hommes, de femmes et d'enfans, fut recherché et mis à mort. »

Citons encore ce second fait, qu'on peut donner comme un modèle accompli de parjure. Une bande d'Osages inoffensifs errait dans les plaines du Kansas à la recherche des daims et des buffles. Leur chasse terminée, et au moment où ils allaient regagner leur campement en emportant leurs peaux et leurs viandes de buffle, un nuage de poussière s'élève à l'horizon : ce sont quarante cavaliers blancs appartenant à la milice du Kansas et commandés par un certain capitaine Rickers. Les Osages, embarrassés de leurs provisions, de leurs femmes et de leurs enfans, ne pouvaient songer à fuir; deux des leurs s'avancèrent donc en parlementaires au-devant des blancs, qui leur donnent les témoignages d'amitié les plus rassurans et les invitent à venir au milieu d'eux comme convives bienvenus. Les confians Osages acceptent cette invitation, déposent leurs armes et mettent leurs chevaux au repos. Lorsque la bande est désarmée au complet, Rickers fait un signe à ses hommes, les carabines s'abaissent, et quatre Osages tombent morts; le reste de la bande s'enfuit comme elle peut, laissant derrière elle chevaux, armes et provisions. Un agent pour les affaires indiennes, irrité par ce massacre, s'adresse au capitaine Rickers pour en connaître les auteurs. « Vous demandez qui a tué les quatre Osages? répond Rickers insolemment, c'est nous qui avons tué les Osages, et nous sommes bien résolus à tuer cette vermine partout où nous la rencontrerons dans notre état. » L'agent s'adresse alors à l'autorité suprême du Kansas, le gouverneur Osborn. Osborn répond que le capitaine Rickers est porteur d'une commission qui lui enjoint de traiter comme hostiles toutes les bandes d'Indiens trouvées dans l'état. On examine ladite commission, elle portait une date postérieure de dix jours au massacre, et en conséquence avait été expressément faite pour la circonstance. Comme d'ordinaire les sauvages manquent de bonne foi, le capitaine Rickers et le gouverneur Osborn peuvent dire pour leur défense qu'ils n'ont fait que payer les Indiens avec leur propre monnaie. Cela est bien possible; seulement on peut répondre que cette morale-là est précisément celle des Peaux-Rouges, dont ils se font les élèves et les émules en la pratiquant, mais qu'elle est en contradiction flagrante avec la morale de la race blanche, qui n'a pas encore admis qu'il fût permis de manquer à la foi jurée, même envers des sauvages.

Ce sont bien là les leçons qu'enseignent le spectacle d'une habituelle férocité et les sentimens de colère et de vengeance qui s'élèvent par représailles dans les cœurs de ceux qui souffrent de brigandages sans cesse répétés, et en ce sens on peut dire en toute

réalité que les Indiens n'ont été que trop souvent les professeurs des Américains; mais M. Dixon, qui ne s'arrête jamais à mi-côte, va beaucoup plus loin et n'hésite pas à attribuer à l'influence des Indiens nombre d'habitudes et de coutumes malfaisantes qui déparent les mœurs de l'Union. Par exemple, la vendetta fleurit dans certains états de l'ouest, et notamment dans l'Illinois, avec autant d'intensité qu'elle florissait autrefois dans tous les états de l'Europe méridionale. M. Dixon cite plusieurs exemples de haines héréditaires qui peuvent soutenir la rivalité avec celles qui divisaient les anciennes familles italiennes; mais en quoi les Indiens doivent-ils être responsables d'une coutume que l'on trouve plus ou moins répandue chez tous les peuples de la terre, et plus ou moins forte selon leur état de société? Il est possible que l'exemple des Indiens n'y ait pas nui, mais pour qu'on pût les accuser sûrement d'être la cause et l'origine de cette coutume, il faudrait qu'on ne la rencontrât que dans les seuls États-Unis. Y avait-il des Peaux-Rouges dans les anciennes municipalités italiennes? Y en a-t-il aujourd'hui en Corse et en Sicile? Il est vrai que M. Dixon, à qui le fait n'a pas échappé, se hâte d'assimiler un peu trop ingénieusement les Peaux-Rouges aux Corses, aux Siciliens et aux Basques. La loi du talion, la coutume de se faire justice soi-même et de rendre crime pour crime, se rencontrent, dit-il, « dans tout pays où subsistent encore des vestiges de ses plus anciennes races; aussi la France trouve-t-elle un reste de ce régime en Corse, l'Espagne dans les provinces basques, l'Angleterre dans le Connaught, et l'Amérique dans les prairies. » Je crois qu'il serait plus juste de dire que ces mœurs homicides se sont conservées dans tout coin de terre où, grâce à la configuration des lieux, l'ancien état de société d'où elles étaient issues a pu se conserver. En règle générale, toutes ces coutumes de vengeances héréditaires, de substitution de la justice privée à la justice publique, de châtimens sommaires exécutés par la force aveugle, étaient nées de l'état de société créé par le morcellement féodal et l'isolement où il laissait l'individu. Or qui ne voit que, malgré la différence énorme qui sépare la démocratie de la féodalité, l'état de société de certaines régions de l'ouest américain est à quelques égards presque le même que l'état de société féodal Comme dans la société féodale, et plus encore que dans la société féodale, l'individu isolé, souvent sans recours possible à l'autorité générale, est obligé de compter avant tout sur lui-même. S'il ne s fait pas justice, il doit craindre qu'il ne lui en soit fait aucune s'il ne se paie pas de ses propres mains, il est douteux qu'il obtienne aucune réparation. Est-il fort et méchant, il sait qu'il peut impunément abuser. Est-il faible et outragé, il se venge par l'embuscade et le guet-apens. L'absence ou l'éloignement de toute jus-

tice régulière fait naturellement passer aux foules le droit de répression et de châtiment, et donne naissance à des associations plus ou moins secrètes qui, sous prétexte de bien public, deviennent rapidement malfaisantes comme toute chose qui échappe au contrôle de l'opinion. Ajoutez enfin que dans ces régions de l'ouest l'esprit d'égalité démocratique a ses coudées entièrement franches; ajoutez que l'esprit d'indépendance absolue, de *self reliance*, qui caractérise l'Américain, y est dans son plus entier épanouissement, et vous comprendrez qu'il n'est pas absolument nécessaire de chercher dans les mœurs sauvages l'explication de faits comme les vengeances personnelles, la loi de Lynch, ou les associations du genre de celle du Ku-Klux clan. Cela dit, nous ne ferons aucune difficulté d'admettre que des exploits pareils à l'acte de sinistre et grotesque justice que nous allons rapporter mériteraient en effet d'être inspirés par des Indiens, et plût à Dieu que ce fût à leur seule influence et à nulle autre cause qu'il fallût les rapporter!

« Un fermier, nommé Vancil, vivait près de Soto, ville sur la Grosse-Rivière-Boueuse, dans la partie sud de l'Illinois. Vieux et faible, ce fermier eut une querelle avec sa femme, qui laissa la ferme et s'en alla vivre avec ses parens à quelque distance. Ayant besoin d'aide dans sa maison, Vancil prit une femme à gages, et plaça ses pots et ses poêlons sous sa charge. Un jour, douze individus masqués et déguisés vinrent à sa ferme, et, le trouvant au logis, ils lui dirent qu'ils avaient jugé son cas et décidé ce qu'il devrait faire.

« — Vous vous établissez juges entre ma femme et moi?

« — Oui, monsieur, nous avons pesé les faits.

« — Les faits! quels faits?

« — Peu importe; nous avons pesé les faits, et nous trouvons que vous avez tort.

« — Bon, dit Vancil, si vous savez...

« — Il est inutile de parler, dit l'orateur de la bande, nous sommes venus pour remettre les choses en bon ordre. Vous allez renvoyer cette ménagère; vous ferez revenir la vieille femme au logis, vous vous réconcilierez, et à l'avenir gardez-la à la ferme.

« — N'avez-vous pas encore d'autres ordres à me donner? demanda Vancil, se levant furieux.

« — Oui, répond le porte-parole, qui énumère différentes choses de peu d'importance que le fermier devra exécuter.

« — Supposons que je désobéisse?

« — N'essayez pas, grogna le porte-parole. Si vous refusez d'exécuter ces ordres, nous vous pendrons comme un chien. Prenez garde!

« Le fermier congédie immédiatement sa servante et écrit à sa

femme pour l'informer des ordres étranges qu'il a reçus. Sur tous les moindres points, il exécute les ordres; mais sa femme ne veut pas revenir vivre avec lui. Elle ne sait rien, allègue-t-elle, relativement à ses champions, et refuse de tirer avantage de leur intervention. Quelques nuits après leur première visite, la bande revient, masquée comme la première fois, à la ferme de Vancil.

« — Où est la femme? dit brusquement l'un d'eux.

« — Elle ne veut pas revenir, soupire le vieillard. J'ai congédié la servante, j'ai envoyé chercher ma femme, j'ai fait tout ce que vous m'aviez commandé, mais je n'ai pas pu parvenir à faire revenir ma femme au logis.

« En dépit de ses supplications et de ses explications, le pauvre vieillard est poussé hors de sa maison, traîné vers un arbre qui en était proche et attaché à une branche, où il est laissé jusqu'à ce que mort s'ensuive. Le lendemain, son cadavre est trouvé par un fermier nommé Stewart Clup.

« Ce Stewart Clup, fermier qui demeurait près du théâtre du meurtre, avait vu la bande d'hommes masqués et en avait reconnu deux ou trois, à travers leur déguisement, comme membres d'une société secrète appelée le Ku-Klux d'Illinois. Clup parla, irrité qu'il était par cet outrage qui s'était passé près de sa porte. Deux membres de la ligue furent arrêtés sur soupçons et portés sur le rôle des petites sessions; mais, avant que le procès commençât, le seul témoin qui pouvait prêter serment contre eux n'était plus. Comme Clup revenait dans sa carriole du moulin de De Soto, on entendit un petit clic-clic, une balle siffla dans l'air, et Clup roula mort dans l'arrière de son chariot. Le témoin disparu, le procès des deux hommes soupçonnés n'avait plus de base. »

Revenons à nos sauvages, dont, on en conviendra, cette justice des *gentlemen* du *Ku-Klux clan* ne nous a pas beaucoup écarté. Ce qui donne un certain fondement à l'opinion soutenue par M. Dixon, c'est qu'il y a en effet certaines ressemblances entre les manières de procéder des Indiens et celles de ces sévères apôtres de la morale conjugale que nous venons de voir à l'œuvre. Par exemple, c'est souvent sous le masque qu'ils accomplissent quelques-uns de leurs hauts faits, pillages des fermes, arrestations de diligences, attaques contre les convois d'émigrans. Les Indiens connaissent aussi les sociétés secrètes; ils ont leurs *Ku-Klux clan*, qui se nomment la *Ligue de l'Épingle* ou la *Société des Chevaux légers*. Que nous dit-on que ces sauvages sont incapables de civilisation? Ils en sont incapables, sans aucun doute, par les méthodes qui ont été employées à leur égard, ces méthodes ayant toujours eu pour but non pas de les introduire dans la civilisation, mais de les en ex-

clure, non pas de les rapprocher des blancs, mais de les en éloigner. Peut-être d'autres méthodes auraient-elles mieux réussi, si on avait eu le loisir et le dévoûment de les essayer. Sur les 300,000 Indiens dont se compose la population de race rouge des États-Unis, il y en a un bon tiers chez qui le sang est maintenant fort mélangé, qui ont adopté quelques-unes des manières de vivre des blancs, qui ne vivent pas exclusivement de chasse, mais pratiquent les arts de l'agriculture, et qui ont des manières de bourgs et de petites villes composées de hangars, où l'on peut trouver une chapelle, une école et un cabaret clandestin. Ils ont même parmi eux des partis à l'instar de ceux qui divisent nos sociétés. Voyez plutôt ce qui s'est passé chez les Cherokees, reste d'une tribu autrefois puissante, aujourd'hui fort diminuée en nombre. Lorsqu'ils furent chassés de leurs anciennes terres de la Georgie et de l'Alabama, et qu'ils reçurent en échange leur nouveau territoire, ils se consultèrent pour déterminer la ligne de conduite qu'ils devraient suivre. Alors il se forma deux partis, l'un conservateur sous un chef qui s'était donné le nom anglais de Ross, l'autre libéral sous un chef qui s'était donné le nom non moins anglais d'Adair, noms où par parenthèse se révèlent déjà la fréquentation des blancs et l'envie de les imiter. Le parti conservateur tint pour les anciens usages, c'est-à-dire pour la vie de chasse et de guerre, le brigandage et le vol, le dédain du travail agricole et la propriété indivise. Le parti libéral, au contraire, était partisan de la propriété individuelle, des familles séparées, du travail agricole, et penchait pour l'adoption des principaux usages des blancs. Le libéral Adair avait pour bras droits deux jeunes chefs intelligens, Stand Watie et Daim Robuste, appelé aussi Boudinot, du nom d'un bon planteur français qui lui avait servi de père adoptif et l'avait fait élever. Bientôt les deux partis en vinrent aux mains. Le conservateur Ross fit assassiner Boudinot Daim Robuste, et, pour résister avec plus d'efficacité aux efforts de ses ennemis, il unit ses partisans par une ligue secrète nommée la *Ligue de l'Épingle*, parce que ses adhérens avaient pour signe de reconnaissance une épingle attachée à leurs chemises de chasse. Par le moyen de cette association, presque tous les chefs libéraux ont été assassinés, mais la guerre intestine n'en continue pas moins à désoler la tribu des Cherokees. Ces pauvres sauvages, deux fois martyrs de la civilisation, martyrs par elle et martyrs pour elle, ont vraiment droit à la reconnaissance qu'elle garde à ses promoteurs.

Ce qui se passe chez les mormons est encore bien significatif. Dans tout état où ils se trouvent trop voisins des blancs ou enclavés entre leurs établissemens, les Indiens sont en guerre avec eux; dans l'Utah, au contraire, Utes et Shoshones vivent au milieu des

saints du dernier jour dans la plus pacifique fraternité, et s'ils exercent encore quelquefois leurs talens pour l'embuscade et le massacre, c'est au profit du peuple gouverné par Brigham Young, lequel paraît les avoir employés maintes fois sans scrupules comme éclaireurs ou gardiens de sa frontière. Beaucoup ont été baptisés, et ceux qui ne l'ont pas été vivent sans difficulté selon les principes du mormonisme. Que voulez-vous? Brigham Young leur dit qu'ils sont un peuple sacré, les débris des tribus d'un Israël séparé et errant réfugié en Amérique, les dépositaires de la révélation que le grand-esprit avait réservée au Nouveau-Monde, qu'ils se relèveront de leur état d'abaissement et qu'ils sont prédestinés au plus glorieux avenir; et ils ont compris avec tout autant de promptitude qu'un prolétaire français comprend un candidat au suffrage universel qui lui déclare qu'il est le roi du monde. Ces mormons, loin de les mépriser, se présentent presque humblement devant eux comme les disciples de leurs pères, comme les sauveurs de la foi qui devait leur être transmise; ce sont donc eux qui auraient presque le droit de regarder leurs frères blancs avec orgueil et insolence. Apôtres et missionnaires mormons n'ont pas dédaigné de prendre souvent des femmes parmi leurs *squaws*. Les mormons ne leur reprochent ni leur polygamie, puisqu'ils la pratiquent eux-mêmes, ni leur communisme, puisque Brigham Young le recommande à ses disciples comme le degré le plus élevé de la perfection, et qu'il a créé tout exprès pour stimuler leur zèle à cet égard une sorte d'ordre religieux. Tous ceux qui consentent à se dépouiller entièrement de leurs biens au profit de la communauté sont déclarés enfans d'Hénoch. En dépit de cette séduisante amorce, les mormons riches se sont montrés peu ambitieux de cette dignité, que les Indiens convertis au contraire ont recherchée avec empressement. Chose curieuse et bien propre à faire réfléchir; jusqu'à ce jour, trois entreprises seulement ont réussi avec les Indiens : celle des franciscains en Californie, celle des jésuites au Paraguay et celle des mormons dans l'Utah. L'esprit religieux serait-il donc par hasard l'unique méthode à employer pour inspirer aux Indiens la honte de leur état sauvage, et les amener à vivre avec les blancs sans hostilité?

Le gouvernement des États-Unis n'a pas malheureusement de telles méthodes à sa disposition; il n'a que des moyens de guerre et d'extermination, moyens fort efficaces, mais qu'il n'est pas toujours facile d'employer, outre qu'ils ont quelque chose d'odieux. On a senti qu'il fallait en trouver d'autres, et sous la présente présidence du général Grant, l'on a imaginé un plan qui ne manque pas d'une certaine hypocrisie et qui, s'il est réalisé, débarrassera l'Union de ses Indiens plus vite que ne le pourraient faire pendant des an-

nées toutes les expéditions militaires, fussent-elles même dirigées par le général Sheridan, dont la campagne contre les Peigans est restée célèbre. Les libéraux Cherokees dont nous venons de parler ont conçu un rêve qui ne manque pas de grandeur pour émaner de demi-sauvages : c'est la réunion de toutes les tribus indiennes en une seule nation, et la transformation du territoire indien en état indépendant et séparé. C'est un rêve prophétique de mort prochaine pour leur race qu'ont fait là ces néophytes de la civilisation. Ce rêve, le gouvernement américain en médite la contre-partie, l'élévation du territoire indien au rang d'état, reçu dans l'Union au même titre que tous les autres. Pourquoi, s'est-il demandé, le territoire indien ne deviendrait-il pas un état ouvert comme tous les autres à la race blanche? Jusqu'à présent, la réponse semblait facile, parce que ce territoire est la propriété des Indiens, à qui il a été donné comme compensation des terres qu'on leur enlevait ailleurs. Lorsque les colons européens s'établirent en Amérique, quels étaient les occupans du sol, sinon les Indiens? En tout pays du monde, l'occupation première a été considérée comme un titre de propriété, et jusqu'à ce jour l'Amérique n'avait pas fait exception à cet égard. On avait eu besoin des terres des Indiens; mais comme on avait senti qu'on n'avait aucun droit de les déposséder, on avait appliqué à leur égard un équivalent de notre loi d'expropriation pour utilité publique. Voici que maintenant les jurisconsultes de la cour suprême des États-Unis sont en travail sur ce sujet d'une jurisprudence toute nouvelle, d'après laquelle les Indiens, non-seulement comme race, n'ont aucun droit général sur le sol, mais n'ont comme individus aucun droit de tenir en propriété une portion de leurs terres. Le seul propriétaire légitime est le gouvernement des États-Unis. C'est la confiscation pure et simple; mais si les Indiens n'ont plus de droits sur le sol, quelle devient leur condition? celle de mineurs et de pupilles dont l'état doit prendre en mains l'éducation et le gouvernement. En échange de leurs terres et de leur liberté, on leur donnera des précepteurs méthodistes et anabaptistes pour leur enseigner la morale chrétienne, et comme ces écoliers portent dans leur sang un goût héréditaire pour l'école buissonnière, on les entourera de postes militaires pour réprimer leurs instincts de vagabondage. Et maintenant, si vous voulez savoir ce qui adviendra ensuite, prêtez l'oreille à cette petite conversation entre M. Dixon et un journaliste du Texas, à bord d'un bateau à vapeur.

« — Je suppose que vous êtes un correspondant de la presse de New-York?

« — Non, monsieur, je suis un visiteur de la vieille contrée.

« — Ah! un Anglais! Vous connaissez Ulysse Grant?

« — J'ai ce privilége.

« — Je suppose alors que vous pouvez me dire ce qu'il compte faire avec les Indiens? Je suis natif du Texas, et je représente le *Spread Eagle*; je suppose que vous avez entendu parler du *Spread Eagle*? Non! c'est étrange. Bon, je suis venu des régions de l'est pour savoir ce que le président prétend faire relativement au territoire indien. S'il est disposé à ouvrir le pays, nous sommes tout prêts aux portes. Tout Denison passera la Rivière-Rouge. Caddo est plus près du fort Sill que Denison, et serait plus avantageux au gouvernement qu'un magasin d'armes et d'approvisionnement. Deux mots par le télégraphe, rien que *allez de l'avant*, amèneraient 10,000 hommes à Denison, à Caddo, à Limestone Gap, en moins d'une semaine. Cette contrée, monsieur, est le jardin de l'Amérique. » Je crains que ce journaliste n'ait raison. Cinq ans après que les contrées indiennes auront été ouvertes au capital et au travail, les Creeks et les Cherokees ne posséderont pas plus de sol dans Oklahoma qu'ils n'en possèdent dans le Massachusets et le New-York. »

III. — ROUGES, NOIRS ET BLANCS.

Une des parties les plus nouvelles de *White Conquest* est celle qui se rapporte aux conflits de la race rouge et de la race noire en Amérique. Pendant le cours de ses excursions dans les districts indiens, M. Dixon s'arrête à Caddo, sur le territoire des Choctaws, village exclusivement composé de *zambos*. Vous ne savez peut-être pas ce que c'est qu'un *zambo?* En ce cas, écoutez les renseignemens que voici : « Un père indien et une mère nègre produisent un *chino*; un père noir et une mère indienne produisent un *zambo*. La couleur du *chino* est d'un rouge sale, celle du *zambo* d'un brun sale. Le *chino* est un individu décharné et mal formé, et son demi-frère le *zambo* est encore plus laid. Il serait difficile de trouver sur terre une population aussi baroque de forme et de couleur que les nains *zambos* qui se couchent et se vautrent dans ces ornières. » Comment donc tant de ces singes humains se trouvent-ils réunis au même lieu? C'est une histoire cruelle et burlesque à la fois, cruelle comme la race indienne, burlesque comme la race nègre. Avant la guerre de sécession, tous les nègres qui se trouvaient sur le territoire indien étaient esclaves, et appartenaient aux cinq tribus des Creeks, des Choctaws, des Séminoles, des Chickasaws et des Cherokees, tribus qui sont regardées comme sorties de leur état sauvage premier.

Le Scarmentado de Voltaire, cultivant sous le fouet le champ de sa vieille négresse, fit l'expérience qu'il n'y a pas au monde de lot plus dur que d'être l'esclave d'un esclave; les nègres des dis-

tricts indiens faisaient plus cruellement encore la même expérience, car ils étaient placés sous la domination des *squaws* qui, bêtes de somme et de labeur elles-mêmes, se vengeaient du sort en rendant à ces malheureux les mauvais traitemens et les fatigues que leur imposaient journellement leurs seigneurs tatoués. S'il se plaignait, le gourdin rappelait l'esclave à des sentimens plus stoïques; s'il se révoltait, un coup de hache mettait fin à la rébellion. L'Indien, qui n'a pas la notion du capital, ne ménageait pas son bétail humain comme le planteur de la Georgie et des Carolines. Il n'en faisait pas non plus l'élève comme le planteur de la Virginie, et il était indifférent au croît de l'esclave, que l'on accouplait, pour les nécessités de la génération, aux plus vieilles et aux plus laides femmes du camp, soit noires, soit rouges. De là cette abondance de *zambos* nains et contrefaits. Ce qui est pour les autres hommes le dernier degré du malheur devait apparaître à celui-là comme une bénédiction. A coup sûr, il aurait considéré comme un bonheur insigne d'être conduit en foire sur les marchés du sud, et lorsqu'il pensait à ses frères, esclaves des blancs, des visions riantes de pays heureux où la chair ne saignait que de temps à autre sous le fouet de l'*overseer* devaient passer devant ses yeux. La misère, on le sait, est singulièrement féconde, mais il paraît que la servitude l'est encore davantage; en outre, de tous les mammifères le nègre est celui dont le sang est le plus chaud; grâce à ces trois causes réunies, la race nègre, en dépit de cette affreuse oppression, avait crû dans les districts indiens avec une extrême rapidité. « Au moment de la guerre les Seminoles avaient 1,000 esclaves, les Cherokees et les Chickasaws chacun 1,500, les Creeks et les Choctaws chacun 3,000, » total 10,000 nègres contre une population de 14,000 Indiens possesseurs d'esclaves. Lorsque la guerre éclata, les cinq tribus susnommées se trouvèrent donc intéressées dans la querelle qui divisait les blancs de l'Union. Jefferson Davis les fit sonder par un de ses agens nommé Albert Pike, homme adroit qui obtint aisément leur concours contre la promesse de la vente libre du whiskey sur leurs territoires. Cinq mille Indiens s'enrôlèrent sous la bannière du sud, mais, mieux faits pour la guerre d'embuscades que pour la guerre régulière, ils s'enfuirent au premier tapage de l'artillerie, ne rendirent jamais aucun service, et se bornèrent pour tous exploits à scalper sur les champs de bataille les morts et les blessés, fait qui, répété par tous les porte-voix de la presse américaine, jeta un instant un tel odieux sur la politique du sud, que Jefferson Davis se décida à les congédier. Ils s'en retournèrent donc dans leurs prairies, laissant à la fortune du sud le soin de décider s'ils conserveraient ou non leurs esclaves. La fortune répondit non, et les noirs se trouvant délivrés,

les Indiens leur donnèrent à coups de pied la clé de l'espace. Mais où aller dans ces solitudes où ils n'avaient pas le droit de se bâtir une hutte et de cultiver un pied de terre, sans chevaux, sans armes à feu, sans provisions? Après avoir longtemps roulé à travers les bois et les prairies avec leurs *squaws*, leurs *chinos* et leurs *zambos*, bon nombre d'entre eux arrivèrent à l'emplacement d'un ancien campement d'une petite tribu, les Caddos, dont les derniers membres ont depuis longtemps quitté cette région. Quelques ouvriers envoyés dans ces lieux pour la construction d'un chemin de fer s'y étaient établis, et les fugitifs trouvant dans ce voisinage une garantie de sécurité s'y installèrent. Cependant même là les ex-esclaves n'ont pas droit de séjour et d'habitation, car Caddo appartient au territoire des Choctaws, les anciens maîtres de plus d'un d'entre eux, et ils peuvent être expulsés à volonté des cabanes qu'ils ont bâties et des champs qu'ils ont cultivés! En attendant, Caddo est devenue une petite ville qui prospère, où il se fait beaucoup de politique révolutionnaire, ce qui n'a rien d'extraordinaire, étant donné le caractère et l'origine de la population, et qui possède même un journal, *l'Étoile d'Oklahoma*, rédigé par M. Granville Macpherson, un aventurier, ou, comme dit spirituellement M. Dixon, « un Rob-Roy littéraire. »

Comme la pelle aime volontiers à se moquer du fourgon, selon un proverbe bien connu, on ne sera pas étonné d'apprendre que les Indiens professent le plus profond mépris pour les nègres, qu'ils regardent comme une population créée par le Grand-Esprit pour la servitude. Aussi leur émancipation et surtout leur admission aux fonctions administratives et politiques semblent-elles avoir jeté une grande irritation parmi celles des tribus qui se montrent le mieux disposées en faveur de la civilisation. Le fils de Boudinot-Daim-Robuste, le Cherokee libéral, ayant fait un voyage à Washington, en revint, disait-il, *triste comme les bois en automne*, expression d'une admirable poésie par parenthèse et qui n'a pas de supérieure dans Chateaubriand. Il était allé au capitole pour assister à un grand débat sur la politique à suivre par l'Union envers sa race, et qui avait-il vu installé sur le siége du président? Un noir, esclave hier encore. Tout le rouge de la honte monta au front du fils des guerriers en songeant qu'un pareil compère avait le droit de faire des lois pour un peuple immémorialement libre comme le sien. « Chacun, soupira le jeune Cherokee, semble avoir des droits dans cette république, excepté les possesseurs primitifs du sol. » Les Indiens ne parviennent pas à comprendre comment le même gouvernement, qui leur retire leurs terres et leur refuse le droit de vivre, a donné aux nègres tant de droits et de priviléges qu'ils sont partout égaux et en

quelques endroits supérieurs aux blancs. Il en résulte qu'une bonne part du mépris qu'ils professent pour les noirs rejaillit sur les blancs, et, chose plus curieuse, que la qualité de citoyen américain ne leur semble rien d'enviable et qu'ils la repoussent expressément, surtout depuis que le plan adopté par Grant les menace de leur en faire don en compensation de leurs terres. L'idée d'obtenir la même fortune que les noirs ne les enivre pas. Écoutez ce petit paragraphe que M. Dixon a coupé dans un journal rédigé à Taliquah, principal campement des Cherokees, par un métis libéral, et dites-moi si vous avez jamais rencontré dans la plus aristocratique des contrées une expression de mépris plus prononcée. « Comme peuple, nous ne sommes pas préparés pour la citoyenneté américaine. Ce n'est pas que nous ne soyons suffisamment intelligens, honnêtes ou industrieux, ou que nous manquions beaucoup de ces qualités essentielles qui rendent un homme capable d'être libre en tout lieu : c'est que nous n'avons pas cet apprentissage et cette expérience de l'astuce que la condition de la liberté autorise (si tant est qu'elle n'y encourage pas) à employer comme un droit national contre ceux qui sont sans soupçons, les deux parties étant également libres de duper et d'être dupées. » Voilà de la satire ou je ne m'y connais pas. L'expression est un peu embarrassée, mais le sentiment est fort et direct, et ces quelques lignes sont tout simplement une des boutades les plus insolentes qu'on ait jamais écrites contre les mœurs démocratiques, dont la fraude est en tout temps et en tout pays la malédiction.

De tous les états de l'Union, le plus arriéré est peut-être le Texas. Il est pour l'Amérique du Nord ce que sont pour nous la Corrèze, la Lozère ou les Hautes-Alpes, un territoire à entourer sur les cartes géographiques d'un cercle noir, indice de misère, d'ignorance ou de désordre. C'est qu'il se rencontre que par un privilége fatal le Texas est le théâtre des conflits des trois races, partout ailleurs divisées. Noirs contre blancs, blancs contre rouges, rouges contre noirs et blancs, voilà l'état social du Texas. Nulle sécurité ni pour les personnes ni pour les biens. Tout Texien est un cavalier armé d'une carabine; il peut avoir besoin de fuir rapidement devant une invasion de Kiowas ou de Kickapoos, voleurs de bestiaux, ou de défendre sa vie contre l'agression d'un nègre ivre. Ajoutez des circonstances secrètes de climat et de nature qui sont ressenties, paraît-il, même par les animaux, et qui poussent à la sauvagerie. A cette violence de la nature répond la brutalité des mœurs, même chez la race blanche, où les habitudes d'ivresse et de rixe sont plus fréquentes que dans tout autre état. Aussi l'anarchie est-elle ici en permanence. « Je ne puis dire, disait un Texien à

M. Dixon, qu'au Texas un individu juge comme une mauvaise action de tuer son créancier, le séducteur de sa femme, son camarade ivre. » La propriété, quoique d'un rendement admirable, y devient presque sans valeur, exposée qu'elle est aux déprédations des Indiens et aux maraudages des nègres et des métis. Un riche propriétaire texien proposa à M. Dixon de le débarrasser de ses propriétés, qui étaient immenses et dont il n'avait jamais retiré un cent. Tous ses efforts pour les administrer avaient été vains; lorsqu'il avait voulu les visiter, ceux qui s'en étaient faits les usufruitiers de leur autorité privée l'avaient averti d'avoir à s'en retourner d'où il venait; les agens qu'il avait envoyés pour les surveiller avaient été tués. Un tel pays, violent et sauvage, est le paradis pour le nègre émancipé. Partout ailleurs il est gêné dans l'expansion de sa dangereuse jovialité par la civilisation trop abondante qui le serre de trop près, et aussi par le souvenir de son état si récent de servitude, qui fait encore entendre à son oreille le sifflement du fouet de l'*overseer;* mais ici, où la nature ambiante est en harmonie avec ses instincts, où la population blanche augmente lentement et reste clairsemée sur un vaste territoire, sa stupidité fleurit comme le désert, et sa bestialité s'épanouit comme la rose. L'année où M. Dixon parcourut le Texas, il y avait eu dans cet état trois mille meurtres; presque tous étaient l'ouvrage des noirs; il est vrai d'ajouter, comme circonstance atténuante, qu'ils avaient commis la plupart de ces crimes contre leurs frères mêmes. Ces crimes-là, les noirs peuvent les commettre avec d'autant plus de sécurité que les Texiens n'en ont cure. Un noir est tué par un autre noir, personne ne se dérange; la belle affaire! c'est presqu'un service que l'assassin rend à l'état. Il n'en va pas tout à fait de même lorsque la victime est un blanc; alors on peut être sûr que le sang coulera largement avant que la vengeance sociale soit satisfaite, car, grâce à l'hostilité des deux races, aucune ne se fie à la justice. Si le juge appartient au parti républicain, le noir est sûr d'être absous; s'il appartient au parti démocratique, il est sûr d'être condamné. Le plus court est donc de tirer vengeance du crime sans recourir à l'autorité judiciaire. Une ligue de blancs s'organise pour s'emparer du meurtrier; mais à cette ligue répond une contre-ligue de noirs pour arracher le captif des mains de ses ennemis; en sorte qu'il peut arriver qu'un assassin soit pris, délivré, repris, redélivré quatre ou cinq fois avant que l'aventure trouve un dénoûment. On voit que, si l'émancipation a fait du Texas un paradis pour les noirs, elle est bien près d'en avoir fait un enfer pour les blancs.

Cependant, il faut le dire, ce n'est guère que dans le Texas que l'émancipation a produit cette anarchie fangeuse et sanglante; par-

tout ailleurs, le conflit inévitable qui devait résulter d'une mesure si soudaine et si complète a pris un caractère plus purement politique. Il n'en est pas pour cela moins offensif. Le tableau que M. Dixon trace de la situation des états du sud est vraiment fait pour effrayer. Là le danger n'est pas dans les actes de violence qui pourtant ne manquent pas, il résulte de la disproportion presque générale qui existe entre les chiffres des deux populations. La Georgie est un des états les moins mal partagés : elle possède une majorité blanche; cependant, dit M. Dixon, « cette majorité est légère, et sa population noire est massée de telle sorte qu'elle peut commander le vote dans beaucoup de comtés. » Dans trois de ces comtés, il y a deux nègres pour un blanc, dans cinq autres plus de deux nègres pour un blanc, dans trois autres plus de trois nègres pour un blanc, dans un dernier, quatre nègres pour un blanc. Dans l'état du Mississipi, les noirs ont une minorité faible, mais décidée, sept contre six blancs. Dans la Louisiane, les deux populations se balancent à peu près, ce qui est peut-être la situation la plus désavantageuse, car c'est la lutte en permanence, et avec la lutte la fraude politique et tous les moyens de corruption et de violence qu'elle met en usage. Mieux vaut après tout l'écrasement complet de la Caroline du sud, où la population blanche subit absolument la domination de la population noire, dix noirs contre sept blancs. Là au moins la ligne de conduite est toute tracée, toute ardeur de combat tombe devant l'éloquence de ce chiffre, qui ne permet aucune illusion; les ligues blanches qui se forment dans tous les autres états par opposition aux ligues noires, et qui souvent l'emportent malgré l'appui des agitateurs venus du nord, seraient ici parfaitement inutiles; il n'y a qu'à subir le joug et à se résigner. Lorsque M. Dixon visita la Caroline du sud, cet état était une véritable république noire. Sur trente-trois sénateurs, quatorze étaient noirs; sur cent vingt-quatre représentans, soixante et treize étaient noirs. Noirs les présidens des deux chambres, noir le secrétaire d'état, noirs le trésorier de l'état, l'adjudant et inspecteur-général, le juge adjoint au grand juge de l'état. Les noirs ont la majorité, ils ont l'autorité, ils ont la force. Il y a tel comté où une milice noire, commandée par un général noir, assisté d'un état-major noir, se tient toujours prête à exécuter les ordres d'un shérif noir, exécuteur lui-même des décisions d'un juge noir, tout cela sous la surveillance partiale d'un proconsul *carpet-bagger*, venu du nord tout exprès pour livrer la population blanche à l'ascendant de ses anciens esclaves. Ce qu'il y a de plus cruel dans cette situation, c'est que, si elle a eu un commencement, on ne voit pas trop comment elle pourrait jamais avoir une fin. La Caroline du sud semble être le bouc émissaire

destiné à payer tous les péchés de l'ancienne institution de l'esclavage. Elle expie non-seulement pour elle, mais pour tous les autres états qui se sont débarrassés ou se débarrasseront de leur population noire à son détriment. Ce malheureux état exerce en effet une sorte d'attraction magnétique sur la race noire, pour laquelle il semble une terre de Chanaan ou un Eldorado magique. Ils y affluent en conséquence de tous les états voisins, et déjà le Missouri, le Kentucky, le Maryland et la Virginie se sentent respirer plus librement, grâce à cet exode sous lequel halète et étouffe au contraire la Caroline du sud.

Toutefois, malgré ces conditions désavantageuses, le sud pourrait aisément résister, s'il était laissé à lui-même, seul en face de ses noirs. La force des mœurs et des habitudes combat encore et combattra longtemps pour les blancs. Ces noirs, vainqueurs aux batailles du scrutin et politiquement maîtres des blancs, se garderaient bien de se mêler à eux dans d'autres réunions que des assemblées législatives, de se ranger à l'église sur les mêmes côtés, de monter dans les mêmes voitures publiques, de prendre les mêmes places aux bateaux à vapeur. « Les nègres ne viennent jamais en votre compagnie? demande en chemin de fer M. Dixon à un voyageur. — Jamais; un nègre s'asseoir parmi nos femmes et nos sœurs ! — N'a-t-il pas les droits légaux? — Oui, les droits que les règlemens et les articles peuvent lui donner, mais il connaît sa place beaucoup mieux que ne la connaissent les *scalawags*. » Même dans cette Caroline du sud, toute submergée qu'elle est par le déluge des hommes de couleur, une des phrases que l'on entend le plus souvent prononcer, c'est que pas un de ces hommes libres n'oserait regarder un *gentleman* en face. Dans les luttes de la vie publique, le noir, soutenu par ses meneurs, affronte assez résolûment le blanc, mais dans toutes les choses de la vie sociale, il recule devant lui; c'est tout à fait la reproduction de cette ancienne histoire des esclaves scythes, qui, s'étant révoltés contre leurs maîtres, leur résistèrent vaillamment tant qu'ils se battirent avec l'arc et la lance, mais qui perdirent tout cœur et lâchèrent pied le jour où leurs tyrans se présentèrent à eux sans autres armes que les fouets dont ils avaient l'habitude de les frapper. Et puis une influence toute-puissante, la plus aristocratique de toutes, celle à laquelle rien ne résiste, combat en faveur des anciennes habitudes, la volonté des femmes. Les hommes céderaient peut-être quelquefois, les femmes ne céderont jamais. Elles, supporter le voisinage de ces êtres à la tête laineuse, à la peau suante, à l'aigre odeur de petit-lait, être obligées de souiller leurs yeux de ces grimaces simiesques et leurs oreilles de ce jargon de macaque ! Les lois ont pu

dépouiller leurs maris, leurs frères et leurs fils de leur pouvoir politique, c'est-à-dire d'une chose qui n'est pas absolument inhérente à leurs personnes, mais y a-t-il une loi qui puisse les dépouiller de leur qualité de blancs et transporter ce privilége à ces brutes? *Carpet-baggers* et *scalawags* ont bien conscience de cette infériorité du noir, aussi s'efforcent-ils autant qu'il est en eux de rompre la magie des mœurs anciennes. Des controverses âcres et passionnées s'engagent tantôt sur ce point, tantôt sur cet autre. Par exemple, la Louisiane a eu la question des *omnibus*. A-t-on le droit de repousser un nègre qui veut monter dans le même *omnibus* que les blancs? Les *carpet-baggers* ont prétendu que non et ont tonné contre les préjugés; les habitans de la Nouvelle-Orléans ont répondu oui, et ont invoqué la liberté. N'est-on pas libre de fréquenter qui l'on veut, de faire commerce avec qui l'on veut, de vendre et d'acheter à qui l'on veut? Enfin un des derniers gouverneurs de la Louisiane, un certain général Warmoth, homme de tiers-parti, proposa une transaction ingénieuse. Il serait créé une nouvelle classe d'*omnibus* mixtes, ayant une étoile au front, pour indiquer que les blancs sans préjugés pourraient y monter avec les noirs. Ce projet de transaction valut à son auteur, de la part d'un de ses anciens amis et acolytes, une volée d'injures de l'espèce la plus amusante, parmi lesquelles on en trouve une tout à fait extraordinaire : *Lazare ressuscité par Satan d'entre les morts.* Warmoth envoya un cartel, un second champion y répondit par des coups de canne en pleines rues de la Nouvelle-Orléans, le battu riposta par un coup de couteau qui étendit son homme raide mort, et l'affaire des omnibus est encore sous le litige.

Cette force des mœurs n'est pas la seule arme de défense du sud. Il en trouve pour le moment une seconde dans le désenchantement assez général qui s'est emparé des esprits à l'égard de la race noire. Les noirs n'ont pas tenu les promesses qu'avaient faites pour eux des vainqueurs trop fanatiques. Aux premiers jours de l'émancipation, il semblait que les nègres allaient devenir en peu de temps les égaux des blancs en fait, comme ils étaient déjà leurs égaux en droit. On allait voir comme ils étaient studieux, laborieux, économes, aptes à la vie de famille! Une rage d'instruction s'était emparée d'eux; on ne rencontrait que nègres la tête penchée sur un alphabet et épelant leurs lettres. Cette ardeur n'a pas duré plus qu'un feu de paille, dit M. Dixon. Ils ont bien vite jeté de côté leurs alphabets ou les ont vendus pour boire un coup de whiskey. Ils ne se sont pas montrés plus laborieux que studieux. Chaque jour, les feuilles anglaises et américaines sont remplies de correspondances où l'on se plaint que Sam déserte les plantations de coton, qu'il

prend avec les planteurs des engagemens qu'il n'aime pas à tenir, et qu'il se garde oisif le plus qu'il peut. Sam, paraît-il, ne brille pas non plus par les vertus du père de famille. L'éducation des enfans à la manière des blancs n'est pas son fait, cela condamne au travail, à la privation, restreint la consommation de whiskey du père et de la mère. Ce que les noirs ont le mieux compris jusqu'à présent à leur nouvel état social, c'est qu'au moyen du vote ils pouvaient être envoyés aux assemblées législatives où ils toucheraient quatre ou cinq dollars par jour sans faire autre chose que fumer des cigares dans les couloirs ou mâcher du tabac à leurs bancs. Et cependant ce nègre paresseux, ignorant et burlesque, possède des qualités sociales, à demi serviles encore, il est vrai, mais sérieuses. Il a de la docilité et de l'obéissance, et c'est à ces qualités que le sud doit de ne pas avoir entièrement succombé. Le blanc reprend par là avantage sur lui, le ramène à la modération et à la raison, évite les choix trop malencontreux ou les mesures trop néfastes. « Nos noirs nous connaissent et nous les connaissons, disait-on de toutes parts dans le sud à M. Dixon; qu'on nous laisse seuls avec eux, qu'on nous débarrasse des *Carpet-baggers*, qu'on fasse un emploi moins partial des troupes fédérales, et encore aujourd'hui les choses se passeront bien. »

Malheureusement ce tête-à-tête les vainqueurs ne le permettent pas à la population blanche. Des nuées d'aventuriers politiques venus du nord, connus sous les sobriquets de *carpet-baggers* et de *scalawags*, descendent par les chemins de fer dans des états dont ils ne sont pas natifs et où jusqu'alors ils n'avaient souvent jamais mis le pied, porteurs pour tout bagage d'un sac de voyage et de convictions plus ou moins fanatiques. Il s'agit d'empêcher que les vaincus relèvent jamais la tête et conçoivent jamais l'espoir de rompre cette union fédérale autrefois libre et établie sur pacte, aujourd'hui imposée et établie sur conquête. Il faut en un mot que le sud traverse ces dures et longues phases de transition tyrannique et de contrainte sanglante par lesquelles ont passé les provinces récalcitrantes dans tout pays qui a conquis unité, pouvoir fort et centralisation. Pour cela tous les moyens sont bons, même celui de placer la population blanche sous le joug de la race noire. C'est à cette œuvre que s'occupent ces *politicians* qui s'abattent du nord sur les régions du sud, et malheureusement ils trouvent un auxiliaire tout-puissant dans la politique du gouvernement actuel de Washington. Ils nouent relation avec les élémens d'intrigue, de désordre et d'ambition qui abondent dans toute société bouleversée, s'en font le centre au bout de peu de temps, et organisent des ligues noires pour s'emparer des pouvoirs de l'état et s'assurer la victoire aux

scrutins. A ces ligues noires répondent invariablement des ligues blanches qui souvent s'empressent de défaire l'ouvrage de leurs ennemis, sous le prétexte presque toujours justifié d'illégalité et de violence. Il s'ensuit des collisions, et souvent une anarchie prolongée. Alors intervient le gouvernement de Washington. Qui trouble l'ordre et qui se permet de résister aux lois? Chacun des deux partis s'empresse de répondre que c'est son ennemi; le gouvernement fait marcher les troupes fédérales, donne pour un moment la suprématie à l'élément militaire, et rétablit l'ordre. C'est là en effet le premier devoir de tout gouvernement; seulement l'ordre une fois rétabli, il se trouve que c'est presque toujours au détriment de la population blanche.

Voilà, en abrégé, l'histoire de cette anarchie de la Louisiane qui a duré dix-sept longs mois, pendant lesquels la Nouvelle-Orléans « gémit sous le joug d'assemblées qui n'avaient pas pouvoir pour faire des lois, de gouverneurs qui ne pouvaient pas gouverner, et de tribunaux qui cassaient et annulaient réciproquement leurs arrêts. » M. Dixon a raconté cette histoire dans les plus grands détails et de la manière la plus amusante, mais nous serions fort en peine, à moins de le traduire, de donner de ce long récit une analyse quelque peu claire et intelligible. C'est une gigantesque forêt vierge de fraudes, armée de tous les dards de la perfidie et enchevêtrée de toutes les lianes du mensonge. Au fond, il s'agit de savoir si le *carpet-bagger* Kellogg sera gouverneur de la Louisiane, en dépit de la volonté légale des électeurs, si le portefaix noir Marc-Antoine sera reconnu pour lieutenant-gouverneur, et si le nègre Pinchback peut être envoyé comme sénateur à Washington par un gouverneur louisianais dont l'élection et partant les pouvoirs sont contestés. A un moment donné, il y a dans la Louisiane trois gouverneurs, trois lieutenans-gouverneurs, deux sénats et deux assemblées législatives. Kellogg, dont l'élection est douteuse, ne se donne pas le temps d'attendre un nouveau scrutin, agit bravement comme s'il était dûment élu, et multiplie les machinations pour empêcher que son concurrent n'emporte l'avantage. La fraude cependant est arrêtée; le sénat de Washington a examiné les pouvoirs de Pinchback et a reconnu que l'élection est illégale; le président Grant lui-même, malgré son bon vouloir pour la ligue noire, est obligé de déclarer qu'il faut procéder à de nouvelles élections. La ligue blanche s'organise, on marche au scrutin, les blancs l'emportent avec une faible majorité de cinq voix. Kellogg met alors tous ses efforts à réduire cette majorité par tous les moyens de violence et de fraude, afin que la chambre, ne se trouvant plus en nombre suffisant pour délibérer, ne puisse pas s'assembler, et sous prétexte qu'il est menacé par les

manœuvres de la ligue blanche, il s'enferme avec ses partisans noirs dans le palais de l'assemblée législative. Il y a là des scènes de législateurs noirs délibérant en fumant, chiquant, crachant, et buvant *cocktails* et *mint-juleps*, qui atteignent les plus hauts sommets du grotesque. Grant, ennuyé de tout ce tapage, dont le bruit lui arrive à Washington, mais désireux de se ménager l'appui des majorités noires du sud pour une troisième présidence, envoie sous main le général Sheridan à la Nouvelle-Orléans, avec mission de rétablir l'ordre, fût-ce au détriment de la légalité. Sheridan, qui ne recula jamais devant aucun moyen extrême, télégraphie à Washington qu'il se charge de tout, pourvu qu'il ait carte blanche et qu'on obtienne du congrès un bon petit décret qui mette hors la loi les *bandits* de la Louisiane, c'est-à-dire les adhérens à la ligue blanche. Fort embarrassé d'obtenir et d'accorder cette permission d'ostracisme contre les citoyens les plus riches et les plus considérables de la Louisiane, le gouvernement de Washington répond à Sheridan qu'il s'en remet à sa prudence; mais une parole ambiguë ne mit jamais fin à une réalité brutale comme l'anarchie. En dépit des manigances de Kellogg et de ses adhérens, l'assemblée législative de la Louisiane s'obstine à se réunir, se déclare en nombre légal pour délibérer, et nomme son président et son bureau. Alors Kellogg a recours à son suprême moyen de salut, l'intervention des troupes fédérales, et le général Emory, peut-être sous l'impulsion secrète de Sheridan, fait marcher son second, notre compatriote le général de Trobriand, pour expulser de l'assemblée législative comme illégalement admis les membres conservateurs qui complètent la majorité nécessaire. L'assemblée est envahie, et treize membres en sont expulsés au milieu du tumulte qu'on peut concevoir. Spirituel et infortuné général de Trobriand! Tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître et de l'entendre exprimer ses opinions si nettement démocratiques ne pourront retenir un sourire en songeant au rôle que lui a ménagé en cette occasion la malice du sort. N'est-ce pas en effet comme si la destinée avait voulu lui dire : Ah! tu as cru, parce que tu es citoyen des États-Unis, que tu avais abdiqué ta qualité d'enfant de la vieille Europe et de rejeton de sa civilisation séculaire; mais je vais te prouver que cette qualité s'attache à toi d'une manière indissoluble. Il y a ici une assemblée à violer, eh bien, c'est toi que j'en veux charger, toi qui es né dans le pays des coups d'autorité et des coups de force. Allons, quatre hommes et un caporal, et balaie-moi ça!

A peine le coup de violence de la Louisiane fut-il connu qu'un épouvantable orage se déchaîna sur toute l'étendue de l'Union. Les gouverneurs des états tonnèrent dans leurs messages, les hommes

considérables du pays grondèrent dans leurs réunions, les journaux crièrent au nouveau césar, et des nuées de caricatures s'abattirent sur le président, qui, paraît-il, est singulièrement sensible à ce genre de morsure. Grant céda, quitte à recommencer à la première occasion ou à léguer à son successeur la mission de continuer son œuvre. Qui ne voit en effet que des scènes pareilles sont le commencement d'une situation toute nouvelle que rien n'aurait pouvoir d'arrêter, si ce n'est la sagesse que les hommes consultent rarement et qu'il est trop tard déjà peut-être pour consulter.

Quand on fixe son regard sur l'état présent de l'Union, il est impossible de ne pas être frappé de l'importance considérable que depuis la guerre de la sécession le pouvoir militaire a prise dans les affaires de la grande république. A la vérité, il vient d'y faire seulement son apparition, mais cette apparition est de celles qui ne s'évanouissent pas, une fois venues à la lumière, parce que les nécessités sociales qui les évoquent sont de celles qui ne se dissipent qu'après avoir triomphé ou péri. Avec cette apparition du pouvoir militaire, la notion de l'autorité vient aussi de faire son entrée sur une scène où jusqu'alors elle avait été ignorée, et où la liberté avait tenu toute la place. Or c'est une condition de l'autorité que, dès qu'elle s'introduit dans un état, il ne peut plus y avoir dans cet état rien qui lui soit supérieur. On n'a pas, il est vrai, osé dire encore qu'il y avait quelque chose de supérieur à la liberté; mais les citoyens de l'Union doivent savoir maintenant que la liberté n'est tout dans un état que pendant les périodes heureuses et rares où le succès se trouve en parfaite harmonie avec la sagesse. Les États-Unis ont connu pendant quatre-vingts ans une période de cette nature, et la plus belle peut-être dont jamais peuple ait été favorisé. Cette période a pris fin il y a quinze ans, et elle ne reviendra plus jamais. C'est que pour que de pareilles périodes existent, il ne suffit pas que la justice règne, il faut qu'elle soit pure de toute violence; il ne suffit pas que le bon droit l'ait emporté, il faut qu'il ait triomphé sans blesser l'humanité; il ne suffit pas que le succès se soit imposé, il faut qu'il ait laissé les âmes sans remords pour le passé, sans inquiétudes pour l'avenir. Telle fut la situation morale dans laquelle se trouvèrent les fondateurs de la république après la guerre de l'indépendance; ce n'est pas tout à fait celle dans laquelle se sont trouvés les vainqueurs du sud après la guerre de sécession. Ah! oui, sans doute, la cause anti-esclavagiste était la bonne cause, et le triomphe du nord était le triomphe du droit; malheureusement cette bonne cause a été imposée par la force, et ce triomphe a été obtenu par la violence. Il est possible qu'il fût dans la logique fatale des choses que les événemens se passassent ainsi; c'est une ques-

tion qu'il serait oiseux de discuter aujourd'hui; seulement cette même logique fatale veut que la situation qu'elle a créée parcoure toutes ses phases : après le triomphe de la force, la prépotence de l'élément militaire, après la lacération du pacte fédéral, la prédominance du pouvoir central, après la négation du droit des états à conserver des institutions garanties par le pacte constitutionnel, la négation de leur autonomie politique, et elle les parcourra toutes jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien qu'un nom sans réalité de l'œuvre de Washington et de Franklin. « Bien des signes néfastes apparaissent, et il y a quelque chose qui s'écrit sur le mur, » dit M. Dixon, faisant allusion à la biblique histoire du festin de Balthazar. Oui, quelque chose s'écrit, et ce que nous venons de dire n'est probablement que la traduction d'un des mots menaçans dont les caractères commencent à s'apercevoir : *Mané*.

Toutefois il y a des nécessités impérieuses, et il est vrai de dire que telles situations trouvent une sorte de légitimité dans leur fatalité même. Aussi le spectateur lointain et désintéressé n'aurait-il pas à s'émouvoir de cette politique nouvelle, si elle n'était que dure et violente, et se contenterait-il de trouver avec Pangloss que tout est pour le mieux dans la meilleure des républiques, puisque ces choses sont inévitables et doivent nécessairement suivre leur cours. Nous Français en particulier, qui savons quelles phases a traversées notre nation pendant sa longue histoire, comment notre unité s'est fondée dans le sang des populations du midi, comment elle s'est maintenue par la large effusion du sang des protestans, comment la révolution a triomphé dans le sang de l'ancienne société, nous n'en sommes pas à nous scandaliser pour si peu qu'une petite assemblée violée ou que l'échange de quelques coups de feu entre partis ennemis; mais nous craignons que cette politique ne soit pas seulement violente, nous craignons qu'elle ne soit coupable. « Les désastres dans le passé, les menaces dans l'avenir, écrit M. Dixon à la fin de son livre, nous avertissent de nous tenir unis à notre commune race, à notre sang, à nos lois, à notre langage, à notre science. Nous sommes forts, mais nous ne sommes pas immortels. Une maison divisée contre elle-même tombera. Si nous désirons voir périr nos libres institutions, nous avons raison de prendre le parti des hommes rouges, des hommes noirs et des hommes jaunes contre nos frères blancs. Si nous désirons voir conserver l'ordre et la liberté, la science et la civilisation, nous donnerons nos premières pensées à ce qui active l'accroissement de l'homme blanc et à ce qui augmente la force de l'homme blanc. » C'est fort bien parler, et on ne peut mieux poser la question sur son vrai terrain. Parlons plus nettement encore et disons que le mal de cette poli-

tique, c'est qu'elle a remplacé un crime par un autre crime. Le crime du sud était l'esclavage, le crime des vainqueurs du sud, c'est d'avoir permis la domination de la race noire sur la race blanche.

Justes représailles, dira l'abolitioniste fanatique, légitime retour des choses, punition méritée du mal accompli; le sud souffre simplement de la loi qu'il avait faite. Il avait blessé et il a été blessé à son tour. Il n'y avait ni représailles à exercer, ni vengeance à accomplir; la justice était satisfaite du jour où l'esclavage était aboli; l'injustice a commencé du jour où les noirs ont été admis sans transition et sans condition aux droits politiques institués par une constitution que ses auteurs auraient sans doute rédigée différemment s'ils avaient prévu qu'ils la créaient non-seulement pour des hommes blancs, mais pour plusieurs millions d'Africains, non-seulement pour des hommes libres, mais pour des esclaves qu'on introduirait subitement dans la liberté. Tout ce que les blancs devaient aux noirs c'était de s'interdire et d'interdire l'abus qui se faisait d'eux; quant à l'admission à l'égalité politique, c'est un don auquel en bonne équité les derniers n'avaient aucun droit de prétendre. Il n'y a pas d'égalité là où la nature proclame l'inégalité, ou si ce mot vous paraît choquant ou susceptible d'être mal compris, la dissemblance. Lorsque dans d'autres pays une faction, aussi malfaisante qu'elle soit, l'emporte, le mal peut se corriger, car le triomphe de cette faction n'est que celui d'une partie des enfans d'une nation sur les autres parties de cette nation; mais aux États-Unis ce triomphe n'est pas celui de concitoyens sur des concitoyens, c'est celui d'une autre race d'hommes sur la nôtre, amené par la complicité et l'appui d'hommes de notre sang. Qu'avez-vous fait, vainqueurs du sud, lorsque vous avez livré la population blanche à la domination noire? Non-seulement vous avez livré vos frères à des hommes d'une autre race, ce qui est un crime contre la nature, mais vous les avez véritablement livrés à l'étranger, ce qui est un crime de lèse-patrie, et vous avez permis que la race la plus noble et la plus intelligente fût à la merci de la plus bestiale et de la plus basse, ce qui est un crime de lèse-civilisation. Vous avez créé une situation d'une injustice extrême qui ira toujours en s'aggravant, comme allait toujours en s'aggravant naguère l'institution de l'esclavage, et qui demandera un jour comme elle à être extirpée radicalement; or, ce jour-là, comment vous y prendrez-vous pour cette opération chirurgicale? *Thecel.*

En terminant l'exposé de ce tableau, si sombre malgré tous les efforts de l'auteur pour l'adoucir, des conflits et des mélanges des races aux États-Unis, nous ne pouvons réprimer en nous les plus

douloureuses inquiétudes non-seulement pour les destinées de l'Amérique, mais pour l'avenir du monde civilisé. Depuis des siècles nos guerres, nos luttes, nos rivalités, étaient entre frères, qui se disputaient l'héritage commun de leur famille; c'étaient des guerres, de Jacob contre Ésaü, ce n'étaient pas des guerres d'Ismaël contre Isaac. Mais voici qu'aujourd'hui d'innombrables enfans de la servante Agar, non plus seulement bâtards de notre sang, mais étrangers à notre race, hommes appartenant en toute vérité à d'autres humanités, viennent frapper à nos portes et s'établissent sur le sol que nous considérions comme le patrimoine de nos descendans. Bien des signes alarmans nous avertissent que la sécurité dans laquelle notre race était endormie depuis quatre cents ans est désormais trompeuse, et que l'heure approche rapidement où recommenceront, et cette fois sur une échelle gigantesque et pour des mêlées apocalyptiques, les anciennes émigrations des peuples et les brutales invasions barbares. Voici que l'Afrique, arrachée de ses fondemens par les crimes de notre race et la vieille Asie, tirée de sa réclusion par notre turbulente activité, se sont abattues sur nos continens pour en faire pâture, en attendant qu'elles en fassent proie. Les gigantesques fourmilières de l'extrême orient, démesurément accrues dans le silence des longs siècles, laissent tomber de leurs sommets et de leurs flancs leurs grappes humaines qu'elles sont désormais impuissantes à retenir. Qui nous assure que les fourmilières mêmes ne s'écrouleront pas demain, et si elles s'écroulent, où rouleront les débris? qu'entraîneront-ils dans leur déplacement? quelles nations écraseront-ils sous leurs masses, quels peuples refouleront-ils sous leur nombre, et qui nous garantit que, gagnant de proche en proche, l'inondation ne refluera pas jusqu'à nous? Et ce n'est pas seulement en Asie et en Amérique que de menaçans pronostics nous invitent à la vigilance; entendez-vous à l'Orient de notre Europe ces craquemens prolongés et comme obstinés? Là la dernière invasion, s'arrêtant il y a quatre siècles, s'était fixée et avait fait digue contre les invasions futures. Une fois la digue rompue, les flots seront rendus à leur liberté, et alors quel sera leur cours, quels marais malfaisans formeront-ils, quelles mers intérieures se creuseront-ils? Voilà le troisième mot que la destinée écrit sur le mur de notre race, pour employer l'expression de M. Dixon. *Pharès.*

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

GRANDE SAULIÈRE

DERNIÈRE PARTIE (1).

VIII.

A quelques jours de là eut lieu la fête du bourg, qu'on nomme indifféremment l'*apport* ou l'*assemblée*. Dans un village de quatre cents âmes, l'assemblée ne peut avoir rien de magnifique. Sur la place de l'église, deux ou trois boutiques en plein vent présentent leur étalage de pain d'épices et de verrerie de Nevers, puis, devant la porte du cabaret où se balance le bouchon de genévrier, une guirlande de buveurs des deux sexes se renouvelle incessamment autour des longues tables chargées de viandes fumantes et de bouteilles qui alternent avec les chopines de mauvais poiré. On chante, on jase, on se querelle, tandis que la jeunesse danse. D'usage immémorial, le bal avait toujours lieu dans le parc de Sermages, dont les salles de verdure offraient aux évolutions du branle un cadre vaste et commode. Sans doute quelque marquise du temps passé avait jugé opportun de séparer un amusement qui peut rester pur des scènes grossières de rixes et d'ivrognerie auxquelles il se serait mêlé sans cette précaution. M. et Mme Charvieux, plus fiers que leurs devanciers, n'avaient garde de sortir de chez eux lorsque revenait l'*apport* et comptaient bien supprimer un privilége incommode. Pourtant cette année-là encore le parc était livré aux paysans; parmi eux vint Jacques, très *brave* au dire de chacun, entre Marie et Rosine, celle-ci pareille à un coquelicot avec son fichu sang de bœuf tendu sous la bavette d'un tablier gorge de pigeon, celle-là parée comme une duchesse avec la petite robe grise tout

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

unie qui moulait sa taille svelte. Ils allèrent ensemble prendre place au premier rang de la foule, que se partageaient deux orchestres rivaux et possédés l'un contre l'autre d'une inimitié mortelle. Rien n'égalait l'expression dédaigneuse qu'affectait la physionomie du violoneux aussitôt que la musette chevrotait un air de bourrée, sinon le ricanement diabolique qui contractait la lèvre du *flûteux* dès que le violon râclait une ritournelle de contredanse.

L'affluence était considérable autour de ce *flûteux;* il avait pour lui la tradition et aussi le menaçant prestige de sa réputation de sorcier. On avait besoin de lui, dans l'intervalle des fêtes, quand il s'agissait de rebouter une entorse. En outre il possédait tel grimoire qui lui permettait de jouer mille tours à ses ennemis avec l'aide de son compère le *Peut* (1); et il était soupçonné d'être *meneux* de loups; ceux qui se piquaient le plus de mépriser les vieilles superstitions ne se fussent pas souciés d'encourir sa colère. Seul le violoneux, exprit fort en qualité d'étranger, se moquait de ses roulemens d'yeux farouches bien faits pour magnétiser le féroce troupeau que lui prêtait la légende. — Queue du chat! — En avant-*deusse!* — criait-il d'un air de défi, en faisant grincer son *crincrin* avec rage, tandis qu'à l'autre extrémité de l'allée son adversaire, debout sur un tonneau, modulait avec un art infiniment supérieur au sien les sons combinés du bourdon et du chalumeau.

Le contraste était vraiment curieux entre le ménétrier vulgaire à trogne enluminée, en veste courte et chapeau sur l'oreille, retenant à grands renforts de cris et de trépignemens auprès des rares « demoiselles à bonnet monté » quelques cavaliers seuls de la nouvelle école, et ce vieux Marsyas campagnard, pâle, sous l'ombre projetée par son énorme feutre, ses cheveux gris épars sur un habit de tiretaine à grands pans, et de ses mains encore agiles pressant avec amour les flancs enrubanés de l'instrument antique dont il possédait tous les secrets. Après avoir tenu longuement la même note plaintive et tremblante, signal de l'embrassade qui prélude aux exercices chorégraphiques, il entama la bourrée classique :

J'ai vu le loup, le renard, le lièvre,
J'ai vu le loup, le renard danser.

Et les lourdauds des deux sexes de se trémousser en mesure d'un air grave qui faisait pâmer de rire Marie.

— Est-ce que nous n'allons pas danser? demanda Rosine à son promis.

— Non, non, plus tard! répondit vivement Jacques, qui ne se souciait pas d'exposer ses entrechats de village à une si fine critique.

(1) Le diable.

Sur ces entrefaites, un frémissement courut dans l'assemblée, qui s'écarta craintive; la musette bêla comme un cri d'étonnement interminable, le violon s'arrêta sur un couac. M. Raoul Charvieux venait d'apparaître; c'était la première fois qu'il se trouvait au château à l'époque de l'*apport*, ou du moins que sa présence se manifestait. Le plaisir des danseurs fut glacé par la timidité; mais lui, s'avançant avec l'aisance gracieuse et un peu hautaine d'un jeune souverain au milieu de ses sujets : — Vous devez mourir de soif tous par cette chaleur, dit-il.

Le domestique qui le suivait apporta dans le cercle un panier de vin cacheté, ravi, on ne sait par quel artifice, à la cave paternelle. — Désaltérez-vous, reprit Raoul, je veux moi-même verser une rasade au plus fin musicien qu'il y ait d'ici à Paris. — Il tendit un verre plein au flûteux, ébahi d'un tel honneur, mais qui n'eut garde d'en laisser rien voir et trinqua gaîment avec lui : — A votre santé, père Colas! Vive la musette! — Ayant désarmé le vieux sorcier par cette double flatterie à l'orgueil de l'artiste et à la passion de l'ivrogne : — Quant à toi, violon, ajouta-t-il, tu boiras à ton tour avec les autres, mais d'abord tu vas nous jouer une valse et la jouer de ton mieux, entends-tu?

Le représentant du progrès s'inclina en clignant de l'œil pour marquer qu'il sentait tout le prix de la préférence et qu'il comprenait les ménagemens auxquels avait été forcé M. Charvieux dans l'intérêt de sa popularité. Alors Raoul, s'approchant de Marie, la salua très bas, comme il eût fait dans un salon, et, avant qu'elle eût seulement compris qu'il l'invitait, l'entraîna dans une valse.

On les entoura avec autant d'empressement que de curiosité; les filles échangeaient des coups de coude, les garçons chuchotaient entre eux. Jacques entendit peut-être quelque malicieuse réflexion; ce qu'il voyait eût suffi du reste à le mettre hors de lui. Pour quiconque ne connaît que le branle, ou la bourrée carrée, ou encore cette contredanse à l'ancienne mode où l'on se touche à peine le bout des doigts, la valse doit être le comble de l'impudeur. Raoul baissait la tête vers celle de Marie penchée sur son épaule, et dans cette attitude ils tournoyaient ensemble; leur essor rapide, harmonieux et doux faisait penser aux évolutions d'un oiseau en plein azur. Marie aimait la valse comme l'aime toute Parisienne de race, qui a naturellement des ailes aux talons de ses bottines; du reste il eût été impossible de ne pas bien danser avec un pareil cavalier. Raoul n'avait guère que ce talent frivole qu'un homme, pensait Jacques, aurait dû être honteux d'acquérir. En même temps l'envie le dévorait, sourde, furieuse : — De quel droit la tenait-il serrée contre sa poitrine? Avait-elle perdu la raison pour le souffrir et pour s'abandonner ainsi entre ses bras? Le bon curé, l'unique maître qu'eût

jamais eu ce paysan, ne lui avait pas appris que l'usage explique les libertés les plus équivoques, qui deviennent choses sans conséquence si elles s'exécutent en mesure.

Rosine regardait bien moins le couple infatigable qu'elle n'observait Jacques; quoiqu'il fût d'ordinaire calme et patient, elle avait eu déjà occasion de le voir en colère, elle savait ce que signifiait ce tremblement nerveux de sa lèvre pâlie. Raoul détourna l'orage comme s'il avait su le deviner. En ramenant Marie à sa place, il prit Rosine par les deux mains selon l'usage local : — Et maintenant, lui dit-il, vous allez m'apprendre la bourrée!

Le flûteux était remonté sur son trône et *tiaulait* le baiser préliminaire. Raoul appuya sans façon ses lèvres sur les deux joues de sa danseuse, qui tira une belle révérence, tandis que la foule villageoise trépignait d'aise, car Rosine était l'enfant gâté du bourg et, en la distinguant, l'héritier des Charvieux, enveloppé jusque-là dans l'antipathie qu'inspirait sa famille, se faisait de nombreux amis. Cependant Jacques, en voyant ce bourgeois téméraire affronter les difficultés du branle, avait eu un instant d'espoir : il allait se rendre ridicule aux yeux de Marie, mais non! l'inexpérience même du beau Raoul était pleine de grâce. Il embrouillait les figures avec une gaucherie comique et charmante, se laissant remettre en place par Rosine, qui paraissait prendre son rôle de professeur au sérieux. Hélas! Jacques n'était point jaloux de Rosine. Ses yeux allaient de Marie, qui, debout auprès de lui, encore un peu rose et haletante, s'éventait avec son petit mouchoir brodé, à cet Adonis, qui lui rappelait certaine figure de cire qu'il avait vue chez un coiffeur de la ville voisine; les femmes aimaient cela! et lui n'était pas fait pour leur plaire. Quelle différence entre les habits seulement! le sien était l'œuvre d'un tailleur du bourg et avait deux ans de date; le pire, c'est qu'il lui donnait l'air endimanché, tandis que ces vêtemens négligés de nuance fraîche et claire relevée d'une rose à la boutonnière, devaient être le comble de l'élégance sans apprêt. Que pouvait-il contre un tel rival? Rosine elle-même parut comprendre que la comparaison serait désavantageuse à son fiancé, car elle ne le pressa plus de danser : — Pauvre Jacques! murmura-t-elle d'un ton de compassion timide, tandis que Raoul, qui croyait avoir imposé silence aux propos en partageant ses faveurs, retournait inviter Marie une seconde fois. Jacques se tourna vers elle, et, presque avec dureté : — Qu'as-tu à me plaindre? demanda-t-il.

— Tu parais malade, on dirait que tu souffres. Allons-nous-en.

— Tu vois bien qu'il faut attendre que ceux-ci aient fini de se divertir, dit Jacques en lui montrant les couples errant sous les charmilles. — Raoul et Marie s'étaient un peu écartés des autres

et disparaissaient par intervalles derrière le feuillage, pour passer de nouveau, si complétement absorbés dans leur causerie, qu'ils se croyaient seuls. Que de choses il semblait avoir à lui dire et comme elle l'écoutait! Ils étaient bien bien faits l'un pour l'autre, il fallait le reconnaître, beaux de la même beauté blonde et déliée. Jacques auprès d'eux n'était qu'un rustre. Une sorte de désespoir morne s'empara de lui en constatant ces vérités cruelles et lui donna les dehors de l'indifférence. Il se sentit humilié jusqu'à l'anéantissement et fût resté là peut-être la soirée entière, témoin inerte, pour ainsi dire, de son propre supplice, si Rosine ne lui eût rappelé qu'il avait promis à sa mère de ne point rentrer tard. Tous trois s'en retournèrent moins joyeux qu'ils n'étaient venus; Jacques ne parlait pas, Marie semblait se bercer de souvenirs dont elle n'eût pas voulu être distraite, Rosine les regardait à la dérobée l'un après l'autre. En traversant le petit bois de sapins qui précédait la ferme, elle partit en avant, rapide comme une flèche, sous prétexte d'avertir la mère qu'il était temps de tremper la soupe, mais lorsqu'elle eut tourné le coude du sentier et qu'elle pensa qu'on ne pouvait plus la voir, la pauvre enfant s'arrêta oppressée, avec un grand soupir.

Cependant Jacques et Marie continuaient de marcher du même pas en silence. Derrière eux se mêlaient encore, adoucis par la distance, les sons de fausset du violon et les chevrotemens de la musette; il faisait presque nuit sous cette noire verdure toujours en deuil. Soudain Jacques saisit le bras de Marie : — Pourquoi, dit-il, se plantant devant elle, pourquoi me tourmenter comme vous le faites?

Son accent plein d'angoisse effraya la jeune fille réveillée en sursaut de son rêve. Elle balbutia : — Je ne vous comprends pas, mon cousin.

— Vous me comprenez trop, reprit-il, — et les yeux honnêtes fixés sur ceux de Marie l'accusaient hardiment de mensonge; — je vous ai laissé voir assez clairement dans mon cœur l'autre soir, malgré moi, bien malgré moi! Je regrettais à ce moment-là de ne vous avoir pas connue plus tôt; maintenant je sens bien qu'il aurait mieux valu ne jamais nous rencontrer. Ce sera mon malheur et ma perte... puisque vous ne pouvez pas m'aimer...

Marie mit un doigt sur ses lèvres : — Taisez-vous! dit-elle, quelqu'un écoute! — Et, soit qu'elle eût entendu en effet un bruit dans la haie, soit qu'elle voulût éviter de répondre, elle s'enfuit.

IX.

Jacques fut chassé de son lit avant l'aube par une insupportable insomnie; il s'en alla promener dehors la pensée unique, obsédante,

qui menaçait de faire éclater son cerveau. Les étoiles pâlissaient dans le ciel rayé de violet à l'horizon. Peu à peu le violet devint d'un rose glacé d'argent qui bientôt se transforma en or rouge, tandis que les buées matinales, reculant peu à peu, laissaient les prairies et les bois se dérouler comme une étoffe claire, brodée de grands dessins noirâtres, pour se réfugier dans le fond des vallées pleines jusqu'au bord de blancheurs semblables à du lait écumant. Jacques passa d'abord sous la fenêtre de Marie, qui était fermée, car tout dormait à la ferme, puis, dans son désir de retrouver quelque chose d'elle, il se dirigea vers les sapins sous lesquels ils avaient échangé la veille leurs dernières paroles; mais, arrivé là, il lui sembla qu'il n'y pourrait rester, le bois était si triste, si lugubrement immobile, la mousse humide semblait mouillée de larmes, la résine exhalait des senteurs funèbres. — Jacques! murmura tout bas une voix de femme. — Et entre les grands troncs qui s'alignaient avec la régularité d'une colonnade, il distingua vaguement ce qui lui parut être la robe de Marie. Fallait-il croire que, ne pouvant elle-même trouver le sommeil, elle l'avait devancé à cette place, où s'était trahie sa souffrance, et qu'elle l'attendait pour le consoler? Une pareille espérance était présomptueuse, insensée, néanmoins il lui sembla que le soleil faisait une soudaine irruption et comme un embrasement dans ces demi-ténèbres, si mélancoliques tout à l'heure, et il s'élança les bras tendus, un nom, le seul qu'il eût dans le cœur, sur ses lèvres entr'ouvertes. — C'est moi! dit Rosine, se levant à deux pas de lui. — Son apparition fut celle d'un remords. Il resta rivé au sol, sans voix et presque effrayé.

— Toi? balbutia-t-il enfin. Que fais-tu dans le bois à cette heure?

— J'imagine que c'est la même raison qui nous a fait sortir tous les deux. Il est impossible de fermer l'œil par une telle chaleur.

Il la regardait incertain, se demandant si Rosine était capable de feindre.

— Tu crois qu'il y a encore autre chose, reprit-elle après un silence. Eh bien! en effet, ce n'est pas tout. Je voulais te parler. Depuis un mois que Marie est ici, nous ne nous voyons jamais que devant elle.

— Pourquoi es-tu venue me chercher de préférence ici?

Elle détourna la tête pour qu'il ne pût lire dans ses yeux ce que ne disait pas sa bouche, que depuis une heure elle était assise là, toute seule à pleurer.

— Dame! je te guettais, je t'ai vu marcher de ce côté, alors j'ai coupé par le plus court... et j'arrive.

— Ah! fit Jacques avec embarras, ce que tu as à me dire est donc important et pressé?

— Il faut que tu épouses Marie, dit Rosine sans préambule, tout d'une haleine.

— Épouser Marie? répéta Jacques, stupéfait d'entendre tomber de sa bouche un conseil semblable. Tu me dis cela pour savoir au juste ma pensée, ajouta-t-il avec un sentiment de méfiance.

— Ce serait bien inutile, car je la sais déjà, mieux que toi peut-être. On n'a pas été si longtemps grands amis et quasiment frère et sœur pour ne pas deviner l'un chez l'autre ce qu'il y a de mieux caché.

— Frère et sœur, nous l'étions, c'est vrai, dit Jacques en lui prenant la main avec l'attendrissement d'un profond repentir, mais depuis nous avons été quelque chose de plus, Rosine.

— C'est-à-dire que ton père défunt me voulait pour bru et que tu pensais pouvoir lui obéir; tu avais peut-être même pour moi de l'inclination comme j'en avais pour toi, mais le jour où l'on a le cœur pris tout de bon, il faut bien s'apercevoir, n'est-ce pas, que c'étaient là des idées d'enfant? Tu as aimé Marie aussitôt que tu l'as vue. Pourquoi ne me l'avoir pas dit?

— Ah! s'écria Jacques, je suis un traître et un lâche. Je me le suis répété plus de cent fois depuis que j'ai manqué au serment que je t'avais fait.

— Tu n'es pas si coupable que cela! Il n'y a que le serment fait devant M. le curé qui vaille. Sur les autres, on peut revenir.

— Et tu n'en aurais pas de chagrin? dit Jacques, hésitant encore devant la joie égoïste dont le pénétrait la pensée de sa liberté reconquise.

— Faut-il tant regretter un galant perdu? dit en se redressant la jeune fille, dont le courage poussa jusqu'à la bravade sous l'aiguillon d'un sentiment féminin dont les meilleures et les plus naïves ne sont jamais exemptes.

— Il est vrai, dit Jacques soulagé d'un grand poids, que tu en trouveras d'autres qui me vaudront pour le moins; une fille comme toi se marie toujours bien.

— Oh! quant à cela, répliqua Rosine du même ton de légèreté, je crois que ce sera ma destinée de coiffer sainte Catherine, et je ne m'en affligerai guère. Mon chagrin serait de te voir malheureux, Jacques, comme tu ne manquerais pas de l'être avec moi. Je n'ai pas assez d'esprit, je ne suis point belle. Il faut que tu puisses être fier de ta femme. L'amitié, vois-tu, ne suffit pas.

— Mais je tiens cependant à ton amitié autant qu'à l'amour de Marie, s'écria Jacques, la saisissant avec tendresse. Je ne me marierais jamais, si mon mariage devait nous séparer.

— Vrai? — Elle le repoussa doucement, mais un faible éclair de

joie passa dans ses yeux. — Quelle idée! pourquoi veux-tu que je te quitte! La ferme aura toujours besoin d'une fermière, et ta mère n'est plus assez forte pour faire tout l'ouvrage. Ce n'est pas Marie qui s'en chargera, dis? ce n'est pas elle qui porterait le beurre au marché? — Sans trop d'effort, Rosine parvint à rire en se représentant Marie perchée sur la Blanche au milieu des paniers de provisions. — Nous la laisserons dormir toute la grasse matinée, broder, s'occuper à sa manière; mais les vaches et la volaille, et le reste, qui est-ce qui en prendrait soin? Je vous serai encore utile, allez!

— Tu ne trouves pas mon choix bien sage? dit Jacques frappé d'une certaine ironie dans le ton de Rosine.

— Oh! quand on a la folie d'amour en tête, il n'est plus question de sagesse, je crois, et mieux vaut n'en pas parler.

— Rosine, tu dis là ce que j'ai déjà pensé. Comment me devines-tu si bien?

— C'est que je t'aime, dit-elle d'une voix grave où tremblait une larme.

Jacques resta de nouveau indécis, une partie de ses soupçons se réveillaient, mais il les écarta, fermant les yeux pour ne rien voir que ce qu'elle voulait qu'il vît.

— Tu es un ange de me pardonner, soupira-t-il.

— Te pardonner, mon Jacques? Te pardonner ce que tu n'as pu empêcher! Est-ce que je ne te rends pas justice? Tu as combattu de ton mieux, tu t'es fait tous les reproches que je ne te ferai jamais jusqu'à ce que ton mal soit devenu plus fort que ta volonté.

— Ce n'est pas moi qui ai repris ma parole, dit Jacques, se laissant persuader volontiers, malgré les révoltes de sa conscience, qu'il n'avait eu aucun tort.

— Non, non! et maintenant quels sont tes projets?

— Je vais parler à ma mère tout de suite et lui dire que tu ne veux plus de moi.

— A ta place, je parlerais d'abord à Marie pour savoir si je lui conviens.

— Tu penses qu'elle me refusera?.. Tu lui as peut-être parlé de nos accordailles, Rosine?

— Jamais. Je ne sais pas ce qui m'a retenue. Jusqu'au jour des noces, rien n'est fait, et puis cela ne me paraissait ni bon ni honnête de parler du mariage des autres à une pauvre fille qui croyait, elle, n'être jamais demandée par personne. Les choses ont bien changé, dit Rosine avec un sourire, tandis que son cœur se gonflait sous sa bavette d'incarnat. Il n'y a plus à la ménager maintenant. Va donc t'entendre avec elle.

— Mais si la mère dit non?..

— Qu'importe? A nous deux, tu le sais bien, nous en viendrons à bout.

— Merci, ma Rosine, tu es toujours prudente et d'un bon conseil. Depuis que nous avons causé ensemble, je respire pour la première fois depuis longtemps.

— Allons, Jacques, il est grand jour. On doit se demander ce que nous devenons, et mes poules réclament leur déjeuner.

Ils s'en allèrent chacun de leur côté, mais les poules n'en furent pas moins oubliées ce matin-là. Rosine était rentrée au plus profond du bois, et le visage contre terre, la tête cachée sous son tablier, elle sanglotait enfin tout à son aise : — Non, dit-elle aux fougères dont les feuilles ruisselantes de rosée rafraîchissaient ses joues brûlantes, non, je ne serai pas à leur noce. Je n'en aurai pas le courage... Je tomberais, je sens que je tomberais... O mon Dieu! Je voudrais être morte! — Encore quelques cris étouffés, puis elle se releva lentement, s'essuya les yeux, rajusta sa coiffe, et, l'héroïsme, le secret désespoir faisant place tout à coup au bon sens pratique, elle chercha un prétexte convenable pour aller passer la fin de l'été chez sa marraine, au bourg de Tusy.

Lorsque Rosine revint à la ferme par des chemins détournés, afin de n'avoir chance de rencontrer personne qui remarquât ses yeux rouges, Jacques, armé d'un râteau à long manche, faisait la moisson des fleurs aquatiques qui, sur certains points, transforment l'étang en prairie. Elle ne voulut pas le déranger de cette occupation singulière, mais s'assit sous un hangar d'où elle pouvait suivre ses mouvemens. Les fortes tiges élastiques des lys d'eau résistaient; il fallut du temps et beaucoup d'efforts pour en amener au rivage une vingtaine qui furent soigneusement triés, entourés de roseaux, puis liés ensemble à l'aide d'un brin de foin. Le jeune homme déposa cette gerbe sur l'appui ensoleillé de la fenêtre de Marie, qui s'ouvrit au moment même.

— Méchant! s'écria la voix flûtée de la Parisienne, avec un léger accent d'indignation. Avoir dépouillé l'étang de sa parure! et pourquoi?.. Ce ne sont pas là des fleurs qu'on doive cueillir. Voyez plutôt, elles ne peuvent tenir droites leurs pauvres têtes flétries déjà, et, quand on les respire de trop près, leur parfum, si doux en plein air, devient tout simplement une odeur de marécage. Barbare que vous êtes! les choses ne sont belles qu'à leur place et dans le cadre qui leur convient.

— Je n'ai pas voulu vous offrir un beau bouquet, dit Jacques un peu déconcerté de voir son intention galante si mal comprise, j'ai voulu seulement ramener votre esprit à notre promenade sur l'eau et à notre conversation interrompue.

— Vous l'avez continuée hier, il me semble, par de gros repro-

ches, dit la jeune fille en rougissant, moitié de confusion, moitié de ressentiment.

— J'étais fou, je vous l'ai dit ; aujourd'hui je sais ce que je veux et je ne viens pas vous faire des reproches, Marie.

Rosine n'en entendit pas davantage. Jacques s'était rapproché de la fenêtre et baissait la voix; l'attitude qu'il avait prise empêchait même qu'elle ne distinguât son visage. Le genou appuyé à une pierre qui se trouvait là, le coude sur le bord extérieur de la fenêtre, il se penchait en avant, de sorte que sa tête plongeait dans la chambre. Le soleil frappait la vieille muraille grise et filtrait entre les branches du lierre sur le visage de Marie, qui n'était ni attentif, ni ému. Il n'exprimait qu'une perplexité pénible, comme si elle eût cherché quelque moyen de s'esquiver honnêtement: mais Jacques était sous le charme de son coquet sourire et incapable de discerner cette impatience de fâcheux augure, cette contrainte qui n'échappa point à Rosine. Ce n'était pas ainsi qu'elle avait écouté la mère Doyen lorsque cette dernière était venue lui dire que son fils la voulait pour femme. Le dialogue dura longtemps. — C'est trop de paroles, pensa en elle-même la délaissée. Elle ne veut pas de lui.

Le bouquet de lys d'eau était resté entre les deux jeunes gens. Marie se décida enfin à le prendre, en arracha deux ou trois fleurs qui scintillaient comme de la nacre vivante, et se les mit sur l'oreille dans les masses crêpées de ses cheveux blonds; puis elle fit de la main un gentil geste d'adieu, comme pour congédier Jacques, qui resta cependant à la même place, le genou ployé sur la pierre et pensif. Les déductions de Rosine avaient-elles fait fausse route, étaient-ils d'accord? Cependant Jacques avait la tête basse lorsque quelques minutes après il passa lentement devant le hangar. Elle n'y put tenir et courut lui frapper sur l'épaule.

— Eh bien?

— Je ne peux donc faire un pas sans que tu l'épies? gronda-t-il de mauvaise humeur.

— Tu es fâché, Jacques; elle a dit non?

— Elle n'a dit ni oui ni non.

— Pourquoi? quelle raison a-t-elle donnée de te faire attendre?

— Oh! les raisons ne lui manquaient pas; elle m'en a donné plus de dix, mais aucune n'était bonne. Elle prétend que je l'ai surprise à l'improviste, qu'elle n'avait jamais encore pensé au mariage, qu'il lui faut peser le pour et le contre, que du reste elle a contracté des engagemens qui ne peuvent être rompus tout d'un coup.

— Des engagemens?..

— Oui... à Paris... pour son travail, des engagemens avec cette

méchante femme qui se trouve être maintenant une espèce de tutrice. Bref, elle me répondra de Paris.

— Elle part! s'écria Rosine.

— Cela te paraît mauvais signe comme à moi!

— Non, si elle veut vraiment réfléchir seule, loin de notre influence, à ce qui est en effet une chose sérieuse dont dépend toute la vie. Il y aurait à cela grande sagesse de sa part, au contraire, et j'en serais contente pour votre avenir à tous les deux, mais...

— Si tu tâchais de savoir ce qui en est? demanda Jacques avec la cruauté inconsciente d'un amoureux aux abois qui n'a qu'un but en vue et à qui tous les instrumens semblent bons, pourvu qu'ils le fassent réussir.

— Ah! tu m'en demandes trop! s'écria brusquement Rosine. Une sorte d'indignation contre Jacques était venue se mêler à la haine que depuis la veille elle éprouvait contre Marie, sentiment nouveau et plus douloureux peut-être que tout le reste pour cette âme transparente où jusque-là rien de mauvais n'était entré. — Arrangez vos affaires entre vous, ajouta-t-elle, craignant de se laisser deviner. Marie pourrait t'en vouloir de me confier tous tes secrets.

Avec sa droiture parfaite, Rosine avait deviné le côté faible de la Parisienne, cette absence de loyauté qui n'était chez elle que la crainte aimable, mais souvent dangereuse, d'affliger. Une larme l'eût fait renoncer momentanément à ses plus sérieuses résolutions; pour empêcher cette larme de couler, elle eût menti sans remords. Le courage des femmes se compose de deux vertus, la franchise et la résignation. Marie manquait de courage, et, à cause de cela, les observateurs superficiels lui trouvaient un cœur excellent. Il était clair qu'elle avait voulu éviter la nécessité pénible d'éconduire un adorateur. Peut-être de loin serait-il possible d'adoucir sa réponse, de l'atténuer; en tout cas, elle n'assisterait pas au chagrin qu'elle était forcée d'infliger. Pour ne se point prononcer nettement, Marie avait encore un autre motif. Elle savait qu'en refusant sa main à un homme digne de l'obtenir, une jeune fille laisse toujours croire qu'elle a déjà disposé de ses affections : la jalousie de Jacques contre Raoul avait suffisamment percé la veille, et par prudence elle ne voulait plus y donner prise. Cette jalousie aurait pu contrarier des projets élaborés avec délices dans la mystérieuse correspondance dont un vieux saule du chemin de l'écluse, trait d'union entre la ferme et le château, était depuis peu le confident.

Un soir, à une heure que Jacques jugea être fort avancée, car les habitans de la Grande Saulière ne veillaient jamais tard, les chiens de garde éclatèrent en aboiemens furieux, capables de réveiller le plus obstiné dormeur. Or Jacques ne dormait pas plus qu'il ne mangeait depuis quelque temps. C'est le premier effet de l'amour,

ce bien suprême, d'ôter tout repos à celui qui le possède. Le jeune fermier fut aussitôt debout. L'idée lui était venue assez naturellement que des maraudeurs menaçaient le verger rempli à cette époque de cerises en pleine maturité; mais, bien qu'il n'eût pas perdu une minute pour s'élancer dehors et que la lune inondât les arbres tentateurs, il ne vit rien... rien qu'un grand épagneul blanc tacheté de feu, qui au moment même se glissait sous une haie.

— Fox! cria Jacques d'une voix mal assurée. — Le chien, qui le connaissait bien, se retourna, fit un mouvement vers lui, puis continua sa course dans la direction de l'écluse en flairant une piste qui devait être celle de son maître. Il n'y avait pas à s'y tromper, c'était le compagnon inséparable de M. Raoul, compagnon importun cette nuit-là, et que l'on avait cru sans doute laisser derrière soi au logis. Il s'agissait de quelque tentative nocturne plus grave qu'un larcin de cerises. La première impulsion de Jacques fut d'aller heurter au volet de Marie. Personne ne répondit. Avant de frapper de nouveau, il laissa s'écouler un intervalle de quelques secondes pendant lequel son sang se calma un peu. Que voulait-il? Lui reprocher son rendez-vous nocturne? Mais ce rendez-vous, rien ne le prouvait; Raoul était peut-être venu sans son consentement errer sous ses fenêtres et rimer à la lune. Était-il venu? Fox n'était-il pas seul en expédition amoureuse ou autre? — Lui dire mes soupçons? pensa Jacques, est-ce que j'oserais!.. Dieu merci, elle ne m'a pas entendu! — Et il s'éloigna sur la pointe du pied, tremblant d'avoir arraché Marie à son innocent sommeil, honteux surtout de lui-même et des fantômes qu'il s'était forgés. Pourtant il était loin de se sentir rassuré; jusqu'au matin, son imagination battit la campagne. Il cherchait un prétexte pour aller voir M. Raoul et l'avertir par quelque moyen détourné qu'il avait l'œil sur lui : — Je lui conseillerai tout simplement, décida-t-il enfin, de ne pas laisser courir son chien, qui a manqué recevoir cette nuit par erreur une bonne charge de plomb. Il interprétera cela comme il voudra.

Cette résolution prise, Jacques attendit plus tranquillement le matin qui devait lui permettre de l'exécuter. L'action bienfaisante du grand jour aidant, il répudia peu à peu toute idée de complicité entre Marie et le jeune Charvieux, et la démarche qu'il avait méditée finit par lui paraître puérile; néanmoins il la fit.

— M. Raoul est-il levé? demanda-t-il en entrant de bonne heure dans la cour de Sermages.

— Oh! il est loin, répondit le palefrenier occupé à laver une voiture. C'est ce cabriolet-là qui l'a conduit en ville.

— Et quand doit-il revenir?

— Pas avant l'ouverture de la chasse, je pense, puisque le voilà parti pour Paris.

Sans rien demander de plus, Jacques s'en alla songeur. Sa méfiance s'était réveillée, lui représentant soudain des adieux échangés, un complot formé pour se revoir. On déjeunait à la ferme lorsqu'il rentra, et, pour s'excuser d'être en retard, il raconta la course inutile qu'il venait de faire. Tout en parlant, il ne quittait pas Marie des yeux. Ceux de la jeune fille étaient baissés; on n'y pouvait rien lire.

— Peut-être retrouverez-vous à Paris de nouvelles connaissances, lui dit-il avec une amertume dont il n'était pas le maître; — mais Marie ne se laissa point déconcerter. — Paris est si grand, mon cousin, répondit-elle, si grand qu'on ne s'y rencontre guère.

— Marie pense-t-elle donc à nous quitter déjà? demanda la mère Doyen sans marquer trop d'étonnement. — Elle était allée causer quelques jours auparavant de l'avenir de sa nièce avec M. le curé, qui lui avait dit en secouant la tête : — Ne nous mêlons jamais de régler ce que nous ne comprenons pas, madame Doyen. Cette petite a des ailes que nous essaierions en vain de lier ou de rogner. Elles l'emporteront toujours au-delà de votre Grande Saulière, plus haut, je ne sais, mais bien loin à coup sûr, dans le monde dont elle attend beaucoup... trop sans doute. A son âge, on se croit le droit de tout espérer. La main de la Providence mettra peut-être un jour cette fougue à la raison; la vôtre serait impuissante, je vous l'affirme. Ne vous occupez d'elle que pour la tirer au besoin du mauvais pas où ni vos raisonnemens ni mes sermons ne l'empêcheront de tomber si le diable l'y pousse, et rappelons-nous, ajouta le prêtre en mettant ses lunettes pour mieux scruter la physionomie de Jacques, à qui ces dernières paroles étaient adressées, bien qu'il continuât de parler à sa mère, rappelons-nous qu'il ne faut jamais admirer avec trop de complaisance ce qui n'est pas fait pour nous.

Mme Doyen avait réfléchi à l'avertissement, d'abord inintelligible pour elle, de M. le curé. Voilà pourquoi elle ne chercha nullement à retenir Marie lorsque celle-ci lui eut appris que son congé était expiré. — Elle est bien portante à présent, dit-elle à son fils. Elle peut et doit se remettre à travailler. N'oubliez pas, ma mignonne, ajouta-t-elle avec bonté, que notre maison est la vôtre.

Le départ de Marie ne ressembla guère à son arrivée. Tout le monde était triste pour plus d'une raison. Jacques la reconduisit, comme il l'avait amenée, dans son boghey traîné par la *Blanche*; mais Rosine les accompagnait, Marie l'ayant exigé.

X.

Ce fut comme la fin d'un enchantement. Marie emporta le soleil, l'été, le bonheur avec elle. Lorsqu'elle eut disparu, on ne retrouva

rien de ce qui avait suffi avant sa visite aux goûts simples et aux désirs modérés de trois êtres qui désormais ne se reconnaissaient plus. Pourtant rien n'était changé à la ferme, mêmes travaux, mêmes habitudes, même vie extérieure, mais l'âme de tout cela était à jamais assombrie. Si Rosine ne négligeait aucun de ses devoirs, elle ne s'en acquittait plus avec des rires et des chansons, non qu'elle fût précisément triste, il semblait plutôt qu'elle eût vieilli, que la gravité, résultat de l'expérience, fût venue avant le temps se poser sur son front. Jacques travaillait comme s'il avait eu à lui seul les bras de plusieurs hommes, on eût dit qu'en brisant son corps il espérât s'empêcher de penser; la mère interrogeait avec anxiété le visage de ses enfans, ne sachant trop que supposer et n'osant dire le peu qu'elle devinait; lorsque assise sur le banc devant la porte, à la nuit tombante, ses doigts noueux égrenaient lentement son chapelet, ce n'était plus pour remercier Dieu, qui lui avait accordé tout ce qu'une chrétienne peut souhaiter en ce monde, c'était pour demander le remède au mal inconnu qui faisait souffrir autour d'elle tout ce qu'elle aimait. Cependant, la moisson étant proche, elle rappela le mariage fixé pour cette époque et dont on ne parlait plus. Jacques détourna la tête; il laissa Rosine, évidemment mal à l'aise, répondre pour lui et pour elle. — Nous sommes convenus d'attendre encore. — Et Mme Doyen, se rappelant par une association d'idées assez naturelle que son fils avait appris d'abord avec déplaisir l'arrivée d'une étrangère dans la maison, ne put s'empêcher de murmurer tout bas : — Hélas! pourquoi est-elle venue? — Réflexion inintelligible, il faut le croire, car personne ne la releva. — Du reste toute confiance était éteinte entre les habitans naguère si étroitement unis de la Grande Saulière; loin de se rechercher, ils s'évitaient, chacun avait ses soucis, ses appréhensions, ses secrets, qu'il ne pouvait épancher. Jacques surtout avait pris des allures mystérieuses : tous ses loisirs, il les passait seul à l'écart dans quelque lieu désert où, après s'être assuré que nul ne le voyait, il tirait lentement de sa poche une lettre déjà flétrie à tous les plis, — elle avait été lue si souvent et si longtemps déjà portée sur sa poitrine, comme un de ces cilices de fer qui creusaient une incessante blessure! La lettre était longue; ce n'est que le bonheur qui nous vient dans un mot. Jamais une femme n'a dit *non* sans entourer le coup qu'elle porte de précautions inutiles et offensantes : « Ne me retirez pas toute votre affection, avait écrit Marie, bien que je n'en sois pas digne. » Quelle étrange prière! Était-il le maître de lui en retirer la moindre parcelle quand il l'eût voulu? — « J'ai besoin de voir toujours en vous un frère et un ami; l'autre nom, celui que vous demandez, il n'est pas en mon pouvoir de vous le donner, Jacques. J'ai pour vous autant de tendresse que

d'estime... » — N'était-ce pas assez pour la décider à mettre sa main dans la sienne avec confiance? « Mais vous ne vous contenteriez pas de cela. » — Qu'en savait-elle? Il se fût contenté d'un peu de pitié seulement. « Vous voulez de l'amour, et nous ne saurions évoquer l'amour à notre gré. Il s'empare de nous comme un délire, il nous fait agir contre nos principes, nos intérêts, notre volonté, il nous pousse aux abîmes d'où l'on ne sort plus; mais quels que soient le désespoir, la honte même qui l'accompagne, il ne permet plus à quiconque l'a une fois ressenti de trouver le bonheur hors de lui... »

Jacques étudiait, retournait, commentait ce passage semblable à quelque aveu involontaire. Une sollicitude désintéressée, quasi fraternelle, faisait taire sa jalousie, car chez Jacques l'amour que Marie prétendait lui apprendre à connaître était plus fort que la passion. Il voyait son idole engagée dans des tempêtes auxquelles il eût voulu l'arracher pour la conduire malgré elle dans quelque port paisible, quitte à s'effacer, à disparaître ensuite. Ses yeux s'arrêtaient longuement pour ne se relever que baignés de larmes, sur les dernières lignes. « Le meilleur temps de ma vie se sera écoulé à la Grande Saulière. Cherchez quelquefois dans vos prés, dans vos bois, partout autour de vous, une Marie qui n'est plus, et qui méritait peut-être alors le dévoûment d'un cœur comme le vôtre. » Elle était là en effet : l'air pur lui apportait son haleine et sa voix, ce bouleau ondoyant lui représentait sa taille élancée, ce rayon de soleil son sourire. — Je crois, pensait-il, que je deviens fou.

— Tu l'es, pardieu, déjà! dit quelqu'un derrière lui.

Jacques se retourna surpris, presque effrayé, car il ne croyait pas avoir prononcé tout haut ce qu'il lui était arrivé de penser si souvent. C'était au commencement d'août, il avait passé la journée dans les chenevières à surveiller le premier arrachage du chanvre et il rentrait à pas lents, enivré par l'odeur pénétrante de ce végétal en même temps qu'étourdi par la grande chaleur. Le crépuscule s'étendait sur les champs, la pâle faucille de la lune se dessinait sur le ciel clair.

Jacques traversait un de ces carrefours mal famés « où l'on voit et où l'on entend. » Le diable y était apparu sous forme de poule ou de chien noir à plus d'un malheureux qui avait peut-être moins besoin de son aide que le fermier de la Grande Saulière. Si ce n'était pas lui qui surgissait au moment même de l'autre côté des genêts, c'était en tout cas un de ses suppôts, le père Colas armé de son inséparable musette. — Je viens, dit-il, de reconduire une noce; à quand la tienne?

— Je n'ai pas le mariage en tête, répondit Jacques avec humeur.

— Non, c'est plutôt le chagrin qui te tient. Ton mal ne date pas

d'hier, pauvre gars, je l'ai vu te prendre, il y a plus de deux mois, le jour de l'*apport*.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, interrompit Jacques en pressant le pas; mais on ne se débarrassait pas si aisément du flûteux, surtout quand un repas de noces avait surexcité sa loquacité ordinaire.

— Ce n'est point le père Colas qu'on peut tromper, mon fils, reprit-il en fixant sur son interlocuteur ses petits yeux de loup avides et sanguinolens. Pourquoi n'être pas venu me trouver? Je t'aurais guéri. En mêlant de la mandragore avec du gant de Notre-Dame ramassé de la main gauche au coup de minuit pendant le premier quartier...

— Vous savez bien que je ne crois pas à vos secrets.

— Oui-da! fit le sorcier avec un dédaigneux haussement d'épaules, aussi tu fonds à vue d'œil comme une cire au feu. Y en a-t-il de ces amoureux qui viennent me trouver après s'être moqués de moi! Elle t'appartiendrait, si tu m'avais cru. Il y a des mots auxquels les filles ne résistent pas. Et maintenant veux-tu que je te venge?

— De qui?

— De l'autre, de ce freluquet dont je te montrerai la figure reflétée au fond de l'eau comme dans une glace, si tu viens chez nous en m'amenant une feuillette de boisson.

— Père Colas, vous avez déjà trop bu.

— Me promets-tu la feuillette? Je te prouverai tout de suite que je n'ai pas assez bu pour voir trouble quand il s'agit de lire dans le grimoire. Je te conterai mot à mot par exemple ce qu'ils se disaient tout bas, lui et elle, derrière la bouchure du Long-Pré au temps des foins, et depuis dans l'oseraie, où tu n'aurais pas été les chercher.

Malgré lui, Jacques tendit l'oreille, et le rusé flûteux s'en aperçut : — Cela t'intéresse?

— Vos contes à dormir debout? Ma foi! non, répondit Jacques avec effort, car il endurait mille tortures. J'apprends seulement que vous joignez à vos autres talens celui d'écouter aux portes.

— Eh bien! quand cela serait? qu'aurais-tu à me reprocher, puisque tu en profites? mais je n'ai pas besoin d'écouter pour savoir, ni seulement d'ouvrir les yeux. Veux-tu que je te dise encore, sans l'avoir lu, tout ce qu'il y avait sur les petits papiers cachés dans un *corniau* de saule... dans celui-là, dit le sorcier s'arrêtant devant l'écluse qu'ils avaient atteinte très vite, car Jacques s'efforçait de fuir ce démon accroché à lui comme une proie, mais les jambes du flûteux, bien que toujours flageolantes, le portaient comme le vent au besoin.

— Tu mens, maudit ! cria le fermier avec colère; malgré lui cependant, il examinait les fentes du *corniau*, assez propre en effet à servir de boîte aux lettres; oui, c'est là un infâme mensonge !

— Tu sais bien que non ! répondit le père Colas avec le calme d'un être supérieur, inaccessible aux injures; la petiote mettait là sa lettre, et lui il venait la prendre de nuit comme un voleur. Il se couvrait même d'une *bliaude* pour n'être pas reconnu. Me donneras-tu ma feuillette? reprit le flûteux après une pause en voyant Jacques regarder l'arbre d'un air accablé.

— Je ne vous refuse ni cela ni autre chose, répondit le jeune homme aiguillonné par une curiosité dont il avait honte, mais ce n'est point pour vous faire parler, car je ne crois pas un mot de ce que vous dites.

— Bien entendu ! dit le sorcier d'une voix railleuse; tu ne crois pas non plus que tout est sens dessus dessous au château, parce que les vieux ont reçu de Paris de mauvais rapports sur leur fils, qu'ils voudraient marier, tandis que ce mignon est pris par une amourette. Le plus drôle, c'est qu'on t'en veut d'avoir de trop jolies parentes et de les attirer ici mal à propos.

— Si je croyais cela ! s'écria Jacques, j'aurais vite fermé la bouche du coquin qui parle comme vous le dites; mais vous me rapportez là de méchans bruits que vous allez ramasser dans les cuisines du château en quêtant un souper, espion que vous êtes ! Ayez soin de les garder pour vous à l'avenir, ou ce sera vous-même que j'écraserai comme une vipère !

— Bah ! menace à ton aise ! dit le sorcier en philosophe qui s'amuse plutôt qu'il ne se fâche de l'éclat absurde des passions humaines; le bois, le feu, ni le fer, ne peuvent rien contre moi, mais je ne parlerai à personne de ce que je t'ai dit, parce que je n'y ai point intérêt. Quant à toi, si tu n'ajoutes pas une bonne poule grasse à la boisson que tu m'as promise, ta mère ne teillera pas cette année de fameuse filasse, c'est moi qui te le prédis.

Et, agitant la baguette de coudrier qu'il portait toujours, le sorcier passa son chemin.

XI.

Les révélations du père Colas furent l'objet d'une longue discussion à la Grande Saulière. La mère Doyen voulait qu'on n'en tînt aucun compte; mais malgré toute l'opposition qu'elle lui fit et contrairement à ses habitudes d'obéissance filiale, Jacques partit dès le lendemain pour Paris. S'il avait pu partir le soir même, il l'eût fait. Ce premier mouvement avait eu du reste l'approbation formelle de Rosine, la généreuse fille ayant reconnu qu'il était de son devoir

de défendre la réputation injustement attaquée de sa proche parente et de protéger celle-ci au besoin.

— Tu verras, dit en pleurant la vieille fermière quand Jacques eut été rejoindre la diligence, tu verras qu'il se prendra de querelle avec ce Charvieux.

— Je veux penser plutôt qu'il nous ramènera Marie, répondit Rosine avec fermeté. C'est là ce que nous devons souhaiter dans l'intérêt de tous.

— Dans le tien aussi, peut-être? demanda brusquement la mère Doyen. Je ne te comprends plus... Tu as perdu la tête. C'était à toi de le retenir. Un voyage à Paris, Seigneur! mon Jacques à Paris!

Mme Doyen nourrissait contre les voyages cette antipathie naturelle aux paysans qui, de la naissance à la mort, ont les yeux fixés sur un horizon très court, celui de leurs terres, au-delà duquel ils ne veulent rien voir. Jacques, sans partager ce sentiment, résultat de l'ignorance et de l'égoïsme qu'elle engendre, n'avait cependant jamais désiré sortir de chez lui. Jamais il n'était allé plus loin que Nevers pour les foires, et il avait toujours déclaré au retour qu'il ne concevait pas qu'on pût vivre dans une ville. Aucune curiosité ne se mêla donc, pendant la durée du trajet, à l'impulsion irrésistible qui le poussait vers Paris; rien ne vint le distraire du but qu'il avait dans l'esprit, bien que pour la première fois il fît connaissance avec le chemin de fer et ses vertigineuses merveilles. Rester si longtemps à la même place, enfermé dans une boîte étroite, lui était un supplice; de quart d'heure en quart d'heure, il interrogeait sa grosse montre d'argent, ou encore il lui arrivait par habitude de calculer la valeur des champs cultivés en les comparant à ceux de la Grande Saulière, qui se trouvaient toujours être les plus beaux; puis, si le train passait devant quelque maisonnette cachée dans la verdure et au seuil de laquelle jouaient des enfans, il poussait un soupir d'envie et de regret. La nuit venue, il se blottit dans son coin, ferma les yeux et pensa que chaque minute le rapprochait de Marie; que dirait-elle en le voyant surgir à l'improviste? Serait-elle contente ou fâchée? Il composait en lui-même une conversation qui marchait à son gré comme toutes celles dont nous faisons les questions et les réponses. Il se voyait reçu dans ce froid parloir qu'elle lui avait tant de fois décrit; la première explication l'intimidait un peu. Comment entrerait-il en matière? Elle l'aiderait sans doute par sa seule contenance. Si elle avait vraiment été imprudente et légère;... elle était si jeune, un cœur pur est si crédule,... que d'excuses il lui cherchait déjà! Elle l'aborderait confuse,... et lui, il ne lui ferait pas de reproches, il la supplierait d'avoir pitié d'elle-même, et elle l'écouterait; elle serait attendrie, vaincue, elle lui avouerait tout, — et il la sauverait! — Peu à peu la situation

que Jacques dessinait bien nettement jusqu'ici s'embrouilla; toute l'anxiété possible n'empêche pas le sommeil de revendiquer ses droits. Bercé par le mouvement régulier du wagon, Jacques s'était endormi ou du moins assoupi, car il ne perdait pas encore la conscience du lieu où il était; mais le train lui semblait avoir changé de voie pour retourner à toute vapeur vers son pays, et il n'était plus seul; Marie se trouvait là, vêtue comme le jour où il l'avait aidée à descendre de la patache, et rieuse comme ce jour-là, lui aussi était gai et il avait sujet de l'être. C'était son jour de noces. Il descendait devant la Grande Saulière au milieu d'une réunion nombreuse de parens et d'amis à la tête desquels, chose singulière, se tenait le père Colas, non pas seulement en qualité de flûteux, mais à la place d'honneur réservée d'ordinaire à l'entremetteur, au *croque-avoine*, comme on le nomme. Au dehors, c'étaient des acclamations, des chants, des coups de pistolet, un joyeux brouhaha dont retentissaient tous les bois d'alentour. Deux ou trois secousses violentes réveillèrent Jacques en sursaut. Le tumulte qu'il avait rêvé existait en effet, mais c'était celui qui accompagne l'arrivée de chaque train. A la clarté du gaz, au milieu de sifflemens et de bruits infernaux, des figures étrangères s'entre-croisaient, se bousculaient, réclamant qui les billets, qui les bagages. Jacques se sentit isolé comme il ne l'avait jamais été. Qu'allait-il faire? Personne ne lui donnait un renseignement ni un conseil. Un employé qu'il se hasarda enfin à interroger lui montra du doigt une rangée de voitures et passa vite en grommelant : — On voit bien que vous arrivez de votre village! — Cette réflexion, aggravée par le ricanement goguenard du cocher qu'il pria, en payant d'avance, de le conduire à la première auberge venue, parut inhospitalière à Jacques. — Dans mon village, dit-il, on reçoit mieux les gens.

Le premier aspect de Paris le choqua presque autant que l'accueil de ses habitans. Ces faubourgs aux maisons enfumées, aux murs barbouillés d'affiches, aux boutiques hermétiquement closes, ne répondaient guère à l'idée qu'il s'était faite d'une succession incessante de dômes, de clochers, de palais. — C'est encore moins bien qu'à Nevers, se disait-il étonné, en comptant les rares passans. La nuit a sa magie et ses ombres, le jour son activité, sa lumière; l'un pare ce qu'il éclaire, l'autre atténue ce qu'elle voile; mais il est une heure morne et grise comme la réalité elle-même qu'il faut craindre d'affronter quand déjà on a l'âme triste. A la campagne, elle est, bien que plus austère, aussi belle que toutes les autres, parce qu'elle se lève sur l'œuvre de Dieu qui ne ment pas, mais elle démasque la laideur des grands centres humains comme celle d'une coquette dont le fard tombe à l'aurore. La pauvreté du gîte où Jacques fut conduit par son cocher, observateur superficiel

qui estimait les ressources pécuniaires d'un client d'après sa toilette et son bagage, ne contribua pas à le faire revenir de ses préventions. Il changea de vêtemens, et aussitôt que la matinée fut assez avancée pour autoriser une visite, se rendit au grand pensionnat du faubourg Saint-Honoré, où il s'attendait à trouver Marie.

— Mlle Desnoyers? demanda-t-il d'une voix étouffée qui trahissait tant de trouble et d'impatience que la portière le regarda surprise.

— Mlle Desnoyers n'est pas ici; monsieur veut-il parler à madame? — Jacques fit un signe de tête affirmatif. Cette absence de Marie le contrariait, mais il résolut d'attendre qu'elle rentrât. On l'introduisit dans un vaste parloir au parquet luisant comme une glace, dont tous les meubles étaient couverts de housses, et tous les bronzes, toutes les dorures enveloppés de gaze. Il attendit quelques minutes qui lui parurent longues, puis, au moment où il y pensait le moins, une figure sèche au regard inquisitorial se dressa devant lui. C'était la directrice, qui était entrée à pas de chatte. — Mlle Desnoyers a quitté la maison depuis plusieurs jours, monsieur, et nous ne savons où elle est. Je la croyais retournée peut-être à la campagne, dans sa famille... — Et l'œil curieux, pénétrant de la directrice étudiait en même temps la physionomie pétrifiée de Jacques. Il était hors d'état d'articuler un mot.

— Vous l'avez renvoyée? demanda-t-il enfin.

— Renvoyée n'est pas le mot. Les vacances sont venues; je pouvais me passer de ses services, mais avant d'en dire davantage, permettez-moi de demander, monsieur, à qui j'ai l'honneur de parler?

— Je suis son parent, mon nom est Jacques Doyen.

— Et vous ne savez où la trouver? s'écria la directrice en levant au ciel des mains scandalisées.

Jacques vit tant de malice prête à se déchaîner qu'il s'empressa de mettre son ignorance sur le compte d'un prétendu voyage qui l'avait tenu éloigné de chez lui. Sa mère devait être mieux informée.

— Eh bien! monsieur, puisque vous vous intéressez à Mlle Desnoyers, je dois vous faire part des inquiétudes que m'inspire l'avenir de cette jeune personne. Elle n'a jamais paru, je regrette de le dire, aussi satisfaite de son sort que la reconnaissance l'eût exigé. C'est un caractère fantasque, les choses pratiques ne sont point son fait. A la suite du congé que nous lui avions accordé pour rétablir sa santé, elle est revenue moins propre encore que par le passé à ce qu'on attendait d'elle. J'exige naturellement que mes subordonnées soient tout à leur tâche, corps et âme; il ne m'est pas permis de tolérer des préoccupations personnelles trop visibles, des tristesses sans motif, des airs penchés, des correspondances absorbantes et suspectes. C'est un spectacle malsain pour la

jeunesse qui m'est confiée. Je puis encore moins permettre... mon Dieu! je croirai, si bon vous semble, que les visites qu'elle recevait avaient pour but de lui assurer un asile honorable hors de chez moi, que les intentions du jeune homme qu'il m'est arrivé de rencontrer au parloir étaient irréprochables... en tout cas, rien de répréhensible ne pouvait se passer devant tant de témoins, — vous comprendrez cependant que, règle générale et pour l'exemple, nous ne puissions admettre un certain genre de protection...

— Aussi, dit Jacques, la regardant fixement, vous avez abandonné Marie à cette protection, qui vous paraissait dangereuse?

La logique et l'honnête énergie de ce rustique, qui s'exprimait en bon français, faillirent déconcerter l'institutrice.

— Vous semblez, monsieur, m'adresser un reproche?

— Je n'en aurais le droit, madame, répondit Jacques, qui tenait à la faire parler, que si vous n'aviez pas d'abord adressé à ma cousine toutes les remontrances maternelles qu'on doit attendre d'une bienfaitrice...

— Et que je ne lui ai point ménagées, croyez-le, interrompit la maîtresse de pension. Il y a même eu entre nous une scène très vive, très pénible, à la suite de laquelle Mlle Desnoyers, qui a beaucoup d'orgueil, a quitté la maison.

— Voudriez-vous, madame, me raconter cette scène?

— Je me suis efforcée de l'oublier depuis, répondit la directrice d'un air de charité hypocrite, car je n'ai pas d'inimitié contre elle, bien qu'il soit trop certain qu'elle prenne la vie, pauvre fille, par le mauvais bout! Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai parlé selon ma conscience. Je lui ai dit les interprétations auxquelles sa conduite donnait prise, ce que j'avais vu, ce que je supposais,... et j'ai fini par lui interdire de recevoir personne. Elle m'a écoutée d'un air égaré, comme une coupable qui, se voyant devinée, perd la tête, et, sans me répondre, est partie brusquement. Depuis je n'ai plus entendu parler d'elle.

— Et vous n'avez pas fait de recherches?

— Pardonnez-moi. J'avais craint un instant quelque acte de désespoir. L'expression de son visage était si étrange! Mais après tout, il m'a semblé qu'en avertissant Mme Doyen, sa tante, je mettais ma responsabilité à l'abri. J'ai donc écrit hier. Si je ne l'avais pas fait plus tôt, c'était dans une bonne intention, pour laisser à l'enfant prodigue le temps de rentrer en grâce.

Jacques ne put retenir un sourd gémissement. Sous quel jour cette méchante femme avait-elle présenté à sa mère la fuite de Marie?

— J'espère, monsieur, reprit la directrice dont l'œil de lynx constatait l'évidente consternation du jeune fermier, j'espère que

vous ne me demanderez jamais de reprendre ici Mlle Desnoyers. Il est trop tard, ma bonté est vraiment épuisée.

— Elle a dû s'épuiser vite, répondit Jacques avec une sombre ironie, car vous en aviez bien mince provision ! Du reste ma cousine n'a besoin ni de vous, madame, ni de personne. Elle est chez nous!

— S'il en est ainsi, fit la directrice, se redressant, j'ai peine à m'expliquer votre démarche...

— Je désirais savoir toute la vérité. Mon opinion est faite.

Et il se rendit tout droit sans hésiter chez M. Raoul Charvieux, dont il connaissait l'adresse pour lui avoir expédié, dans la saison, plus d'une bourriche de gibier.

M. Raoul était en train de déjeuner dans le plus coquet des appartemens de garçon lorsqu'on lui annonça le fermier de la Grande Saulière. Son sourcil se contracta et il repoussa nerveusement l'assiette qui était devant lui : — Faites-le entrer, dit-il cependant au domestique, et laissez-nous.

Jacques s'était arrêté sur le seuil, tournant et retournant son chapeau entre ses mains.

— Quel hasard vous amène, maître Doyen? demanda le jeune Charvieux avec un sourire affable.

— Ce n'est pas le hasard, monsieur, c'est une affaire très grave, dans laquelle vous pouvez m'aider.

— Je suis tout à votre disposition, mais d'abord asseyez-vous et partageons ce pâté.

— Non, il y a des soucis qui empêchent de déjeuner, bien que vous ne paraissiez pas, Dieu merci, vous douter de ceux-là, monsieur Raoul. Nous parlerons tout de suite sérieusement, s'il vous plaît; je n'ai pas de temps à perdre. — Et Jacques s'assit en face de Raoul, qui affectait de manger du meilleur appétit pour ne pas rencontrer ce regard sévère obstinément fixé sur lui.

— Je vous disais donc que j'étais dans un grand tourment. Vous vous rappelez Marie Desnoyers, ma jolie cousine, comme vous la nommiez. Il n'y a pas si longtemps que vous la faisiez danser à l'assemblée. C'était une honnête fille dans ce temps-là, et un brave garçon la demandait en mariage,... moi-même, pourquoi le cacher? Il ne tenait qu'à elle d'être heureuse; elle l'eût été, si je ne sais quel fils de bourgeois ne s'était fait un jeu de la perdre. Il l'a détournée de nous et aussi du seul asile où, loin de nous, elle pouvait vivre en sûreté; il lui a ôté l'estime de tous ceux qui s'intéressaient à elle, il l'a fait du jour au lendemain tomber dans la boue, et, ayant commis ce crime, le lâche s'imagine qu'il n'aura de son aventure que du plaisir, il ne sent pas qu'un bras est levé sur lui!

Pendant ce monologue, Raoul avait coupé avec une activité extraordinaire tantôt le pâté, tantôt l'assiette ou même la nappe, tant

sa main frémissait. Aux derniers mots, il devint alternativement rouge jusqu'aux oreilles, puis très pâle, et se saisit d'une carafe en guise d'arme défensive.

Jacques était debout et le regardait toujours, les dents serrées, les poings fermés, comme pour opposer une digue au torrent de sa colère.

— Que pensez-vous de ce misérable, dites?..

La réponse n'était pas facile à trouver sans doute; avant que Raoul en eût articulé le premier mot :

— Je ne m'étonne pas que vous soyez embarrassé pour le juger, fit Jacques presqu'à voix basse, tant il s'efforçait de se contenir, ce misérable, c'est vous!

Raoul se leva brusquement; son œil enflammé de colère alla de la sonnette à la porte, exprimant l'intention la plus formelle de faire jeter dehors l'insolent, puis, d'une voix altérée : — J'ai pitié, dit-il, du désespoir qui vous pousse à venir m'insulter chez moi, mais sortez,... sortez vite! Je ne supporterais pas un mot de plus. Vous n'êtes pas dans votre bon sens.

— Monsieur, reprit Jacques en se rasseyant avec résolution, il n'est permis d'être si fier que lorsqu'on a la conscience nette. Essayez de me chasser! Nous verrons bien lequel de nous deux est le plus fort. Je ne m'en irai pas avant que vous ne m'ayez dit où se cache la personne dont nous venons de parler.

— Comment le saurais-je?

— Vous le savez.

— Maître Doyen, répliqua Raoul, finissons cette comédie, ou bien vous me forcerez de vous apprendre à vivre. Il est possible que j'aie cédé trop facilement à l'impression qu'avait faite sur moi la beauté d'une jeune fille, mais tout autre homme de mon âge à ma place aurait eu les mêmes torts. On abuse du grand mot de séduction. C'est aux femmes à se défendre quand on leur déplaît.

— Vous avouez enfin! s'écria Jacques. Ma foi! je suis bien aise de ne pas savoir vivre; ce n'est certes pas à votre école que j'irai apprendre. — Ah! les femmes n'ont qu'à se défendre? De quelles femmes parlez-vous? De celles sans doute qui connaissent par expérience quel risque on court en aimant de tout son cœur, sans-arrière pensée? Mais les meilleures, les innocentes, celles qui sont encore capables de croire, que deviendront-elles, si les hommes tels que vous ne les respectent pas? Elles seront donc perdues les premières, étant trop franches pour se méfier et trop généreuses pour calculer ce qu'elles donnent?

Raoul haussa les épaules : — Il y a du vrai dans ce que vous dites, murmura-t-il avec humeur, le monde est mal fait. Qu'y puis-je?

— C'est tout ce que vous trouvez à répondre? fit Jacques tremblant d'indignation et de mépris.

— Si vous n'étiez pas mon fermier, je vous offrirais en outre de vous couper la gorge...

— Il ne tient qu'à nous de rompre notre bail; du reste les Doyen valent bien les Charvieux, je suppose, dit Jacques avec une hauteur qui piqua au vif le beau Raoul, moins ignorant peut-être qu'on ne le croyait des origines de sa fortune. Je ne sais comment vous vous y prendriez pour me couper la gorge, mais je sais bien que, moi, j'aurais vite fait de vous casser la tête... ni plus ni moins qu'une noix sèche, tenez... dit Jacques, dont la main se crispa autour du bâton de néflier qu'il tenait en guise de canne. — Involontairement Raoul recula. — N'ayez pas peur... ce ne sera pas pour aujourd'hui! Avant tout, je vous dénoncerai... nous avons des tribunaux!... je ferai un scandale! Votre grand monde d'enrichis saura ce que vous valez! Quand vous serez las des amourettes, vous n'y trouverez peut-être plus de fiancée à grosse dot! Et si les juges de Paris ne punissent pas... — Jacques s'était levé terrible. — Ne remettez plus le pied dans le pays, ne vous montrez jamais chez nous... C'est tout ce que je peux vous dire.

Il se dirigea vers la porte. — Je suis bien malheureux, monsieur Raoul, dit-il en l'ouvrant avec lenteur, mais j'aime encore mieux être à ma place qu'à la vôtre.

Raoul Charvieux se rappela plus longtemps qu'il ne l'eût voulu l'accent et le visage de cet honnête homme. Appuyé pensif à la cheminée, il arrêta Jacques d'un geste. — Écoutez! vous savez que je ne suis pas poltron. Vos menaces m'eussent empêché de répondre quand j'en aurais eu l'envie. Elles sont absurdes. Je n'ai enlevé personne, vous n'avez contre moi aucune preuve, la loi que vous invoquez ne m'atteindrait pas, et vous vous calomniez vous-même en laissant croire que vous seriez capable d'un meurtre; mais je veux bien vous dire une chose : Je vous jure que j'ignorais, sinon vos sentimens pour votre cousine, du moins vos intentions à son égard. Si j'avais sur elle quelque influence, je l'emploierais tout autrement que vous ne pensez. — Il disait vrai, croyant de bonne foi les Jacques Doyen créés pour réparer les fredaines des Raoul Charvieux. — Malgré vos injures, qu'il faut mettre sans doute sur le compte d'un égarement passager, je tâcherai de vous aider dans vos recherches. Où demeurez-vous?

Jacques le lui dit, sans rien ajouter de plus. Il discernait parfaitement que, soit crainte, soit remords, Raoul en était venu à un compromis, qu'il allait instruire Marie de sa démarche, mais par prudence il joua le rôle de dupe. La journée n'était pas finie que

ses prévisions se réalisèrent; il reçut un billet de deux lignes dont l'écriture le fit tressaillir, lui assignant un rendez-vous pour le lendemain.

XII.

Le rendez-vous était en plein air, dans un coin écarté du bois de Boulogne. Jacques arriva au lieu qu'on lui indiquait, longtemps avant l'heure fixée. Le désir, l'impatience, se mêlaient en lui à une vague terreur. Il s'assit sur le banc qu'abritait un grand cèdre et attendit, en se répétant vingt fois par minute : — Elle va venir! — avec l'inquiétude de ne pas la reconnaître, de trouver son visage changé autant que son cœur. La joyeuse, la fière, la coquette Marie descendue au rang de pécheresse, ce front d'enfant marqué d'une tache ineffaçable! Il ne pouvait se figurer cela. Elle allait pleurer peut-être! Aurait-il la force de la voir pleurer?

Au mois d'août, personne n'est à Paris. La chaleur était lourde, l'heure bien éloignée de celle qui même en cette saison amène autour du lac, vers la fin de la journée, quelques promeneurs de l'étranger ou de la province. Cependant un passant isolé surgissait de temps à autre dans l'allée poudreuse dont Jacques interrogeait le silence d'une oreille attentive, et tout son être était alors secoué par l'émotion comme pouvait l'être par le vent d'orage l'arbre qui l'abritait, — n'était-ce point le pas de Marie? — Enfin elle apparut, marchant sans se hâter, les bras croisés sur sa poitrine, le front incliné légèrement; la bourrasque fouettait autour d'elle son voile et les plis de sa robe, comme pour mieux dessiner sa silhouette de nymphe chasseresse. Elle avançait toujours sous le soleil intermittent que dérobaient de gros nuages noirs, précurseurs de pluie, au milieu des ombres capricieuses et des fugitives clartés qui effleuraient les taillis convulsivement agités. Bientôt elle fut dans le bosquet, à dix pas de lui, plus belle qu'il ne l'avait jamais vue, avec cette expression nouvelle, résolue, ardente et sérieuse à la fois sur ses traits pâlis.

— Jacques, dit-elle en s'arrêtant, vous avez désiré me voir, je l'ai su et je suis venue, bien que cet entretien ne puisse être que pénible pour nous deux.

Il la contemplait, toujours paralysé; la main qu'il leva jusqu'à son visage pour essuyer de grosses gouttes de sueur lui parut lourde comme du plomb.

— Parlez donc, ajouta la jeune fille, accablez-moi... j'attends vos reproches. Dites-moi vite que je suis une infâme.

Jacques étendit les bras vers elle : — Oh! Marie! murmura-t-il d'un ton suppliant qui mit soudain en déroute toutes ses résolutions

de calme impassible, car elle s'affaissa sur le banc auprès de lui et fondit en larmes.

— Marie, continua Jacques, avez-vous pu croire que tout finirait ainsi entre nous? Avez-vous pu nous chasser tous si vite de votre vie et de votre cœur? Ne comprenez-vous pas qu'abandonnée du monde entier vous trouveriez encore chez nous de l'indulgence...

Marie secoua la tête : — Non, non, votre mère ne me pardonnerait pas! Sait-elle...

— Elle ne savait rien quand je suis parti, interrompit Jacques pour lui éviter une dernière humiliation.

— Et vous-même, Jacques, après ce qui s'est passé, vous ne pourriez jamais oublier combien j'ai été fausse, ingrate...

— Ingrate, parce que vous n'avez pas voulu de moi? Est-ce donc un devoir d'aimer qui vous aime? Hélas! ce devoir-là serait souvent trop difficile à remplir. Oubliez l'offre que je vous ai faite autrefois, si elle doit ajouter à votre confusion.

— Tant de bonté me fait plus de mal que la colère à laquelle je m'attendais, Jacques.

— Pauvre fille! je ne peux avoir pour vous que de la pitié. Vous avez cédé à un accès de désespoir dont d'autres sont responsables...

— Ah! vous savez donc combien j'ai été humiliée, poussée à bout par des calomnies, par des outrages de toute sorte...

— Oui, et je sais aussi qu'un libertin sans cœur a lâchement abusé de votre situation...

Elle se redressa, ses yeux se séchèrent; au lieu d'une enfant craintive, ce fut une femme irritée que Jacques vit soudain devant lui. — Vous vous méprenez là-dessus, dit-elle avec énergie. Je ne puis souffrir que l'on fasse injure à celui que j'aime, que j'aimerai toujours!

— En est-il digne? demanda brusquement Jacques.

— Je l'aime, répéta-t-elle pour toute explication, et en effet elle n'aurait pu en trouver une meilleure : je l'aime; si c'est une faute, je suis seule coupable.

— Vous ne me ferez pas croire cela, Marie, cet homme vous a entraînée, trompée indignement...

— Que dites-vous? il ne m'avait rien promis, je n'ai aucun reproche à lui adresser, aucun... C'est pour vous le dire que je suis venue.

— Vous êtes venue parce que vous craigniez pour lui, dit Jacques consterné... Mon chagrin vous est indifférent...

Elle lui serra la main avec force, et il sentit la sienne brûlante à travers son gant.

— Sans votre chagrin, mon ami, je serais heureuse; oui, heureuse, malgré tout ce qu'on dira de moi; mon avenir, le monde, je

n'y pense pas... il m'aime, et s'il m'oublie un jour... — cette seule pensée répandit sur son visage une effrayante pâleur, s'il m'oublie... Eh bien! il m'aura aimée... Je ne regretterai rien.

— Je ne lui laisserai pas le temps de vous oublier, dit Jacques en se levant avec fureur. Il paiera cher le mal qu'il me fait...

Elle bondit comme une lionne blessée et s'attacha éperdûment à lui : — Vous voulez que je meure en ce cas, vous voulez que je vous maudisse? Tenez, je vous hais déjà. Pour moi, vous n'êtes plus que son ennemi. — Elle s'interrompit haletante et porta rapidement son mouchoir à ses lèvres. — Ah! reprit-elle d'une voix brisée, pleine de prières, laissez-moi mon bonheur! Je le sens, il sera bien court, mais je n'en demande pas plus. Pourquoi le troubleriez-vous? Ce serait cruel et inutile! Tant qu'il m'aimera, je ne me soucierai de l'affection, de l'estime, de l'appui de personne, et après... après je n'aurai pas besoin de sympathie non plus, je ne reverrai aucun de ceux qui pourraient me condamner, je m'en irai loin gagner ma vie, car il faudra vivre, je suppose, dit-elle avec le même rire douloureux qui avait troublé Jacques plus que ses pleurs. Quoi qu'il en soit, vous ne pouvez rien pour moi, rien que l'épargner et réserver toutes vos vengeances pour celle qui les mérite.

Elle se serait mise à genoux au milieu de l'allée déserte si Jacques ne l'eût retenue. Il se laissa ensuite retomber sur le banc, la tête dans ses mains : — Mon Dieu! s'écria-t-il, vous l'aimez comme je vous aimais, comme je vous aime encore!

Il resta longtemps ainsi, se cachant le visage pour dérober sa faiblesse. Lorsque, redevenu maître de lui-même, il releva son front accablé, une pluie battante se mêlait aux éclairs, l'orage s'était déchaîné dans toute sa violence, et Marie avait disparu.

Il la chercha de tous côtés en vain. Ce labyrinthe d'allées et de sentiers qu'il ne connaissait pas était pour lui inextricable; il l'appela, le roulement de la foudre couvrit sa voix; alors, retournant à ce banc où elle l'avait laissé sans une parole d'amitié, il essaya de se persuader qu'elle allait revenir. Les longs rameaux du cèdre étendus sur sa tête comme des draperies de deuil, ne suffisaient plus à le garantir contre la pluie qui tombait par torrens, mais il ne la sentait pas; l'orage se dissipa, les oiseaux se remirent à chanter. Jacques était toujours à la même place. Quelques voitures passèrent, il ne s'aperçut pas qu'on le regardait avec curiosité. Derrière lui, un jardinier aiguisait sa faux pour tondre les gazons; ce bruit champêtre dissipa enfin la stupeur qui s'était emparée de lui.

— A la Grande Saulière, pensa-t-il, on fait la moisson, il faut que j'y retourne. — Puis sa mémoire un instant engourdie se réveillant comme se réveille la douleur d'une blessure, il ajouta tout haut : — Il faut que j'y emmène Marie. — Mais où la retrouver? Il

ignorait sa demeure. Fallait-il revoir Raoul Charvieux? Il ne l'aurait pu sans se porter à quelque extrémité : — Et elle me haïra, pensait-il, elle pleurera, elle n'accusera que moi; il aura toujours raison contre tous, contre elle-même. Les obstacles exaspéreront sa folie. Certes il n'en sera pas de même pour lui; il est de ceux qui se découragent et se dégoûtent vite. Eh bien? quoi! sa fantaisie s'usera quelques jours plus tôt, et quelques jours plus tôt elle sera malheureuse... par ma faute! Non!

S'il s'était agi de protéger, de défendre Marie, Jacques n'eût pas hésité à le faire, mais il n'était plus temps. Si encore, après un désastre, elle eût voulu se laisser consoler, Dieu sait jusqu'où fussent allés son attendrissement, sa compassion; mais l'heure de l'abandon et du repentir n'était pas venue. Il ne s'agissait donc que de l'enlever à ce qu'elle appelait du bonheur. Jacques savait assez ce que l'amour méconnu fait souffrir pour concevoir ce que devaient être les peines d'un amour contrarié, bien que par comparaison ces peines-là lui fissent envie. Les infligerait-il à Marie? — La seule preuve de dévoûment que je puisse lui donner, conclut Jacques, c'est de souffrir en silence et de respecter son illusion comme je veux qu'on respecte mes regrets. — Ses yeux se mouillèrent de nouveau. — Non, reprit-il avec emportement, je ne pleurerai point ici! — Et, refoulant ses larmes au plus profond de lui-même avec le soin que met l'avare à dérober son trésor, il promena un regard farouche sur cette riante allée de parc où la plus rude épreuve était venue le chercher et se mit à marcher précipitamment pour en sortir. On eût dit qu'au-delà il croyait retrouver les ombrages amis de la Grande Saulière, les échos confidens de sa jeunesse, l'étang qui avait bercé un soir toutes ses belles espérances, aujourd'hui mortes et ensevelies sous ce grand arbre noir au feuillage étranger.

XIII.

L'oisiveté seule et la rêverie qu'elle engendre expliquent les douleurs incurables. Aucune, parmi les plus profondes, ne résisterait au travail, à la salutaire fatigue d'un effort physique chaque jour renouvelé. Nos bras nous ont été donnés afin de combattre les fantômes de notre imagination, les aspirations excessives ou les regrets démesurés de notre cœur; on n'a jamais vu qu'un homme levé avant le jour pour se rendre aux champs où il affronte les feux du midi et lutte jusqu'au soir contre la terre rebelle n'ait point, la nuit venue, trouvé un sommeil paisible, fût-ce sur un oreiller de pierre. La moisson, qui pressait, vint en aide à Jacques dès son retour de Paris. Cette année-là était magnifique; lui-même, malgré les tristesses qu'elle lui avait apportées, se voyait forcé d'en convenir de-

vant les javelles épaisses; mais de fréquens orages et la température humide dans l'intervalle rendaient sa vigilance et son activité plus nécessaires encore que de coutume. Il fallait profiter en toute hâte des heures de soleil, ne pas perdre un instant pour mettre en grange ou en meules le grain abondant menacé de pourrir. Tant que son froment, son seigle et son avoine ne furent pas rentrés et battus, son chanvre broyé, la cueille des fruits faite, Jacques ne put guère penser à autre chose. La terre, en échange des soins qu'il lui avait toujours donnés, fut, dans la crise qu'il traversait, sa consolatrice rude, mais toute-puissante; elle l'accapara, l'absorba, jusqu'au moment où, revenant à son chagrin, il se sentit de force à le surmonter, non pas en l'oubliant, ceci était et devait toujours être impossible, mais en vivant avec lui comme avec un compagnon inséparable que l'on domine, ne pouvant s'en débarrasser. Personne, il en savait gré à sa mère et à Rosine, personne ne lui parlait de Marie; si, la nuit tombée, il allait encore chercher son ombre autour de l'étang, personne ne le poursuivait d'une attention importune. Les lys d'eau s'effeuillèrent pour ne plus refleurir, les arbres semèrent leur dépouille jaunie sur cette grande nappe froide qu'allaient bientôt durcir les gelées, un suaire épais couvrit le paysage, et les promenades solitaires de Jacques devinrent plus longues, plus fréquentes. Ses greniers, ses bûchers, étaient pleins, il n'avait plus affaire à la grange ni au pressoir. — Ne nous apporteras-tu donc point un lièvre ou seulement une méchante perdrix? lui disait sa mère; — la chasse ne le tentait plus. Il lui fallait une besogne forcée, inévitable, comme l'hiver n'en réserve pas. Souvent cette période de repos, de loisir et de sécurité lui avait été douce, mais dans ce temps-là il pouvait envisager le passé sans regret, et l'avenir avait pour lui des promesses! Heureusement il lui restait ses livres : ce fut à eux qu'il eut recours pendant les longues soirées qu'attristaient les mugissemens de la bise tandis que la neige tombait au dehors. Il sentit alors alors tout ce qu'il devait au bon prêtre qui avait ouvert à sa pensée d'autres chemins que celui de la vie réelle, si souvent impraticable! Il lisait, il s'intéressait à tout ce qui n'était pas lui, et ses plaies se cicatrisaient à son insu.

Ce fut Rosine qui s'en aperçut la première. Un soir, sans qu'elle eût fait un mouvement vers Jacques, celui-ci ferma son livre, traversa la chambre et vint comme autrefois la regarder filer à la lueur du grand feu de chènevottes et de bourrées. La mère, malade depuis l'automne, reposait sous ses rideaux de serge verte. Les deux jeunes gens se parlaient à voix basse, de choses indifférentes sans doute, mais enfin les apparences de leur vieille intimité se trouvaient rétablies.

Rosine accueillit avec une joie secrète, comme un symptôme de convalescence, ce retour qu'elle n'avait pas provoqué. Elle pensa en souriant à l'un des chênes jumeaux de la cour qui, mutilé par la foudre, avait reverdi l'été précédent, fort et vivace autant que jamais, quand on le croyait mort. — Il en sera de même pour lui, se dit-elle, sans admettre un instant que son influence pût avoir la moindre part à cette résurrection. Elle trouvait tout simple que Jacques eût accepté, comme elle-même l'avait fait avant lui, le pis-aller d'une existence tranquille et toute unie où l'amitié tiendrait la première place. Si Dieu eût écouté ses prières, il en eût été autrement, elle aurait été seule à souffrir d'abord, à se résigner ensuite, mais c'était le lot humain sans doute de ne pas trouver le bonheur complet ici-bas. M. le curé le répétait dans chacun de ses sermons, et l'expérience avait forcé Rosine à le croire. Comme Jacques paraissait trouver, faute de mieux, une sorte d'apaisement auprès d'elle, elle le laissait parler du temps qui avait précédé la visite de Marie, bien qu'il lui fût pénible parfois d'être ramenée à des souvenirs qu'elle s'était efforcée d'étouffer. Tous les fils rompus se renouèrent ainsi un à un sans qu'elle en eût conscience. Un jour Jacques lui dit : — Sais-tu que la mère s'est remise à me tourmenter depuis quelque temps?

— A quel propos? demanda Rosine.

Ils étaient sortis dans les champs par une de ces journées tièdes et imprégnées de mystérieuses langueurs, où la nature sourit à travers son deuil comme une jeune veuve prête à se consoler, où le renouveau trahit son approche par une bonne odeur de séve et les teintes rougeâtres des bourgeons. La terre s'ouvrait, grasse et fumante, sous le soc de la charrue pour recevoir les semailles de mars, et Rosine avait piqué à son fichu le premier brin de perce-neige.

— Elle se fait vieille, reprit Jacques pensif, les infirmités lui viennent, et elle se tourmente plus qu'il ne faudrait de ce que nous deviendrons après elle, toi et moi et la Grande Saulière.

— Je le sais; elle m'en parle, et je lui réponds toujours que j'aurai soin aussi bien qu'elle-même de la Grande Saulière et de son fils.

— Merci, Rosine. Et toi, sur qui donc t'appuieras-tu?

— N'es-tu pas là?

— Sans doute; mais la mère prétend qu'elle absente, nous serons trop jeunes pour vivre ensemble sans que le monde jase, que c'est le devoir d'un homme de ne pas laisser périr le nom de sa famille, enfin qu'il faut me marier.

— Et que réponds-tu?

— Que mon mariage ne dépend pas de moi, mais de la volonté d'une autre personne.

Rosine crut qu'il faisait allusion à Marie et que c'était là une forme indiscutable de refus.

— Alors, poursuivit Jacques, ma mère me dit : Parle-lui, tâche de la décider.

— Elle dit cela? s'écria Rosine en se rappelant avec quelle rigueur implacable Mme Doyen avait jugé la chute de Marie.

— Oui, mais je n'ose pas... Une seule chose pourrait me donner un peu d'espoir. Dis-moi donc pourquoi tu as refusé cet hiver deux bons partis?

— Parce que je n'ai pas le goût du mariage, tu le sais bien.

— Cependant autrefois tu consentais...

Elle l'interrompit avec une sorte de sévérité : — Nous nous étions trompés tous les deux, nous l'avons reconnu à temps, ne parlons plus de ce qui est bien fini.

— Ah! dit Jacques, je m'y attendais. Voilà ce qu'il faudra que je rapporte à ma mère. Jamais plus je ne pourrai être heureux... Tu ne le veux pas!

Un long silence s'ensuivit. Jacques, pâle et morne, s'était assis sur une souche au bord d'un sillon, avec la sensation du naufragé qui, après avoir tenté le suprême effort pour s'accrocher à la dernière épave, voit toute chance de salut lui échapper. Rosine, les yeux baissés, réfléchissait : — C'était à moi que tu pensais? murmura-t-elle encore incrédule. Puis elle releva lentement ses paupières sous lesquelles étincelait une lueur soudaine de vaillante résolution.

— Et tu as parlé d'être heureux? reprit-elle. Pourrais-tu l'être encore?

— Oui, auprès de toi, par toi, si tu avais confiance; mais c'est impossible, je le comprends. Tout est fini, fini,... acheva-t-il en répétant son arrêt avec ce calme que montrent parfois les condamnés.

— Jacques, dit Rosine, peux-tu me jurer que pour toi, l'autre, tu sais, celle que nous ne nommerons jamais, peux-tu me jurer qu'elle est bien morte?

— Plût à Dieu qu'elle le fût en réalité; elle l'est pour moi. Cependant, ajouta-t-il, à quelque degré qu'elle soit descendue, je lui viendrais en aide de mon mieux, si j'en avais l'occasion. Je ne pourrais m'en empêcher, ne fût-ce que par respect pour ce qui n'est plus...

— Et par charité, ajouta Rosine. A ce devoir-là, je ne manquerais pas plus que toi-même.

Elle se tut de nouveau. — Jacques attendait anxieux.

— Peux-tu me jurer, reprit-elle, que tu ne te maries pas pour contenter ta mère et que, si, te mariant, tu me choisis de préfé-

rence, ce n'est pas par crainte que ta femme ne me voie pas d'un bon œil dans la maison. Je ne voudrais être prise ni par obéissance ni par bonté!

— J'aurais à choisir entre mille que j'irais droit à toi seule, sans seulement regarder les autres.

— Eh bien! dit Rosine, appuyant ses deux mains sur les épaules de Jacques et se penchant vers lui, eh bien! si tu as vraiment besoin de ma vie pour supporter la tienne, prends-la, je te la donne. Ses lèvres s'appuyèrent sur le front du jeune homme, sans trouble, avec un sentiment de protection presque maternel. C'était bien sa vie qu'elle donnait.

Le visage de Jacques parut se rasséréner et rajeunir sous ce souffle pur. Il ne pouvait parler, ses yeux cherchaient le ciel. Un furtif rayon de soleil effleura la campagne nue, un chant d'alouette vibrant et gai s'éleva du sillon, une brise légère moira la verdure naissante des blés. Il y avait loin sans doute de ce premier tressaillement printanier à l'épanouissement superbe qui avait salué l'apparition de Marie dans les champs de la Grande Saulière; mais cette matinée de réveil encore voilée devait être suivie de jours plus beaux qui déjà se laissaient pressentir.

Le mariage ne tarda qu'autant qu'il était nécessaire pour la publication des bans.

L'histoire de Jacques se termine ici; elle est longue en somme et compliquée pour celle d'un paysan. Il eut une autre ambition que le gain et l'entassement parcimonieux des sacs d'écus, il connut d'autres douleurs que le chagrin d'une mauvaise récolte ou d'une épidémie sur les bestiaux. La beauté, la poésie lui apparurent un jour en la personne d'une femme aimée. Grâce à cette vision délicieuse et cruelle, il eut son heure d'enthousiasme, fugitive comme tout ce qu'on dérobe au ciel et chèrement payée sans doute; mais après nos utopies et nos illusions, les pleurs qu'elles nous coûtent, pleurs de regret ou de souvenir, sont encore ce que la destinée nous réserve de meilleur. Pour les verser, on se réfugie dans cette « tour d'ivoire » que le plus humble et le plus pauvre peut construire sur le sol le plus stérile et le plus déshérité, pourvu qu'il soit capable de regarder en haut, d'élever son âme. Cette retraite sacrée ne fit pas défaut à Jacques, mais sa vie extérieure rentra dans l'ornière commune. Il attendit d'année en année la réponse toujours incertaine que donne à un travail obstiné la terre capricieuse, luttant sans relâche avec ce courage patient, cette infatigable espérance qui fait toute la grandeur de l'homme des champs; il répondit au dévoûment de Rosine par une reconnaissance, une tendresse et une estime qui jamais ne se démentirent; il mit tout son orgueil et toute sa joie dans la force, la gaîté, le bon naturel

de deux garçons qui vinrent successivement, à une année de distance l'un de l'autre, occuper l'auge en bois recouverte de bandelettes que, dans le pays, on appelle un berceau. L'avenir de ses enfans le préoccupa dès lors sans relâche. Il voulait leur laisser après lui une situation nette et sans embarras d'aucune sorte dans ce domaine de la Grande Saulière dont il était devenu de fermier propriétaire, M. Charvieux ayant appliqué aux terres de Sermages son système favori de morcellement. Le château, les bois et chacun des domaines furent adjugés par lots. Pour pouvoir se rendre acquéreur de l'un des plus considérables, Jacques se défit sans hésiter de sa métairie de la Mare.

Tout passa entre les mains de petits cultivateurs des environs, acharnés comme des fourmis autour d'une proie sur ce bien seigneurial, dont le démembrement fut une révolution pour le pays. Seuls le château et le parc restèrent longtemps à vendre, dans un état d'abandon lamentable. Une puissance occulte, que les gens de l'endroit s'obstinent encore à nommer *la bande noire*, finit par en devenir maîtresse, et les arbres séculaires tombèrent dans les avenues envahies par la mauvaise herbe, et les vieilles pierres verdies de mousse s'écroulèrent pour laisser là, comme ailleurs, pousser le blé.

La mère Doyen ne fut pas témoin d'une profanation qui l'eût frappée au cœur; une attaque de paralysie l'avait conduite à ce sommeil de l'intelligence qui accompagne souvent la vieillesse des paysans. Jacques ne sentit que le soulagement d'être débarrassé du voisinage des Charvieux. Il n'avait jamais revu Raoul depuis la matinée où il était allé le menacer; la vie de Paris, les voyages, retenaient au loin ce jeune homme. On disait que, si ses parens avaient vendu leurs terres, c'était pour payer ses dettes et assurer son mariage; on disait aussi qu'ils quittaient le pays pour se rapprocher de celui de leur future bru, mais aucun de ces bruits assez vagues ne méritait peut-être qu'on s'y arrêtât. Personne ne s'enquit de ce que le couple d'usuriers avait pu devenir après sa disparition. Le facétieux père Colas insinua qu'ils avaient dû être réclamés par leur patron, le diable, et, comme il passait pour être bien informé en ces matières, nul ne lui donna de démenti; l'impression générale fut un sentiment de délivrance.

Tous ces événemens ne remplirent que quatre années, quatre années que Jacques compta par le retour régulier des semailles et des récoltes en se réjouissant de la sérénité de chaque hiver, des pluies fécondes de chaque printemps, des produits abondans de chaque automne; puis la vie, qui lui semblait propice, l'abandonna tout à coup, bienveillante peut-être en cela comme dans le reste, si elle avait dans ce laps, quelque court qu'il fût, épuisé tous ses dons.

Il rentra un soir, vers la fin de la moisson, étourdi par la chaleur et comme ivre. Dans la nuit, une fièvre ardente s'empara de lui. — Il ne souffrira pas longtemps, dit le médecin d'un ton qui, loin de rassurer Rosine, la fit frissonner d'horreur. — Le mal en effet fondit sur cette organisation sanguine et vigoureuse pour l'envahir aussitôt et la foudroyer. Sans lui laisser le temps de se reconnaître, l'implacable soleil d'août l'avait frappé sur son sillon comme le feu frappe un soldat sur le champ de bataille. Il eut encore la force de caresser ses enfans en leur disant que ce ne serait rien, puis à la lourde somnolence qui l'accablait succéda le délire, un délire dont Rosine seule entendit les divagations, car elle n'admit personne à partager ses veilles. Mieux valait en effet que les secrets de Jacques fussent ensevelis avec lui. Il était reporté bien loin, il appelait Marie, il répandait en lui parlant tout ce qu'il avait d'amour dans le cœur, il la nommait en serrant Rosine entre ses bras. Ce furent de tristes scènes pendant les longues heures de la nuit; cet homme, rendu tout entier malgré lui au passé qu'il avait juré d'oublier, dont il s'était défendu de parler jamais, cette femme qui, à la veille du veuvage, voyait déjà l'âme de son mari séparée de la sienne par quelque chose de pire que la mort, et la blessure faite par une autre, cette blessure qu'elle s'était attachée à fermer, toujours vive en dépit de ses soins : — Où est la justice? dit-elle, où est Dieu? — Mais sa bouche n'était pas faite pour le blasphème ni son simple esprit pour le doute; en parlant ainsi, elle s'agenouillait et offrait au ciel cette suprême douleur comme elle lui avait offert jadis le sacrifice de sa jeunesse, celui de son amour, pour le bien, pour le repos de Jacques. En somme, il souriait, son agonie ressemblait à une extase; que pouvait-elle demander de plus? Marie était venue détourner sa pensée du déchirement des adieux et enchanter jusqu'à son dernier soupir; il ne fallait pas la maudire. De nouveau Rosine s'effaça devant sa rivale triomphante et ne se réserva que la part du devoir, que celle-ci ne lui avait jamais disputée. Une dernière fois les bœufs dont Jacques était si fier sortirent avec leur maître, mais celui-ci n'était plus debout à côté d'eux, il ne les excitait plus de la voix en chantant, en les appelant par leurs noms. Il gisait à son tour sur le char qui avait porté tant de moissons; un drap blanc dessinait les contours du cercueil. Derrière suivait tout le village, les hommes le chapeau à la main, les femmes ensevelies sous leurs capes pareilles à des cagoules, et le glas flottait, gémissant et grêle, au-dessus des champs dépouillés, tandis que ce cortége s'acheminait lentement vers l'église. Rosine marchait silencieuse entre ses deux fils, plus effrayés que tristes, comme sont les enfans devant la mort, qu'ils ne comprennent pas. Seule la vieille mère était restée au logis, l'œil fixé, comme c'était

sa coutume, sur la porte par laquelle Jacques avait coutume de sortir et de rentrer. Elle ne le pleura jamais, étant devenue étrangère au cours des événemens humains; elle ne cessa jamais de l'attendre jusqu'au jour où elle alla le rejoindre.

XIV.

Les premières neiges avaient blanchi la tombe de Jacques. Dans la ferme, silencieuse elle-même comme un tombeau, Rosine frissonnante auprès de l'âtre, se demandait, tout en déshabillant ses enfans pour les mettre au lit : — Sent-il le froid, entend-il souffler cette bise? — Le gros Claude et le petit Jacques, agenouillés devant elle, firent tout haut la prière du soir. S'apercevant soudain que la chaleur du feu les avait endormis, elle les porta jusqu'à leur couchette et resta pensive devant ces deux têtes de chérubins, jusqu'à ce que le courage de vivre, de vivre pour eux, lui eût été rendu. Elle alla s'assurer ensuite que la mère reposait tranquille et baisa une grande main décharnée qui pendait sur la couverture, puis avec un soupir elle revint à sa petite chaise basse, savourer l'heure de recueillement qu'elle se permettait chaque soir : elle pensait à mille choses, d'abord aux élémens furieux déchaînés sur ce corps qu'elle ne pouvait s'habituer à croire inerte et glacé comme la terre elle-même, puis à la facilité avec laquelle le bras robuste, désormais immobile, eût accompli tout ce qui lui paraissait à elle presque impraticable. Faire valoir un domaine aussi important, gouverner, décider, elle qui avait toujours levé les yeux avec un respect plein de confiance vers celui qui savait et qui pouvait tout... Quel fardeau! saurait-elle le porter, transmettre à ses fils l'héritage dont elle était dépositaire, avec ce legs bien plus précieux encore de l'exemple et de l'enseignement de leur père? Elle se trouvait indigne d'une telle tâche, trop faible, trop ignorante... comment faire? Et les larmes de la veuve tombaient sur le foyer qu'elle était désormais seule à garder, seule à défendre. En face d'elle, il y avait un siége vide, la chaise où Jacques s'asseyait toujours; ses yeux y restaient attachés, elle croyait encore le voir, l'entendre; mille bons conseils qu'elle acceptait comme venant de lui, se dégageaient un à un de sa méditation profonde. Non, elle n'était pas abandonnée, il était encore là, il y serait toujours. — Rosine poursuivait cet entretien avec le bien-aimé absent, les mains serrées l'une contre l'autre, les lèvres agitées par un mouvement rapide, comme si les questions et les prières s'y fussent pressées; c'était ainsi qu'à la fin de chaque journée elle cherchait dans un entretien muet les forces et les lumières nécessaires à la conduite du jour suivant, qui la retrouvait calme, résolue et prête à tous les efforts nécessaires. De temps en temps, elle levait la

tête pour écouter le vent qui hurlait : — Toutes les portes des granges et des étables étaient-elles bien closes? — Oui, car elle avait fait sa ronde, — ou bien elle tournait un visage attentif du côté de la chambrette des enfans, prêtait l'oreille à leur respiration régulière, puis se remettait à songer, le front incliné vers les tisons. Cette fois il semblait qu'on eût frappé. La veuve tressaillit et dit : — Qui est là? — Point de réponse. Après un intervalle assez long, le même bruit se renouvela. S'approchant de la fenêtre, elle entrebailla le volet; un tourbillon de neige qui vint la frapper au visage et s'engouffrer dans la salle, éteignit la chandelle à demi consumée. Tandis qu'elle la rallumait, Rosine entendit un gémissement humain qui se mêlait à ceux de la tourmente. — Quelqu'un dehors à pareille heure, dans cette tempête? — Elle pensa, reconnaissante, que ses enfans avaient un abri bien chaud et bien sûr. Cependant elle tirait les verrous sans aucune crainte, la pitié l'emportant sur sa prudence accoutumée. — Entrez, qui que vous soyez, dit-elle, entrez vite.

La lumière qu'elle tenait lui montra une femme dont il eût été difficile de préciser l'âge, tant ses traits étaient hâves, tant sa démarche brisée trahissait d'épuisement. Un grand manteau ruisselant de pluie tombait jusqu'à ses pieds. Elle était pauvrement habillée, bien que ses vêtemens fussent ceux d'une dame. Après être restée un instant hésitante sur le seuil, en promenant autour d'elle des regards inquiets, cette femme s'avança d'un pas chancelant et s'assit près de la cheminée sans parler.

— Chauffez-vous, dit la jeune fermière. — Et elle jeta un fagot dans le feu expirant; mettez-vous à votre aise, vous paraissez n'en plus pouvoir. Que faites-vous dans le pays? Vous n'y connaissez personne sans doute? Je vous logerai bien volontiers jusqu'à demain, et si vous avez faim...

— Rosine! dit l'étrangère, en appuyant sur sa main une main froide et tremblante dont le contact la fit tressaillir. Elle n'avait pas reconnu son visage, mais elle reconnut sa voix : — Vous! s'écria-t-elle, vous, Marie! vous ici!

— Moins haut! dit l'autre en reculant d'un air d'effroi. N'appelez personne!

— Hélas! qui appellerais-je? Vous ne savez donc pas?..

— Ma tante?..

— Elle est là, dit Rosine, montrant le grand lit, mais la chère femme ne vous verrait ni ne vous entendrait plus.

— Jacques?.. reprit Marie en détournant la tête.

— Jacques? J'ai été sa femme, et c'est son deuil que je porte.

Un sanglot lui répondit. Pour sa part, elle n'avait pas envie de pleurer. C'était cette femme qui lui avait volé la dernière pensée de

son mari, après l'avoir torturée, elle et celui qu'elle aimait mille fois plus qu'elle-même. Quelle audace la ramenait dans le lieu où elle n'avait apporté que du trouble en échange de tout le bien qu'on lui avait fait? Elle l'examinait d'un œil sec, irrité, méprisant, avec une satisfaction méchante de voir effacée jusqu'à la dernière trace de cette beauté funeste qui avait ensorcelé Jacques, étonnée elle-même d'être sans pitié pour tant de misère, et sentant bien qu'elle s'était trompée quand elle avait cru pouvoir pardonner. De loin cela semblait possible, mais à la condition de ne pas la revoir. Était-ce bien elle?

— Vous me trouvez changée? dit Marie, qui l'observait aussi. J'ai été jolie pourtant, n'est-ce pas? On le disait, j'en étais fière; où est ma fierté? — Vous ne me reconnaissez plus, et je ne me reconnais pas moi-même. Le dedans est changé plus encore que le visage. — Elle se frappa le front. — Vous ne savez pas ce qu'il y a là? Ce n'est même plus de la douleur, ni de la honte, c'est le vide, la nuit, comme le naufrage de tout...

— Vous avez souffert à votre tour, interrompit Rosine d'une voix brève. Eh bien! songez à ce que d'autres ont souffert par vous!

— Ah! s'écria Marie, Jacques vous a tout dit, et vous me haïssez! La bonté que vous auriez eue pour une mendiante inconnue, vous ne pouvez l'avoir pour moi! C'est juste! — Rosine se taisait, la tête basse, les lèvres serrées. Une lutte violente se livrait en elle.

— J'aurais dû mourir à l'hôpital plutôt! reprit Marie. Me montrer ici! C'était pis que tout le reste! J'ai eu tant de peine à m'y résoudre... Et maintenant, si j'étais moins faible je ne vous demanderais pas l'aumône d'un abri jusqu'au matin.

— Une mauvaise honte, Marie! dit Rosine redevenue elle-même. *On* vous a attendue bien longtemps, *on* vous a aimée jusqu'au bout, jusqu'au bout, reprit-elle avec amertume. Il me saura gré sans doute là-haut de vous le dire. Ce que Jacques aurait fait, je le ferai, pour l'amour de lui, et aussi, ajouta Rosine avec un effort sublime, en attirant vers elle la pécheresse qui reculait et résistait encore, et aussi pour l'amour de vous, Marie, en son nom!

Toutes les glaces de cette âme ulcérée se fondirent à ces mots : un torrent de pleurs brûlans tomba sur le cou de Rosine. Les deux femmes se tinrent longtemps embrassées.

— C'est assez pour ce soir, dit enfin Rosine en se dégageant. Demain nous causerons.

— De ces quatre années qui m'ont faite ce que je suis? demanda Marie, couvrant son visage de ses mains.

— Non, ni d'elles ni de ce qui les a précédées, de l'avenir qui nous appartient encore.

— L'avenir! répéta Marie, et un sourire incrédule passa sur ses traits flétris, je n'ai plus à m'occuper de lui.

Depuis trop longtemps les émotions douces lui étaient devenues étrangères; celle-ci la brisa. Elle tomba tout à coup dans une syncope si effrayante qu'on eût pu la croire morte en effet. Rosine la mit au lit en constatant avec épouvante les ravages que la maladie, aggravée par le désespoir, avait produits chez cette jeune créature sensitive et délicate qui s'était livrée d'elle-même aux plus violens orages de la vie comme une feuille à l'ouragan.

Où avait-elle été jetée? Dans quels abîmes étaient restés tous les dons que le ciel lui avait prodigués et qui, éparpillés aux vents, n'avaient servi qu'à précipiter sa chute. Rosine ne se le demanda pas plus que la sœur de charité ne se demande si le malade à qui elle se dévoue est digne de ses soins. Qu'importe que la souffrance soit châtiment pour le coupable ou épreuve pour le juste? Elle est la souffrance, qu'on ne peut entourer assez de tendresse et de respect. Pendant quelques semaines, les gens qui venaient à la ferme virent derrière les vitres de la salle une figure amaigrie. Les deux grands yeux caves et cernés de noir que l'on craignait de rencontrer restaient fixés des heures entières sur le paysage témoin des promenades, des rires folâtres, des rêves innocens, des premières et riantes amours de Marie. Tous ces souvenirs paraissaient produire sur celle qui les aspirait avidement l'effet d'un poison mortel. Ils lui faisaient comparer sans cesse en effet le passé sans tache au présent souillé, ce qu'elle avait été à ce qu'elle était devenue, et chacune de ces contemplations la laissait plus pâle, plus profondément marquée du sceau d'un irrémédiable malheur.

Un jour qu'il faisait beau, elle se traîna jusqu'au Long-Pré, cherchant la place où l'amour qui devait la perdre était venu à elle comme un dieu dont l'embrasement vous consume, impérieux, irrésistible, au milieu des flammes ardentes, des parfums enivrans, des vibrations passionnées du soir. Que restait-il de cette magie? En revanche, le vieux bateau délabré de l'étang, réduit à l'état de ruine dès ce temps-là, subsistait encore : les objets inertes qui semblent destinés à durer le moins survivent souvent aux sentimens que l'on a crus éternels; le constater est toujours une humiliation pleine d'angoisse. Ce fut l'unique promenade de Marie pendant son séjour à la Grande Saulière, qui du reste ne fut pas long. Appuyée sur le bras de Rosine, elle ne parlait pas et se contentait de sourire faiblement quand son amie s'efforçait de la distraire.

Le spectre qui avait hanté un instant la grande salle s'évanouit. On parla bas dans la ferme, on ne marcha plus qu'à pas étouffés; il y avait une malade alitée à l'étage supérieur; sa présence ne

se trahissait que par les accès d'une toux déchirante et par les visites du vieux curé. Son ministère accompli, celui-ci emmenait désormais les enfans jouer au presbytère, car Rosine ne pouvait plus s'occuper d'eux. Elle ne quittait guère la mourante, à qui sa présence seule apportait du repos. Rosine était en effet de ceux que la paix accompagne et qui, la possédant, savent la donner. De nouveau un char funèbre se dirigea vers le cimetière, et une tombe fut creusée non loin de celle de Jacques, une tombe à laquelle ne manquèrent ni les fleurs ni les prières. Nul ne sut qu'elle renfermait une brebis égarée qui n'avait regagné le bercail que pour y mourir.

Bien des années ont passé sur ces événemens, et depuis rien n'a troublé la paix dont jouissent les habitans de la Grande Saulière. Cette demeure, augmentée de deux ailes et solidement restaurée, ressemble désormais à un manoir beaucoup plus qu'à une ferme; elle tient dans le canton un rang presque analogue à celui de l'ancien château de Sermages en son bon temps. Tout a prospéré pour les Doyen, grâce aux soins d'une providence féminine que sa famille et tout le village entourent de vénération. Rosine est restée paysanne par le vêtement et les habitudes, mais les fils de Jacques réhabilitent en leurs personnes cette bourgeoisie à laquelle les Charvieux avaient fait une si détestable réputation. Ce sont des campagnards comme l'Angleterre en compte beaucoup, comme nous en avons fort peu, indépendans, lettrés, exerçant une hospitalité large et possédant les plus fins limiers, les plus beaux chevaux de chasse qui soient aux alentours. L'aîné, Claude, curieux d'idées et d'inventions nouvelles, se plaît à réunir dans ses étables des races choisies et de grand prix, il mêle l'industrie à la culture, et tout le voisinage profite de ses expériences; le cadet a fait son nid dans les vieux murs de la Grande Saulière. Souvent, lorsqu'elle le voit passer, sa jeune femme au bras, Rosine sent son cœur déborder de souvenirs; elle croit reconnaître Jacques et Marie : chez lui, c'est le même nom, le même visage, chez elle, c'est la même grâce élégante; mais cette fois chez tous les deux c'est un mutuel amour. En songeant à ce qu'elle a fait pour assurer le bien-être de cette heureuse jeunesse, avec le repos et l'honneur de ceux qui ne sont plus, la digne femme, arrivée au soir de la vie, à cette saison d'automne où le laboureur recueille ce qu'il a semé, jouit enfin de son œuvre, elle incline sa tête blanchie sous la bénédiction de l'esprit invisible, mais sans cesse présent qui la lui a inspirée. — Tout est bien, dit-elle, tout est comme il l'eût souhaité.

TH. BENTZON.

LE

SALON DE 1876

LES GRANDS TABLEAUX ET LES GRANDS SUJETS.

IV.

Le Salon foisonne en petits tableaux comme en petits sujets. Qui s'en étonnerait? c'est la seule marchandise qui se vende, encore les artistes se plaignent-ils qu'elle ne se vend plus si bien. On accuse le public et la frivolité de ses goûts; on ferait mieux de s'en prendre aux appartemens modernes, qui ne sont pas grands. Ce n'est pas tout de faire une emplette qui vous plaise, il faut pouvoir la loger. Les *Noces de Cana* étaient destinées au réfectoire du couvent de Saint-George-Majeur; les couvens ne commandent plus guère de tableaux de cette taille, et les particuliers ne sauraient qu'en faire. Il est vrai que, si les *Noces de Cana* étaient à vendre, il se formerait bien vite une société par actions pour les acheter; il y a cette ressource avec Véronèse, qu'on pourrait découper ses grandes toiles en cases de damier : les morceaux en seraient bons, et chacun s'en accommoderait; mais Paul Véronèse est mort en l'an de grâce 1588.

Ce n'est pas à la taille qu'il faut juger la peinture, et il est permis de croire qu'un grand tableau manqué ne vaut pas un petit tableau bien troussé. Il n'est pas donné à tout le monde de faire des *Arlequinades* qui réjouissent le panneau auquel on les accroche; il faut avoir, comme M. Henri Baron, du pimpant dans l'invention et la couleur gaie. Peu d'artistes savent peindre un intérieur aussi bien que M. Armand Leleux et nous faire prendre au sérieux tous leurs sujets, voire une *Servante de curé*, qui, son plumeau à la main,

se prélasse dans un fauteuil. L'élégance de touche de M. Worms, et cette pointe de mélancolie rêveuse que M. Pille mêle aux duos de ses amoureux, ne sont pas des qualités communes. Combien de gens sont-ils capables de conter une anecdote comme M. Vibert, en la saupoudrant de sel gaulois? Celle qu'il nous raconte cette année a obtenu un franc succès, elle est fort amusante; la *Bonne histoire* de M. Léo Herrmann l'est un peu trop, on n'en rit pas deux fois. Petits ou grands, les tableaux sont faits pour être revus, et on se lasse vite de ce qui est forcé; mais qui se lasserait de revoir *les Ouvrières en perles* de M. Van Haanen? Aux histoires trop drôles, nous préférons certaines peintures un peu tristes, telles que le *Petit lever* de Mlle Eva Gonzalès, qui gagnent à être revues; on y sent le goût du vrai, l'inquiétude d'un esprit qui cherche, d'une main qui tâtonne et d'un talent qui se débrouille; le papillon ne s'est pas encore dégagé de sa chrysalide, mais les ailes lui poussent.

Bien que les tableaux qui se mesurent à l'aune ne soient pas d'une défaite facile, ils ne laissent pas d'abonder au Salon. Il en est dans le nombre qui ont de sérieuses qualités et dont le seul défaut est précisément d'être trop grands. Beaucoup d'artistes font grand, les uns pour attirer sur eux l'attention du jury qui décerne les médailles, d'autres parce qu'ils n'ont pas réussi à condenser ou à résumer leur idée. Nous connaissons un poète qui écrit en vers à ses amis, quand il n'a pas le temps de leur écrire en prose; certains peintres font des tableaux de six pieds de large, parce qu'ils n'ont pas eu le temps de les faire plus petits. On ne dira pas d'eux, comme du prince de Condé, qu'ils ne remplissent pas leur mérite; si grand qu'il soit, leur mérite ne remplit pas leur toile, et leur sujet danse dans le cadre comme un bon mot ou comme une bonne pensée perdue dans une page in-folio.

C'est un remarquable paysage que le *Plateau du Jura* de M. Pointelin. Il est plein d'air, on y sent courir le vent frais de la montagne. Nous pourrions citer tel paysage d'Hobbema où l'on a plus de peine à respirer; mais Hobbema se donnait la peine de composer ses tableaux. M. Pointelin n'a logé dans sa grande toile que deux maigres arbustes et un rocher; son Jura est une vaste scène où il ne se passe rien. Habiter pendant vingt-quatre heures ce plateau et y lire le *Café militaire* de M. Henry Monnier, il y aurait là de quoi vous donner des idées de suicide. Nous en voulons aussi aux grèves de Mme La Villette, elles nous gâtent ses belles marines, elles ont trop d'importance, trop d'étendue; vos rochers, vos sables, sont observés à la perfection, mais vous les prodiguez. Au lieu de nous donner le sentiment de l'infini, vous nous donnez le sentiment du vide, et ce n'est pas la même chose.

Il en est du *Rémouleur* de M. Capdevielle comme des grèves de

Mme La Villette ; il a beaucoup de mérite, mais il tient trop de place. Ce gagne-petit, qui repasse un couteau sur sa meule, n'a pas la modestie de son emploi; il affecte des dimensions héroïques et devient un article encombrant. M. Gervex n'a pas non plus ménagé l'étoffe dans son *Autopsie à l'Hôtel-Dieu.* Il nous montre deux jeunes praticiens préludant à la dissection d'un cadavre, avec l'assistance d'un garçon de salle. Ces têtes sont aussi bien éclairées que bien rendues; M. Gervex est en train de passer maître dans la science de la lumière et du clair-obscur. Le mal est qu'il ne s'agit pas ici de la *Leçon d'anatomie.* Le cadavre a été pris dans le tas, les praticiens aussi, et le garçon de salle ressemble à tous les garçons de salle. Voilà trois hommes du métier, les premiers venus, occupés à faire devant nous ce qu'ils font tous les jours, et ils tiennent, il ne s'en faut guère, autant de place que l'*Antiope* et le *Jupiter* du Corrége. Notre imagination les mesure; elle estime que leur importance n'est pas d'accord avec leur taille, elle voudrait les réduire, elle se demande : où les mettra-t-on?

Trop grand aussi est le tableau que M. Alphonse Hirsch a intitulé *Le premier Trouble.* Une jeune fille, vêtue de bleu, est assise sur un banc; elle avance la tête, et ses yeux, tout grands ouverts, regardent dans le vide. M. Manuel, que le peintre appelle à son aide, nous explique ce qui se passe en elle :

Par quelle vision son âme est traversée,
Ni le grand parc ombreux, ni la fleur délaissée,
Ni ses yeux étonnés ne le savent encor.

La tête de cette rêveuse est charmante et l'une des plus expressives qu'il y ait au Salon : M. Hirsch possède le talent bien rare de faire parler une figure, de lui faire dire ce qui ne s'exprime pas avec des mots; mais pourquoi nous avoir montré ce grand jardin aussi ennuyeux que banal? Pourquoi surtout avoir peint avec tant de complaisance, avec une si déplorable précision, ce banc d'un vert outrageux et d'une tournure par trop bourgeoise? La première fois que vous le voyez, ce banc vous ennuie, la seconde fois il vous agace, la troisième il vous irrite. C'est assez d'un fâcheux pour troubler une fête.

Nous nous plaignons aussi que M. Joseph Blanc ait donné des dimensions trop ambitieuses à sa *Délivrance*, qu'il l'ait racontée dans un style trop ampoulé. De quoi s'agit-il? De l'adorable Angélique, reine du Cathay, qui, attachée toute nue à un récif, allait être mangée par une orque. Survient le paladin Roger; il transperce l'orque, délie la belle; il va l'emporter en croupe sur son hippogriffe. Ainsi le monstre marin sera privé d'un morceau trop friand et trop délicat pour lui :

Cosi privò la fera della cena
Per lei soav e delicata troppa.

Hélas! Roger n'en tâtera pas non plus de ce morceau de roi; l'histoire rapporte qu'au moment où il se mettait à table, un enchantement fatal l'obligea de demeurer sur son appétit. Il n'y a rien de tragique dans cette galante aventure, c'est une histoire de cape et d'épée; il ne fallait pas emboucher la trompette, un luth bien accordé suffisait. A vrai dire, M. Blanc n'a pas voulu nous épouvanter; son orque est un monstre en carton que nous avons vu figurer dans plus d'une féerie, et la vague furieuse qui l'apporte est en fer-blanc verni. En revanche, il a pris au grand sérieux son Angélique, il en a fait une noble et ravissante Andromède, fille de Cassiopée; son Roger est un Persée d'une exquise beauté, aussi fier que langoureux. Un peintre qui emprunte des sujets à l'Arioste est tenu d'avoir de la fantaisie, de la verve, un peu de gaillardise dans l'humeur, il est bon qu'il sache rire et jeter son bonnet par-dessus les moulins; il ne peut se dispenser non plus d'avoir le don de la couleur, car l'Arioste est un incomparable coloriste. *La Délivrance* de M. Blanc manque absolument de gaîté, et la couleur en est pâle, timide, un peu chlorotique. Le corps d'Angélique et la tête de Roger font le plus grand honneur à l'artiste, mais il ne fallait pas traduire en solennels alexandrins les hendécasyllabes ailés du *Roland furieux.*

Il y a quelques années, M. Rios Rosas, qui était presque seul à représenter dans les cortès républicaines le parti de l'opposition conservatrice et monarchique, disait fièrement à ses adversaires : « Ne nous demandez pas combien nous sommes, demandez-nous plutôt ce que nous valons. » Ce mot nous a été remis en mémoire par tel tableau où l'auteur a multiplié les personnages, pensant donner à son sujet plus de corps et plus d'ampleur; nous devinons que ces personnages ont été mis là pour faire nombre, et nous nous disons : il y a de la bourre dans cet ouvrage. On n'étoffe pas un sujet en le tirant en longueur, en le distendant jusqu'à le faire craquer; une composition n'est pas riche parce qu'elle est compliquée, et la victoire n'appartient pas en peinture aux gros bataillons. Règle générale, tout tableau d'où l'on peut enlever quelque chose sans y faire trou nous paraît petit. Dans sa jolie *Fête foraine,* M. Fichel nous montre plus d'un tréteau, plus d'un pierrot, plus d'un saltimbanque, et une foule assemblée, où tous les visages ont un air de famille. Dans ses *Charlatans italiens,* cet admirable poète qui s'appelait Karel Du Jardin ne nous a montré qu'un Polichinelle; encore n'aperçoit-on que sa tête passée entre les toiles d'une baraque. Il nous montre un seul Scaramouche faisant la parade, mais quel Scaramouche! un seul Arlequin jouant de la

guitare, mais quel Arlequin ! Les spectateurs ne sont pas nombreux, il y en a sept ou huit; mais quels spectateurs ! Ils pourraient dire aussi fièrement que M. Rios Rosas : « Ne nous demandez pas combien nous sommes, demandez-nous ce que nous valons. »

Il est absurde de chercher chicane à ses plaisirs; c'est ce qui nous empêche de faire observer à M. Adrien Moreau que dans sa charmante *Kermesse*, si digne de la récompense que lui a décernée le jury, toutes les figures sont dessinées et peintes à ravir, mais qu'elles se ressemblent trop. Ces couples joyeux qui dansent en rond sur l'herbette ont tous aux lèvres le même sourire. Nous soupçonnons que c'est un sourire appris, qui leur est payé deux francs par représentation. En regardant ces figurans, ces comparses d'opéra-comique, nous pensions à la brutale et prodigieuse kermesse de Rubens, où la joie fait peur et où personne ne sourit.

Le Lutrin de M. Blanchard est une œuvre importante, un grand et noble tableau d'une riche couleur vénitienne. Voilà de grandes filles et de grands garçons occupés à chanter un motet; ils sont bien à leur affaire, et ils sont tous d'une belle venue; ils font honneur à l'espèce humaine, nous souhaitons qu'ils provignent. Cependant on finit par les trouver un peu monotones, comme un éloquent discours à jet continu qui n'est pas varié par le débit. Pourquoi le peintre ne s'est-il pas ingénié davantage pour varier sa composition? Pourquoi a-t-il distribué si également la lumière à toutes ses figures? Ce n'est pas assez d'être un homme de talent, il faut être un homme de ressources et creuser ses sujets pour en tirer tout ce qu'on peut. Il en va de l'art comme du commerce, il est fâcheux de lésiner sur les frais de premier établissement; l'exécution la plus habile ne supplée jamais à la pauvreté de l'invention. Si M. Billet, qui a beaucoup de talent, avait été plus inventif, ses femmes qui lavent du linge dans *une Source à Yport* nous intéresseraient davantage. Il les a toutes jetées dans le même moule et il leur a donné des bras qui ressemblent un peu trop à du pain d'épice. Que dirons-nous des *Femmes au cabestan* de M. Butin? Elles sont bien intéressantes, et cependant elles pourraient l'être encore plus. Que manque-t-il à ce remarquable tableau? Le coup de fouet, l'accent, l'exacte observation des valeurs et de leurs rapports. Ces vaillantes créatures, qui travaillent de si bon cœur à haler un câble, ne se détachent pas en vigueur sur le terrain, elles ne ressortent pas assez. Voici près d'elles une ancre et une hotte; mettez une hotte de plus et ôtez une femme, l'effet d'ensemble ne sera pas sensiblement changé. Qu'il soit vêtu de blanc, de rouge ou de noir, l'être humain fait toujours événement dans la nature; c'est une apparition, une grandeur d'un autre ordre. Dans le tableau de M. Butin, c'est le paysage qui mange l'homme.

Parmi les toiles les plus remarquées du Salon, il en est une encore qui pèche surtout par le défaut d'une composition trop délayée, et qui paraît trop grande parce que l'ordonnance en est défectueuse. Ce n'est pas que le sujet en soit insignifiant et ne méritât pas les honneurs du grand format; au contraire, il est d'un intérêt poignant, pénible, presque douloureux, il demandait à être sauvé. M. Tony Robert-Fleury nous montre dans une cour de la Salpêtrière Pinel abolissant, par une sorte de coup d'état, le régime barbare auquel les aliénées étaient soumises de son temps et les odieux traitemens qu'on leur infligeait. Près de lui est une jeune fille aux yeux égarés, à qui on ôte ses fers; elle ne comprend rien à ce qui se passe. Une de ses compagnes, déjà délivrée, s'agenouille aux pieds du docteur et lui baise dévotement la main, qu'elle n'ose prendre dans la sienne; elle croit avoir affaire à quelque bon génie descendu du ciel. Rien de plus touchant ni de mieux conçu que ce groupe; mais il fallait s'en tenir là et reléguer le reste dans les fuyans du tableau. Un fou tranquille est déjà une compagnie gênante; vingt folles furieuses sont un spectacle répugnant. M. Robert-Fleury s'est plu à étaler ses folles, la cour en est pleine, nous les voyons partout liées à des poteaux, l'œil hagard, la bouche tordue ou écumante. Passe encore s'il avait songé à égayer cette scène par quelque jeu de lumière, à récréer nos yeux par les artifices et les séductions de la couleur. Il a écrit sa tragédie dans un style de peinture froid, uni, un peu terne, par trop sage, qui manque de montant; c'est la langue de Scribe aux incorrections près. Il faut rendre à M. Delaunay cette justice qu'il s'est servi d'une palette plus riche et mieux nourrie pour représenter *Ixion* tournant sur une roue surchauffée, à laquelle il est attaché par d'affreuses vipères qui lui ont mis le corps en sang. Nous montrer un homme à la fois mordu, roué et rôti, c'en est trop; nous admirons la palette et la main de l'artiste, mais nous lui disons : serrez, serrez.

V.

Diderot remarquait que le talent d'un peintre de son temps, Lagrenée, diminuait en raison de l'étendue de sa toile. « On a tout mis en œuvre pour l'échauffer, écrivait-il, pour lui agrandir la tête; peines perdues. » Et il ajoutait : « Je disais à Mme Geoffrin qu'un jour Roland prit un capucin par la barbe, et qu'après l'avoir bien fait tourner, il le jeta à deux milles de là, où il ne tomba qu'un capucin. » Nous voyons au Salon plus d'un Roland sage ou furieux faisant tourner son capucin. Toutefois plusieurs des jeunes artistes qui ont eu la louable ambition de s'attaquer à de grands

sujets de mythologie ou d'histoire peuvent se féliciter de leur audace; ils ont fait leur trou. D'autres ont obtenu un succès d'estime; on ne songe pas à leur reprocher la grandeur de leur toile, ils ont su broder leur canevas. Il est une chose cependant qu'ils feraient bien de se rappeler. Il passe pour constant que les *Noces de Cana*, qui ont près de 10 mètres de largeur et plus de 6 mètres de hauteur, sont la plus grande machine et la plus vaste composition que renferme le musée du Louvre. Nous nous surprenons à en douter toutes les fois que nous revoyons un petit tableau sur bois que Rembrandt a intitulé *les Pèlerins d'Emmaüs*. En peignant ce tableau, qui n'a que 65 centimètres de large, il a mis dans sa couleur comme dans son dessin une intensité de sentiment, une sublimité de génie et d'inspiration qui dépassent tout; dans un regard levé au ciel il a fait tenir l'infini. Ce ne sont pas nos yeux qui décident de la véritable grandeur d'un tableau, c'est notre imagination; mais il faut savoir lui parler.

Nous trouvons au Salon un envoi de quatrième année de M. Lematte, pensionnaire de l'Académie, et cet envoi mérite sans contredit la médaille de première classe qui lui a été décernée. C'est une grande machine, solidement établie, qui se distingue par des qualités vraiment supérieures de dessin, de construction et d'ordonnance. Oreste est réveillé en sursaut par la vision du cadavre de sa mère, que lui montrent trois Furies coiffées de serpens. Une jambe hors du lit, il s'appuie sur une de ses mains et soulève de l'autre une draperie d'un jaune orangé derrière laquelle il se cache. Cet Oreste est excellent, sa figure est émouvante dans la demi-teinte qui l'enveloppe, son geste est naturel et saisissant. Les Furies forment un beau groupe, le cadavre qu'elles portent dans leurs bras parle avec une douloureuse éloquence. D'où vient que ce tableau ne produit pas tout l'effet qu'on pouvait en attendre? C'est que l'artiste n'a pas su frapper sur notre imagination un de ces coups qui la font tressaillir. Les visions des consciences troublées ont toujours quelque chose d'étrange, de bizarre, de confus, d'incohérent et de profondément mystérieux. On aperçoit des visages, on entend des voix, et on se dit : Est-ce un rêve, une illusion? Ce visage est-il un vrai visage? Cette voix qui me parle, ne serait-ce pas la mienne? Dans le tableau de M. Lematte, le cadavre de Clytemnestre et le lit d'Oreste sont éclairés d'une lumière blanche qui n'a rien de fantastique, rien de vibrant; elle est inexplicable, elle n'est pas mystérieuse, cette lumière doit effaroucher les fantômes et faire chanter les coqs. Ajoutons que les vrais fantômes, ceux que nous prenons au sérieux, ont dans leurs manières, dans leurs allures, dans leurs gestes, une sorte de familiarité brutale qui nous donne le frisson. Quand Eschyle les fait parler, ils grognent et hurlent comme des

chiens sauvages, ils ont des hoquets et de formidables ricanemens; ils s'écrient : « La bête est dans le filet, elle n'en sortira pas. » Les furies de M. Lematte ne prennent aucun genre de privautés; elles sont plus distinguées que celles d'Eschyle, elles ont vu le grand monde, elles en ont adopté les manières. Elles ont appris l'art de se présenter; tout à l'heure elles s'arrangeaient dans la coulisse, elles y préparaient leur entrée. Elles font siffler leurs serpens, elles adressent à Oreste des regards farouches et des paroles pleines d'épouvante; mais elles ne se permettraient pas de le tutoyer, elles sont de trop bonne compagnie pour cela. Or il n'y a de vraiment terrible que les spectres qui en prennent à leur aise avec les consciences et qui les tutoient.

Un souverain absolu disait un jour : « Il n'y a de grand dans mon empire que l'homme à qui je parle et aussi longtemps que je lui parle. » Il en va de même de la peinture et de la poésie; il n'y a dans leur empire, à le bien prendre, ni grands, ni petits sujets. « Depuis les plus chétifs jusques aux plus fendans, » ils sont ce que l'artiste les fait. Ayez de la sincérité dans le sentiment et quelque noblesse dans l'esprit, jointes à un parfait naturel dans le style, que vous peigniez des huîtres ou Mahomet, vous ferez grand. Tel peintre qui a le goût mesquin vous raconte la bataille de Sigebourg; il a beau multiplier les personnages, il ne réussit pas à étoffer son tableau, vous y sentez partout l'étriqué, l'étranglé, et son Charlemagne est un pleutre. Tel autre qui a le goût théâtral, l'amour du poncif et des mannequins drapés, marie le prétentieux au vulgaire; il vous montre un Apollon, vous croyez voir un ténor de province. Le Salon renferme plus d'une grande page d'histoire, qui tiendrait facilement dans une ligne; l'auteur s'était piqué de faire un immense chef-d'œuvre, et ce chef-d'œuvre ne révèle à l'univers qu'une immense prétention. Il est mieux de passer outre; occupons-nous de quelques tableaux dans lesquels on peut apprendre les meilleurs procédés à suivre pour agrandir un sujet.

Voici un artiste qui est un des plus renommés d'aujourd'hui. Son talent est exquis et à la fois nerveux et charmant; il y a de la grâce dans sa fierté, il y a de la fierté dans sa grâce. C'est un fin coloriste; personne ne connaît mieux que lui la gamme et l'harmonie des tons, la modulation des couleurs; personne ne sait mieux placer où il convient l'accent qui fait vibrer tout le reste. Ce coloriste a l'entente de la composition, l'art de caresser les yeux par des lignes heureuses et de grouper des figures aussi bien qu'il les dessine. Par surcroît, il est poète, et il met sa poésie dans ses gris comme dans ses bleus, dans ses terrains comme dans ses ciels, dans ses lignes droites et fuyantes comme dans ses courbes onduleuses. Il y a un grand sentiment dans les deux tableaux qu'il a exposés

cette année, et dont le sujet est emprunté aux mœurs de la Haute-Égypte. Voilà des femmes basanées et lippues en habits de fête, assemblées au bas d'un sentier grimpant, les unes assises, les autres debout. Que font-elles? Rien. A quoi pensent-elles? A rien. Leur bonheur consiste à vivre sans trop s'en apercevoir. Voilà d'autres femmes non moins lippues, mais moins bien nippées, qui sont venues puiser de l'eau dans le Nil, dont elles contemplent les ondes limoneuses; elles regardent couler devant elles, avec les eaux du fleuve, les heures lentes et paresseuses de leur éternel ennui. Ces deux tableaux sont pleins d'un charme mélancolique; ils nous racontent un chapitre de la destinée humaine, ils nous révèlent la manière dont les femmes de la Haute-Égypte comprennent la vie; cela ne ressemble guère à l'usage qu'en font les femmes de M. de Nittis, celles qui piaffent par un jour de pluie dans la place des Pyramides. L'ombre d'une servitude séculaire pèse sur les Égyptiennes d'Esneh, et la torpeur de leurs pensées se réfléchit dans leurs regards; c'est un engourdissement qui ne se dégourdira jamais. Il y a beaucoup d'Orientaux et d'Orientales au Salon, et, dans le nombre, des figures fort bien drapées, qui posent avec noblesse, qui gesticulent avec grâce. Quand vous arrivez devant les héroïnes de M. Fromentin, lesquelles ne gesticulent point, ne songent pas à poser et sont à mille lieues de se douter que vous les regardez, vous vous dites : Enfin j'ai trouvé ce que je cherchais, *ecco il vero Pulcinello!*

C'est un bien mince sujet qu'a traité M. Munkacsy dans une grande toile, que personne ne s'avise de trouver trop grande. Il nous fait voir un intérieur d'atelier; un paysage inachevé est posé sur un chevalet. Le peintre qui y travaillait s'est aperçu tout à coup qu'il y avait dans sa composition quelque chose qui clochait, ou peut-être simplement quelque trou à boucher. Que faire? C'est la question; il ne l'a pas résolue, et c'est là ce qui le tracasse. Ce peintre embarrassé, qui n'est autre que M. Munkacsy lui-même, s'est assis sur un coin de table, son pinceau et sa palette à la main, les jambes ballantes, le front crispé, l'air perplexe d'un homme qui a martel en tête. Il avait besoin d'un conseil, il a eu recours à sa femme; il l'a fait venir, elle s'est assise dans un fauteuil, les bras allongés sur ses genoux. Vous la voyez de profil : elle est vêtue d'une admirable robe de velours bleu, mais elle ne songe pas à vous la montrer. Elle a le regard fixé sur le chevalet et le visage très sérieux. A droite, vous voyez le plus heureux des trois; c'est un chien rond de graisse qui dort paisiblement; il n'a jamais eu de problèmes à résoudre ni de tableaux à rapetasser. Vous apercevez à gauche une petite fille, un jeune modèle, qui s'ennuie; on a entièrement oublié son existence. C'est un bien mince sujet, disions-nous, et l'artiste en a presque fait un grand sujet. Il l'a ennobli et

amplifié non-seulement par la dignité et le sérieux des expressions, par la largeur de sa manière et par la sévère harmonie de sa couleur grasse, épaisse, un peu chargée, mais encore par l'attention qu'il a eue de subordonner tous les incidens au principal. Les bibelots ne manquent pas dans cet atelier; le peintre n'a eu garde d'en faire étalage. Bahuts, poteries, aiguières, tentures, portefeuilles, tout est indiqué sommairement. Sur le fond obscur du tableau, la figure de la femme assise se détache seule en pleine lumière, et cette tête qui pense est le centre vers lequel tout converge. M. Munkacsy n'en est plus à apprendre que l'esprit de sacrifice est le secret du grand art. On lui a souvent reproché de peindre trop noir, de même qu'on accuse M. Henner de peindre trop blanc; il a changé de muse, celle qui l'inspire aujourd'hui est une blonde aux yeux gris, et elle a répandu dans son dernier tableau une lumière blondissante du plus heureux effet. En revanche, on ne lui a jamais reproché de ne pas savoir composer une scène. Il en a peint jadis de plus tragiques, et cependant il n'a rien fait de plus intéressant que le portrait de ce peintre qui tient conseil avec sa femme sur le moyen de redresser un paysage qui boite. En revoyant cet intérieur d'atelier, quelqu'un s'est écrié avec un accent de profonde sympathie : « Eh! que diable, ils n'ont pas encore trouvé! »

M. Detaille, qui s'est surpassé, est parvenu à rendre très dramatique un tableau dans lequel, à proprement parler, il ne se passe rien. Un bataillon de chasseurs à pied, envoyé en reconnaissance, occupe un village où vient d'avoir lieu un engagement de cavalerie. C'est en hiver; nous enfilons du regard une rue montante et glissante. Au premier plan, l'avant-garde immobile, l'arme au pied; à gauche, dans une encoignure, un gendarme blessé auquel on donne des soins; à droite, un porte-enseigne prussien, beau jeune homme roux, tombé mort sous son cheval, qui perd son sang. Plus loin, un prisonnier assis sur le trottoir. Le long d'un mur se coulent deux enfans, partagés entre l'effroi et le désir de voir. Dans le fond, le gros du bataillon débouche par trois côtés à la fois. On retrouve dans ce tableau toutes les qualités qui ont fait la réputation de M. Detaille, le parfait naturel, autant de précision que d'esprit dans la touche et beaucoup de mouvement. On voit s'avancer, on voit marcher ce bataillon. Chaque figure des premiers plans a son cachet, elles sont expressives et parlantes, on n'en pourrait supprimer aucune sans faire tort à l'ensemble. Un sapeur, vieux routier, tourne la tête pour regarder le uhlan mort; son visage est un cours entier de philosophie à l'usage de ceux qui risquent leur peau dans les terribles jeux de la guerre. Derrière lui, un conscrit tend le cou et ouvre de gros yeux ronds; on sent qu'il en est à sa première affaire. Mais ce qui attire et retient surtout l'attention, c'est l'officier,

l'élève de Saint-Cyr qui commande l'avant-garde. Il se renseigne auprès d'un jeune paysan, vêtu d'un sarrau bleu, qui du bras et du doigt lui montre quelque chose. Ce quelque chose, c'est apparemment l'ennemi. L'officier regarde ce que le paysan lui montre, et de la main il arrête le mouvement et réprime l'impatience d'un de ses hommes qui armait déjà son fusil. Sa figure frémissante imprime comme un tressaillement à tout le tableau. Nous croyons apercevoir, nous aussi, l'invisible ennemi; un instant encore, et nous entendrons siffler les premières balles. Il y a plus de drame dans cette scène militaire où l'on ne se bat pas que dans beaucoup de tableaux de batailles où les boulets pleuvent comme grêle et où les morts jonchent le sol; il y règne l'émotion et le silence d'un danger qu'on attend. M. Detaille vient de donner un éclatant démenti à ceux qui affirmaient que le *Régiment qui passe*, exposé par lui au précédent Salon, était le dernier mot de son talent. Il a prouvé qu'il s'entend à faire vibrer une toile.

M. Jean-Paul Laurens est un maître dans l'art de communiquer à la peinture anecdotique un peu de cette grandeur et de cette gravité majestueuse qui semblent n'appartenir qu'à la peinture d'histoire. François de Borgia a été chargé par l'empereur Charles-Quint d'accompagner à Grenade le corps de l'impératrice Isabelle de Portugal, l'une des plus belles femmes de son temps. Avant de déposer la morte dans son caveau, il a fait ouvrir le cercueil afin de reconnaître le cadavre de sa souveraine. C'est bien elle; sa tête repose sur un carreau de velours rouge; dans son visage noirci et décomposé, on retrouve encore quelques vestiges, un ressouvenir de sa beauté. François, debout, la contemple; un évêque prie; plus loin, une femme, à qui ce spectacle funèbre inspire une timidité mêlée de pudeur, baisse les yeux et se recueille. M. Laurens n'avait pas encore aussi bien prouvé à quel point il est peintre et tout ce que peut faire son outil. La couronne placée près de la morte, l'encensoir d'où monte une fumée qui se déroule en spirales, tous les accessoires sont rendus à ravir; un cierge brûle dans un coin, et jamais cierge n'a si bien brûlé. Ce tableau présente un saisissant contraste de couleurs sévères et brillantes, et par un instinct de génie, ce sont les vivans qui portent les couleurs sévères, c'est autour de la morte que brillent les couleurs gaies; sa tête est entourée d'étoffes roses et vertes, et une sorte d'ironie profonde, où l'on reconnaît un artiste de race, a répandu sur ce cercueil de marbre l'éclat et la joie d'une fête. Tout s'efface devant la figure de François de Borgia : on ne peut trop admirer le regard qu'il attache sur le cadavre, la pâleur qui couvre son front, l'émotion poignante et religieuse qui se trahit sur son visage; jamais oraison funèbre ne fut plus éloquente. Dans sa main gauche, il tient ses gants, qu'il laissera

tomber; par un geste aussi solennel que simple, il porte sa main droite à son chaperon. Ses lèvres frémissent, elles disent tout bas : « La voilà donc, cette princesse si admirée. Elle a passé ainsi que l'herbe des champs; le matin elle fleurissait, le soir nous la vîmes séchée; la voilà telle que la mort nous l'a faite. » M. Laurens possède des qualités rares en ce siècle, la simplicité dans la noblesse, la sobriété dans l'éclat, le contenu dans l'émotion, le calme dans la victoire. On lui reproche de trop aimer et de prodiguer les cadavres; il en fait un si bon usage que nous n'aurions garde de les lui marchander. Non-seulement il les habille à merveille, il leur fait prononcer ces fortes et sombres paroles qu'on apprend dans les lieux cachés, dans les demeures souterraines. Les cadavres de M. Laurens ne déclament jamais; ils parlent comme il convient au silence éternel de parler.

Oui, la vérité dans le sentiment, l'amour de ce qu'on fait et un grain de poésie suffisent pour ennoblir tous les sujets. Qui pourrait en douter en présence de cette délicieuse composition que M. Berne-Bellecour a intitulée *la Desserte?* Une belle nappe damassée, sur cette nappe un peu de verdure dans une jardinière, une cave à liqueurs, des fruits dans une coupe de cristal, des fraises, des oranges, un sucrier en vermeil qui s'entr'ouvre, des tasses à café d'un vert tendre, des bols bleus, une cafetière d'argent au manche en ivoire, tout à fait sur la droite une serviette chiffonnée et une assiette qui contient des pelures et des noyaux, c'est peu de chose que tout cela; que n'en fait pas un artiste qui a l'étincelle! Quel art caché dans cet apparent désordre! Quelle grâce dans les lignes! Que ces groupes sont charmans! Que la couleur en est heureuse! Quelle franchise dans la lumière, et comme les tons neutres sont interrompus par de subits réveils qui mettent les yeux en fête! Il y a de la joie dans ces fraises, cette argenterie semble rire, cette cafetière a l'air de rêver. Les gens qui prétendent que pour juger d'une peinture il faut mettre le nez dessus accusent cette *Desserte* d'avoir été exécutée dans un style trop lâché. Nous n'hésitons pas pour notre part à la préférer même aux grandes compositions de Jan-Davids Van Heem qu'on voit au Louvre. Il y a trop d'arrangement dans Van Heem, trop d'artifices; à côté des aiguières et des couteaux, il place une montre; que vient faire là cette montre? A côté de la vaisselle, voici une guitare qui s'accote contre la table; que signifie cette guitare? Dans le ravissant tableau de M. Berne-Bellecour, il n'y a point de montre et surtout point de guitare, c'est une vraie desserte, une desserte naturelle et même naïve; ces tasses, ces assiettes, ces cuillers sont toutes à leur place, et le peintre les a rendues telles qu'il les voyait, avec une exquise sincérité, avec amour, avec tendresse. Il a fait valoir son sujet, qui l'enchantait; il n'y a rien ajouté, et par

l'élégance de sa composition, par le charme de sa couleur, il a su donner à une nappe l'intérêt d'une histoire bien contée et d'une mélodie chantée avec âme. Nous doutons que Clytemnestre, fille de Léda, ait jamais rien dit au cœur de M. Toudouze; nous doutons que sainte Geneviève, patronne de Paris, ait jamais remué vivement les entrailles de M. Vimont; nous doutons que saint Étienne battu et lapidé ait jamais arraché des larmes à M. Wencker. C'est pourquoi la *Clytemnestre* de M. Toudouze, la *Sainte Geneviève* de M. Vimont et le *Saint Étienne* de M. Wencker sont trois œuvres très estimables, qui méritaient les médailles de seconde classe ou les mentions honorables qu'elles ont obtenues. M. Berne-Bellecour était amoureux de sa desserte, et sa *Desserte* est un poème.

VI.

Tout le monde a entendu parler de ce fameux tableau qui représentait le passage de la Mer-Rouge. On n'y voyait ni les Israélites, attendu qu'ils avaient déjà passé, ni l'armée de Pharaon, parce qu'elle avait été engloutie dans les eaux, ni la Mer-Rouge parce qu'elle s'était retirée. On ne pouvait nier que le sujet n'eût été exactement rendu. Nous n'avons pas trouvé au Salon le passage de la Mer-Rouge; mais certains tableaux que nous y avons vus nous ont fait faire la réflexion que les artistes qui s'attaquent aux grands sujets se tirent quelquefois d'embarras en les escamotant. Partez, muscade; le tour est fait.

Voici, par exemple, un artiste de mérite et d'avenir qui nous montre César assassiné, que trois esclaves emportent dans sa maison. « La nouvelle du meurtre de César, a-t-il soin de nous dire, circulant rapidement dans Rome, y répandit la terreur; les boutiques furent à l'instant fermées, le Forum resta vide, chaque citoyen saisi d'effroi s'enferma dans ses foyers. » Nous voyons au premier plan le cadavre emporté par les trois esclaves; ce groupe dénote chez celui qui l'a conçu et qui l'a dessiné de fortes et solides qualités. Derrière, nous apercevons une grande place, où il n'y a personne, absolument personne. M. Rixens est en droit de nous dire : « Ne suis-je pas un homme de parole? N'ai-je pas rempli à la lettre mon programme? A peine César eut-il été percé de vingt-sept coups de poignard, les boutiques furent à l'instant fermées, nous dit l'histoire; je vous défie de découvrir dans mon tableau une boutique ouverte. Chaque citoyen s'enferma chez lui, c'est pourquoi il n'y a personne dans mon Forum; avez-vous jamais vu une place aussi vide que celle-ci? » Oui, nous avons vu une place aussi vide que le forum de M. Rixens. C'était un dimanche, à midi, dans la jolie ville de Neuchatel en Suisse. On n'y voyait pas une boutique

ouverte, et cependant César n'avait point été assassiné; mais il n'est pas d'endroit où le repos dominical soit plus scrupuleusement observé. Les habitans étaient revenus des offices du matin et dînaient en hâte pour pouvoir retourner aux offices de l'après-midi; l'ange du silence planait sur les rues désertes. N'étaient les cadavres et les trois esclaves, en regardant le tableau de M. Rixens, nous pourrions nous croire à Neuchatel, un dimanche, à midi. Ah! monsieur Rixens, pensez-y donc, nous montrer une place où il n'y a personne, ce n'est pas nous montrer une place qui tantôt était couverte de gens affairés et où se répand tout à coup une terrible nouvelle qui met tout le monde en fuite.

M. Maignan nous a fait éprouver une déception du même genre. Son tableau représente Frédéric Barberousse aux pieds du pape Alexandre III. « Le pape, nous est-il dit, attendait Frédéric à Venise sous la porte de Saint-Marc. L'empereur d'Allemagne se prosterna, et le pape lui dit : Dieu a voulu qu'un vieillard et qu'un prêtre triomphât d'un empereur puissant et terrible. » Ce n'était pas chose aisée que de rendre cette impériale majesté condamnée à un si cruel abaissement, que de nous montrer le hautain vaincu de Legnano se prosternant devant le pontife auquel il avait opposé deux antipapes. Nous nous demandions comment s'y serait pris M. Maignan pour peindre ce visage, pour y faire percer, au travers d'une humilité de commande, les amertumes d'un orgueil exaspéré par sa défaite, qui en appelle secrètement à l'avenir et se promet une revanche. Sur la foi du livret, ce tableau nous intéressait, et à certains égards nous avons eu notre compte; l'architecture en est belle, les costumes y sont brillans; mais nous aurions tout donné, Saint-Marc et le reste, pour un visage de Frédéric Barberousse bien réussi. Hélas! le Frédéric de M. Maignan ne nous montre que son dos. A la vérité, ce dos est embelli d'un fort beau manteau de brocart; c'est égal, nous sommes volés.

Oserons-nous dire que M. Henner a usé, lui aussi, d'un peu d'escamotage dans son *Christ mort?* Le corps du Christ est superbe, c'est un des plus beaux morceaux qu'il y ait au Salon. Le malheur est que les personnages qui l'entourent nous apparaissent à l'état fragmentaire; la toile étant trop étroite pour les contenir, nous n'apercevons que le bout de leurs nez ou de leurs oreilles. Impossible de découvrir leurs yeux; ils les ferment ou ils les cachent. Marie-Madeleine, accroupie, serre dans ses bras les jambes du Christ; elle a de magnifiques cheveux d'un blond rouge, mais son visage est presque invisible. Si M. Rixens nous doit un forum, si M. Maignan nous doit un Frédéric Barberousse, M. Henner nous doit une Marie-Madeleine, et M. Jules Lefebvre aussi, car sa pécheresse repentante a un corps ravissant, auquel on ne trouve à redire qu'une

couleur un peu savonneuse; mais elle a ramené son bras sur son visage, et nous voudrions soulever ce bras pour voir ce qu'il y a dessous. Il est vrai que pour nous dédommager, M. Lefebvre nous montre une autre tête, celle du directeur général des phares, M. Léonce Reynaud. Cette tête est fort intéressante, et celui qui l'a peinte est un habile et remarquable portraitiste. Il ne fera jamais de portraits intimes, son talent est tout en dehors; la figure humaine, telle qu'il la conçoit, est un éventail ouvert.

M. Parrot, de son côté, nous doit une Galatée. La sienne a bien un visage, mais c'est un visage d'emprunt. Ce beau corps nu, si bien étudié, si bien bâti, si brillant, si nacré, méritait mieux que cette tête poupарde et mignarde, dont le sourire gâté par l'afféterie n'a rien de miraculeux. A peine le prodige s'est-il accompli, à peine votre Galatée a-t-elle senti la flamme divine courir dans ses veines, sa première occupation est de minauder avec la vie. Non, ce n'est point là une statue grecque transformée en femme. Écoutez plutôt le poète : « Rougissante, elle leva des yeux timides vers Pygmalion, nous dit-il, et son premier regard découvrit à la fois le ciel et son amant. »

. . . . . Pariter cum cœlo vidit amantem.

On rencontre çà et là de bonnes études de nu au Salon, et dans le nombre celle de M. Parrot mérite une place d'honneur; mais que Dieu nous délivre des académies qu'on baptise après coup de quelque nom fameux ou charmant! Passe encore pour la Circé de M. Rouffio, qui sort de son palais tenant une baguette à la main; elle ne manque pas d'expression, il y a de la diablerie dans son regard et dans sa bouche. Toutefois nous doutons beaucoup que Circé eût l'habitude de faire ses courses vêtue de sa seule baguette magique. Vous citez Homère, et Homère nous montre sa magicienne « enveloppée d'un tissu léger, éclatant de blancheur, que maintenait une ceinture d'or. » Nous comprenons mieux que le *Printemps* de M. Morot soit tout nu; mais est-ce bien le printemps que cette gracieuse jeune fille qui se tresse une couronne de verdure? O modèles, ô académies, qu'on se donne peu de peine pour vous déguiser! Sonate, que nous veux-tu? Et n'est-ce pas encore une académie que le Caïn de M. Falguière, emportant sur ses épaules le cadavre de son frère Abel? Son corps a été construit et façonné par quelqu'un qui s'y connaît, sa tête est si insignifiante que nous l'avons pris d'abord pour un très brave homme qui vient de repêcher un noyé; il l'a chargé sur son dos et s'en va tout courant réclamer sa médaille de sauvetage. Voilà des méprises auxquelles on n'est jamais exposé quand on regarde un tableau de M. Bonnat. Que dirons-nous de sa *Lutte de Jacob?* Nous dirons que M. Bonnat

est un maître et que son *Barbier nègre* est un chef-d'œuvre. Le dos de Jacob et le buste de l'ange sont supérieurement dessinés, admirablement éclairés; mais avec quelle vigueur, avec quelle franchise le barbier nègre a été attaqué par l'artiste! Que ses chairs sont fermes, drues et consistantes! Donnez-lui des coups de bâton, il n'en portera pas longtemps les meurtrissures. Les jambes des deux lutteurs forment des lignes malheureuses, c'est un entrelacement disgracieux et équivoque, où l'on a peine à se reconnaître. De la tête aux pieds, le barbier nègre est irréprochable. Delacroix a représenté dans la chapelle des Saints-Anges Jacob le genou levé, la tête baissée, pareil à un bélier qui cosse; son divin adversaire lui résiste comme en se jouant, ce fils du ciel possède l'éternelle jeunesse, l'inaltérable sérénité, il a une aisance surhumaine dans l'action, le sourire de la force qui se connaît, il nous révèle ces facilités merveilleuses qu'ont les puissances célestes dans leurs luttes avec les enfans de la poussière. Le Jacob de M. Bonnat a étreint si vigoureusement l'ennemi dans ses bras musculeux que nous tremblons pour l'ange, qui vraiment n'a pas l'air à son aise; le souffle lui manque. On n'éprouve aucune crainte pour le client que rase le barbier nègre; ce *frater* crépu a la main sûre, il sait son métier et ne tire du sang à ses pratiques que lorsqu'elles l'en prient. Bien des peintres seraient fiers d'avoir fait le Jacob de M. Bonnat; si nous étions M. Bonnat, nous serions encore plus fiers d'avoir fait son *Barbier nègre*.

Certains tableaux, signés de noms déjà illustres, nous ont causé quelque déception; certaines œuvres qui d'avance avaient excité notre vive curiosité n'ont pas entièrement rempli notre attente. En revanche, le Salon nous ménageait d'agréables étonnemens. Deux jeunes artistes, qui en sont presque à leurs débuts, ont tenté de vastes entreprises; ils en ont couru vaillamment tous les hasards, et leur audace a été récompensée. Ils n'ont point escamoté leur sujet, ils ne l'ont point abaissé ni diminué; ils ont méprisé les académies, rien dans leur peinture ne sent le poncif. Ils doivent être contens de la campagne qu'ils viennent de faire; ils en sortent l'un et l'autre avec un laurier au front. A vrai dire, leur victoire a été inégale; mais celui-là même dont le succès a été le plus contesté a réussi à donner de lui une haute idée. Le public intelligent emporte du Salon deux grandes espérances; n'est-ce pas assez pour une année?

Dans une toile gigantesque, M. Benjamin Constant a représenté l'entrée triomphale de Mahomet II à Constantinople, le 29 mai 1453. « Mahomet II, ayant appris que Constantinople était au pouvoir de ses troupes, y fit son entrée vers le milieu du jour par la porte

Saint-Romain, entouré de ses vizirs, de ses pachas et de ses gardes. » Devant nous se dresse en effet le vaste arceau d'une porte ébréchée par les boulets, sous laquelle défile le glorieux vainqueur, monté sur un cheval gris et tenant dans sa main la bannière verte du prophète à moitié repliée autour de la hampe; sa tête se détache sur un grand étendard rouge qui flotte derrière lui. Ses vizirs et ses pachas sont à pied, vêtus d'étoffes soyeuses, chatoyantes, roses ou tigrées, qui étincellent au soleil; à gauche, un grand estafier couleur de suie, exécuteur des hautes œuvres, les bras nus, le sabre dégaîné, porte une superbe robe verte brodée d'or et tachée de sang. Il y a du mouvement, de l'effet et de la vie dans cette scène; elle a été bien conçue et bien agencée. Les corps manquent un peu de consistance; on voudrait écarter ces draperies voyantes et bariolées et interroger du doigt ces poitrines; si on frappait dessus, peut-être sonneraient-elles creux. Les têtes ont de l'expression et du caractère. Celle de Mahomet est fort belle, fine, élégante, pleine de noblesse; on y reconnaît l'homme supérieur et le grand politique. Les visages qui l'environnent portent la marque du fatalisme oriental. Ces personnages enturbannés seront féroces de sang-froid, ils sont les humbles serviteurs du destin, et leur sabre est à ses ordres.

Le premier plan représente une rue en pente, jonchée de cadavres byzantins; un cheval, étendu sur le pavé, montre au public son énorme croupe, qui s'étale. Ce premier plan ne nous satisfait pas; il est enveloppé dans une demi-teinte un peu sourde, destinée à faire ressortir la gloire éclatante de Mahomet et de son escorte. Les ficelles sont permises en peinture comme au théâtre; celle-ci est trop grosse, c'est une corde. Tous ces cadavres ressemblent à des mannequins; ils ne sont pas tombés dans l'attitude où nous les voyons, l'artiste les a posés et disposés sur le sol, à sa convenance, il les avait tirés d'un magasin de décors. Il y a du fouillis dans ce devant, et pourtant il paraît vide. Il y manque quelque chose. Jusqu'à ce jour, la Rome orientale n'avait jamais vu violer ses invincibles remparts. Elle avait échappé à toutes les hordes de l'Asie, aux Huns, aux Bulgares, aux Avares, aux Mongols; après sa victoire d'Ancyre, Tamerlan l'a respectée; mais voici le Turc! Sainte-Sophie sera convertie en mosquée, le croissant va détrôner la croix. Quel intérêt M. Benjamin Constant n'eût-il pas donné à l'avant-scène de son vaste tableau, si, parmi les cadavres qui l'encombrent, il avait placé un vivant blessé à mort, s'il nous avait fait voir Byzance contemplant son vainqueur et témoignant, par son dernier regard, son effroi, son désespoir et son mépris! Telle qu'elle est, cette avant-scène n'est qu'un repoussoir, et ce repoussoir a acquis une telle importance

qu'il y a dans le tableau deux tableaux, dont l'un est insignifiant à la fois et assez ambitieux pour faire tort à l'autre. M. Benjamin Constant possède sans contredit un tempérament de coloriste, don si rare que nous voudrions mettre son talent en serre chaude afin de nous assurer qu'il ne trompera pas nos espérances. Nous faisons des vœux pour qu'il cultive avec soin cet inestimable don, pour qu'il apprenne de plus en plus de quelque fleur des champs ou de la première phalène venue les secrets de l'harmonie et de la finesse des tons, pour que Delacroix lui enseigne l'art de mettre la couleur au service de l'expression et du caractère. Quand il saura cela, il méprisera les ficelles, et il démentira les fâcheuses prédictions des critiques qui prétendent qu'il a du goût pour la parade, qu'il est destiné à faire de l'art *spectaculeux*. Nous sommes prêts à jurer le contraire sur la noble tête de son Mahomet II.

Nous arrivons enfin au prix du Salon, à ce fameux tableau de M. Sylvestre dont on a tant parlé, qui a produit une si vive sensation et glorieusement vengé son auteur de l'accueil assez froid qu'avait fait le public à son Sénèque de l'an dernier. Nous ne savons si quelque peintre avant Sigalon imagina de représenter Locuste essayant sur un esclave le poison qui devait tuer Britannicus. Suétone nous apprend que Néron en fit l'épreuve sur un bouc, puis sur un petit porc, lequel mourut à l'instant. Qui songerait à reprocher à un peintre d'avoir substitué un homme au petit porc? Il n'importe guère qu'on calomnie Néron. M. Sylvestre nous le représente assis dans un fauteuil; il est vêtu d'une draperie rouge. Nonchalamment accoudé, il a relevé sur son genou gauche sa jambe droite, qui nous montre sa pantoufle dorée. Locuste, assise à côté de lui, est dans un négligé assez étrange; entre sa jupe noire et sa camisole d'un ton jaunâtre, on voit paraître sa chemise. Elle se penche familièrement vers Néron; elle pousse même la liberté jusqu'à poser son coude sur l'impérial genou, et de sa main allongée elle fait une démonstration que nous croyons comprendre. L'esclave qui a vidé la coupe empoisonnée agonise. Néron se plaint peut-être que la mort n'est pas encore assez subite, que le poison inventé par Locuste n'est pas ce poison idéal qu'il avait rêvé. Locuste lui donne des explications rassurantes, qui l'intéressent beaucoup. Ils ont l'air de deux artistes discutant quelque point de doctrine et les finesses de leur art, comme le font dans l'*Intérieur d'atelier* M. Munkacsy et sa femme. Pendant ce temps, l'esclave se tord dans une suprême convulsion, appuyé d'une main au sol, le bras droit replié, une jambe en l'air, renversant sa tête coiffée d'un foulard jaune. Cette scène se passe dans une sorte de caveau lambrissé de marbre vert et rouge.

Réussir, c'est mériter qu'on vous discute. Le très remarquable

tableau de M. Sylvestre a été discuté autant qu'admiré. On a jugé que l'architecture de son caveau était pauvre, maigre et mesquine. Nous trouvons qu'elle est exactement ce qu'elle doit être, que ce marbre vert assez commun convenait au sujet. Pourquoi des colonnes, des astragales et des rinceaux? Il n'est pas à présumer que Néron choisît le plus beau salon du Palatin pour y faire ses petites expériences chimiques. M. Sylvestre n'aime pas les décors de convention; nous ne les aimons pas plus que lui. On a cherché querelle à son Néron; on l'a déclaré vulgaire, on s'est plaint qu'il n'avait d'impérial que ses sandales dorées. Nous ne sommes point de cet avis. A la vérité, si Néron revenait au monde, peut-être hésiterait-il à se reconnaître dans cet homme brun, un peu lourd de formes, que nous montre M. Sylvestre. Néron était blond ou tirait sur le blond, et il avait les yeux bleus et un peu myopes, — *fuit sufflavo capillo, oculis cæsiis et hebetioribus.* Au surplus, lorsqu'il empoisonna Britannicus, il n'avait guère que dix-huit ans. Le Néron de M. Sylvestre pourrait bien avoir dépassé la trentaine; mais ce n'est pas un pur Néron de fantaisie. Il ressemble beaucoup à l'un des bustes qu'on voit au Louvre, le cou gras, le visage bouffi, une petite bouche aux coins enfoncés, qui fait la moue, une beauté dénuée de tout charme, comme le dit encore Suétone. C'est bien Néron, une figure d'enfant gâté qui dispose de l'univers, il n'admet pas qu'on lui refuse rien; hier il demandait la lune, aujourd'hui il demande le poison idéal, — si Britannicus en réchappe, Locuste le paiera de la vie.

On a critiqué la tête et l'accoutrement de Locuste; on s'est plaint qu'elle aussi était vulgaire. Que savons-nous de Locuste? Peu de chose. C'était une empoisonneuse célèbre, nous disent Tacite et Dion Cassius. Lorsque Agrippine recourut à ses services pour en finir avec Claude, qui traînait, cette triste créature venait d'être condamnée pour empoisonnement et mise sous les verrous. Ce fut dans son cachot que Néron vint la trouver. Britannicus mort, il la récompensa de ses peines en lui accordant l'impunité et de grandes terres. Elle tint école, et Juvénal nous assure que plus d'une femme apprit d'elle la meilleure façon de se débarrasser d'un mari désagréable. Elle acquit une importance politique, elle prit place parmi les institutions impériales, parmi les moyens de gouvernement, *inter instrumenta regni habita.* C'était une parvenue du crime, et rien n'empêche de croire qu'elle était partie de très bas. La Locuste de M. Sylvestre nous paraît une admirable création. Cette tête ronde, ces cheveux d'un noir luisant et graisseux, cette large raie qui descend jusqu'à la nuque, cette tresse qui se joue sur une épaule osseuse, nous n'avons jamais vu d'occiput plus scélérat. Cette figure

sue le crime, et elle est si vivante qu'on croit l'entendre parler. Néron est bien obtus s'il ne comprend pas ses explications.

On a blâmé aussi la familiarité de son attitude. Elle traite César de pair à compagnon; ils en usent ensemble comme cela se pratique entre deux bons camarades. Et pourquoi pas? Néron ne fut jamais fort soucieux de sa dignité; ce n'était point un Tibère, lequel n'eût jamais souffert qu'on se servît de lui comme d'accoudoir. Le successeur de Claude était un dilettante, qui faisait passer les courses de chevaux, le théâtre et la musique avant les affaires de l'état. Il se glorifiait moins d'être empereur que d'être un grand virtuose, et l'on sait son dernier mot : « quel artiste le monde perd en moi! » Il montait sur les tréteaux; il chantait, déclamait en public; il institua la claque et se chargea lui-même de la dresser à son métier. Il se fit inscrire sur le tableau des joueurs de lyre de profession. Avec cela, des goûts de bohème; le soir, déguisé en esclave, il courait les mauvais lieux de Rome et chopinait dans les cabarets. Il était facile et charmant avec ses compagnons de plaisirs, qui le regrettèrent sincèrement et s'écrièrent plus d'une fois : « Quel prince délicieux nous avons perdu! » Pourquoi ne serait-il pas facile et charmant avec la femme utile, précieuse, unique, qui tuera Britannicus comme on tue un lapin? Le dernier des Césars fut un comédien vaniteux et médiocre, un cabotin assis sur le trône du monde; pourquoi refuserait-il à Locuste le plaisir de s'accouder sur lui? Nous ne saurions trop louer le jeune artiste de la façon dont il a composé ce groupe. Son sujet prêtait à l'académisme, et l'académisme est le pire des dangers, la mort de la peinture d'histoire, dont il dégoûte le public. Les familiarités que M. Sylvestre a permises à son pinceau nous sont la meilleure preuve de son talent, le meilleur gage de son avenir. Quant à l'esclave nu et agonisant, il n'y a jamais eu qu'une voix sur son compte; ce corps est d'un modelé puissant, d'un relief extraordinaire; le mouvement en est à la fois énergique et bien rhythmé, c'est un merveilleux morceau de peinture. Nous n'avons qu'un regret, cette figure est d'un type un peu banal, elle a moins de caractère que d'expression. Il nous semble que sur ce point l'inspiration de l'artiste a faibli, qu'il y avait autre chose à faire dire à ce mourant. Il a encore les yeux ouverts; pourquoi ne tourne-t-il pas la tête vers Néron? Néron méritait bien qu'il lui fît l'hommage de son dernier regard et de sa dernière pensée.

La *Locuste* de M. Sylvestre autorise de grandes espérances; il y avait bien des années qu'un tableau d'histoire aussi remarquable n'avait été exposé au Salon. Tout s'y trouve, la fermeté du parti-pris et du vouloir, une rare vigueur d'exécution, la force, la sim-

plicité, la fougue et la sagesse, un bel ensemble et des détails aussi heureux de couleur que de dessin, tout sauf une chose, le charme, qui viendra peut-être au jeune artiste quand il saura complétement son métier, quand il le sentira dans sa main, quand il sera moins occupé de raisonner avec lui-même et avec sa palette. On peut dire de son ouvrage ce que Suétone disait de Néron, il est plus beau que gracieux, *vultu pulchro magis quam venusto*. Oui, c'est un bel ouvrage, mais la vénusté lui manque; il est modelé avec des noirs, et les ombres sont un peu lourdes.

Nous ne serions pas surpris que M. Sylvestre eût beaucoup étudié et admiré le Caravage. Ce grand maître, qui a fait école, avait autant de vigueur que d'originalité dans le style : sa peinture se distingue par le relief et par une grandeur à la fois très étudiée et un peu sauvage; mais il y avait de la brutalité dans ses effets et ses ombres manquaient de transparence. Il n'acquit jamais cette grâce des aigles et des lions qu'eurent Titien et Giorgion autant que Corrége, que posséda Rembrandt comme Rubens, qui dans ce siècle fut propre à Delacroix. Le génie joue avec ses sujets comme jouent avec leur proie les bêtes fauves qui ont des griffes. Nous souhaitons que M. Sylvestre apprenne à donner plus de transparence à ses demi-teintes, et nous souhaitons aussi que son imagination s'éclaire, s'illumine de plus en plus, afin que les grandes scènes de l'histoire et de la nature ne s'y peignent pas en noir. Qu'il représente tant qu'il lui plaira des sujets terribles ou même horribles; l'horrible traité par un maître nous procure cette joie des yeux et de l'âme que doit inspirer toute œuvre d'art. « La joie, disait Spinoza, n'est pas la récompense de la vertu, la joie est la vertu elle-même. » Ce mot profond peut s'appliquer à l'art, à la peinture comme à la poésie. Un artiste n'est pas un homme heureux parce qu'il fait de belles œuvres appréciées du public; mais il fait de belles œuvres appréciées du public parce qu'il est heureux de vivre, heureux de regarder autour de lui et de découvrir que les grands crimes et les grands coquins eux-mêmes ont leur beauté. Ce genre de bonheur n'est accordé qu'aux yeux d'artistes, à ces yeux privilégiés qui ont fait amitié avec la clarté du jour; il sont pleins de soleil, ils ne voient point de trous noirs ni dans la nature ni dans la vie, ils aperçoivent de la lumière jusque dans les ombres.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La dernière partie au prochain numéro.)

UNE

ENQUÊTE MORALE SUR L'INDUSTRIE

M. LOUIS REYBAUD.

Études sur le régime des manufactures, 4 volumes.

Il y a deux manières d'être ce qu'on appelle depuis le dernier siècle un économiste. La première, plus abstraite, s'attachant aux conditions générales du travail et de la richesse, se propose de mettre en lumière cette part de lois et de principes qui gardent une vérité indépendante des temps et des circonstances locales. La seconde manière, plus pratique, généralise moins et observe de plus près; se renfermant dans l'étude de sujets spéciaux, dont elle pousse l'analyse aussi loin que possible, elle a presque toujours en vue, par la critique des faits, d'en amener la réforme. Il ne s'agit pas ici de comparer ces deux méthodes, nécessaires l'une et l'autre, et qui se complètent mutuellement. L'histoire prouve assez qu'elles peuvent être jusqu'à un certain point mises en œuvre de concert. Il y a peu d'économistes abstraits qui n'aient cherché une matière d'expérience et de comparaison dans l'étude de faits nombreux empruntés à des temps et à des pays différens, et qui n'aient visé sous certains rapports aux réformes. On n'a guère vu davantage depuis un siècle l'économie politique appliquée se passer d'un recours habituel à l'économie scientifique. C'est à la condition de lui demander ses inspirations et ses règles qu'elle évite de tomber dans cet empirisme grossier qui a longtemps constitué l'infériorité des travaux consacrés à la richesse publique.

L'économiste et l'œuvre que je me propose d'apprécier relèvent de la seconde de ces méthodes. Nous n'avons pas à faire connaître à nos lecteurs M. Louis Reybaud. La *Revue* a publié bon nombre de ses travaux, dont la plupart ont pour objet l'état intellectuel, moral et matériel des populations industrieuses. C'est à l'aspect intellectuel et surtout moral que je m'attacherai particulièrement, comme au trait le plus caractéristique de la vaste enquête qui doit former le sujet de cette étude. C'en est aussi la partie la plus neuve. Non qu'une certaine importance ait jamais cessé d'appartenir à la situation intellectuelle et morale des classes ouvrières; mais elle s'est accrue dans une proportion qui change tout. Leur nombre, l'idée qu'elles se font de leur rôle et de leurs destinées tant dans l'industrie que dans la société, l'influence que leur état moral et politique exerce sur la communauté, tout cela forme réellement un fait nouveau et capital dont la gravité semble s'augmenter encore par la manière dont il se manifeste aujourd'hui.

On s'est attaché souvent à mettre en relief cette situation. Les classes ouvrières ont eu leurs censeurs et leurs apologistes. Leurs misères, leurs vices et leurs vertus ont trouvé des peintres très nombreux. Il importait que l'esprit scientifique intervînt pour tout ramener à la vraie mesure. Il l'a fait plus d'une fois dans d'excellentes études partielles. Une vue plus générale des populations engagées dans l'industrie, et qui en embrassât les principaux groupes, restait à présenter encore. Malgré les difficultés d'une tâche qui, pour être bien remplie, exigeait une réunion de qualités rares, elle devait tenter les hommes compétens. Ainsi comprise, l'étude de ces populations n'était plus seulement un curieux et savant travail économique, elle devenait une œuvre sociale.

Telle est en effet la portée de l'ouvrage qui nous présente ce tableau d'ensemble. On y rencontre à la fois les traits généraux qui distinguent la classe ouvrière dans les grandes manufactures au XIXe siècle, et des détails circonstanciés sur chacun de ses groupes pris à part. Avant de l'apprécier, voyons comment il a été appelé à se produire, à quelle entreprise déjà commencée il fait suite, et à quels travaux il se rattache chez son auteur même.

I.

C'est en obéissant au sentiment de l'intérêt élevé qu'éveille aujourd'hui ce genre de recherches que l'Académie des sciences morales et politiques confiait à M. Louis Reybaud, il y a environ vingt ans, la mission dont nous avons le résultat sous les yeux. Rappelons d'abord les titres qui motivaient un pareil choix. Né à Marseille dans une famille vouée au négoce, M. Louis Reybaud

avait été de bonne heure initié à la vie positive. Lui-même, destiné au commerce, avait fait dans sa jeunesse en Amérique et dans le Levant plusieurs voyages, occasion déjà d'observations pour un futur économiste. Les voyages sous forme de récits, statistique, tableaux de mœurs, devaient devenir une de ses spécialités littéraires. Il en a beaucoup écrit pour son propre compte, et sous le nom de marins illustres, la marine étant aussi de sa compétence dans ses procédés de construction et dans son organisation. Cependant le commerce et les voyages ne furent qu'une première étape dans la vie du jeune homme, qu'attiraient d'autres études et le désir de s'occuper d'intérêts plus généraux. Arrivé à Paris avant 1830, entraîné comme d'autres par le mouvement politique et littéraire qui marque la fin de la restauration, il prit une part active à l'opposition libérale de ce temps dans les journaux. Il continuait quelques années encore sous le gouvernement de juillet cette collaboration opposante, et il passe même pour avoir eu quelque part à certains pamphlets rimés qui firent alors assez de bruit. Cette place dans l'opposition, purement parlementaire d'ailleurs, M. Reybaud la marquait dans la chambre des députés de 1846 en siégeant à gauche. Nul ne devait être plus que lui douloureusement surpris par cette révolution toute démocratique de février, étonnement des gouvernans et encore plus des opposans eux-mêmes, qui avaient cru qu'on pouvait combattre avec l'énergie des moyens employés par l'opposition en Angleterre la résistance trop obstinée du pouvoir aux réformes les plus modérées. M. Louis Reybaud avait une raison de plus de s'alarmer d'une telle révolution dans l'étude approfondie qu'il avait faite de ces utopies sociales dont elle déployait le drapeau, bientôt ensanglanté. Au reste la politique active avait toujours été au second rang pour l'écrivain que la littérature et l'économie sociale se partageaient depuis longtemps. M. Louis Reybaud, jusque dans ces dernières années, a toujours fait une place assez considérable aux travaux d'imagination. Ce partage entre deux vocations, en apparence si différentes, devait produire parfois une certaine confusion pour une partie du public. On a presque pu croire à deux écrivains distincts. Il y a eu à un moment un Louis Reybaud populaire qui, aux yeux de bien des gens, ne devait pas être le même que l'auteur de graves écrits qui tenait sa place à l'Institut. Le premier, inventeur de personnages d'une réputation en quelque sorte proverbiale, ne dédaignait pas les succès d'une franche et originale gaîté; le second intéressait seulement le public plus restreint qui aime les idées sérieuses. Entre les deux, les différences n'étaient pas aussi grandes pourtant qu'on pourrait le croire. A y regarder de près, on remarque la même trempe d'esprit, les mêmes tendances chez le peintre de mœurs, observateur des travers sociaux, impré-

gnant ses types les mieux réussis du sentiment énergique de la réalité, et l'économiste doué aussi d'un don d'observation très prononcé, habile à faire poser devant lui les différentes classes de travailleurs, et mêlant à une conviction vive de l'excellence des réformes économiques une antipathie non moins déclarée contre le charlatanisme et les utopies dangereuses.

Ce sont là les traits qui distinguent déjà le premier ouvrage d'une portée réelle que M. Louis Reybaud fit paraître; nous voulons parler de ses *Études sur les réformateurs ou socialistes modernes*. L'Académie française récompensait en 1841, et ses deux rapporteurs, MM. Jay et Villemain, louaient en termes très sentis cet ouvrage désigné à l'attention publique par une raison ingénieuse, une exposition exacte et piquante des théories nouvelles, et quantité d'intéressans détails sur les hommes qui s'en étaient faits les représentans. A ce moment une curiosité, qui n'a depuis lors que trop trouvé à se satisfaire, s'attachait à ces *originaux* de l'économie sociale, génies bizarres qui disaient parfois de frappantes vérités en prêchant le faux, et à ces essais de rénovation qu'on estimait alors plus naïvement généreux que redoutables. Le socialisme, en effet, dans sa période d'innocence, commençait à peine à se montrer révolutionnaire. La plupart de ses chefs se séparaient des républicains radicaux avec une sorte d'affectation. Formant un composé d'écoles plus prêtes à se disputer qu'à s'entendre, et non un parti, il publiait des livres, des brochures, déjà quelques journaux, attendant tout d'une propagande pacifique. Seule, l'espèce de communisme qui remontait à Babeuf, moins en vue que les théories de Saint-Simon et de Charles Fourier, entretenait de dangereuses relations avec le parti de l'action et semblait s'y confondre. Ce livre de M. Louis Reybaud, dont le succès s'est soutenu, reste encore la peinture la plus fidèle qui ait été faite de ces systèmes, et le jugement le plus net dont elles ont été l'objet sous cette forme narrative et descriptive qui rend la lecture attachante.

Sans m'attarder aux travaux économiques de M. Louis Reybaud, comme député à la chambre de 1846, et plus tard à l'assemblée législative, où il recevait la mission d'étudier en Algérie les colonies agricoles, je ne puis passer sous silence un livre qui semble faire pendant à son ouvrage sur les réformateurs contemporains, le volume sur les *Économistes modernes*, dont les diverses études ont également été publiées séparément ici même. On n'y trouve pas seulement des portraits exacts, tracés avec une grande sûreté de main; chacune de ces études est pour l'auteur une occasion d'exposer ses idées sur les principaux points de l'économie politique. On y rencontre les principes qui l'ont dirigé dans son

enquête. Les tendances d'un esprit pratique y sont fort accusées. J'y trouverais même pour mon compte un peu trop de sévérité pour les questions et les controverses abstraites, sur la *valeur* par exemple, qui ont marqué les débuts de la science, entraînée quelquefois à les reprendre encore. L'abus qu'on en a fait ne saurait autoriser une proscription qui n'a pas assez égard au penchant des esprits philosophiques à se rendre compte en toute science des idées fondamentales, penchant d'autant plus justifié ici qu'il s'agit bien souvent par ces définitions de fixer les limites un peu indécises de la science économique. Peut-être aurions-nous à présenter encore quelques observations critiques qui n'ôtent rien à la valeur si solide de ces excellentes études où revivent dans de vigoureuses analyses la plupart des hommes qui ont marqué avec distinction leur trace dans les théories et dans les faits économiques. J'aurais bien envie par exemple de faire à l'auteur une querelle de théoricien à propos de Frédéric Bastiat, le plus populaire de nos économistes. La critique qu'il fait de certaines de ses idées et de la manière trop peu rigoureuse dont il expose ses théories, cette critique qui se mêle à de justes éloges, est en général fondée. M. Reybaud ne traite-t-il pas pourtant d'une manière trop dédaigneuse cette formule de « l'échange des services » substituée à cette autre un peu trop étroite de « l'échange des produits. » Je ne veux pas argumenter, mais j'émets des doutes. S'il n'y a que des produits, a-t-on pu dire, il faudra donc voir dans l'ordonnance d'un médecin, la leçon d'un professeur ou la consultation d'un avocat un « produit, » à moins qu'on ne veuille, ce qui serait nier les faits et mutiler la science, les exclure de la catégorie des services rémunérables. Un disciple de Bastiat continuerait ainsi à montrer comment cette formule de l'échange des services, suspecte à M. Reybaud, embrasse non sans grandeur toute la société engagée dans les liens de l'échange, et comment elle peut acquérir, selon les cas, la précision désirable. Il protesterait certainement contre cette affirmation trop sommaire « qu'on ne saurait imaginer sans une grande contention d'esprit, qu'une balle de café soit un service, une tonne d'huile un service. » Il ferait remarquer qu'on ne prétend pas qu'aucun de ces objets *soit* un service, mais qu'il contient très effectivement et représente des services humains incorporés dans sa valeur, tels que travaux, risques courus, etc. Nous ne répondons pas même que ce défenseur de Frédéric Bastiat ne serait pas capable, pour se concilier son contradicteur encore plus que pour le démentir, d'aller chercher jusque dans l'enquête, telle que l'a comprise M. Louis Reybaud, quelque argument en faveur de cette conception de l'économie politique, car l'auteur de cette enquête, non-seulement lui aussi reconnaît de vrais services dans ces

travaux qui se matérialisent dans des objets extérieurs, mais il tient pour éminemment valables les services de direction, lesquels n'ont rien que d'intellectuel. C'est même un de ses argumens contre les ouvriers qui trouveraient bon qu'un travail purement manuel eût un droit égal ou même exclusif. En fait, sinon en principe, il ne cesse de traiter le monde économique comme une vaste association où s'échangent, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, des services rémunérés.

Au reste, cela est clair à la manière dont M. Louis Reybaud apprécie quelques-uns des principaux économistes, il aime à se tenir ferme dans la voie de ses maîtres, notamment de Jean-Baptiste Say. Ce titre de maître, il paraît peu disposé à le donner à Malthus pour son système de la population, qu'il apprécie en quelques pages d'une pressante éloquence. Aussi ne le voit-on pas, et je signale ce point comme essentiel, attribuer dans son enquête la misère à l'excès de population. C'était là ce qu'un pur malthusien n'aurait guère manqué de faire. Il faut reconnaître, avec l'auteur, que le péril de ce prétendu excès semble nous menacer fort peu. Les plus légitimes inquiétudes se portent au contraire pour la France sur le ralentissement extrême dans l'augmentation du nombre des hommes. Dans son étude sur les travaux de John Stuart Mill, M. Louis Reybaud rencontre encore un autre point qui se présente sous ses aspects pratiques dans l'enquête. L'association ouvrière est l'objet chez l'économiste anglais d'une apologie peu mesurée. Son critique réfute sur ce point des idées trop incomplètes, et qui tiennent trop peu compte de données essentielles du problème. Il signale d'autres erreurs chez M. Mill, esprit éminent, mais paradoxal, et guide souvent peu sûr. En reconnaissant la solidité des objections de M. Reybaud sur l'association, peut-être pourrait-on y trouver quelque excès de défiance un peu trop voisin de la négation. C'est avec la même connaissance de cause que, dans le même livre, il discute des questions pratiques, comme celles de l'étalon monétaire, d'une taxe sur le revenu, de la réduction de l'armée. Je n'ai pas à m'y arrêter, n'ayant en vue que les points de doctrine qui offrent un lien avec ses recherches sur l'industrie. Rien n'est plus important sous ce rapport que la fermeté avec laquelle il défend le principe du libre travail, la concurrence, repoussant les restrictions réglementaires, lesquelles, proposées tantôt par les partisans du passé, tantôt par les novateurs, n'en ont pas moins pour conséquence dans les deux cas de produire l'atonie, et cette habitude de s'adresser à l'état comme à une providence. Cette habitude funeste, M. Reybaud a l'occasion d'y signaler plus d'une fois une sorte de parasitisme qui gagne toutes les classes, depuis l'entrepreneur qui réclame un droit au profit, jusqu'à l'ouvrier qui demande le droit au travail et au

salaire. La liberté du commerce extérieur, il y a peu d'années si contestée encore, devait surtout trouver en lui, dans ses études sur MM. Richard Cobden et Michel Chevalier, qui en furent, tant en Angleterre qu'en France, les promoteurs les plus illustres, un partisan très décidé. Lorsqu'il examine nos principales industries, il en prend occasion pour revendiquer ce grand principe; mais ce n'est plus alors une défense théorique, il serre de plus près la pratique; il rassure, au commencement de son enquête, sur l'application de la liberté commerciale des industries qu'il juge à tort effrayées, et, dans la suite du même travail, il montre les heureux effets de cette liberté, devenue un fait en grande partie depuis les traités de commerce. On y voit comment l'industrie française a renouvelé son outillage et ses procédés, développé son exportation et profité elle-même de cette grande expérience favorable à la consommation.

Il me reste à indiquer à quelle série d'enquêtes antérieures également entreprises au nom de l'Académie des Sciences morales se relie le travail si considérable de M. Louis Reybaud. Il est à remarquer que ce genre de statistique morale et industrielle est en grande partie une création de notre temps. Tout au plus on en rencontre les premiers modèles, encore imparfaits économiquement et presque nuls quant à l'étude des mœurs, dans les écrits de Vauban, de Boisguilbert, de Lavoisier, etc. Dès que les sciences économiques eurent au sein de l'Institut une représentation à part, elles durent songer à développer cette espèce de recherches sur les forces productives du pays et sur ses populations laborieuses. C'est ce que fit l'Académie des Sciences morales à l'aide de missions qui devaient se continuer sans interruption et qui ont laissé des traces. Le premier en date, le travail du docteur Villermé, a presque fait époque en ce genre : ne soyons pas ingrat envers cet observateur d'un esprit pénétrant, qui le premier, avec l'autorité de son caractère et de ses études, appela l'attention sur les maladies que développent des ateliers malsains. La presse, avertie, créa une sorte d'agitation salutaire : les manufacturiers eurent à compter avec l'opinion, et la preuve que le mal n'était pas irrémédiable, comme quelques-uns ne manquaient pas de le prétendre, c'est qu'on y a obvié fréquemment. Vint ensuite l'enquête poursuivie trop peu d'années par un autre économiste qui y porta des qualités toutes différentes. Blanqui aîné (que l'on persiste à nommer ainsi pour le distinguer de son frère le démagogue) mérite sa part d'éloges dans cette œuvre, qui ne devait pas se traduire seulement par de savans mémoires, mais exercer sur les faits une action positive. Personne plus que Blanqui n'a réclamé avec ardeur la réforme des logemens insalubres, en particulier des caves de Lille et des greniers de Rouen, dont il faisait des descriptions émouvantes.

Si réellement regrettable qu'ait été la perte prématurée de cet économiste, doué de tant d'initiative et de verve, mais un peu moins maître de son imagination, on doit se dire que la succession ne pouvait mieux échoir qu'à M. Louis Reybaud. On rencontrait en lui toutes les garanties que peuvent donner des connaissances spéciales, un discernement sûr, la haine de l'exagération, un jugement fin et indépendant. Ce n'était pas trop dans un sujet où l'on se trouvait en face, chez les chefs d'entreprise, d'intérêts qui pouvaient, à les supposer de bonne foi, n'avoir pas toujours l'impartialité désirable, et chez les travailleurs, de passions qui s'en faisaient volontiers accroire à elles-mêmes. Le talent de l'écrivain lui-même rassurait au lieu d'inquiéter : dirigé et contenu par une haute probité scientifique dans la manière d'observer et de présenter les faits, il saurait leur donner un juste relief sans tomber dans ces tableaux à sensations, si chers aux tribuns qui cherchent des thèmes populaires et aux coloristes à outrance. Toutes ces promesses ont été tenues. L'enquête forme, dans les limites des industries auxquelles elle s'est appliquée, un monument qui s'offre à nous presque achevé.

II.

Il s'agissait avant tout de se faire une idée exacte du nouveau régime industriel qui, surtout depuis 1815, se développait au milieu d'un perpétuel va-et-vient, de chocs d'intérêts, de déplacemens et d'épreuves souvent redoutables, particulièrement sensibles dans une partie des populations livrées au travail manuel. Les défenseurs du passé accusaient la liberté, la concurrence, la révolution; les socialistes accusaient le capital, la bourgeoisie, *l'individualisme*, comme ils disaient, la révolution de 1789 aussi, à laquelle ils reprochaient de n'avoir pas été assez radicale, assez organisatrice dans le sens de leurs idées. Les économistes pour la plupart louaient ces changemens, en montraient la fécondité dans l'accroissement de la production. Ils soutenaient que la concurrence était la vraie cause de tant d'heureux efforts, de tant de progrès rendus par le bon marché accessibles à la masse. Ils n'admettaient pas qu'elle fût l'anarchie. Si elle excitait l'émulation, elle refrénait les intérêts; elle en limitait les prétentions les unes par les autres, elle attirait où besoin était les capitaux et les bras. N'y avait-il pas enfin dans ces perturbations, dans ces crises fréquentes et dans ces misères du travail déplacé une autre cause que la liberté? L'Angleterre passait par les mêmes épreuves. Avait-elle donc supprimé ses corporations officielles et fait une révolution? Cette autre cause, c'était la mécanique, c'était la science qui, là aussi, faisait, à tra-

vers bien des bouleversemens, son œuvre après tout salutaire, en créant ces engins puissans dont l'emploi exige, pour avoir tous ses effets, la centralisation des forces productives : fait d'autant plus irrésistible qu'il trouvait le concours des circonstances sociales, avec lesquelles il offrait une sorte de coïncidence merveilleuse. C'en était une en effet que celle qui, chez une nation récemment émancipée, investie de l'égalité civile, désireuse de bien-être, semblait mêler dans une action commune tant de fermens nouveaux. La liberté et la vapeur apparaissant ensemble, lancées le même jour dans le monde industriel pour le transformer, quel prodigieux rapprochement! mais aussi que de désordres pour arriver à former des groupes un peu stables! que de blessures à cicatriser avant qu'on pût constater un progrès réel et définitif dans la situation de ces populations arrachées à leurs habitudes traditionnelles!

M. Reybaud a recueilli quelques témoignages frappans des craintes qui s'emparèrent des meilleurs esprits. Il semble que l'on retrouve chez eux le trouble même qui existait dans les faits. N'était-ce pas un économiste des plus libéraux et des plus éclairés, M. de Sismondi lui-même, qui en était venu à regarder la grande manufacture comme un mal qu'il fallait combattre par des règlemens, en partageant les vastes établissemens, et en associant les ouvriers aux bénéfices? Il ne semblait pas se douter de ce qu'une telle mesure imposée par la loi aux parties intéressées aurait eu d'oppressif et de spoliateur. Il nous serait facile de signaler dans des économistes anglais, tels que Malthus et Ricardo, plus d'un symptôme du même trouble. La manière dont ils conçoivent les relations du capital, supposés en antagonisme, leurs formules sur les profits et les salaires, sur les encombremens de marché, nous paraissent porter souvent la trace des mêmes circonstances jusqu'au sein de recherches qui ont l'ambition de se montrer générales et désintéressées comme la science.

Il fallait donner à l'expérience le temps de se faire et en constater les résultats dans d'impartiales enquêtes. La question était passionnée à la fois par les adversaires systématiques de la révolution et par les novateurs : il fallait y porter d'autant plus un esprit calme, la sévère méthode d'observation. Tout compte fait, la manufacture était-elle un bien ou un mal? Le travail, placé dans les conditions qu'elle lui impose, était-il une victime? Était-il dépossédé, et, par le fait du nouveau régime, comme on le disait, *abruti?* Les maux réels qui se produisaient devaient-ils être toujours imputés à ce système en particulier? n'étaient-ils pas enfin transitoires dans ce qu'ils avaient de plus grave, et ne pouvait-on soit les guérir, soit du moins les adoucir?

C'est dans ces termes que M. Louis Reybaud a compris la ques-

tion qui se posait devant lui et qu'il l'a résolue. La peinture qu'il présente, dans chaque grande industrie manufacturière, des populations laborieuses, se rattache elle-même à cette solution d'ensemble.

En somme, l'auteur des *Études sur le régime manufacturier* accepte, justifie la manufacture comme un fait irrésistible et comme un progrès. Sans lui attribuer le mérite exclusif d'avoir réfuté des griefs parfois chimériques et des craintes habituellement exagérées, il faut avoir lu l'enquête pour savoir ce qu'elle ajoute à la force de la démonstration. A ne prendre les faits que du point où M. Villermé les avait laissés, l'auteur nous fait voir à quel degré les cadres du travail se sont remplis, dans quelle mesure les salaires, loin de décroître, ont augmenté. On semblait faire de la façon brutale avec laquelle procédaient les changemens qui, d'une année à l'autre, bouleversaient les existences, un argument permanent, comme si on devait inventer tous les jours telles choses que la vapeur, la machine à filer, les chemins de fer. En fait, du tableau même de M. Louis Reybaud il résulte que l'état révolutionnaire, dans ce qu'il avait d'aigu sous l'influence des déplacemens causés par la mécanique, n'existe plus dans l'industrie : les intérêts ont fini par se classer, et de nombreux exemples attestent que les ouvriers opposent aujourd'hui à des crises plus rares et moins intenses des moyens de résistance mieux organisés. Même réponse, qui se décompose en cent preuves de détail, sur la prétendue oppression abrutissante des machines. Lisez les exactes et ingénieuses descriptions des mécanismes nouveaux dans l'enquête de M. Louis Reybaud. Loin d'opprimer, ils ont affranchi le travail en achevant de prendre à leur compte la partie la plus écrasante ou la plus répugnante des tâches, et l'hygiène en a profité comme le meilleur aménagement des forces. Ils ont si peu étouffé l'intelligence qu'ils ont continué à la substituer dans une mesure croissante à l'emploi exclusif des efforts musculaires. Voilà une réfutation pratique et circonstanciée d'objections trop persistantes. On peut la regarder comme décisive. Un seul point à nos yeux laisserait peut-être quelque doute : la monotonie automatique des mouvemens auxquels les machines condamnent les travailleurs n'est-elle pas un argument qui mérite qu'on en fasse plus de cas? L'ancien métier, avec toutes ses infériorités, n'était-il pas un meilleur compagnon, plus familier, moins impérieux, laissant au corps plus de liberté, à l'esprit aussi, conciliable avec la rêverie, avec la pensée, soumettant moins en un mot l'être humain tout entier aux lois des pures mathématiques? Je ne suis pas si éloigné de croire qu'un travail si monotone pourrait exercer sur l'intelligence une action délétère, s'il se prolongeait à l'excès, et s'il ne trouvait pas des correctifs dans les heures de loisir de l'ouvrier,

heures qui, dans le milieu où il vit, par les lectures, l'instruction, les distractions mêmes, l'arrachent à cette influence, dont il ne faut pas peindre trop en noir les effets. En réalité, les ouvriers qui travaillent à la mécanique ne sont pas moins intelligens que les autres, souvent même ils le sont plus : cela est après tout une réponse qui en vaut une autre.

Est-on désarmé contre ces excès de travail qui ont été l'objet de plaintes souvent légitimes? M. Reybaud fait voir que le mal a été combattu souvent avec efficacité. L'auteur, à un moment où la question du travail des enfans dans les manufactures restait controversée et mal résolue, réclamait hautement l'intervention publique au nom de la morale et de l'hygiène, dans l'intérêt de ces êtres faibles comme dans celui de la race et de la nation. Il ne pense pas même que la loi doive se désintéresser complétement de la condition des adultes : c'est ainsi qu'il applaudit à la réduction du travail manufacturier à une durée de douze heures. Il approuverait même la réduction à dix heures et demie par jour, du moins dans la coutume, comme l'a établi l'initiative personnelle en Angleterre pour la manufacture de coton. La suppression du travail de nuit a été aussi une satisfaction donnée à de trop justes griefs. Il n'y a donc plus lieu, sauf des exceptions qui deviendront de plus en plus rares, à s'élever contre l'abus immoral de la force humaine, comme formant un des traits indélébiles du régime manufacturier qu'on représentait comme destiné fatalement à ressusciter l'esclavage antique.

C'est avec le même sang-froid que M. Reybaud apprécie d'autres reproches, adressés à la manufacture au nom de la morale. Le plus grave comme le plus habituel est celui qui lui impute de dissoudre la famille, de prendre la femme et les enfans, de les séparer dans l'atelier même, pour ne les réunir qu'à de rares intervalles ou la nuit seulement, dans une sorte de promiscuité, en d'affreux taudis sans lumière et sans air, qui rendent la cohabitation odieuse et impossible. Le vrai et le faux se mêlent dans ce tableau. Le travail manufacturier exclut-il les moyens de resserrer le mal dans des bornes beaucoup plus étroites? En ce qui touche les logemens insalubres, est-il même fort exact de l'en rendre à ce point responsable? Ce fléau existait dans l'ancien régime. De nos jours, on l'a retrouvé sans cesse dans le travail isolé. Étaient-ce des ouvriers de manufacture, ces chiffonniers de la rue Mouffetard, ces ouvriers, si horriblement logés, du vieux Paris et de tant d'autres villes? Quant au travail des femmes, il y a beaucoup à dire sans doute, et il serait infiniment désirable que, dans les cas où il est nécessaire, il pût avoir lieu à domicile; mais est-ce toujours possible? Les tâches simplifiées par la division du travail et la mécanique, l'ont accru assuré-

ment. On peut même croire que cet effet se serait produit moins brusquement, moins complétement peut-être, ainsi que l'agglomération ouvrière elle-même, sans le régime de serre chaude du système ultra-protecteur et prohibitif qui a précipité le développement industriel. Mais s'il est inévitable que nombre de femmes travaillent, le régime manufacturier leur attribue une rémunération plus assurée et moins misérable. Comment les mœurs pourraient-elles se trouver bien de cette extrême insuffisance de moyens de vivre auxquels des salaires plus élevés, quoique souvent encore un peu faibles, ont apporté une réelle amélioration? Est-il enfin bien certain que le régime manufacturier favorise, par le seul fait du rapprochement des sexes, ce genre de désordre plus que le travail morcelé, qui laisse au vice et au libertinage tant d'occasions dans les grandes villes, et permet si peu de surveillance?

De tout cela, que conclut l'auteur de l'enquête? Cherche-t-il à atténuer ce que le spectacle offert par les populations manufacturières présente souvent de triste? Nullement; mais il ne s'en croit pas moins autorisé à reconnaître à ce régime un certain nombre de supériorités marquées qu'il discerne avec beaucoup de pénétration. C'en est une, même au point de vue moral, que la moindre irrégularité du travail, que la moindre fréquence des chômages dans un système qui ne peut sans préjudice interrompre l'emploi de l'outillage et du capital engagé, et qui se fait un point d'honneur de ne s'arrêter qu'en cas de nécessité absolue. Combien, si l'on veut être juste, de souffrances, de prétextes de sédition, de causes de chutes évitées par cette stabilité relativement plus grande! Sans croire l'épargne toujours possible, il est vrai aussi que la manufacture lui ouvre une facilité et une marge moins restreintes. Cette marge peut même devenir assez étendue, si l'ouvrier est régulier et, il faut bien l'ajouter, si ses charges ne sont pas trop lourdes. Enfin M. Louis Reybaud regarde comme un incontestable bienfait un travail plus discipliné, plus exact, à heures fixes, mieux à l'abri de ces interruptions volontaires, parfois périodiques, que se permet le travailleur libre sans rencontrer d'obstacles. Cette régularité vaut mieux à tous égards que la manière capricieuse dont l'ouvrier emploie ses forces, tantôt n'en usant pas assez, tantôt en abusant jusqu'à la fatigue. Un tel régime, fâcheux pour le corps, ne l'est pas moins pour l'équilibre moral. Que d'heures perdues dans le travail isolé, perdues pour la société, perdues pour le salaire! que d'heures données à des distractions vicieuses, au préjudice de la famille, de la communauté tout entière! L'ouvrier qui *s'amuse,* — un mot qui cache sous une excitation passagère et malsaine tant de souffrances durables, — n'est-il pas plus souvent encore l'ouvrier sobre

ou de petite fabrique? Ainsi s'établit une balance qui ne tourne pas en faveur des regrets ou des censures trop peu mesurées. Le bien l'emporte sur le mal. Le mal semble lui-même susceptible de degrés, de tempéramens, de remèdes, que la vue des différentes industries manufacturières montrera mieux. La petite fabrique a aussi ses vices plus grands en certains cas. Il ne suffit pas de trancher, il faut apprécier, comparer.

III.

L'industrie de la soie est la première qu'ait étudiée M. Louis Reybaud. La transformation de la fabrique avec ses ateliers morcelés en grande manufacture, presque au début dans cette industrie il y a vingt ans, est loin d'y avoir atteint son dernier terme : il est même probable que le système manufacturier rencontrera là des limites dans la nature de certains travaux somptuaires et dans des convenances et des habitudes lentes à disparaître. D'un autre côté, la soie, jadis exclusivement aristocratique, aujourd'hui devenue populaire, figure parmi les produits de grande consommation : elle appelle les moyens de fabrication qui réduisent le prix de la main-d'œuvre et les frais généraux pour se mettre en état d'accroître sa clientèle. A en juger sous le rapport économique, on ne voit pas ce que cette transformation pourrait avoir de regrettable pour cette magnifique industrie. Il est facile au contraire d'apercevoir ce qu'elle aura d'avantageux, à mesure que les progrès de cette métamorphose s'accuseront davantage. Tandis que la part nécessaire faite à la main-d'œuvre pour la fabrication de luxe et la perfection de la mécanique appliquée même à ces produits d'élite maintiendront, tout donne lieu de le croire, la prédominance de l'art et du goût, inséparable de la cherté, n'y a-t-il pas lieu aussi de penser que des débouchés, rendus plus vastes et plus sûrs par le bon marché, s'offrant à des produits moins sujets au caprice de la mode, rendront les crises qui en dépendent beaucoup plus rares et les cadres de travail en quelque sorte plus souples et plus ouverts? Telle est la perspective que M. Louis Reybaud entrevoit comme inévitable et dont il ne paraît pas s'effrayer au point de vue moral. En vain peut-on alléguer, semble-t-il, en faveur du système actuel, cette plus grande indépendance du travail qui garde son foyer dans des ateliers isolés : la fabrique morcelée ne présente pas moins d'inconvéniens moraux que d'imperfections matérielles.

Ce tableau, je n'ai pas intention de le refaire; l'auteur de l'enquête a su lui donner une force et une finesse qui, trouvant à s'appliquer à l'étude de différens centres de production à l'étranger et

en France, se montrent particulièrement dans le portrait énergique et si bien nuancé qu'il fait de la cité lyonnaise. On dirait que les inconvéniens ressortent d'autant mieux qu'est accentué davantage l'éloge de ces populations, qui se distinguent par certaines supériorités qu'on est loin de rencontrer toujours dans les villes industrielles. Si l'on s'attache, à Lyon, à considérer le rôle qu'ont joué les capitalistes, les entrepreneurs, comment n'être pas frappé des mérites spéciaux de cette race industrieuse qui, en installant successivement dans cette grande cité la production de la soie, a déployé la plus vigoureuse et la plus habile persistance? Race patiente, à ce qu'il semble, comme la Suisse qui l'avoisine, avec un rayon de soleil de l'Italie, Lyon a travaillé comme une ville du nord, mais avec cet héritage du goût qui lui est venu de Gênes et de Florence, et avec cet esprit d'invention infatigable qui lui appartient à un éminent degré. Considère-t-on les travailleurs? Combien de qualités rares! Où trouver plus de dignité personnelle, moins d'ivrognerie? Où les mœurs sont-elles moins gâtées dans les relations des sexes? Où l'ouvrier, disons mieux, l'artisan, met-il plus de réflexion, plus d'amour, dans l'accomplissement d'une tâche qui lui plaît? Il a trop de goût pour le spectacle, pour certaines dissipations dispendieuses, comme le café chantant, cette invention moderne qui paraît avoir pour effet de répandre tout autre chose que le goût de la musique. Ajoutons qu'en général ces plaisirs sont pris en famille. L'ouvrier de Lyon a d'ailleurs la même originalité dans ses défauts que dans ses qualités : il est rêveur; il n'a pas la gaîté, l'insouciance habituelle de l'ouvrier de Paris, l'indifférence sensuelle de tel autre ouvrier des villes d'industrie. On l'a vu pieux, dévot même, et si ce trait s'est en partie effacé, il n'a pas disparu sous l'indifférence fréquente, et bien que M. Reybaud en ait vu, ceci est un signe du temps, qui se plaisent à se dire *positivistes*. Le type le plus pur de cette classe, l'ingénieux inventeur Jacquart, était très religieux; mais cette disposition rêveuse pourra aussi être tournée aux réflexions chagrines, au mécontentement, à la chimère, et, avec l'humeur susceptible qui s'y joint, aboutir à l'utopie, au socialisme. Moins habituellement débauché que d'autres, il pourra plus facilement devenir fanatique. On a vu à Lyon cet homme, d'ordinaire tranquille et casanier, transformé tout à coup en insurgé redoutable, et des insurrections commencées au nom de simples difficultés de contrats de travail, dégénérer en revendications sociales d'une toute autre portée. N'est-il pas à noter que c'est à Lyon, en effet, c'est-à-dire non dans une ville de grande manufacture, mais de fabrique morcelée, que le socialisme révolutionnaire a commencé à inscrire sur son drapeau déployé en pleine

guerre civile ses plus menaçantes formules? Eh bien! cela seul pourrait être un symptôme des inconvéniens d'un système de travail qui, moralement, comme sous le rapport matériel, a des conséquences fâcheuses, d'un système qui peut se défendre par la coutume, offrir certains avantages relatifs, comporter enfin quelques améliorations, mais qui, par son mode de répartir les tâches, met en présence des intérêts difficiles à débattre. Il contribue pour beaucoup à cette aigreur des relations, à cette sourde irritation qui gronde sans cesse au fond des cœurs. Partout, dit M. L. Reybaud, règne une indépendance ombrageuse. Si cette attitude est celle du chef d'atelier vis-à-vis du fabricant, celui-là la trouve à son tour dans ses compagnons. Dans le même système compliqué de rouages difficiles à supprimer, les relations entre l'ouvrier mal disposé et le fabricant souvent froid, parfois hautain, sont encore envenimées par des intermédiaires trop sujets à des abus de pouvoir. Comment dès lors avoir assez d'égards pour les personnes, mettre plus de grandeur, comme cela serait nécessaire, dans le règlement des affaires? L'apprentissage vaut-il mieux dans ce système, qui conserve à l'intérieur certaines apparences patriarcales? On doit reconnaître trop fréquemment qu'il est défectueux par abus des forces de l'apprenti, par un manque de souci trop complet de l'éducation morale de l'enfant, abandonné à ses mauvais instincts et livré aux mauvais exemples. Ce n'est pas là malheureusement un fait exceptionnel. A Lyon, les contestations nées de l'incurie et des abus des petits fabricans à l'égard des apprentis, ou qui ont leur source dans les manquemens de ceux-ci, sont très fréquentes. Ainsi l'auteur nous fait voir la lutte à tous les degrés dans cette fabrication où les différends entre ouvriers sont encore plus nombreux que ceux qui s'élèvent entre travailleurs et fabricans. Il faut modifier le système, mais on doit aussi agir sur les volontés malades, qui en aggravent les inconvéniens intrinsèques. Il est nécessaire de chercher les remèdes dans l'enseignement moral; on doit les chercher aussi dans le progrès intellectuel des agens de la production à tous les degrés: mieux éclairés, ils comprendront mieux leurs intérêts; sous ce dernier rapport, Lyon du moins est dans une excellente voie. Jamais en aucune ville les moyens de s'instruire utilement dans sa profession n'ont été à ce point prodigués à l'ouvrier.

La fabrication ne peut-elle admettre, ou même provoquer, constituer elle-même des moyens de moralisation plus directs? La réponse à cette question forme une des parties les plus curieuses de cette étude. Par exemple la fabrique rurale, ou du moins établie dans de petites localités que la campagne environne, offre certains avantages. On le remarquera pour telle fabrique de moyenne

étendue, Viersen par exemple, dans la Prusse rhénane (M. Louis Reybaud ne fait pas toujours ainsi l'éloge des villes de fabrique allemandes). Il se rencontre là une combinaison de la vie agricole et de la vie industrielle qui se recommande à plus d'un titre. Les mœurs y gagnent comme la santé. Le tissage n'y semble qu'un complément de travail et de salaires ajouté à l'exploitation rurale. Le même fait se retrouve dans certains environs de Lyon, de Saint-Étienne, ailleurs encore. Il arrive dans ce cas que, par un heureux partage d'occupations, les hommes vigoureux peuvent aller aux champs pour les labours et les semailles, tandis que les adolescens et les femmes restent au logis pour y tisser le velours ou le taffetas. Dans de telles conditions, le travail des femmes n'a guère que des avantages. Il ne détruit pas le ménage : il ajoute au revenu de la famille; il se fait pour la fabrique d'une manière plus économique. Un curieux exemple de manufacture rurale, près de Bâle, montre comment le régime manufacturier peut lui-même servir à moraliser les populations, quand les ouvriers s'y prêtent. Dans le cas que décrit l'auteur, c'est toute une population de jeunes ouvrières qui entre vers l'âge de douze ans dans l'établissement; elles y passent quatre années à leur grand avantage. La manufacture, située au sein d'un pays riant et agreste, paraît ici comme une sorte d'école professionnelle. L'éducation industrielle s'y achève, l'instruction s'y complète, et l'enseignement religieux et moral y tient une place qu'il n'aurait pas toujours au même degré dans toutes les familles. Il faut y joindre une hygiène parfaite pour la nourriture, les dortoirs, les promenades et les jeux, et avec cela, très peu de peines disciplinaires. Comment s'étonner que ces jeunes filles veulent souvent rester après le terme du contrat expiré? Sans être tenus sur le même pied, la plupart des établissemens consacrés à la soie dans ces régions favorisées offrent des règlemens qui ont souci de l'instruction et de la moralité des plus humbles auxiliaires de l'industrie. A Zurich, le patronage est pris au sérieux par les entrepreneurs; il s'exerce avec soin dans ces fabriques disséminées au bord du lac. Combien il est rare qu'on voie là s'élever de ces conflits qui enveniment ailleurs les rapports des capitalistes et des travailleurs! On a été justement frappé enfin d'autres exemples pour la France même, dans lesquels la religion a été employée comme moyen direct de moralisation. Je veux parler de ces manufactures établies à Jujurrieux, à la Séauve, à Tarare, qui occupent, loin des séductions des villes, dans des conditions particulières d'internat, des milliers de jeunes ouvrières dirigées par des religieuses. On ne peut contester les bienfaits que retirent de cette éducation et de cette vie disciplinée toutes ces jeunes filles, au point

de vue de l'innocence des mœurs, du bien-être, des honnêtes principes, de l'instruction spéciale qu'elles en remportent et dont elles continueront à profiter. Très partisan de la liberté de conscience, M. Louis Reybaud se plaît d'ailleurs partout à rendre hommage à la puissance du sentiment religieux pour améliorer les mœurs, comme il signale la perturbation et le ravage que l'irréligion cause dans de grands centres. Il a eu occasion, dans un de ses précédens ouvrages, d'examiner les systèmes de morale qui veulent remplacer non-seulement le sentiment religieux, mais le principe du devoir et de l'obligation morale, par des idées de fraternité vague ou par la règle sèche de l'intérêt bien entendu, tel que l'enseigne Jérémie Bentham. Insuffisantes même pour l'homme éclairé qui se dirige par la réflexion et le calcul, ces théories lui paraissent à plus forte raison impuissantes à refréner les passions dans les masses instinctives. Elles ne leur enseignent ni la force morale qui lutte, ni la résignation qui accepte, ni l'espérance plus élevée qui console des misères et des injustices. Par là, cette cause morale de faiblesse devient en outre une cause de trouble en lançant les imaginations à la poursuite acharnée d'un idéal tout terrestre.

C'est à propos de la soie que l'auteur présente une observation qui n'est pas d'ailleurs spéciale à cette industrie : nous voulons parler du peu de proportion exacte de l'épargne avec le salaire pour les individus, et quelquefois pour des catégories presque entières. Tel gagne moins et pourtant économise. Tel gagne plus; non-seulement il n'économise pas, il s'endette. On n'en saurait conclure que le salaire élevé soit par lui-même un mal, ce qui serait immoral à la fois et contraire à l'histoire, laquelle nous montre que c'est seulement par les salaires accrus et la lente formation des capitaux que l'élévation du niveau a pu se faire dans les degrés inférieurs; mais la conclusion qui sort de cette observation, c'est celle que nous allons retrouver sous plus d'une forme, celle qu'on a déjà entrevue : au fond, le problème reste éminemment moral sous l'enveloppe industrielle qui si souvent le cache aux regards.

IV.

Les deux autres grandes industries textiles, étudiées successivement par M. Louis Reybaud, en nous montrant la manufacture dans son plein développement, permettent mieux encore d'en apprécier les effets particulièrement de l'ordre moral sous d'autres aspects.

Pour prendre d'abord à part un des élémens du problème, l'élément de l'art et du goût, qu'on disait perdu avec le rôle amoindri du travailleur à la main, on ne voit pas que, dans cette grande indus-

trie du coton, la manufacture, armée de la puissance mécanique, lui ait nui; loin de là. Elle a multiplié le nombre des artisans habiles, des excellens dessinateurs, et l'impression sur étoffes a pu faire, de cette matière de chétive apparence, un véritable produit de luxe en bien des cas. La plupart des remarques de l'auteur de l'enquête relativement à la concurrence que l'étranger cherche à nous faire au sujet de la soie ne seraient pas déplacées pour le coton. Ce parvenu plébéien a pu sans affectation se donner aussi, dans des produits d'élite, des airs d'aristocratie, et il s'est introduit dans les classes riches après avoir défrayé les populations peu aisées. Malgré les efforts faits par l'étranger, qui n'ont pas été toujours malheureux, et en dépit chez nous de déviations que M. Louis Reybaud traite avec une juste sévérité, le goût reste le secret de notre supériorité. On fait au dehors des tissus aussi riches, on n'en fait pas d'aussi beaux. La preuve que c'est bien là une qualité native ou traditionnelle, qui dépend de la race ou de l'éducation, non du climat, c'est qu'elle s'étend à toutes les régions. On retrouve le goût dans les brumes du nord comme dans les pays privilégiés par le soleil, associé aux plus vils métaux comme à l'or, aux plus grossiers textiles presque autant qu'à la matière première que le ver à soie livre au travail comme une richesse déjà payable au poids de l'or. Ce n'est pas sans raison que M. Louis Reybaud compare l'imitation industrielle à la traduction littéraire, où les beautés s'atténuent fort quand elles ne disparaissent pas, ajoutant que l'on copie nos modèles, comme on parle notre langue, « avec un accent étranger. » Servile ou maladroite, la contrefaçon ne saurait faire l'illusion de l'inspiration absente. Cela soit dit sans contester que d'agréables produits puissent sortir des fabriques des autres pays dans la confection de ces étoffes brillantes qui ont pour base le coton soumis à de merveilleuses métamorphoses.

M. Louis Reybaud rend hommage au travail, et surtout au travail inventif. On le voit à l'intérêt ému avec lequel il parle d'Oberkampf, de Richard Lenoir, d'Heilman, et de plusieurs autres. Si Oberkampf réussit, quelle destinée que celle des deux autres grands inventeurs que j'ai nommés ensuite! Ne soyons pas indifférens non plus à l'égard de ces travailleurs modestes qui ont beaucoup contribué aux inventions et aux perfectionnemens. C'est à bon droit que le travail se montre fier de cette part de génie, comme a pu le voir encore naguère dans certaines enquêtes ouvrières écloses à propos des expositions industrielles. Le travail aime en ce moment à s'attribuer l'invention, la grande, à laquelle les savans ont bien pourtant quelque chose à prétendre, comme la moindre, celle qui rend certaines tâches plus expéditives, ou permet de les mieux accomplir.

Cette fierté du travail est un sentiment trop noble et trop encourageant pour que l'on songe à lui chicaner les titres qu'il fait valoir, pourvu qu'il ne ferme pas les yeux systématiquement sur les services du capital, et qu'à un orgueil trop exclusif il ne mêle pas un dénigrement qui serait de sa part une véritable ingratitude. M. Louis Reybaud, qui ne néglige jamais de faire la part du travail, porte à chaque instant témoignage des incroyables efforts du capital et de son initiative si hardie au début des entreprises. Quels risques courus, bravés jusqu'à la témérité, avec des alternatives de succès et de terribles retours de ruine! Quelles épreuves de tout genre venant tantôt des choses, tantôt des hommes! Combien à tort le spectacle plus apparent de quelques fortunes brillantes a-t-il effacé jusqu'à la trace de tant de sacrifices! Amour du gain, dit-on, passion de s'enrichir. Non pas si absolument qu'on se l'imagine, quelque légitime et nécessaire que soit ce mobile dans l'industrie. Mais dans ces persévérans efforts quel désir aussi de faire de grandes choses! quelle passion de créer! Que serait devenu le travail sans une telle initiative? où en serait-il aujourd'hui?

Cette concordance des intérêts du travail et du capital, si obstinément niée, est un des enseignemens les plus clairs et les plus salutaires que l'auteur de l'enquête tire du spectacle des industries et du progrès de la manufacture. C'est ainsi que, laissant parler les faits, il montre comment, dans l'industrie du coton, le capital a, malgré les apparences qui inquiétaient au début, servi les intérêts du travail. Qu'était-ce en 1760 que le coton, même en Angleterre? M. Louis Reybaud nous le dira : une industrie de famille. A l'aide de la filature au rouet ou au fuseau et d'un tissage opéré par des métiers informes, elle produisait dans son siége unique, à Manchester, une valeur de 5 millions de francs. Que va-t-elle devenir, grâce aux applications hardies faites par le capital des grandes inventions mécaniques, depuis le spinning-jenny, d'où devait sortir le banc à broches, depuis le mull-jenny, qui multiplie les broches extraordinairement, jusqu'au self-acting qui, se renvidant de lui-même, achève de consommer une grande économie de main-d'œuvre? On arrive à ce résultat à peine imaginable, que *trois* ouvriers suffisent aujourd'hui pour la même tâche qui exigeait autrefois *cinq cents* fileuses à la main. Le travail humain va donc être dépouillé? Qui ne sait le contraire? En vain le travail mécanique fait-il la besogne, dans la filature seule, de plus de trente millions de bras; tout le monde sait que l'emploi des bras et aussi des intelligences qui trouvent à se placer dans cette industrie a prodigieusement augmenté. M. Louis Reybaud donne là-dessus des calculs précis. Il suffit de rappeler que la consommation de ce tissu a été portée, en soixante années,

dans le monde, de son ancienne valeur de 20 à 25 millions de francs, à une valeur d'environ 4 milliards 1/2 pour comprendre quel appel a dû être fait au travail humain. Au moment de l'enquête, il y avait 400,000 ouvriers seulement, en Angleterre, employés à la fabrication du coton; 4 millions de personnes vivaient de cette industrie plus ou moins directement. Tout un monde de salariés, d'agens, rétribués souvent de la façon la plus avantageuse, s'est greffé, pour ainsi dire, sur cet arbre aux rameaux de plus en plus vigoureux et multipliés.

C'est ainsi encore que M. Reybaud jugera les effets purement moraux qu'a pu avoir la grande manufacture dans l'industrie du coton. Il ne dissimule pas les côtés affligeans : pourquoi tairait-il les progrès? Pourquoi ferait-il un crime particulièrement à la manufacture de mœurs et de vices qui ont des causes plus générales? Par exemple, est-ce la faute de l'auteur de l'enquête si c'est le plus souvent dans des cités alors étrangères à la grande manufacture qu'on a vu se manifester le paupérisme dans la production du coton sous les traits les plus repoussans? Est-ce sa faute si aujourd'hui encore les métiers à la main qui, dans plusieurs régions, luttent avec une énergie désespérée en face de la manufacture, et se maintiennent en un plus grand nombre qu'on ne le pourrait croire, montrent des salaires misérablement bas, une exploitation par les intermédiaires qui se fait sentir douloureusement, une moralité qui fléchit sous le poids de l'angoisse et de la privation? Est-ce sa faute si les salaires moyens dans les manufactures ont rendu la vie moins nécessiteuse, l'épargne moins difficile, si même il est des cas plus nombreux qu'on ne pense où le salaire a pris des proportions qui influent heureusement sur les conditions morales de la vie? Le tisserand anglais touche 1,500 ou 1,800 francs de revenu, souvent davantage. Pesez bien les conséquences de ce fait. Est-ce à dire seulement qu'il mange mieux, qu'il est mieux vêtu, mieux logé, les objets de première nécessité ayant baissé de prix en Angleterre? Il s'ensuit un résultat plus grand : la famille est reconstituée, la femme travaille chez elle, redevient ménagère. Qu'est-ce alors qu'un ouvrier? C'est un commis, un employé, avec moins d'exigence de tenue.

Bien plus, le régime manufacturier lui-même a servi la cause des réformes morales en des cas assez nombreux pour que l'on doive cesser de les considérer comme des exceptions sans avenir. On en cite plus d'un modèle. Le plus remarquable d'entre eux a été placé sous nos yeux par M. Louis Reybaud dans un détail qui indique toute l'importance qu'il y mettait. Pourquoi faut-il qu'un douloureux souvenir s'y joigne pour nous? Je n'ai pu relire sans un

serrement de cœur les beaux chapitres consacrés à l'Alsace industrieuse, surtout à Mulhouse. Où peut-on mieux sentir ce que nous avons perdu en nous séparant de cette grande cité qui formait la transition entre l'Allemagne et la France, et semblait être à l'industrie ce que Strasbourg était à la science et aux lettres, un point intermédiaire entre deux génies mieux faits pour se compléter que pour se combattre? Qui croirait que l'on trouve ce centre manufacturier un des plus mal notés dans les anciennes enquêtes qui datent de moins de quarante ans, pour la mortalité et la criminalité? Malgré les ombres qui pouvaient subsister, c'était une régénération! M. Louis Reybaud a le premier, avec cette étendue et cette insistance, fait connaître à la France ces cités ouvrières si souvent proposées en exemple depuis lors, lesquelles, loin de ressembler aux demeures qu'on désignait auparavant sous ce nom et qui ne rappelaient que des idées de communisme désagréables, inauguraient pour l'ouvrier la propriété individuelle par la possession d'une maison avec un jardin. On connaît ce procédé ingénieux d'annuités de loyers dont une partie agit comme amortissement. Petit théâtre, mais bien grands résultats! Il était démontré que l'ouvrier nomade des manufactures pouvait prendre, grâce à la propriété devenue accessible à son travail et à son économie, des habitudes plus morales. La famille pouvait se refaire! Il y suffisait en certains cas de l'intervention généreuse des chefs d'entreprise compatible avec un habile calcul. L'épargne et l'instruction étaient susceptibles de recevoir la plus remarquable organisation au profit de ces ouvriers voués, disait-on, à la misère intellectuelle et morale. Il était de même établi que la puissance productive du capital gagne à tout ce qu'il peut faire pour moraliser le travail. L'honneur de Mulhouse est d'avoir pris cette importante initiative. L'exemple a été plus d'une fois suivi. En ce moment même, d'autres cités commerçantes entrent plus complétement dans cette voie du progrès populaire. Restons reconnaissans à la cité française de cœur qui a encouragé leurs efforts.

C'est enfin à propos de l'industrie du coton que M. Reybaud s'est trouvé conduit à rechercher si réellement la manufacture exerce une influence funeste sur le développement du crime et du vice. La question même lui paraît devoir être parfois généralisée davantage. Ce n'est plus alors la manufacture seulement, c'est l'industrie qui est en jeu. Or n'est-ce pas un fait qui doive faire réfléchir que le plus grand développement de criminalité appartienne parfois à des circonscriptions agricoles étendues? N'est-on pas frappé de voir par exemple que dans un ressort généralement agricole, celui de Rennes, on trouve un accusé sur 6,496 habitans, tandis que dans le ressort le plus notoirement manufacturier et industriel, celui de

Douai, qui comprend les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, on ne trouve que 1 accusé sur 14,696 habitans? Combien d'autres régions où la balance appliquée aux délits est encore plus favorable aux pays de grande industrie que pour les crimes! Faut-il en conclure que les villes, mêlées d'élémens dangereux et plus exposées aux tentations, ne commettent pas, dans le cas le plus ordinaire, plus de crimes que les populations rurales? Non sans doute; mais de tels faits suffisent pour exonérer le régime manufacturier et l'industrie en général du reproche qu'on lui adresse à titre spécial. En poussant le parallèle plus loin, on verrait dans ces grands centres plus de douceur habituelle, moins d'âpreté au gain et de ce genre d'attentats qu'engendre l'avarice. Les idées y ont plus d'étendue, les besoins y sont plus variés, les sympathies plus vives. Quel esprit de mutuelle assistance dans ces familles ouvrières où la gêne trouve encore moyen de venir en aide à la misère!

L'intempérance est un des principaux chapitres de l'état moral des classes ouvrières. Il n'y a pas lieu de l'imputer exclusivement à la manufacture, et on trouve que les villes de petite fabrique en sont peut-être encore plus infectées. L'ivrognerie est un vice du nord. Or c'est le nord que l'industrie développe aux dépens du midi, plus tempérant et plus paresseux. Il y a donc plutôt là un rapport de concomitance que de cause à effet. Supposez toute autre cause que l'industrie agglomérant les gens du nord : ils se livreront à des excès de boisson.

Il n'en faut pas moins reconnaître que ce vice est une des plaies des centres industriels. La Normandie, la Picardie, le Nord, nous donnent le triste spectacle de cette ivrognerie tournée aujourd'hui vers l'alcoolisme. La morale, l'économie politique, la science médicale, rivalisent ici de plaintes, d'inquiétudes pour l'avenir. Ce vice funeste détruit plus profondément que tout autre l'énergie, les forces intellectuelles et physiques de nos travailleurs. Non moins fatal à la famille, il en épuise les ressources, en abolit la bonne influence par des exemples contagieux qui ont gagné jusqu'à la femme et l'enfant, et en compromet l'existence même par une hérédité de mieux en mieux observée. Maintenant, la part faite à l'action que peut exercer sur ces tristes habitudes l'agglomération urbaine par l'exemple, la camaraderie, comment ne pas ajouter qu'on les voit régner dans des provinces médiocrement industrieuses, comme la Bretagne, où l'on ne peut dire cette fois que le frein religieux manque? On ne sait que trop que ces populations, en général honnêtes et qui regardent le vol comme un péché grave, ne paraissent pas se faire la même idée de l'ivrognerie. La vertu a besoin, quoi qu'on en ait paru dire, d'autres garans que la fidélité traditionnelle au rouet et au fuseau.

La manufacture, dans l'industrie du coton et aussi de la laine, j'indique celle-ci par anticipation sur ce point si grave, a quelquefois combattu ce vice corps à corps. M. Louis Reybaud confirme à ce sujet la persistance heureuse d'exemples déjà anciens, comme Sedan, où les fabricans ont triomphé de l'ivrognerie, autrefois régnante et aujourd'hui devenue extrêmement rare, non-seulement par un système disciplinaire qui n'a pas été sans efficacité, mais par des moyens bien plus décisifs, les mœurs, la création d'habitations qui permettent la vie de famille. Ainsi, employant plus en grand des moyens encore plus ingénieux, Mulhouse avait réduit dans une proportion notable le nombre des ivrognes. On a obtenu des résultats analogues dans d'autres manufactures. Il faut rendre justice aussi, avec l'auteur de l'enquête, aux résultats souvent favorables à cet égard dus aux sociétés de consommation.

Les mêmes résultats se dégageraient au sujet de la débauche, envisagée comme un fait tombant sous la statistique. Est-ce à dire qu'on doive atténuer les facilités qu'a offertes au libertinage le rapprochement des sexes au sein de l'atelier? Mais que l'on compare les villes manufacturières avec les autres villes industrielles, où le travail est morcelé. Il n'en faudrait pas juger par des centres comme Manchester, dont l'enquête nous fait la plus lamentable peinture. Si cela se passait habituellement comme dans ce grand foyer de la fabrication du coton, nous serions tenté de donner gain de cause aux censeurs de la manufacture. C'est le libertinage enrégimenté. Comment dans ce cas particulier ne pas mettre en cause la police, qui laisse s'étaler en pleine rue de tels scandales? Comment ne pas invoquer jusqu'à un certain point la responsabilité des manufacturiers? Nous ne croyons pas, pour nous, qu'il leur soit permis de se désintéresser à ce point de désordres aussi patens. Comment! la prostitution s'offre presqu'à la porte de leurs établissemens, et il leur serait possible d'ignorer que ces créatures sont celles dont la vie se passe chez eux et dont le travail aide à leur fortune! N'est-ce pas une pure ironie que de décorer de telles turpitudes du beau nom de liberté individuelle? M. Reybaud le constate : le vice se dérobe dans celles de nos cités qui ont la pire réputation à cet égard, et il est très loin de se produire dans des proportions analogues. Il y a de plus à tenir mieux compte de certaines circonstances négligées ou mal interprétées. On se tromperait en prenant pour mesure de l'immoralité les unions illégitimes et les naissances hors mariage. Très souvent ces unions, si blâmables qu'elles soient, ont un caractère de quasi-régularité et de durée qu'en bon nombre de cas la loi finit par consacrer. Ce mode de vivre, on le reconnaît à regret, est celui de beaucoup d'ouvriers, même rangés, dans les villes manufacturières; il faut ajouter que les lenteurs légales et quel-

quefois des obstacles positifs opposés au mariage, surtout pour des ouvriers étrangers, y contribuent fréquemment. Il s'en faut que les seules et même que les principales excitations à la débauche dans les vastes agglomérations urbaines soient celles qu'amènent les rencontres au sortir de l'atelier. Les tentations des grandes villes de luxe en sont l'agent principal. S'efforcer de rendre les ouvriers de manufacture plus moraux n'est pas moins un problème qui s'impose aux villes, à l'état, aux associations, aux manufacturiers eux-mêmes. Malheureusement M. Louis Reybaud affirme que le patronage qu'on pourrait appeler moralisateur est plutôt en décadence, sous quelques formes très attachantes qu'il avait revêtues parfois surtout en Angleterre, comme les divertissemens, les salles de lecture, de consommation, et autres attraits placés dans l'intérieur même de la manufacture. Les ouvriers, froissés dans des luttes de salaires, se sont retirés : les fabricans délaissés se sont refroidis, découragés. Que l'on ne se hâte pas de conclure que rien ne se fasse. En France, comme en Angleterre, l'école, l'instruction sous diverses formes, les institutions de prévoyance, annexées à la manufacture même, ont été souvent essayées avec succès : on ne demande qu'une chose, que les ouvriers s'y prêtent.

N'oublions pas l'ouvrier comme consommateur. Il serait injuste de le faire pour le coton. M. Louis Reybaud rappelle ce que la classe ouvrière y a gagné en hygiène, en propreté. Elle doit à ce tissu de porter des bas et des chemises, un vêtement décent qui peut être souvent renouvelé, la principale part en un mot de cette révolution du costume qu'on a appelée l'égalité visible. Si, chez l'homme, ce tissu est venu compléter la laine plus chère, vêtement des jours fériés, les femmes lui ont été plus redevables encore. Il a doté l'ouvrière, par l'indienne et d'autres variétés, d'un vêtement gai, élégant. Assurément, dans les promenades, dans les réunions du dimanche, la tenue, la dignité trouve son profit à cette mise plus convenable. C'est un des meilleurs progrès dus à la manufacture et un des plus incontestables.

L'industrie de la laine, qui forme dans l'enquête un volume à part, et qui offre une importance si exceptionnelle, puisqu'elle représente en France une création de valeurs annuelles de un milliard, ne fait que vérifier les mêmes idées générales. Je n'y signalerai que ce qui peut être indiqué sans tomber dans des redites communes à toutes nos industries textiles, et de manière à mettre en saillie, à côté du mal, les progrès accomplis et le bien en train de se faire, si les idées fausses et les instincts égarés ne se mettent à la traverse. Quels admirables perfectionnemens dans l'outillage! Quels raffinemens dans la main-d'œuvre! Quel travail devenu constamment plus fructueux! Combien d'inventions qui ont dessaisi la main de l'homme

en développant la part de l'intelligence et en accroissant le nombre des travailleurs! Quelle place tenue par le goût! Que l'on compare, sous le rapport de l'hygiène des grands établissemens, et même des établissemens de moindre étendue, l'enquête de M. Villermé et celle de M. Louis Reybaud : il semblera souvent que l'on n'a affaire ni à la même industrie, ni à la même époque; on croirait qu'un siècle s'est écoulé. On suit, dans ces descriptions si précises sans tomber dans l'abus du technique, les perfectionnemens mécaniques avec les progrès qui ont permis à l'air et à la lumière de circuler abondamment dans de vastes salles, assainies par les moyens les plus ingénieux. Autrefois, même dans des centres importans, les laineurs travaillaient les pieds dans l'eau : ils étaient sujets à des maladies des membres inférieurs; aujourd'hui ils travaillent sur un plancher isolé du sol; les maladies ont disparu.

Il n'est pas facile de comprendre dans un jugement qui s'applique à tous les grands foyers de cette industrie, les variétés encore plus considérables au point de vue moral que sous le rapport matériel qu'on rencontre. Sans essayer de caractériser ces nombreux centres, j'en citerai quelques-uns étudiés avec un soin extrême par l'auteur. On y voit ressortir avec certains traits communs bien des différences non moins propres à montrer que la manufacture est loin d'être, pour ainsi dire, égale à elle-même. Ici le mal domine au moins sur quelques points, là c'est le bien qui sort vainqueur de la lutte. Ici les réformes sont lentes, imparfaites; là elles marchent avec une rapidité, un ensemble qui frappent, et marquent le niveau où il ne paraît pas impossible que tous atteignent un jour. On est loin par exemple d'être toujours satisfait de la peinture morale que l'auteur fait d'Amiens. Faut-il conclure qu'à Amiens les fabricans n'ont pas réalisé de très grands progrès? Est-ce qu'il n'y a pas du bien aussi à dire de ces populations laborieuses? M. Louis Reybaud y fait voir à l'œuvre une foule de perfectionnemens qui n'existaient même pas en germe il y a moins de trente ou quarante ans, établis en vue de l'éducation intellectuelle et morale des ouvriers. Dans la partie de la population rurale qui se livre à ce genre de travail, on trouve une race ferme et résistante. Que de louables qualités chez le tisserand des campagnes picardes! quelle habileté de main! quel esprit ouvert et quel art ingénieux! Combien de patience, de dextérité chez cet ouvrier qui parvient à fabriquer les étoffes les plus raffinées par les procédés les plus élémentaires! Mais, s'il y a quelque chose qui plaît dans la condition de ce tisserand, travaillant comme il l'entend et qui n'a de comptes à rendre que le jour où, sa pièce en main, il n'aura plus qu'à la faire agréer et à recevoir son salaire, la contre-partie n'est-elle pas, comme dans presque tous les cas de travail isolé,

dans l'irrégularité de ce mode de travail, dans les difficultés qu'il entraîne ici encore entre fabricans et ouvriers? Même dans la fabrique morcelée reste le fait dominant : ne peut-on se demander si les mœurs n'y perdent pas, si le système manufacturier, malgré ses inconvéniens, ne se révèle pas là aussi par de moindres vices? Dans le mal moral signalé à Amiens, cette instabilité du travail et des salaires, en moyenne à peine suffisans, entre pour beaucoup, à en croire l'auteur de cette enquête. Par exemple, il voit là une des causes fréquentes de chutes pour les malheureuses ouvrières, livrées parfois pendant des semaines aux tentations du désœuvrement et manquant de ressources. Il a été souvent question de l'intempérance à Amiens. Ce qu'en dit M. Louis Reybaud n'est pas fait pour démentir ce que nous en savions, et il est trop évident que ce n'est pas avec les sociétés de tempérance que l'on peut en venir à bout dans cette ville où elles n'ont réussi qu'à couvrir les buveurs d'eau de ridicule. Comment avoir raison de tant de ménages irréguliers, de tant de naissances illégitimes? Que dire d'un autre centre de la laine, Elbeuf, qui a pourtant aussi réalisé tant de perfectionnemens, mais où l'on signale bien des sujets de plainte, où les détournemens et les fraudes connus sous le nom de vols de fabriques sont fréquens, où la vente illicite de ces fils soustraits donne lieu à toute une concurrence déloyale, où les forces de l'ouvrier s'usent vite par l'abus des boissons alcooliques et de la débauche, parfois aussi d'un travail excessif? Ce n'est pas Reims qui nous offrira de suffisantes consolations, bien qu'il y ait là d'excellentes choses à louer, et qu'on reste très frappé de ce qu'y ont fait les fabricans et la ville sous les formes les plus variées pour la charité, l'instruction, l'assainissement. M. Reybaud rend justice à cette population ouvrière qu'il nous peint bonne, serviable, facile à vivre avec ses égaux, très laborieuse à ses heures et fort habile dans son art; mais les habitudes, les mœurs forment le côté affligeant du tableau comme dans les villes précédentes. Les lectures énervantes ou corruptrices, répandues par les livraisons à bon marché, abondent et contribuent à pervertir la jeune ouvrière. Les fabricans ont bien pu obvier au mélange des sexes dans l'atelier, mais cela n'empêche pas les rencontres et les unions illicites. L'auteur de l'enquête prononce ici un mot grave : le relâchement de l'opinion. S'il en est ainsi, où sera le remède? Il signale une des plus honteuses plaies de l'industrie : la fréquente immoralité des contre-maîtres. Rien de plus important que de bien établir les conditions dans lesquelles les femmes traitent de leur travail et des conditions de leurs salaires. Il faudra du temps et bien des efforts pour déraciner ces habitudes de dissipation, ces chômages du lundi, ces excès de boisson, lesquels ont pris la forme de l'alcoolisme amenant des affaiblissemens

précoces, des tremblemens dans les mains, qui ne permettent plus d'accomplir des tâches délicates, etc.

Est-ce à dire qu'il faille se décourager? Eh bien ! non. Tournez la page : voyez ce qui s'est fait à Roubaix. Le salaire n'y est pas fort élevé. Les mariages y sont précoces et les charges de famille fort lourdes. Combien de tentations pour se dérober à une vie austère qui ne laisse guère de jouissances en dehors du devoir accompli! Dans cette ville si attentive à se tenir au courant de tous les progrès et où le capital a tout créé pour ainsi dire contre la nature, il est vrai de dire que les fabricans sont relativement dans une situation meilleure que celle des ouvriers, qui ont juste de quoi vivre. Ce qu'ont fait ces fabricans pour développer l'intelligence, améliorer la condition de leurs auxiliaires, n'en est pas moins merveilleux. Ce qui frappe surtout dans ce que dit de Roubaix l'auteur de l'enquête, c'est de voir que les mœurs y sont satisfaisantes, c'est ce fait bien rare que sur une population de 55,000 âmes on ne comptait en 1864 que 69 ménages irréguliers et 55 enfans naturels. Cette pureté des mœurs s'associe au sentiment religieux et s'y appuie. Ajoutez un développement extraordinaire d'écoles qui sans doute porteront leur fruit dans un salaire destiné à s'accroître avec la capacité professionnelle. Brave population à qui M. Reybaud ne trouve guère à reprocher que de boire le dimanche un peu trop de bière, et sa passion pour le mail, les boules, tous les genres de tir et les sociétés chorales. Sedan, avec son excellent personnel, est dans l'industrie de la laine, à beaucoup d'égards, le digne pendant de Roubaix. On rencontre enfin dans le midi des faits d'un meilleur augure sous le rapport moral. Dans les centres producteurs de laine, on ne voit rien de comparable aux vices qu'on rencontre dans le nord chez les populations ouvrières. Les mœurs y valent mieux que les têtes. On y fait quelquefois des émeutes contre les fabricans. L'ivrognerie et la débauche y sont rares, quoique l'amour du plaisir et la coquetterie n'y manquent pas.

Le trait le plus fâcheux peut-être de la situation générale qu'ait signalé l'auteur, trait commun à presque tous les centres, quoiqu'il s'y trouve fort inégalement, c'est une sorte de parti-pris de se passer du capital. Un socialisme vague, des mécontentemens le plus souvent peu justifiés, une défiance qui s'étend même au bien, quelquefois des essais plus honorables d'association, qui manquaient des conditions de succès les plus élémentaires, indiquent dans la population livrée à cette industrie une situation d'esprit, une tendance des volontés qu'on ne peut voir se développer sans s'en préoccuper. Au reste, cette maladie n'est pas propre aux seules industries textiles et elle n'atteint pas uniquement la manufacture. C'est une triste

vérité à reconnaître que, depuis le jour où l'auteur a commencé à étudier attentivement notre régime industriel, ce mal qu'on avait pu croire pendant quelques années apaisé n'avait cessé de couver et a reparu avec plus de gravité et d'étendue dans la population ouvrière.

V.

Le fer et la houille, étudiés dans un volume qui clôt l'enquête de M. Louis Reybaud sur la grande manufacture, donneraient lieu à des observations non moins importantes. Le rôle joué par l'élément intellectuel et plus particulièrement par l'élément moral, non moins évident dans ces grandes industries, y revêt un aspect éminemment original. Nulle part n'éclate avec plus de puissance l'intelligente initiative du capital dans la création des foyers de production, dans l'organisation de l'atelier. Il a fallu des hommes supérieurs pour fonder dans ce genre d'exploitation les établissemens qui honorent le génie industriel de la France au XIXe siècle. Il suffit de rappeler le Creusot, Fourchambault, Commentry, Anzin, d'autres établissemens de la Champagne, de la Lorraine, de la Franche-Comté. Que de fois des villages ont été créés sur des emplacemens où régnait le désert, et sont devenus des villes! Le Creusot et Anzin sont des œuvres prodigieuses dont le détail ne frappe pas moins que l'ensemble dans l'ouvrage de M. Louis Reybaud. L'installation du matériel y impose par sa puissance et son étonnante grandeur, de même que l'organisation du personnel nombreux qui s'y développe hiérarchiquement en tenant compte de la variété des aptitudes et de l'inégalité des services. Ces travaux, accomplis dans des galeries souterraines ou dans des forges et des fonderies, ces appareils gigantesques, sont placés sous nos yeux par l'auteur de l'enquête, qui n'avait jamais mis son talent d'écrivain en un rapport plus complet avec ce qu'il s'est proposé de raconter et de peindre. Cette espèce de poésie propre à l'industrie il en fait passer dans ses pages sévères et animées le sentiment vrai et l'exacte couleur. La manufacture décrite de cette sorte devient un être vivant qu'on voit naître, comme un faible germe d'abord, puis se compléter peu à peu, jusqu'à ce qu'il atteigne les proportions d'un colosse aux milliers de bras mû par une seule pensée. La population si fortement caractérisée des mineurs et des forgerons n'a pas sous la plume de l'écrivain moins de saisissant relief. Ce sont mieux que des tableaux de genre, c'est la réalité elle-même fortement saisie et fixée.

L'impression que nous laisse sous le rapport moral le travail dans les industries du fer et de la houille est généralement satisfaisante.

Sans doute il est à certains égards intellectuellement inférieur chez l'ouvrier à celui qu'offrent les industries textiles : l'art et le goût, en raison des matières élaborées, y tiennent d'ordinaire moins de place, quoiqu'il se déploie là aussi des efforts souvent bien ingénieux; mais ces populations, prises en masses, sont plus saines de cœur et d'esprit. Elles n'ont pas les raffinemens et la susceptibilité irritable des populations sédentaires des cités. Ne les jugeons pas sur leur apparence barbare, qu'elles quittent en sortant de l'atelier, où nous ne les apercevons, souvent au milieu des flammes, que le visage noirci et l'air farouche. Elles participent de la campagne encore plus que de la ville : très souvent elles restent simples, religieuses, morales. Ces qualités ne peuvent être attribuées au climat, puisque c'est dans le nord et l'est que nos principales exploitations sont établies. On a ainsi côte à côte le spectacle de deux populations ouvrières vivant dans les mêmes conditions locales, jusqu'à un certain point dans les mêmes circonstances sociales, les unes trop souvent portées à l'intempérance et à la débauche, les autres sobres, sauf les exceptions, et d'habitudes plus pures. Il y a dans le genre de travail énergique et vraiment viril de ces mineurs et de ces forgerons quelque chose qui maintient leur vigueur morale et physique, quand ce travail n'est pas porté jusqu'à l'excès. Leur lutte quotidienne contre les accidens divers et si terribles, inhérents à ces productions, est empreinte d'un caractère qu'il ne faut pas hésiter à dire héroïque. Ils y sont trempés comme à une école de bravoure, de patience, de résignation aussi quand tous les moyens de résistance sont épuisés ou inutiles. Le dévoûment au devoir, l'idée qu'il faut en certains cas se sacrifier pour sauver les autres, font partie de cette éducation qui naît de la nature du travail même. On en trouve dans ce volume des exemples qui vont jusqu'au sublime, le meilleur et le plus vrai, le sublime simple et qui s'ignore. Ils seraient dignes d'être à l'ordre du jour de l'industrie. C'est de l'armée, on le croirait, que ces hommes reproduisent les vertus fortes et généreuses, comme ils en subissent sous certains rapports la discipline.

Pourtant M. Louis Reybaud ne pouvait dissimuler un regrettable revers de médaille qui les rapproche des autres industries. Les coalitions et les grèves sont célèbres dans ces branches de la manufacture, et elles n'ont que trop fait voir combien ces hommes d'ordinaire bons et soumis peuvent s'y montrer terribles : s'imposant alors les plus dures privations, luttant pendant des mois, ne cédant qu'à la dernière extrémité, bravant la mort, et n'hésitant pas toujours à faire le coup de feu. Il faut reconnaître pourtant que, dans ces redoutables conflits industriels, ils n'ont pas toujours eu les torts de

leur côté. N'avaient-ils pas quelques droits récemment à prétendre, en Angleterre, que leur journée fût trop longue, leur paie non suffisante? Ils ont fait réduire le travail à neuf heures, au risque d'augmenter les frais de production et de renchérir la denrée, de plus en plus coûteuse, et qui, quant à la houille, le deviendra toujours plus, en raison d'un épuisement croissant, inévitable avant deux ou trois siècles peut-être. La politique ne s'est mêlée qu'exceptionnellement et dans les plus mauvais momens à ces grèves dangereuses. Les travailleurs, malgré les difficultés qui partout naissent du soin même qu'on prend de s'occuper d'eux, n'ont pas rompu dans ces industries avec le capital tout lien de reconnaissance et d'affection. Ils ont toutes sortes de raisons de s'en souvenir. En réalité on ne peut qu'admirer ce que le capital a fait pour le travail, à l'aide des sacrifices les plus considérables dans ces vastes établissemens. L'unité de direction, la pensée suivie, qui se transmet en se perfectionnant, pour fonder et améliorer les institutions favorables aux ouvriers, s'y sont manifestées par les résultats les plus bienfaisans pour les valides et les non valides. Cette organisation est ce qu'il y a en ce genre de plus achevé jusqu'à présent. L'expérience a dû passer par des tâtonnemens nécessaires; le bien a eu ses étapes : ce n'est pas immédiatement qu'on parvient à arrêter, dans cet art encore nouveau, les bases de la répartition du travail, de la rémunération proportionnée aux services, la mesure dans laquelle on peut supprimer les peines disciplinaires, les moyens d'épargne et des secours combinés avec l'aide de l'administration. Il n'est pas facile de trouver le moyen terme, où, sans attenter à la liberté, on agit sur les ouvriers efficacement, il n'est pas facile de faire comprendre aux travailleurs, par l'expérience de leur faiblesse et de leurs entraînemens, qu'il peut être dans leur intérêt d'accepter certaines précautions qui les préserveront de leurs propres écarts. En ce genre les pensions de retraite sont une de ces nouveautés industrielles qui assurent à l'ouvrier libre les mêmes avantages qu'à l'employé ou fonctionnaire, à celui qui dans l'usine remplit le rôle d'agent administratif. Tous les moyens d'organisation que nous avons indiqués dans les autres sortes de production manufacturière par l'instruction, l'assistance, l'épargne, se retrouvent là fort en grand, quelquefois joints encore aux combinaisons ingénieuses et fécondes qui rendent le bon ouvrier propriétaire d'une maison.

Il semble qu'on n'ait qu'à continuer dans cette voie excellente pour réaliser les progrès les plus satisfaisans. Telle est du moins la conclusion générale que nous serions disposé pour notre compte à tirer de cette enquête, si bien menée par un économiste qui est aussi un moraliste clairvoyant. Il serait à souhaiter qu'on n'eût qu'à

rester sur cette parole d'espérance. Malheureusement l'impression est plus compliquée. D'une part, l'enquête oppose une réponse décisive à des craintes exprimées souvent sur un ton prophétique relativement à l'abaissement du travail et de la condition intellectuelle et morale des hommes. Elle ne répond pas moins à cette prédiction menaçante qui annonçait que les moyens établissemens allaient tomber successivement, absorbés par les colosses industriels, tellement que le travail ne serait plus rien qu'un accessoire, l'individu une simple unité numérique, l'industrie tout entière une *féodalité* oppressive, organisée au profit d'un petit nombre. Ces prédictions, dont un esprit aussi judicieux que Tocqueville s'est lui-même rendu l'écho, ne se sont pas réalisées; le capital ne s'est pas plus absorbé dans les mains d'une minorité que la petite propriété foncière n'a réduit le sol en poudre, selon une autre prophétie; la concurrence y a mis ordre pour la plupart des établissemens qui n'appellent pas la concentration en vertu de circonstances particulières, et elle continue à faire bonne garde.

Quant au problème moral, il n'a pas cessé d'être alarmant. L'enquête nous a bien montré qu'il n'est guère possible de soutenir que la manufacture l'aggrave, elle nous a montré que le travail industriel n'est pas incompatible avec les moyens de le résoudre; mais si la situation s'est améliorée sur certains points, elle ne l'est pas partout, et elle présente des symptômes nouveaux d'une incontestable gravité. Ce qui est grave en effet, c'est l'espèce de parti-pris qu'on remarque fréquemment dans cette corruption autrefois naïve, c'est le ton de défi avec lequel, au moins dans un certain nombre de grandes villes, elle semble se dire légitime, comme si elle ne faisait que revendiquer la part de jouissance à laquelle tout homme en ce monde est censé avoir droit. C'est, dans ce cas, l'esprit qui contribue à dépraver le cœur par ses sophismes. La malveillance à l'égard de la classe qui possède est l'autre trait plus répandu encore de la même situation. Voici quatre volumes sur l'état des populations industrieuses : or, quel est le titre du dernier chapitre? *L'Internationale!* C'est-à-dire que nous restons sur une menace; menace déjà suivie d'effet, et qui, abdiquât-elle pour un temps la violence, n'en garde pas moins ses visées. Lisez les enquêtes de nos ouvriers délégués aux expositions, écrites sur le ton le plus pacifique, avec une honnêteté et une conviction qui, la plupart du temps, frappent tout esprit impartial. Ce que la majorité demande n'en a pas moins une gravité extrême. Le capital y garde en partie les traits d'un spoliateur. Les formules trop révolutionnaires paraissent souvent atténuées : le fond reste; on veut des combinaisons qui, en fin de compte, enlèveraient au capital une

partie de ses droits les plus légitimes et qui le décourageraient au préjudice des travailleurs eux-mêmes. Le mot d'ordre c'est : plus de patronage! Ainsi tous ces services, si lentement, si difficilement organisés en faveur des ouvriers, on déclare n'en vouloir plus! Faut-il donc donner à cette fière prétention des ouvriers d'agir tout seuls les beaux noms de dignité et de *self-government?* Au fond, ce ne serait, si cette devise se généralisait et persistait, que le plus fol orgueil, on doit ajouter le plus maladroit, à moins qu'il n'ait cessé d'être contraire à la nature des choses que les plus faibles, les plus ignorans et les plus pauvres puissent se passer absolument de l'appui et du concours des mieux placés dans l'ordre social. Un tel isolement, les vrais amis de la classe ouvrière ne sauraient trop le lui répéter, ne peut que lui porter malheur. Si elle repousse comme une injurieuse tutelle les avances du capital, elle pourra sans doute lui faire de cruelles blessures, mais celles qu'elle se fera à elle-même seront plus profondes encore. Que sert-il d'ailleurs de dire qu'on veut se passer du concours des entrepreneurs sous prétexte que l'on est majeur, si en même temps on fait appel à la société pour en obtenir des subventions et des secours que tous paient par l'impôt?

Nous conclurons en affirmant que le problème, quel que soit celui de ses termes auquel de préférence on s'attache, est, dans son état présent, plus intellectuel encore que matériel, car la question de salaire et de bien-être ne peut manquer d'être résolue d'une manière plus satisfaisante, le passé en est garant, avec un accroissement de capacité; mais le même problème est encore plus moral qu'intellectuel. Non pas que l'intelligence mieux éclairée n'agisse aussi sur la volonté. De saines notions sur le devoir, des connaissances économiques plus exactes, peuvent beaucoup : il restera pourtant à vaincre les obstacles qui, par le vice ou les erreurs qui naissent de la passion, empêchent ou neutralisent la salutaire impression des idées justes d'avoir tous ses effets. L'avenir dira si nos populations ouvrières ne devront cette sagesse qu'à des expériences réitérées à leurs dépens, ou si elles arriveront d'elles-mêmes à des dispositions plus accommodantes; il dira si elles deviendront capables d'un sentiment moins exagéré de leurs droits et plus exact de leurs devoirs. Il est certain que, dans l'état où sont toutes les autres parties de la question dite ouvrière, cela seulement importe. Ce point perdu, tout le serait; ce point gagné, tout est sauvé.

HENRI BAUDRILLART.

LE POÈTE NATIONAL

DE LA PETITE-RUSSIE

CHEVTCHENKO.

Le Kobzar, poésies complètes de Tarass Grigoriévitch Chevtchenko, 2 vol. in-8°, Prague 1876.

Dans la moitié inférieure de son cours, le Dnieper traverse un vaste et fertile territoire, jadis indépendant, qui n'eut jamais de limites bien précises, ni même une dénomination propre, car le nom de *Petite-Russie*, accepté par ses habitans, et celui de *Russie méridionale*, préféré par certains historiens russes, rappellent uniquement sa situation présente à l'égard du grand empire qui se l'est assimilé politiquement depuis environ deux siècles. Le lien qui rattache entre eux les Petits-Russiens est une langue commune, un dialecte slave parfaitement caractérisé, quoique proche parent du russe. Parlé aujourd'hui par 14 millions d'individus qui ne connaissent pas d'autre langue, ce dialecte est pourtant tombé au rang de patois. On ne l'enseigne plus dans les écoles; il est remplacé depuis longtemps par la langue russe, dans la classe élevée comme dans l'administration; enfin, — ce qui en dit plus long que tout le reste, — le prosateur dont les ouvrages font le plus d'honneur à la langue et à la littérature russes est précisément un Petit-Russien, l'auteur des *Ames mortes*, Nicolas Gogol.

De ces données sommaires on pourrait conclure que la Petite-Russie, au point de vue littéraire, doit être, par rapport à la Grande-Russie, ce que la Provence est par rapport à notre pays. Il serait

naturel de supposer qu'un poète populaire chez elle doit jouer le même rôle que, chez nous, un Mistral ou un Roumanille; mais nos poètes de la moderne langue d'oc sont des gens instruits et lettrés, qui n'ont pas complétement échappé à l'influence de la littérature contemporaine. Leurs œuvres, bon gré mal gré, s'adressent à des Français qui connaissent le provençal plutôt qu'à des paysans qui ignorent le français. Il n'en est pas de même pour Chevtchenko. Le poète, mort depuis quinze ans, que nous voudrions faire connaître, est populaire dans le sens le plus large du mot. Tous les paysans petits-russiens savent par cœur un bon nombre de ses poésies, et les chantent pêle-mêle avec celles que leurs pères leur ont transmises, ou qu'eux-mêmes ont recueillies de la bouche des derniers *kobzars* (chanteurs ambulans). Le nom du poète leur est familier; il représente pour eux une sorte de résurrection des souvenirs du passé. En effet, depuis longtemps déjà, de génération en génération, leur poésie populaire allait s'éteignant, s'effaçant dans toutes les mémoires: une strophe disparaissait, puis une chanson tout entière, puis un fragment de poème. Les érudits, venus tard pour recueillir ce qui restait, ont vu combien c'était déjà réduit à peu de chose. Eh bien! Chevtchenko a créé, tout seul, pour ainsi dire, un nouveau cycle.

Une des circonstances qui ont le plus contribué à conserver aux œuvres de Chevtchenko un caractère exclusivement populaire, c'est certainement l'humble condition dans laquelle il est né. Son éducation première fut à peu près nulle. L'éducation classique obligatoire par laquelle, dans toute l'Europe, nous sommes repétris depuis la renaissance, met au fond de chacun de nous un élément très utile, indispensable même, si l'on veut, mais un peu artificiel; de telle sorte que nos poètes les plus fougueux, les plus libres d'inspiration, sont pourtant doublés d'un critique érudit. Si Chevtchenko avait reçu l'éducation classique, il aurait pu perdre sa précieuse intuition des beautés primitives; entre ses mains, les chansons et les récits d'autrefois n'auraient été sans doute rien de plus qu'un thème à imitations. Il aurait fabriqué des fleurs artificielles assez semblables à celles du passé pour que le premier coup d'œil s'y laissât décevoir, — mais des fleurs mortes sans avoir vécu. Au contraire, grâce à la nullité presque absolue de son éducation première, il resta l'élève naïf de l'inspiration et du sentiment. Le travail de création, en lui, fut une éclosion presque inconsciente. Les fleurs de poésie du passé, recueillies dans sa mémoire et réchauffées aux rayons de son humble génie, prirent racine dans ce terrain favorable, et donnèrent naissance à une nouvelle floraison, bien vivante, celle-là, et, ajoutons-le, plus brillante que l'ancienne. La comparaison est exacte; ce sont bien les mêmes fleurs deve-

nues plus belles, c'est bien la même inspiration, le même langage, les mêmes tournures poétiques déjà familières aux paysans et aux *kobzars*. Les exploits des Cosaques, les plaintes des jeunes filles, les tableaux de la nature petite-russienne, qui forment le fonds des anciennes poésies, se retrouvent dans les œuvres du poète moderne. Seulement, comme il a plus de génie que ses prédécesseurs, il les dépasse de beaucoup par l'intérêt de ses récits et l'éclat de ses peintures.

Sans vouloir faire une assimilation irrévérencieuse, et en tenant compte de l'énorme distance qui les sépare, il nous semble permis de remarquer qu'Homère a dû élaborer à peu près de la même façon que Chevtchenko les matériaux populaires créés par ses prédécesseurs. Du moins l'étude d'un phénomène littéraire d'importance locale, tel que l'apparition du poète petit-russien, nous a-t-elle rappelé par analogie ce phénomène bien autrement important sur lequel on discute encore, l'apparition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. C'est ainsi qu'en observant les tourbillons formés par l'eau d'un fleuve sous les arches d'un pont, le physicien se fait une idée plus juste des grands tourbillons atmosphériques dont la science s'occupe aujourd'hui.

I.

Chevtchenko n'est pas seulement un poète populaire, il est en même temps un poète national. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, d'une revendication de nationalité au point de vue politique; mais les Petits-Russiens éprouvent le besoin de se serrer les uns contre les autres, d'ajouter à l'unité de langue une autre unité non moins idéale, celle d'un nom vénéré de tous. Chevtchenko est devenu pour eux une sorte de palladium vers lequel ils se tournent tous en même temps. Deux amans qui regardent la même étoile ne se sentent-ils pas plus près l'un de l'autre?

Dans une de ses *doumkas*, le poète demandait que, quand il mourrait, son corps fût enterré sur la rive du Dnieper, au sommet d'un de ces mystérieux tumulus, de ces anciens *kourganes* dont son pays natal est parsemé. Était-ce simple désir de se sentir chez lui, de dormir l'éternel sommeil au milieu de ses compatriotes? Non : ce désir avait une autre source; le poète pressentait que son nom était destiné à grandir encore, et que, comme il l'a écrit quelque part, « l'histoire de sa vie serait une page de l'histoire de son pays natal. » En pensant ainsi, il a pensé juste, car son tombeau est devenu pour les Petits-Russiens un lieu de pèlerinage.

Tout Français instruit, voyageur ou touriste, qui passe dans les environs de Ferney considère comme un devoir de s'écarter de

sa route pour jeter un coup d'œil respectueux sur l'appartement qu'habitait Voltaire, sur le jardin dont il aimait la pelouse, sur l'avenue de grands arbres qui conduisait à son modeste château. Ce que font chez nous les lettrés pour honorer Voltaire, tout le monde, y compris les plus pauvres, surtout les plus pauvres, le fait en Petite-Russie pour rendre hommage à Chevtchenko. Le tombeau du poète n'est jamais solitaire. Dès que les premiers rayons du printemps ont fait fondre la neige qui couvre le pays, des pèlerins d'une espèce nouvelle, de joyeux pèlerins laïques, arrivent de tous les côtés, et s'arrêtent au pied du kourgane pour y passer la journée; ils font leurs repas en plein air, s'asseyent sur le gazon, causent entre eux fraternellement, et, chacun à son tour, selon leur libre fantaisie, chantent les plus belles chansons du poète en s'accompagnant de la *bandoura*, dont la plupart d'entre eux ne se séparent guère.

On aurait grand'peine à trouver dans toute l'histoire moderne quelque chose d'analogue à cette renaissance littéraire qui remue les couches les plus profondes d'une nombreuse population, et l'on chercherait vainement ailleurs un poète à qui la foule ignorante, presque illettrée, rende ainsi des honneurs réservés d'ordinaire aux sanctuaires religieux ou aux saints. Il n'est pourtant pas impossible de se rendre compte de ce phénomène. Parmi les causes qui l'expliquent il en est une qui nous paraît dominer toutes les autres.

L'Ukraine (notre poète comprend sous cette dénomination non-seulement la rive droite du Dnieper, — gouvernement de Kief, Podolie et Volhynie, — mais encore tous les gouvernemens de la rive gauche, où les paysans parlent la langue petite-russienne), l'Ukraine est un pays dont le développement naturel a été coupé, un pays sorti brusquement de l'âge héroïque et libre, pour entrer dans la dépendance d'une nation où florissait le servage. Matériellement l'assimilation a eu lieu, elle est complète, trop complète aux yeux de quelques « ukrainophiles » qui rêvent de relier le passé à l'avenir; mais moralement la légère différence des dialectes a suffi pour que les paysans de la Petite-Russie aient conservé le sentiment de la poésie primitive, c'est-à-dire le seul vestige de l'ancien âge héroïque dont on ne pût les priver.

L'âge héroïque de ce pays, notons-le bien, ne remonte pas plus haut que le XVI[e] siècle; il est continué jusqu'au milieu du siècle suivant. Bien mieux, pendant un siècle encore, alors que toute la rive droite du Dnieper était déjà polonaise, les révoltes des Petits-Russiens contre ces maîtres détestés se renouvelèrent à plusieurs reprises, et les chefs de ces révoltes devinrent des héros populaires dont les hardis exploits furent chantés par les *kobzars*. Pendant deux siècles, il y eut donc en Ukraine une source d'inspiration

toujours fraîche. Les contemporains de Chevtchenko pouvaient encore puiser à pleines mains dans les souvenirs des vieillards.

Chez tous les peuples européens, l'âge héroïque est bien loin; celui de la Grande-Russie remonte aux derniers temps du paganisme, — de son paganisme à elle bien entendu. Dans l'Ukraine au contraire, les événemens très modernes que nous venons de rappeler ont eu sur les imaginations un contre-coup si violent, qu'ils ont fait disparaître tout souvenir des siècles antérieurs. Pendant que la Russie offre une vaste moisson de poèmes, connue sous le nom de cycle de Saint-Vladimir, c'est à peine si l'on a pu retrouver quelques pauvres lambeaux de poèmes petits-russiens du cycle correspondant, et pour confirmer l'existence de cet ancien cycle petit-russien, un érudit, lors du dernier congrès archéologique de Kief, a été amené à rechercher dans les particularités du texte d'un poème russe, l'influence ou l'imitation de quelque poème petit-russien aujourd'hui perdu! Ainsi donc, des deux cycles héroïques qui se sont succédé en Ukraine, le plus jeune et le plus fort a complétement détruit l'autre. Le *struggle for life* de Darwin trouve ici une application inattendue. Un rapide coup d'œil sur l'histoire de l'Ukraine rendra peut-être ces considérations plus claires.

Les Cosaques doivent leur nom et indirectement leur existence aux Turcs. Le mot russe *kozak* et *kazak* vient du turc *kazak*, qui signifie libre guerrier, soldat armé à la légère, nous dirions aujourd'hui franc-tireur. On les vit apparaître pour la première fois quand les Turcs essayèrent d'envahir la Russie méridionale et s'installèrent en Crimée. Une sorte de croisade s'éleva aussitôt « pour la défense de la sainte croix contre les infidèles. » Tous les héros de cette longue croisade furent-ils des saints et des défenseurs absolument désintéressés du christianisme? Évidemment non : la plupart furent attirés là par leur tempérament aventureux, quelques-uns seulement par leur foi religieuse. Ces grands mouvemens populaires sont comme des fleuves débordés et fangeux qui rouleraient des parcelles d'or. Si tous les chrétiens qui prirent place aux croisades du moyen âge avaient laissé par écrit leur confession générale, nous y lirions sans doute des choses fort peu édifiantes. Le mieux est donc d'accorder l'absolution en masse « parce qu'il s'est trouvé des justes parmi eux. » En somme, quels que soient leurs péchés, véniels ou autres (on peut en voir un aperçu dans l'admirable petit roman de Gogol, *Tarass Boulba*), les Cosaques ont rendu un véritable service à la civilisation en arrêtant les progrès des Turcs du côté de l'Orient.

Ils formaient une association bien connue sous le nom de *sitch*. Pour y entrer, il suffisait de jurer fidélité à la sainte croix. C'était, on le voit, un ordre religieux où les vœux étaient réduits à leur

plus simple expression. Encore n'exigeait-on qu'une manière de traduire en actes ce serment : elle consistait à frapper bien fort sur les infidèles, à leur faire le plus de mal possible, à brûler et piller leurs villes toutes les fois que l'occasion s'en présenterait et à délivrer les frères captifs; d'ailleurs liberté et égalité absolues. Quand une expédition paraissait nécessaire ou agréable, on se réunissait en assemblée générale dans une des nombreuses îles qui se trouvent en aval des rapides du Dnieper. Tout le monde pouvait prendre la parole. Dans ces assemblées houleuses, l'orateur qui montrait le plus de décision et d'expérience était élu chef par acclamation, et la troupe tout entière, accompagnée de ses *kobzars*, entreprenait sa petite croisade; puis, l'expédition terminée, le chef redevenait l'égal de ses compagnons d'armes.

Les Cosaques sédentaires avaient une organisation analogue à la *sitch*, mais un peu moins instable. Ils se groupaient librement en *sotnias* (centaines) qui, groupées à leur tour, formaient des régimens commandés par des *atamans*. Dans les grandes circonstances, ils se réunissaient en une assemblée, sous la présidence d'un *kochovy*, nommé aussi à l'élection.

Nous voilà, théoriquement au moins, en présence du gouvernement idéal. La république de l'âge d'or semble s'être réalisée dès le XVI[e] siècle dans ces belles plaines. Mais l'idéal et la vie réelle sont deux. Quand on est sage et honnête, c'est beaucoup, — seulement on risque d'être mangé par ses voisins, si l'on n'est pas assez fort pour se défendre. Il n'a peut-être manqué à l'Ukraine, pour vivre indépendante, que d'avoir une décentralisation moins complète, un centre de gravité plus solide, — quelque chose, en un mot, de ce que nous appelons l'état. Il faut avouer aussi que l'Ukraine était dans une position bien précaire. Privée de frontières définies, exposée par conséquent à tous les empiétemens, elle était menacée par trois puissans voisins : la Turquie mahométane, la Pologne catholique et la Russie. Elle lutta désespérément pour conserver sa liberté. Si quelqu'un avait pu la sauver, c'eût été son hetman Bogdan Khmelnitsky (1), homme d'un remarquable esprit politique, qui essaya de battre les Polonais par tous les moyens : il parvint même à obtenir de la Turquie un corps de troupes auxiliaires qui combattirent sous ses ordres.

Malgré tout, les Polonais occupaient presque toute la rive droite du Dnieper : pour sauver la rive gauche, il fallait choisir un maître. Khmelnitsky hésita quelque temps entre les Turcs et les Russes. Préférer les Turcs aux Polonais, les païens à des chrétiens! Réso-

(1) Nous écrivons ce nom comme il se prononce. L'orthographe polonaise Chmielniecki ne peut qu'induire en erreur les lecteurs français sur la prononciation véritable.

lution bien étrange au premier abord, mais qui s'explique pourtant. En dépit de la croisade entreprise contre eux par les Cosaques zaporogues, en dépit des atrocités et des massacres réciproques, les Turcs avaient à cette époque un véritable prestige : on les regardait comme des gens farouches, mais justes, et cette réputation n'était pas complétement usurpée. Les conquérans mahométans de la fin du moyen âge pratiquaient largement la tolérance religieuse : pendant les deux siècles que dura en Russie la domination tatare, les églises avaient été respectées, et même protégées, les métropoles n'avaient subi aucune vexation. Plus tard, les souverains de la Russie redevenue libre conservèrent un corps de troupes tatares qui jouait le rôle brillant et honoré de la garde impériale actuelle. Dans ces conditions, l'idée de solliciter la protection des Turcs n'avait rien d'étrange.

Quant aux Polonais, il existait entre eux et les Petits-Russiens une longue accumulation de haines intimes que la communauté de frontières et le contact incessant auraient suffi à faire naître; mais un grief spécial dominait tous les autres : les Polonais, catholiques romains, n'avaient épargné aucun froissement religieux aux Petits-Russiens schismatiques; ils avaient par exemple abandonné à des Juifs la propriété de leurs églises. Les petits gâteaux de pain sans levain, destinés à devenir, selon la croyance chrétienne, la propre chair de Jésus-Christ, étaient vendus aux fidèles par les Juifs, qui ne livraient aucun de ces pains sans y avoir tracé de leurs « mains impures » une marque avec un petit morceau de charbon. Une population peut oublier les batailles perdues, mais elle ne pardonne presque jamais les humiliations, encore moins les vexations religieuses que lui inflige le mépris du vainqueur.

Il fallait donc choisir entre les Turcs et les Russes. Ces derniers étaient de la même religion, ils parlaient la même langue, ils n'avaient pas encore la puissance formidable qu'ils atteignirent plus tard : on pourrait obtenir leur protection sans craindre de la payer trop cher. Ainsi raisonna sans doute Khmelnitsky. Suivant ses conseils, les Cosaques acceptèrent le protectorat de la Russie en 1654, à la condition expresse, et consignée dans une charte, que leurs libertés intérieures seraient respectées. Mais, si peu qu'on connaisse la nature humaine, on devinera ce qui arriva. La Russie pouvait-elle résister à la tentation de devenir maîtresse absolue dans ces riches provinces? Du reste cela se serait fait tout seul. Les représentans d'un pouvoir central ont toujours quelque dédain pour les fonctionnaires nommés à l'élection : les *atamans* et les *kochovy* ne pouvaient éviter des conflits avec l'autorité « protectrice, » et la Russie ne tarda pas à remplacer par des fonctionnaires moscovites ces embarrassans personnages.

Les Cosaques de la *sitch*, presque insaisissables dans les roseaux du Dnieper, conservèrent encore leur indépendance durant un siècle. Pierre le Grand les respecta, Catherine II finit par les dompter. Cernés par les troupes russes, ils durent se soumettre au joug commun le 5 (17) juillet 1775. Quelques centaines d'entre eux s'évadèrent pendant la nuit, montèrent sur leurs petites barques et allèrent s'établir près des monts Caucase, sur la rive droite du Kouban, où leurs descendans portent le nom de Cosaques de la Mer-Noire.

Catherine, voulant parfaire son œuvre, établit dans ce pays d'égalité et de liberté la noblesse et le servage. Les anciens chefs, voyant toute résistance impossible, ne se firent pas trop prier pour accepter des honneurs et des terres; mais pour les simples Cosaques ce fut une terrible épreuve qu'ils subirent avec une sourde rage. Une nouvelle émigration eut lieu. Un grand nombre de familles, sous la conduite de Nékrassof (ancêtre du poète russe actuel), allèrent vivre chez les Turcs, dans la Dobrodja, coin de terre situé entre la rive droite du Danube, la Mer-Noire et le mur de Trajan. Depuis lors ils ont toujours combattu, même contre la Russie, sous le drapeau de leur pays d'adoption; cependant ils conservent leur religion et leur langue.

Les Petits-Russiens, soumis à ce dur régime du servage et déchus à leurs propres yeux, perdirent tout esprit d'initiative, même au point de vue des intérêts matériels. A défaut d'autre chose, la fécondité inépuisable de leur sol semblait être un élément de richesse que nul ne pourrait leur prendre, et pourtant tout leur commerce passa bientôt aux mains des négocians russes et juifs qui vinrent s'établir chez eux.

Ces sortes d'accaparemens du commerce par des étrangers ont généralement pour cause une supériorité incontestable des nouveau-venus au point de vue de la civilisation ou de l'instruction. Ici, ce n'était pas le cas; au contraire, la Petite-Russie avait une avance considérable sur la Russie du nord. Pendant longtemps l'académie théologique de Kief avait été le seul établissement d'enseignement supérieur qui existât entre la Mer-Blanche et la Mer-Noire. C'est là que venaient s'instruire les savans qui faisaient l'ornement de la cour de Moscou; c'est là que plus tard se formèrent les premiers auxiliaires russes de Pierre le Grand. C'est au sud qu'apparurent les premières typographies, les premiers livres, les premiers théâtres; c'est par le sud que commencèrent les relations intellectuelles avec l'Occident. Quant à l'instruction primaire, que les successeurs de Pierre le Grand eurent tant de peine à introduire même dans les classes privilégiées de la Russie du nord, elle était en Petite-Russie le lot de tout le monde sans exception. Il est vrai

que l'introduction du servage eut une désastreuse influence sur le développement de l'instruction comme sur tout le reste. Un chiffre montrera mieux que des paroles le changement qui s'est opéré. Jadis le nombre des écoles, dans deux régimens du gouvernement de Tchernigof, s'élevait à 371; aujourd'hui il n'est que de 263 pour ce gouvernement tout entier. Mais le mal que le servage avait fait serait sans doute effacé par le grand acte de l'émancipation? Hélas, non : les phénomènes sociaux sont des choses si complexes, que bien souvent l'effet persiste quand la cause a disparu.

Le paysan de la Grande-Russie, assistant comme membre aux séances du *zemstvo* (1), trouve là l'occasion d'ouvrir son intelligence, de connaître ses propres affaires, d'acquérir le sens pratique, de débattre avec les propriétaires des classes supérieures les intérêts de sa classe. Le paysan petit-russien a les mêmes droits, mais ne peut s'en servir : comment prendrait-il part au gouvernement de ses propres affaires, dans des assemblées où l'on parle une langue qu'il comprend à peine et qu'il ne parle pas? De là sa méfiance contre les décisions prises, même quand elles lui sont favorables. Et voilà comment il se fait qu'une population qui savait jadis se gouverner elle-même, ne sache même plus aujourd'hui profiter des chétives franchises locales qui lui sont accordées. Encore l'institution des *zemstvos* ne s'étend-elle pas aux gouvernemens de la rive droite du Dnieper, qui ont longtemps appartenu à la Pologne, et qui, habités encore aujourd'hui par un certain nombre de propriétaires polonais, ne jouissent plus de la confiance du gouvernement russe. Il a suffi de 91,000 Polonais pour rendre suspecte, depuis la dernière insurrection, une population de près de 5 millions d'habitans.

En résumé, le peuple petit-russien est dans une situation fausse qui ne lui permet pas de donner la mesure de ses aptitudes. Il a accepté matériellement son incorporation à la Russie, mais au lieu d'en tirer tout le parti possible et de conquérir à son tour par l'intelligence, par les services rendus, le pays qui était son maître, il a accepté la situation passivement. Il est devenu somnolent, paresseux, méfiant, replié sur lui-même, et la plupart des gens ont attribué à sa nature ses défauts qui n'étaient que le résultat des circonstances. C'est dans sa vie intime ou dans ses poésies qu'il faut chercher le Petit-Russien, si l'on veut connaître son véritable caractère, car c'est là, pour ainsi dire, qu'il s'est réfugié tout entier, qu'il a pu développer à peu près librement ses aptitudes, et conti-

(1) Le *zemstvo*, introduit en Russie après l'affranchissement des serfs, est une assemblée de propriétaires de toutes les classes, nobles, bourgeois et paysans, qui s'occupe des affaires locales. Il existe un *zemstvo* dans chaque district, et une autre institution plus large, portant le même nom, dans chaque gouvernement.

nuer d'une façon partielle son évolution interrompue. Un certain nombre d'écrivains ont remis en honneur la langue de leur pays natal. Parmi eux, Chevtchenko brille au premier rang, par son génie comme par sa grande popularité, et malheureusement aussi par les épreuves qui ont fait de sa vie un triste et douloureux roman. Cette vie mérite d'être racontée avec quelque détail.

II.

Chevtchenko naquit en 1814, dans un petit village du gouvernement de Kief. Sa venue au monde fut le premier de ses malheurs; mais il ne s'en aperçut que plus tard, quand il comprit ce que c'est que d'être fils de serf.

Quelques années après, sa mère mourut. Le père, trouvant trop lourde la tâche d'élever cinq enfans, se remaria pour avoir une ménagère dans sa pauvre cabane, sans se douter qu'il y introduisait en même temps une marâtre. Cette femme, injuste et grossière, était fort brutale avec les enfans, et comme le petit Tarass, mû par un sentiment inné de justice, se révoltait plus souvent que ses frères, la plus grosse part des mauvais traitemens lui était réservée. Pour se débarrasser de lui, sa belle-mère l'envoyait garder les veaux et les cochons. Ayant pour toutes provisions de bouche un morceau de pain, il passait les longues journées d'été dans la steppe verte parsemée çà et là de *kourganes*. C'est au pied de ces tumulus mystérieux qu'il se reposait, aux heures les plus chaudes du jour, écoutant bruire dans ses oreilles le vent qui frôlait les hautes herbes. La jeune imagination du futur poète amassait là des trésors d'impressions naïves qui devaient se retrouver plus tard dans ses vers.

Sa vive intelligence travaillait aussi. En attendant de se demander un jour ce qu'il y a au-delà de la vie, le petit Tarass se posait une question plus simple, mais non moins obscure pour lui : qu'y a-t-il au-delà de ces tombes? Il se figurait le monde soutenu par des colonnes de fer, qu'il essayait de voir en montant au sommet des plus hauts *kourganes;* mais il avait beau redresser sa petite taille et regarder de tous ses yeux, il ne voyait que la prairie verdoyante et partout des tombes, succédant à d'autres tombes, à demi perdues dans un lointain bleuâtre. — Où finit le monde? se dit-il un jour. — Notre petit philosophe, âgé de cinq ans, se mit bravement en route pour trouver le bout du monde. Il marcha jusqu'à la nuit tombante, et fut rencontré par des gens de son village qui le ramenèrent à Kirilovka.

Ce fut peu après cette aventure que Tarass perdit son père. On raconte, mais peut-être la légende se mêle-t-elle ici à l'histoire, — on raconte que le vieux Chevtchenko, à son lit de mort, ayant ap-

pelé ses enfans pour les bénir une dernière fois, laissa à chacun d'eux une portion de son pauvre héritage, en exceptant Tarass de la distribution. « Je ne laisse rien à Tarass, dit-il, car il est destiné à devenir un homme très extraordinaire ou un très mauvais garnement. Dans le premier cas, il n'a pas besoin du peu que je lui donnerais; dans le second, il ne mérite rien. »

Après la mort du père, la marâtre se montra plus dure que jamais avec les enfans. Elle envoya Tarass chez un sacristain pour y recevoir les premiers élémens de l'éducation. La situation d'un écolier chez ces étranges maîtres d'école, pour la plupart ivrognes et ignorans, était à peu près la même que celle d'un apprenti chez des gens de métier. En échange de la nourriture et de quelques leçons, il devenait le domestique de son maître, mieux que cela, un esclave soumis à toutes ses fantaisies.

Tarass n'était pas seul dans la maison du sacristain. Plusieurs petits camarades y vivaient dans les mêmes conditions, et tous ensemble, notre héros en tête, se vengeaient de leur maître en lui jouant des tours pendables.

Au bout de deux ans, malgré ce système pédagogique par trop défectueux, Tarass savait lire, écrire, calculer tant bien que mal, et chanter au lutrin; vers la fin, quand un pauvre paysan mourait, c'était le petit Tarass qui allait chanter à la place du sacristain, et celui-ci profitait de ses nouveaux loisirs pour s'enivrer de plus belle. Le chanteur improvisé recevait en paiement un kopek sur dix. Cependant le goût du dessin commençait à lui venir. Il ramassait çà et là des morceaux de papier, des bouts de crayon, et, caché au milieu des buissons du jardin d'un voisin, il se livrait à sa passion nouvelle, copiant soigneusement ce qu'il avait sous les yeux. Peut-être aurait-il trouvé supportable ce train de vie monotone s'il avait eu affaire à un maître moins brutal; mais le sacristain, véritable despote, joignait à une extrême sévérité une injustice révoltante, et Chevtchenko, dans son autobiographie, explique par ces premières épreuves la haine qu'il conserva durant sa vie entière contre toute espèce d'oppression et de tyrannie.

La situation se dénoua, comme il arrive souvent, par la vengeance et la fuite de l'opprimé. Un jour le sacristain, plus ivre que de coutume, dormait lourdement, incapable de se mouvoir. Tarass trouva quelque part un bâton, et rendit avec usure à son maître tous les coups de verge qu'il avait reçus de lui, puis se sauva prudemment, à la tombée de la nuit. Avant de disparaître, il s'empara d'un petit livre orné d'affreuses gravures coloriées, qu'il avait longtemps convoité, et qui lui semblait être le plus précieux des trésors. Considérait-il ce larcin comme légitime, ou bien la tenta-

tion fut-elle plus forte que la voix de sa conscience? Lui-même avoue n'en rien savoir. Le fait est qu'avec l'éducation morale qu'on lui avait donnée jusque-là, il mérite des éloges pour n'avoir jamais péché plus gravement.

Son premier soin fut de trouver dans un autre village un maître plus instruit. Il tomba chez un diacre qui faisait de la peinture. Pendant trois jours, il passa ses journées à aller puiser de l'eau dans la rivière voisine, et à broyer des couleurs sur une plaque de fer; mais le diacre ne faisait pas mine de vouloir lui mettre un crayon entre les mains. Le quatrième jour, il se lassa de ce rôle passif et s'en alla trouver un autre maître, simple sacristain, cette fois, mais célèbre à plusieurs verstes à la ronde par ses tableaux religieux. Quelle joie, s'il parvenait à acquérir la plus petite parcelle du talent de ce grand artiste! Il prenait les meilleures résolutions, il se jurait de supporter courageusement les épreuves les plus dures; hélas! quand il se présenta chez le grand artiste, celui-ci lui regarda attentivement le creux de la main gauche, et refusa de l'accepter comme élève. — Tu ne seras jamais peintre, lui dit-il; tu n'es pas même capable de devenir tailleur ou tonnelier.

Le pauvre enfant, désespéré, retourna dans son village natal. Faute de mieux, il résolut de devenir, selon l'expression homérique, pasteur de troupeaux irréprochable. Du moins, pendant qu'il surveillerait ses bêtes, il pourrait lire son cher petit livre à images! Mais cette nouvelle phase de sa destinée ne devait pas être longue. Il fut bientôt appelé au noble emploi de marmiton chez l'intendant, puis promu chez son seigneur au rang de *kazatchok*.

Les *kazatchoks*, — littéralement petits-cosaques, — sont une invention polonaise, promptement adoptée par les seigneurs russes. Ces enfans endossaient comme laquais le costume qu'avaient porté jadis leurs pères, libres et glorieux, et, pour l'amusement de leurs seigneurs, jouaient le rôle de bouffons, dansaient, chantaient des chansons d'une moralité équivoque. On appelait cela « protéger la nationalité ukrainienne. »Le maître de Chevtchenko, seigneur russe d'origine allemande, fut moins exigeant. Il se contenta d'installer Tarass dans un coin de l'antichambre, avec mission de lui allumer sa pipe ou de lui verser un verre d'eau, quand il l'appellerait.

Les loisirs ne lui manquaient pas dans ses nouvelles fonctions. Il passait son temps à dessiner en cachette, à écouter avidement les *kobzars* qui chantaient les exploits des Cosaques, et les récits des vieillards qui se rappelaient encore les luttes contre les Polonais. C'est là qu'il amassa, sans y songer, les matériaux de ses premiers poèmes, où il devait peindre de couleurs si brillantes le passé de sa chère Ukraine; toutefois nous verrons que l'instinct poétique ne se

développa en lui que plus tard. Pour le moment, le goût de la peinture l'envahissait tout entier.

Son maître voyageait beaucoup, et l'emmenait avec lui à Vilna, à Kief, à Poltava. Tarass montait sur le siége avec la mission de fournir à son maître l'eau et le feu. Dans toutes les stations où l'on s'arrêtait, il regardait d'un œil d'envie les images collées sur les murs : c'étaient des portraits de généraux, des héros mythologiques, de truculentes figures de Cosaques. Il copiait ces images, — et quelquefois les arrachait furtivement pour en faire collection. Un soir, — c'était à Vilna, il avait alors quinze ou seize ans, — ses maîtres étaient allés au bal, tout dormait dans la maison. Il alluma une lumière, étala autour de lui sa précieuse collection, et se mit à copier religieusement le cosaque Platof. Les heures s'écoulèrent comme des minutes pendant qu'il se livrait à cette ineffable jouissance. Tout à coup un formidable soufflet le renversa par terre. C'était son maître qui venait de rentrer. Le lendemain, un cocher reçut l'ordre de le fouetter vertement, — non parce qu'il avait dessiné, mais parce qu'il aurait pu incendier la maison, — et cet ordre fut exécuté avec tout le zèle désirable.

Trois ans après, Tarass fut emmené à Saint-Pétersbourg. Comme il n'avait décidément pas de brillantes aptitudes pour les fonctions de laquais, son maître, cédant à ses instantes prières, lui permit d'entrer en apprentissage pour quatre ans chez un barbouilleur qui s'intitulait peintre.

Tarass se mit à la besogne. Vivant dans un grenier, mal vêtu, à peine nourri, il se sentait heureux. L'horizon s'agrandissait autour de lui. Il aimait à se promener dans les larges rues de la ville ; bientôt le Jardin d'été fut son lieu de prédilection : il s'y installait des journées entières, copiait les statues, — fort médiocres pour la plupart, — qui s'alignaient à droite et à gauche dans les allées principales. Combien de fois il oublia d'aller se coucher, s'accoudant au quai de la Néva et laissant pénétrer en son âme la douceur infinie des belles nuits blanches du nord ! Une rencontre qu'il fit au Jardin d'été décida de sa vie. Il était occupé à dessiner d'après quelque statue lorsqu'un peintre petit-russien, passant par là, lia conversation avec lui. — Vous devriez faire des portraits à l'aquarelle, lui dit le peintre. — Chevtchenko suivit ce conseil et recommença vingt fois le portrait d'un camarade qui posait avec une merveilleuse patience. Son maître vit un de ces portraits, le trouva ressemblant et fit aussitôt de Tarass son peintre ordinaire. Il lui donna pour modèles ses maîtresses, non pas toutes, mais, comme le raconte Chevtchenko, « celles qu'il préférait, » et dans ses jours de générosité il lui donnait jusqu'à un rouble en échange d'un por-

trait. En 1837, — Tarass avait alors vingt-trois ans, — sa vocation parut assez sérieuse pour que le peintre petit-russien, qui était devenu son ami, essayât de le faire entrer à l'académie des beaux-arts. Le poète Joukovsky, professeur du grand-duc héritier (aujourd'hui empereur), éprouva pour Tarass une vive sympathie qu'il fit partager par toute la cour. On ne songea plus qu'au moyen d'arracher au servage ce jeune homme, qui promettait de devenir un peintre de talent. Une loterie fut organisée; le lot était un portrait de Joukovsky peint par Brulof. Tout se passa le mieux du monde : la somme de 2,500 roubles assignats, versée entre les mains du maître, fit de l'esclave un homme libre. C'était le 22 avril 1838.

Bien des gens s'imaginent que, dans le domaine de l'art ou de la littérature, le véritable talent finit toujours par se frayer un chemin. Pourtant l'histoire est là pour nous prouver que, pendant de longues périodes, le génie refuse de germer, semblable à une graine semée dans un terrain trop aride, tandis que tel siècle réalise un ensemble de conditions inconnues qui laisse au génie poétique son développement plus ou moins complet. Quel est cet ensemble de conditions? Nul ne saurait le dire d'une façon positive, bien que des esprits éminens aient déjà cherché la solution générale du problème. Un procédé plus modeste et plus scientifique consisterait à prendre la question successivement par ses divers côtés, par ses cas particuliers. M. Victor Cherbuliez, dans *le Prince Vitale*, a clairement montré comment le chef-d'œuvre du Tasse faillit être anéanti, et comment la raison du poète succomba sous la pression continue de l'orthodoxie catholique, qui devenait plus exigeante à mesure qu'elle sentait davantage l'esprit moderne lui échapper.

La biographie de Chevtchenko nous fait voir que le servage, par les conditions matérielles qu'il suppose, est un dissolvant encore plus énergique : il ne se borne pas en effet, comme les gouvernemens spirituels ou temporels, à persécuter les talens déjà développés, les œuvres déjà écrites; il détruit inconsciemment les génies dans leur germe, en leur ôtant toute possibilité de développement. Que de hasards n'a-t-il pas fallu par exemple pour que Tarass devînt ce qu'il a été? Supposez que son maître n'eût pas eu la fantaisie de le faire *kazatchok*, supposez que ce seigneur eût été d'un caractère sédentaire, qu'il n'eût pas éprouvé le besoin d'aller s'établir à Pétersbourg, supposez enfin que le futur poète n'eût pas commencé par faire preuve d'une certaine aptitude pour la peinture. Si toutes ces circonstances et beaucoup d'autres, purement fortuites, ne s'étaient pas réunies, il y a cent à parier contre un que le poète national de la Petite-Russie aurait vécu et serait mort obscurément comme laquais ou marmiton chez un propriétaire de

province. On peut même affirmer que le sentiment de sa valeur personnelle, qu'il eut très vif dès l'âge le plus tendre, l'aurait inévitablement mis en révolte contre cette situation indigne de lui, et la prédiction de son père au lit de mort se serait réalisée dans l'autre sens : il serait devenu « un très mauvais garnement. »

Quoi qu'il en soit, voilà notre Tarass, à vingt-quatre ans, libre,... libre! Une vie nouvelle commençait pour lui. Élève de l'académie des beaux-arts, il fit pendant six ans d'assez bonnes études; mais déjà il se sentait à l'étroit dans ce domaine. Son imagination, jusque-là semblable à une plante enfermée dans une cave, prit une expansion merveilleuse dès qu'elle se sentit en plein soleil et en pleine liberté. Trois ans après son émancipation, il avait déjà écrit quelques-unes de ses plus belles œuvres.

De 1838 à 1848, sa vie fut heureuse. Devenu l'objet d'une admiration enthousiaste de la part d'un groupe de Petits-Russiens de Pétersbourg, reçu à bras ouverts par sa famille et par les propriétaires des environs lors d'un voyage en Ukraine qu'il fit après sa sortie de l'académie des beaux-arts, il semblait n'avoir plus rien à désirer; mais son ciel n'était pas sans quelques nuages. Devenu libre et comprenant mieux que jamais les horreurs de la servitude, il ne pouvait penser sans douleur aux millions de pauvres gens qui n'avaient pas eu le même bonheur que lui. La courte autobiographie de sept pages qu'il envoya un an avant sa mort à l'éditeur des *Lectures populaires*, se termine par une phrase poignante :

« Il n'y a presque pas un souvenir de ma vie passée qui ne soit affreux. Oui, mon passé est terrible, d'autant plus terrible que mes frères et mes sœurs, dont je n'ai pas parlé dans ce récit parce que cela m'aurait fait trop de peine, sont encore serfs à l'heure qu'il est. Oui, monsieur l'éditeur, à l'heure qu'il est, ils sont encore serfs!

Agréez l'assurance, etc. »

Toutes les déclamations du monde seraient moins éloquentes que cette simple énonciation d'un fait, suivie sans transition par la formule banale qui clôt toutes les lettres. On devine qu'il s'arrêta là, n'ayant plus rien à dire, la gorge serrée, les yeux remplis de larmes, et qu'il jeta brusquement sa signature sous ces lignes pour couper court à une tâche trop pénible.

La meilleure partie de ses œuvres, ou du moins la plus humaine, la plus facile à traduire dans toutes les langues, lui a été inspirée par ce sentiment de pitié profonde qu'il éprouvait pour les faibles et les opprimés, mêlé à un sentiment non moins vif de haine contre les oppresseurs. Ses aspirations politiques n'eurent pas d'autre source. En même temps qu'il rêvait de voir l'Ukraine de nouveau

libre et glorieuse, il faisait des plans de république idéale, d'affranchissement et de charité universelle, de fédération entre tous les peuples slaves, et il n'excluait pas la Russie de cette fédération... républicaine. Que de bouleversemens, que de siècles il faudra avant qu'un pareil rêve devienne non une réalité, mais une simple possibilité ! Chevtchenko, emporté sur les ailes de son imagination, ne trouvait nul obstacle à ses théories. Il essaya même un jour d'inventer une langue qui fût comprise en même temps par les Russes et les Petits-Russiens. Malgré les efforts de ses amis pour l'en empêcher, il écrivit un poème dans cette langue; inutile de dire que ce fut une œuvre absolument manquée et que le poète renonça à son projet.

Cette sorte de panslavisme dont la Russie n'aurait pas été le centre, et qui d'ailleurs avait pour condition première un plan de république extrêmement audacieux, — les rêveurs, en politique, sont les plus audacieux des hommes, — cette sorte de panslavisme ne pouvait plaire au gouvernement russe. On se passait mystérieusement de main en main ces poésies à tendances, celles aussi qui, ne se bornant pas à proclamer la gloire des anciens Cosaques, pleuraient l'Ukraine et sa liberté perdue. Faut-il supposer que le gouvernement eut connaissance de ces poésies « subversives? » Vaut-il mieux admettre, comme on le raconte, que Chevtchenko s'attira les rigueurs d'en haut par une petite pièce de vers satiriques où il avait parlé irrévérencieusement de l'impératrice en comparant à une morille l'auguste visage ridé de la souveraine? La seconde hypothèse paraît fort peu probable, car il y aurait disproportion énorme entre la punition et la faute. Par ordre de l'empereur Nicolas, le poète fut envoyé comme simple soldat dans la garnison d'une petite forteresse située au bord du lac d'Aral, et qui plus est, pendant que la garnison se renouvelait tous les ans, Chevtchenko devait rester toute sa vie dans cet endroit perdu; enfin il lui était absolument interdit de dessiner ou d'écrire.

La consigne fut sévèrement observée pendant les premiers temps. Le poète, pour écrire ses vers, n'avait qu'un bout de crayon et un petit livret grossièrement broché, qu'il avait dérobé aux yeux de ses argus en le cachant dans la tige de sa botte. De 1848 à 1850, il écrivit encore une centaine de poésies, pour la plupart assez courtes. Puis la consigne se relâcha, il put avoir du papier; mais l'inspiration ne venait plus, et il cessa d'écrire. Le dessin fut désormais sa seule distraction, tolérée, non permise. M. Ivan Tourguénef raconte à ce sujet une anecdote qui fait honneur à V. Pérovsky, alors gouverneur du cercle d'Orenbourg. Un certain général « à cheval sur la consigne, » comme les aimait l'empereur Nicolas, ayant appris

que Chevtchenko, malgré la défense, avait dessiné quelques esquisses, considéra comme un devoir d'avertir le gouverneur. Celui-ci, regardant d'un air sévère le zélé personnage, lui dit froidement : — Général, je n'entends pas de cette oreille-là. Veuillez passer de l'autre côté et me répéter ce que vous venez de me dire. — Le général comprit, et répéta... autre chose.

Après la mort de l'empereur Nicolas, les amis que Chevtchenko avait laissés à Pétersbourg firent des démarches en sa faveur et furent assez heureux pour obtenir sa grâce. Le poète avait subi dix années d'un cruel exil; encore les formalités retardèrent-elles son retour pendant près d'une année. C'est ainsi, par exemple, qu'il fut retenu plusieurs mois à Nijni-Novgorod, où il vendit quelques dessins pour subvenir à son existence.

Son arrivée à Pétersbourg lui fit goûter un moment de joie. Les littérateurs russes le choyaient à qui mieux mieux. Pendant ces dix longues années, la langue petite-russienne était revenue en honneur, plusieurs s'en servaient habilement, — l'un d'eux au moins, qui signe Marko-Vovtchok, a vu ses œuvres traduites en plusieurs langues, — il y avait même à Pétersbourg un journal imprimé en petit-russien. Par ses malheurs et par l'incontestable supériorité de son talent, Chevtchenko excita dans le cercle de ses compatriotes une véritable adoration. On ne cessait de vanter autour de lui la beauté incomparable, la portée « universelle, » de ses œuvres, leur supériorité sur les œuvres des Pouchkine et des Lermontof, qui ne s'adressent « qu'à la sphère étroite des classes privilégiées... »

Pourtant il s'arracha volontairement à ces douceurs. La nostalgie de l'Ukraine s'était emparée de lui : il voulait retourner là-bas, vivre dans un petit coin de terre, sur les bords du Dnieper, avec une épouse choisie parmi les humbles paysannes dont il avait fait les héroïnes de ses poèmes. Petite-Russienne, orpheline et serve, telles étaient les trois conditions que devait remplir celle qui serait sa femme. Malheureusement il n'était plus jeune, les souffrances de sa vie l'avaient vieilli avant l'âge; pour tout dire, il avait contracté pendant son exil l'habitude des liqueurs fortes... Quelques jeunes paysannes auxquelles il proposa le mariage refusèrent, préférant l'amour d'un serf de leur village à la gloire de partager leur vie avec un grand poète. Découragé, il revint à Pétersbourg, où il fit une proposition du même genre à une certaine Loukéria, jeune servante petite-russienne, fraîche et avenante plutôt que jolie. Celle-ci accepta d'abord, puis, presque au dernier moment, elle eut peur : elle sentait vaguement que cette union disproportionnée ne la rendrait pas heureuse, — elle refusa.

Chevtchenko fut bouleversé par cette nouvelle déception. Il écrivit

encore un assez grand nombre d'œuvres remarquables; mais il se laissa de plus en plus dominer par la terrible passion qu'il avait contractée. Sa santé, déjà si altérée par tant d'épreuves, alla en déclinant, et il mourut en février 1861, au moment où toute la Russie acclamait la grande nouvelle de l'affranchissement des serfs. Il n'eut pas même la consolation d'embrasser ses sœurs et ses frères devenus libres.

III.

Chevtchenko, nous l'avons déjà fait remarquer, n'était pas fort instruit. Dans les dernières années de sa vie, entouré d'une élite de littérateurs, lisant les revues russes, faisant tous ses efforts pour réparer le temps perdu, il avait fini par se mettre au courant des idées modernes; mais les lacunes de son éducation restaient nombreuses; c'est à peine s'il avait lu superficiellement *les Ames mortes*. Heureusement il avait une qualité qui remplace l'étude : il sentait vivement, la fibre lyrique résonnait en lui au moindre choc. Quelques souvenirs d'enfance, quelques récits de vieillards ont suffi pour lui inspirer des poèmes héroïques, tout à fait analogues à ceux des *kobzars*, où les exploits des héros populaires de son pays sont célébrés avec un éclat et une puissance extraordinaires. Telle est ques vers pour donner une idée de l'ampleur de l'inspiration. Elle une de ses premières œuvres, *Hamalia*, dont nous traduirons quel-commence par la plainte des Cosaques prisonniers à Scutari, qui demandent aux vents de l'Ukraine et à la mer bleue si leurs frères viendront bientôt les délivrer.

« O mon Dieu! mon Dieu! quand même ils ne nous délivreraient pas, amène-les pourtant ici! Voir briller encore une fois la gloire, la gloire cosaque, et puis mourir!.. Ainsi chantaient les prisonniers en versant des larmes. Le Bosphore tressaillit, car de sa vie il n'avait entendu la plainte d'un Cosaque. Secouant sa vaste chevelure grisonnante, il poussa ses flots gémissans vers la mer bleue, bien loin, bien loin; la mer répéta en grondant la plainte du Bosphore, et l'apporta au Liman, qui transmit au Dnieper ce message douloureux des captifs. Et le Dnieper furieux, rugissant, dit à la steppe : — Entends-tu?.. Et la steppe répondit : J'entends! j'entends! »

Le poète décrit alors les Cosaques couvrant le Dnieper de leurs bateaux légers, leur départ sous la conduite d'Hamalia, la ville turque incendiée, les captifs délivrés, et tout ce récit vivant, hardi, farouche, a l'air d'être enlevé au pas de charge. Chevtchenko

n'avait pas seulement la figure d'un vrai Cosaque, il en avait aussi l'âme.

Son talent se montre plus riche encore dans un poème de longue haleine intitulé *les Haïdamaks*, dont l'un des plus beaux épisodes retrace le sombre tableau d'une « bénédiction de poignards » pour cette nouvelle Saint-Barthélemy que le peuple exaspéré accomplit en 1768 avec l'aide des Cosaques, dans la ville d'Oumague. Le héros principal de ces scènes de carnage, Gonta, commandant des haïdamaks, a pour épouse une Polonaise qui lui a donné deux enfans. Pendant qu'il abreuve dans des flots de sang sa haine contre les Juifs et les catholiques, les haïdamaks trouvent dans un monastère jésuite, qu'ils viennent de piller, les deux enfans de leur chef. La foule les amène devant lui : « Tu nous as juré d'exterminer tous les catholiques sans distinction d'âge ni de sexe : voici tes propres enfans élevés par les jésuites! » Gonta, fidèle à son horrible serment, tue ses deux fils de sa propre main... A la clarté d'un incendie allumé par les Cosaques, un splendide festin commence; les révoltés fêtent leur victoire, et rien ne manque pour animer cette orgie, ni les tonneaux de vin, ni les danses, ni les chants des *kobzars*. Gonta seul est absent... Dans les ténèbres de la nuit, il erre au milieu des cadavres abandonnés; il cherche ses enfans pour leur creuser une fosse de ses propres mains et leur donner la sépulture. Le poète, on le voit, a trouvé le moyen d'introduire la note humaine au milieu de ces superbes horreurs. Un des amis de Chevtchenko disait plaisamment de lui : « C'est un sanglier qui a une alouette dans la poitrine, » et le fait est qu'il réalisait un singulier mélange de tendresse et de rudesse. Sa pitié pour les faibles se traduisait par des accès de colère, et lorsque par exemple la conversation tombait sur les misères du peuple, sur le servage, son exaltation ne connaissait pas de bornes; on avait toutes les peines du monde à le calmer. Du reste, l'ensemble de son œuvre le montre bien, il se considérait comme investi d'une mission, et la poésie était pour lui une forme de prédication sociale.

« Pareil à un oiseau de mauvais augure, dit-il quelque part, je chante, sans me lasser, les malheurs des jeunes filles séduites et perdues par les seigneurs... Je pleure en chantant leur triste sort, quoique je sache bien que personne n'y fait attention. Mon cœur se brise rien qu'à les voir. O mon Dieu! donne à mes chants le pouvoir céleste de toucher les cœurs humains, de les rendre miséricordieux, de leur arracher des larmes de douce compassion pour ces infortunées. Donne-moi le pouvoir de leur apprendre la voie du bien, l'amour de Dieu et d'autrui! »

Dans le cours de son œuvre, il revient avec une prédilection évi-

dente à ces histoires de jeunes paysannes séduites par des gens d'une classe étrangère à la leur. Il rachète l'apparente monotonie du sujet par une fécondité d'imagination presque inépuisable.

Catherine, par exemple, est une jeune fille qui a aimé un *moskal*, — un Moscovite, c'est le nom que les Petits-Russiens donnent aux soldats russes. Ses parens la chassent, elle part pour Moscou, à pied, son enfant dans les bras, pour retrouver son séducteur, qui avait promis de revenir. « Quand elle fut un peu loin du village, — le cœur brisé, — elle regarda en arrière, — puis secoua la tête — et se mit à pleurer. — Elle resta immobile comme un peuplier, — dans la plaine, près du chemin battu. — Jusqu'au coucher du soleil, ses larmes, — semblables à la rosée, coulèrent... Elle serrait son fils dans ses bras, — le baisait en pleurant, — et lui, comme un petit ange — innocent, de ses petites mains — cherchait le sein de sa mère. — Le soleil descendit. Derrière la chênaie — le ciel devint rouge : — elle essuya ses yeux, se retourna, — et partit, la mort dans l'âme. » La pauvre enfant arrive à Moscou, retrouve son bel officier, qui refuse de la reconnaître, et elle va se noyer dans l'étang voisin.

Dans *la Servante*, même début, mais dénoûment tout autre : Hanna est une paysanne séduite; elle dépose son fils devant la porte de deux vieux époux sans enfans, vrais Philémon et Baucis de la steppe. « Ce n'est pas moi qui te baptiserai, mon enfant; tu seras baptisé par des étrangers, et je ne saurai pas comment tu t'appelles. » Les vieillards trouvent l'enfant, le baptisent *Marc*, et l'adoptent; mais voilà qu'au bout d'une année une jeune fille nommée Hanna demande qu'ils la prennent comme servante. Ils acceptent. Hanna est une bonne travailleuse, elle fait tout dans la maison, et en même temps elle trouve le moyen de ne pas quitter l'enfant une seule minute. « Les deux vieillards s'extasient — et remercient Dieu. — Mais tous les soirs, au lieu de dormir, — la pauvre fille — maudit sa destinée — et pleure amèrement; et personne ne le voit, — personne ne le sait, — excepté le petit Marc. — Il ne comprend pas — pourquoi elle l'arrose de larmes — et le couvre de baisers, — oubliant de boire et de manger. — Il ne sait pas que, dans son berceau — pendant la nuit, — quand il remue et se retourne, — elle s'élance vers lui, — borde sa couverture, — fait sur lui un signe de croix — et le berce doucement. De l'autre cabane, elle entend — l'enfant respirer. » Marc devient un homme. Il se fait marchand, *tchoumak*, il se marie, et il ignore toujours le nom de sa mère. Enfin Hanna, gravement malade, sent qu'elle mourra bientôt. Marc est en voyage : arrivera-t-il à temps pour qu'elle puisse le voir?.. On entend le bruit d'un convoi de chariots

qui arrive. — « Entendez-vous? » s'écrie-t-elle. « Courez le recevoir! — Il est arrivé... Courez, vite!.. — Amenez-le bien vite ici! — Sois loué, Christ-Dieu, — j'ai eu la force de l'attendre! » Et tout doucement, comme dans un rêve, — elle récite *Notre Père*... Marc se pencha sur le visage de la servante. « Marc, lui dit-elle, regarde... regarde-moi. — Vois-tu comme je suis changée? — Je ne suis pas Hanna la servante, — je... » Elle s'interrompit. — Marc la regardait en pleurant. — Elle rouvrit les yeux, — et le regarda avec égarement; — les larmes roulaient sur son visage. « Pardonne-moi... je me suis châtiée — toute ma vie dans la maison d'autrui... Pardonne-moi, mon enfant chéri... — Je... suis ta mère... » — Sa voix s'éteignit... — Marc chancela — comme si la pierre eût tremblé sous ses pieds. — Il s'élança vers sa mère, — mais sa mère dormait déjà du dernier sommeil. »

Voilà certes un petit poème qui ne s'élève guère au-dessus du ton de la poésie narrative; on y chercherait vainement de grands élans de lyrisme, la déclamation mélodramatique en est exclue, — et pourtant ce poème est un drame poignant qui, lu dans l'original au moins, laisse dans l'âme une impression durable et profonde. C'est que l'exécution est en parfait accord avec l'idée première de l'œuvre, et que cette idée première elle-même est une trouvaille de génie.

Chevtchenko a eu l'audace de traiter avec cette simplicité naïve le plus grand événement de l'histoire de l'humanité, nous voulons dire la naissance du Christ, dans son poème intitulé *Marie*. Ce récit, il l'a fait au point de vue purement humain, sans aucune trace de merveilleux, et l'on devine combien cette manière de considérer les choses a dû blesser l'orthodoxie religieuse, réveiller par conséquent les susceptibilités de la censure. Aussi le poème *Marie* a-t-il été imprimé dans un volume à part, avec *Jean Huss* et d'autres œuvres que leurs tendances philosophiques ou politiques devaient retenir en deçà de la frontière russe. Ajoutons que ces poésies politiques ont moins d'attrait pour nous que pour les Petits-Russiens ou les Tchèques.

Dans *Marie*, le poète a trouvé le moyen de transformer son sujet par une idée fausse peut-être, mais profonde et humaine. Les Évangiles, et à leur suite tous les poètes chrétiens, ont donné à la Vierge un rôle effacé et passif; lui, au contraire, par une invention hardie, nous montre cette mère inculquant au petit Jésus l'idée qu'il sera un jour le sauveur du monde. Elle le prépare à cette tâche sacrée. Plus tard elle le suit dans ses prédications, le regarde de loin pendant qu'il prêche la parole divine, s'approche de lui quand il est seul pour raccommoder ses habits déchirés et pour lui offrir

l'eau des fontaines; elle le suit au Golgotha et dit à quelques enfans, qui seuls avaient eu le courage de l'accompagner jusque-là : « Vous aussi, vous devez mourir en suivant son exemple. » Puis, abandonnée de tous, sans abri, sans pain, elle meurt de misère pendant que la bonne nouvelle est prêchée par le monde.

Si Chevtchenko n'avait écrit que des poèmes de trois cents à mille vers, comme ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent, il serait sans doute moins populaire aujourd'hui, car ces œuvres de longue haleine seraient restées moins facilement dans la mémoire des paysans; mais il a écrit en outre une foule de petites poésies, tantôt lyriques, tantôt descriptives, qui parcourent toute la gamme des sentimens accessibles à la classe des paysans. Ce sont précisément ces *doumkas,* ces chansons, que l'on retrouve sur les lèvres de tous les pèlerins du tombeau de Chevtchenko. Nous citerons, comme exemple et presque comme type de ce genre de compositions, la plainte d'une jeune fille qui n'a pas trouvé « sa part » en ce monde. C'est de sa part de bonheur qu'il s'agit. Dans les chansons petites-russiennes, comme dans la vie réelle, cette « part » est une chose que l'on cherche beaucoup et que l'on ne trouve pas souvent.

« A quoi bon mes sourcils noirs — et mes yeux bruns — et mes jeunes années — de joyeuse fillette? — Mes jeunes années — se perdent tristement, — mes yeux pleurent, — le vent éclaircit mes sourcils noirs; — mon cœur se fane, plein d'angoisse, — comme un oiseau captif. — A quoi bon ma beauté, — puisque je n'ai pas ma part? — Pour moi, orpheline sur cette terre, — la vie est un fardeau. — Les miens me sont étrangers, — je n'ai personne à qui parler, — personne à qui dire — pourquoi mes yeux pleurent, — personne à qui raconter — ce que mon cœur désire — et pourquoi, comme une colombe, — mon cœur roucoule nuit et jour... — Pleure, mon cœur; pleurez mes yeux, — en attendant que je meure, — pleurez bien fort, bien douloureusement, — pour que les vents entendent votre plainte, — pour que les vents orageux l'emportent — par-delà la mer bleue, — jusqu'à celui qui m'a délaissée... »

Quant à ses petites poésies purement descriptives, Chevtchenko les écrivit presque toutes pendant ses premières années d'exil. Relégué au bout du monde, il revoyait en imagination la belle Ukraine aux grands horizons parsemés de kourganes, les jardins tout remplis de fleurs, les jeunes filles dont la coiffure ordinaire est faite de fleurs naturelles, les maisonnettes toutes blanches, dont le plancher de terre battue est constamment jonché, pendant l'été, de bouts de rameaux verts, de fleurs ou de plantes aromatiques; il rêvait à

son beau pays, dont les nuits sont si douces que les paysans, avec toute la famille, se couchent pour dormir en plein air, sous un auvent qui fait le tour de la cabane; il ressentait, en y pensant, l'impression de paix sereine qu'il a merveilleusement traduite dans son petit poème de trois strophes, intitulé :

LE SOIR.

Un jardin de cerisiers entoure la maison;
Les hannetons bourdonnent au-dessus des arbres;
Les laboureurs avec leurs charrues,
Les jeunes filles avec leurs chansons, rentrent,
Et les mères les attendent pour le souper.

La famille prend son repas autour de la maison;
A l'horizon brille l'aurore du soir.
La fille présente les mets du souper;
Sa mère voudrait lui donner des conseils;
Mais le rossignol l'en empêche.

La mère, autour de la maison,
A couché les petits enfans;
Elle-même dort près d'eux.
Tout bruit s'éteint... Seuls, la jeune fille
Et le rossignol veillent encore.

Dans une lettre écrite à l'éditeur des œuvres de Chevtchenko et publiée en tête du premier volume, M. Ivan Tourguénef raconte l'impression que notre poète avait faite sur lui. « Son extérieur n'annonçait guère un poète : il faisait plutôt l'effet d'un homme assez lourd, que le malheur aurait endurci, et qui cacherait au fond de son cœur une provision d'amertume. Par intervalles cependant, il avait des éclairs de tendresse et de gaîté. Un jour, dans une réunion dont je faisais partie, il lut sa belle poésie : *le Soir*. Il la lut simplement, naïvement; il était ému, et son émotion fut partagée par tous les auditeurs. Nous trouvâmes en lui, ce jour-là, manifesté extérieurement, son génie poétique, avec toute la mélancolie, la tendresse et la douceur qui sont le fond du caractère petit-russien. » Une œuvre qui transfigure ainsi son auteur ne peut être une chose banale; mais comment traduire en vile prose ces impressions fugitives? Gérard de Nerval, un maître en style pourtant, disait dédaigneusement à propos de ses traductions des poésies d'Henri Heine : « C'est du clair de lune empaillé. »

Pour donner une idée exacte de la manière de Chevtchenko, nous avons pensé qu'il valait la peine de rapporter à peu près intégralement un de ses poèmes, et nous avons choisi à cet effet *Marianne*, dont le début met en scène avec une parfaite exactitude les dé-

tails recueillis par M. Alfred Rambaud dans son intéressante étude sur le *kobzar* Ostap Véressaï (1).

MARIANNE.

« Un dimanche, dans la prairie, — les jeunes filles se promenaient, — plaisantaient avec les garçons — pêle-mêle; elles chantaient — l'aurore du matin et du soir, — et comment la mère battait sa fille — pour l'empêcher d'aller avec un Cosaque. — Ordinairement les fillettes — chantent ce qui les concerne; — c'est ce qu'elles savent le mieux.

« Et voilà qu'un vieil aveugle, — avec un petit garçon, — arrive d'un pas chancelant dans le village, — ses souliers à la main, — un sac d'écorce de tilleul — sur l'épaule...

« Regardez, fillettes, — le kobzar! voilà le kobzar! — Et toutes, se hâtant, — laissant là les garçons, courent — à la rencontre de l'aveugle. — Vieux père, cher cœur, mon petit ramier, — chante-nous quelque chose! — Je te donnerai du gâteau; moi, des cerises; — moi, de l'hydromel pour te rafraîchir... Chante-nous quelque chose!

« — Oui, mes chéries, j'entends; — merci, mes fleurettes, — pour vos paroles gentilles. — J'aurais bien joué,... mais voyez, — il n'y a pas moyen, pas moyen! — Hier, j'étais dans une foire, — ma *kobza* a été cassée... — Il ne reste que trois cordes!.. — Eh bien! avec trois, comme tu pourras! — Avec trois! ah! fillettes, — il fut un temps où je jouais avec une seule; — mais à présent je ne pourrais plus. — Attendez un peu, mes chéries, — je vais me reposer un moment. — Asseyons-nous, gamin!

« Ils s'assirent. Le vieillard défit son sac, — et en tira la *kobza*. Deux ou trois fois — il fit résonner les cordes... — Que chanterai-je?.. Attendez... — La brune *Marianne*... — L'avez-vous déjà entendue? Non? — Alors, écoutez, fillettes, — et rentrez en vous-mêmes...

« — Au temps jadis, — il y avait une mère — restée veuve, et pas jeune. — Elle avait des bœufs, des chariots. — Sa fille Marianne grandit, — devint une demoiselle — aux sourcils noirs, merveilleusement belle, — digne d'un *pane* hetman. — La mère se mit à chercher, — à chercher un gendre;... — mais ce n'est pas un *pane* que Marianne — allait voir en cachette, — c'est Pètre qu'elle allait voir, dans le bois, — dans la prairie, — tous les soirs. — Elle babillait et badinait avec lui, — l'embrassait en extase, elle était au paradis... et parfois — elle pleurait sans dire une parole.

« — Pourquoi pleures-tu, mon bel oiseau? — lui demandait Pètre. — Elle le regardait, et, souriante : — Je n'en sais rien moi-même! — Tu penses peut-être que je t'abandonnerai? — Non, j'irai avec toi et je

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1875.

t'aimerai — tant que je vivrai. — Tu plaisantes, mon ramier, — tu penses à quelque chanson... — Les kobzars disent ces choses-là, — mais ils sont aveugles! Ils ne savent pas — qu'à mon bien-aimé Pierre — du fond de la tombe noire, — je sourirais, en lui disant : — Mon aigle aux ailes bleues, — je t'aimerai dans l'autre monde — comme je t'ai aimé dans celui-ci.

« Voilà comment ils s'aimaient, — et comment ils voulaient — s'aimer jusque dans l'autre monde... — Mais il n'en fut pas ainsi... — Marianne ne savait qu'aimer, — elle pensait que ce sont des histoires de kobzars, — d'aveugles qui ne voient pas les yeux bruns — et qui médisent des jeunes filles... — Ils médisent de vous, fillettes, mais ils disent vrai. — Moi aussi, je médis de vous, car je connais le mal; — Dieu vous fasse la grâce de ne pas savoir ici-bas — ce que je sais!.. Il fut un temps, fillettes, — où mon cœur ne dormait pas; je ne vous ai pas oubliées; — je vous aime depuis lors comme une mère ses enfans. — Je chanterai pour vous tant que je vivrai... — Et, mes chéries, quand je ne serai plus, — souvenez-vous de moi et de ma Marianne. — Moi, de l'autre monde, je vous sourirai tendrement, — je vous sourirai...

« Et il se prit à pleurer. — Enfin, au bout d'un moment, grâce — aux caressantes paroles — d'une gentille fillette... Voyez, — dit-il en essuyant ses yeux aveugles, — voyez, mes chéries, — malgré moi je m'attendris...

« La mère s'étonnait pourtant : — Qu'est-ce qui arrive, pensait-elle, — à Marianne? Elle s'assied pour coudre, — et elle ne coud pas! — Dans ses rêveries, au lieu de chanter *Gritsa,* elle chante *Pétrouss!* — En dormant, elle parle, — et donne des baisers à son oreiller!

« Elle commença par rire, — puis, voyant que c'était sérieux, — elle dit à Marianne : — Tu t'aperçois, je m'imagine, — qu'il faut songer à te marier? — Et avec qui, maman? — Avec celui que je te choisirai!..

« Marianne, restée seule, chanta : — Ton bonheur est fini, — fini pour la vie... — Pourquoi hier, en revenant, — ne t'es-tu pas endormie pour toujours? — Il serait moins cruel de dormir — seulette dans le tombeau. — Peut-être alors sur toi ta mère aurait-elle pleuré! — Maintenant ta mère ne te pleurera pas, — ne chantera pas derrière ton cercueil, — et tu seras malheureuse encore, encore, — jusqu'à ce qu'on te mette dans la terre!

« Un soir, pendant que sa mère — dormait, elle sortit — pour écouter le rossignol, — comme si, de sa vie, elle ne l'eût entendu. — Elle sortit dans le jardin, écouta, — chanta un peu à son tour, — puis se tut. Sous un pommier, — silencieuse elle s'arrêta — et pleura comme pleure — un enfant sans mère...

« — Maman, que je suis malheureuse! — Pourquoi m'as-tu donné — ma beauté et mes sourcils noirs — et mes yeux bruns? — Tu m'as tout donné, mais ma part — ma part, tu me la refuses... — Pendant

que je ne connaissais pas la peine, — pourquoi ne m'as-tu pas enterrée ? »

« Marianne à travers ses larmes — ne voyait pas la lumière du jour. — Elle se mit à chanter : — « La lune brille à travers la forêt. » — Elle chantait, s'interrompait, — prêtait l'oreille, recommençait encore,... — sa faible voix se fatiguait, — mais elle n'entendait ni la voix — de Pètre, ni son cri d'appel, — ni ses paroles accoutumées : « Marianne, — où es-tu, mon bel oiseau ? chante, — mon cher cœur, ma bien-aimée ! »

« Pètre n'était pas là... — Serait-il possible qu'il eût abandonné — la pauvre fille aux noirs sourcils, — en cette heure mauvaise ? — Voyons encore, se dit-elle... Cependant, — le long du bois sombre, — comme une *roussalka* qui attend la lune, — Marianne se promène. — Elle ne chante plus, la fille aux noirs sourcils, — elle pleure amèrement... — Oh ! reviens, regarde, — oublieux Cosaque ! — Marianne est épuisée, — mais elle ne sent pas la fatigue ; — seule, dans le bois et dans la prairie, — elle erre toute la nuit. — Le ciel rougit, puis le soleil paraît ; — la jeune fille jusqu'à la cabane — emporte sa douleur. — Elle arrive, elle regarde — sa mère qui dort. — « Oh ! si tu savais, mère, — quel serpent — s'est enroulé autour du cœur — de l'enfant de ton sang !..

« Et elle tomba sur son lit — comme dans un cercueil... »

Le récit s'arrête là ; il n'est pas terminé. Pourtant cette gracieuse mise en scène tout homérique, ce dialogue entre le *kobzar* et les jeunes filles, cette simple histoire d'amour, dont le dénoûment se perd dans le vague, et qui est arrivée mille fois dans tous les temps, dans tous les pays, ces réflexions du *kobzar* qui s'interrompt pour faire un peu de morale à ses auditrices, ou pour s'attendrir au souvenir de sa jeunesse écoulée, tout cela n'est-il pas empreint d'une merveilleuse poésie? Peut-être les beautés des poèmes héroïques dont nous avons donné la brève analyse sont-ils d'un genre plus élevé, d'une inspiration plus ambitieuse; mais si, par une hypothèse que le temps réalisera peut-être en partie, les œuvres de Chevtchenko étaient destinées à disparaître, et qu'une seule d'entre elles dût être choisie pour survivre, il nous semble qu'on ne se tromperait guère en choisissant *Marianne* comme le tableau le plus fidèle et le spécimen le plus gracieux de la poésie petite-russienne.

Nous bornerons là cette étude et cette série de citations, suffisante pour prouver que Tarass Chevtchenko, s'il n'a pas l'importance que lui attribuent quelques-uns de ses compatriotes, est néanmoins assez grand poète pour que sa renommée franchisse les frontières de son pays et se répande à travers l'Europe.

ÉMILE DURAND.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1876.

S'il ne s'agissait pas avant tout de la paix du monde et de toutes les garanties de la civilisation, les affaires de l'Europe depuis quelques jours ne laisseraient pas d'offrir un intérêt bizarre aux sceptiques et aux curieux friands d'énigmes et de péripéties. Le spectacle est en vérité assez complet. La tragédie se mêle à l'imbroglio; les scènes sanglantes de l'insurrection de l'Herzégovine et de la Bosnie sont éclipsées par les scènes du palais de Tcheragan. Les révolutions du sérail ont leurs contre-coups dans les conseils de l'Occident. Les fortes têtes de la politique commencent à se demander si pour éteindre un incendie on n'a pas un peu trop joué avec le feu. Les alliances les plus vantées se ressentent de l'imprévu et passent visiblement par une crise assez sérieuse.

Que serait-il arrivé, si la campagne diplomatique récemment organisée à Berlin par les puissances du nord avait pu être poursuivie jusqu'au bout? A quoi pouvait-elle ou devait-elle conduire, telle qu'elle était engagée, cette campagne qui avait son programme dans un mémorandum paraphé entre les trois chanceliers et communiqué à l'Europe? Ce n'est plus peut-être qu'une question rétrospective. Un double coup de théâtre a tout changé. Il est certain que les événemens qui ont éclaté à Constantinople, qui n'ont pas dit leur dernier mot, et l'attitude nouvelle que l'Angleterre a prise en face des complications orientales, ont jeté un désarroi momentané dans les savantes combinaisons de Berlin. Ce n'est point, si l'on veut, une campagne manquée, puisque rien de décisif, d'irrévocable, n'était fait encore, et que rien n'est compromis; c'est une campagne à rectifier et à reprendre dans des conditions modifiées par l'imprévu des catastrophes et des dissentimens de la diplomatie. C'est une situation nouvelle qui vient pour ainsi dire d'éclater en pleine Europe, sous les pas des gouvernemens réduits à s'interroger, à se con-

sulter, à remettre leurs résolutions d'accord avec les circonstances. Nous en sommes là, et, si à cette obscurité ou cette hésitation d'un moment on ajoute ce tourbillon de nouvelles confuses, contradictoires, intéressées, souvent inventées, répandues soir et matin à la surface de l'Europe, on comprendra que ces affaires d'Orient soient depuis quelques jours un assez étrange casse-tête chinois. Au fond, aujourd'hui comme hier, toute la question est d'un côté dans les conséquences politiques de la révolution accomplie à Constantinople, et d'un autre côté dans le travail de rapprochement devenu nécessaire pour que l'Europe puisse reprendre d'un commun accord une action qui n'est point abandonnée, qui n'est que suspendue. Il s'agit, en un mot, de savoir si les derniers incidens qui ont modifié les conditions de la crise orientale aideront à la pacification désirée, ou s'ils ne sont que le prélude de complications nouvelles, plus menaçantes pour la paix du monde. Jusqu'à preuve authentique du contraire, nous persistons à croire que la paix sortira victorieuse de l'épreuve, qu'elle triomphera des difficultés de la situation de l'Orient aussi bien que des froissemens d'amours-propres ou des antagonismes de conduite qui ont créé l'incohérence diplomatique de l'Occident.

Cette révolution de Constantinople, elle est certes venue à propos au moment où la note délibérée à Berlin allait être remise à la Porte et créer peut-être une situation sans issue. Elle s'est accomplie d'abord très pacifiquement par la déposition d'Abdul-Azis et par l'avénement du fils d'Abdul-Medjid, du nouveau sultan élevé au trône des Osmanlis sous le nom de Mourad V. Le cheik-ul-islam a déclaré que le dernier empereur avait fait tout ce qu'il fallait pour être déposé, les ministres eux-mêmes se sont chargés de l'exécution de l'arrêt, et la foule a battu des mains en saluant de ses acclamations le nouveau chef des croyans. Tout avait été évidemment préparé et tout s'est réalisé selon le programme. La révolution a même été si pacifique qu'elle commençait à déranger ceux qui en sont restés aux légendes du sérail, à la tradition des empereurs condamnés à perdre la vie avec la couronne. La tragédie cependant n'était pas loin, elle n'a pas tardé à éclater comme pour montrer que la Turquie n'a point cessé d'être la Turquie. Seulement cette fois le sultan découronné n'a pas été étranglé par des muets; c'est lui-même qui s'est chargé de l'opération traditionnelle en s'ouvrant les veines des bras avec des ciseaux qui lui servaient à tailler sa barbe. On avait bien pris toutes les précautions, on lui avait enlevé ses armes, mais on avait oublié le petit instrument! Dix-neuf médecins ont attesté qu'ils avaient vu les ciseaux ensanglantés, les blessures, le cadavre impérial, et que tout cela constituait nécessairement un suicide. Qui peut dire le contraire? Il n'est point certainement impossible qu'Abdul-Azis, tel qu'il était, avec ses hallucinations d'absolutisme oriental, n'ait été pris d'un

dernier accès d'orgueil furieux et n'ait refusé de survivre à sa déchéance. Il comptait, à ce qu'il paraît, sur le secours des navires cuirassés, dont l'achat a été une des folies ruineuses de son règne : les « cuirassés » eux-mêmes l'ont abandonné, et la vue des vaisseaux étrangers pavoisés dans le Bosphore aurait, dit-on, achevé de lui prouver que tout était fini pour lui. Toujours est-il que sa mort mystérieuse simplifie la situation de son successeur, qui de toute façon reste ainsi le souverain incontesté de l'empire ottoman. C'est un embarras de moins pour un règne qui s'ouvre dans des conditions certes assez critiques, ayant tout à la fois à faire face aux insurrections, aux complications extérieures que lui lègue le dernier gouvernement et aux difficultés intérieures qui naissent de sa propre origine, d'un changement violent.

Ce qui vient de s'accomplir est en définitive une révolution que les excès de pouvoir du dernier règne ont rendue facile, mais qui n'a pu réussir que par les promesses, avec le concours de certains élémens agitateurs, et le nouveau régime se trouve aujourd'hui en présence de la situation troublée d'où il est sorti. Ces *softas* dont on s'est servi semblent prendre goût à leur rôle. Ils ont commencé par des manifestations contre un des derniers grands-vizirs, dont ils ont provoqué la chute. Ils ont contribué au détrônement d'Abdul-Azis et à l'exaltation de Mourad. Ils restent armés, ils représentent une sorte de force irrégulière, contre laquelle il serait dangereux d'employer des soldats et dont il faut bien qu'on soit un peu embarrassé, puisqu'on fait intervenir l'autorité religieuse du cheik-ul-islam. Évidemment il y a une certaine fermentation qui est peut-être dès ce moment assez périlleuse et qui peut se développer, si le nouveau gouvernement ne se hâte pas de montrer qu'il est de force à suffire aux pressantes nécessités de l'empire. Ce n'est pas tout : parmi les hommes mêmes qui ont contribué à la dernière révolution il y a des rivalités, des antagonismes non-seulement d'ambition, mais d'idées, de tendances, de politique. Midhat-Pacha, qui est un des premiers personnages du moment et qui a été aussitôt élevé à la présidence du conseil d'état, est un homme éclairé qui passe pour un habile administrateur et pour un partisan de réformes sérieuses. Le ministre de la guerre, Hussein-Avni-Pacha, qui a été réellement le principal exécuteur du coup d'état, est un vrai Turc qui n'a pas dû aider à la révolution par un goût bien ardent de réformes. Homme d'énergie et d'action, il exerce aujourd'hui une influence presque décisive. Ce que pense ou ce que veut le sultan lui-même, il serait difficile de le dire, et ce serait sans doute une étrange illusion de voir en lui un prince réformateur à l'européenne, quoiqu'il mette des gants blancs, dit-on, et qu'il salue gracieusement la population. Que les premiers momens du règne de Mourad soient difficiles et embarrassés, qu'ils se ressentent de toute sorte de conflits intimes, c'est déjà visible. Cependant les circonstances

pressent, et le gouvernement turc lui-même, à vrai dire, semble le comprendre. S'il a de la peine à débrouiller ses affaires à Constantinople, s'il met une certaine lenteur dans ses actes, dans les manifestations de sa politique, il a du moins senti la nécessité de donner un premier gage à l'Europe en publiant une amnistie, en offrant spontanément aux insurrections de l'Herzégovine et de la Bosnie un armistice de quelques semaines et en attestant ses intentions réformatrices. C'était dans tous les cas, pour le gouvernement turc, le seul moyen de s'accréditer en Europe, d'atténuer pour sa part ce qu'il y a d'aigu dans la crise que nous traversons et de laisser à toutes les politiques le temps de se reconnaître, de chercher, en dehors de toute pression trop vive, des circonstances, des combinaisons nouvelles à peu près acceptables pour tout le monde.

Est-il donc impossible pour l'Europe de trouver ces combinaisons en commençant par remettre un peu d'ordre, une certaine harmonie dans cette sorte de médiation supérieure que, depuis plus d'un an, elle a entrepris d'exercer pour la pacification de l'Orient, dans l'intérêt de sa propre sécurité? Évidemment, si chez une seule des puissances du continent il y avait une arrière-pensée, la moindre velléité de braver des conflits, de provoquer à tout prix, fût-ce au risque de la guerre, la dissolution et le partage de l'Orient, si quelque chose de semblable existait, tous les efforts seraient inutiles, ils se briseraient contre un redoutable parti-pris, ils seraient déjoués par tous les subterfuges d'une volonté résolue à entretenir une agitation dont elle compterait profiter; mais rien de semblable n'existe, on le dit souvent, on le répète sans cesse, et tout le monde est assez intéressé au maintien de la paix pour que ces déclarations soient sincères. Premier point, personne ne peut désirer la guerre; il y a même aujourd'hui une répugnance si universelle pour toute perturbation européenne, que celui qui déchaînerait légèrement la tempête s'exposerait à soulever l'opinion contre lui. Ce n'est pas seulement la nécessité théorique et générale de la paix qui est admise par les gouvernemens comme par l'instinct public; sur la plupart des points essentiels de cette crise d'Orient, on peut facilement s'entendre.

Ainsi le principe de l'intégrité de l'empire ottoman n'est point mis en doute. Le traité de 1856 qui reconnaît et sanctionne ce principe n'est pas contesté; il est si peu contesté qu'il est précisément le titre légal invoqué par les puissances dans leurs négociations incessantes en Orient. On n'est pas tenu d'avoir des illusions sur la Turquie, sur son gouvernement, même sur son avenir; mais comme après tout elle existe, il est entendu qu'on ne doit pas toucher à sa souveraineté, à son indépendance. La Russie l'admet aussi bien que l'Angleterre ou la France. D'un autre côté, qui pourrait méconnaître les griefs et les droits des popula-

tions chrétiennes de la Turquie, de ces populations dont on s'occupait déjà il y a vingt ans au congrès de Paris? Ce n'est point une question nouvelle, elle n'est que ravivée par l'insurrection de l'Herzégovine et de la Bosnie. Depuis vingt ans, il y a toute une tradition de conférences et de négociations relatives aux principautés semi-indépendantes et aux populations soumises à la domination ottomane. Plus que jamais certainement tous les cabinets reconnaissent la nécessité d'améliorer la situation des chrétiens d'Orient, de leur assurer des conditions plus équitables et des garanties qu'ils n'ont pas eues jusqu'ici. Maintenir l'empire ottoman dans son intégrité sans se refuser le droit d'exiger de lui des réformes nécessaires, et réclamer pour les chrétiens toutes les améliorations qui ne seront pas un démembrement de la Turquie, ce sont là deux points essentiels sur lesquels on est d'accord. Comment se fait-il donc qu'au moment où une action sérieuse fondée sur ces deux points a paru tout près de s'engager, l'Angleterre ait cru devoir se séparer des autres puissances, et que cette scission, coïncidant avec la révolution de Constantinople, ait déterminé la crise intime que traverse l'Europe?

On n'y a pas réfléchi : c'est peut-être uniquement la faute de la manière dont on a procédé depuis quelques années, surtout depuis un an. Nous pouvons en parler à l'aise en France, parce que cela ne nous cause aucun ombrage, parce que notre pays est dans une situation particulière où la réserve est une obligation et où l'impartialité est facile. Il n'est pas moins certain que cette alliance du nord qu'on a prétendu former, a toujours été depuis le premier moment une combinaison aussi artificielle qu'extraordinaire. Des alliances de ce genre se font apparemment pour quelque chose. La sainte-alliance qui a existé autrefois avait une double raison d'être, la garantie de l'état territorial créé par les traités de 1815 et la défense commune du principe conservateur des gouvernemens. L'alliance plus restreinte du nord qui a existé après 1830 s'expliquait encore : elle était une sorte d'assurance mutuelle contre la France et contre la révolution. Elle a dit son dernier mot par l'intervention russe en Hongrie dans l'année 1849; avec la guerre de Crimée, elle a disparu. Quelle est la raison d'être de cette alliance du nord reconstituée après plus de vingt ans et dans des conditions si prodigieusement transformées? Entre les trois empires, il n'y a plus ni un système territorial à garantir ni la révolution à combattre, et il y a trop d'intérêts différens, presque contradictoires, pour qu'une action commune puisse aller bien loin. On a voulu se servir de cette alliance pour prendre la direction des affaires d'Orient, et l'on n'a pas remarqué ce qu'il y avait d'exorbitant, de périlleux dans cette prétention de commencer par délibérer à trois sur une question d'intérêt universel. C'était avoir l'air de réduire le reste de l'Europe à une sorte de rôle secondaire. Le danger n'est point apparu tout d'abord parce que les autres puis-

sances ont prêté sans difficulté leur concours pour la mission des consuls en Herzégovine l'an dernier, puis pour la note du comte Andrassy. Au moment où le mémorandum de Berlin s'est produit, il y a quelques semaines, l'Angleterre s'est arrêtée brusquement, la révolution turque est arrivée, et l'alliance du nord, visiblement prise au dépourvu par les événemens, a essuyé sa première déception; elle s'est trouvée à demi compromise dans une fausse démarche, obligée de s'arrêter à son tour et n'ayant plus dans ses mains qu'un mémorandum devenu aussi embarrassant qu'inutile.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'aujourd'hui on accuse, non sans un certain dépit, l'Angleterre, lord Derby, M. Disraeli, d'avoir mis l'Europe dans l'embarras pour une vaine susceptibilité d'orgueil ministériel ou d'orgueil national. C'est l'Angleterre qui a fait tout le mal, qui a favorisé peut-être la révolution de Constantinople, qui a paralysé l'action de la diplomatie. C'est l'Angleterre qui a été le trouble-fête en refusant son adhésion au mémorandum de Berlin, en sortant du concert européen et en offrant ainsi au gouvernement turc un moyen de se dérober à la pression qu'on se disposait à exercer sur lui!

Soit, l'Angleterre redevient la grande insulaire égoïste qui se venge de ses mécomptes de ces dernières années en contrariant la politique continentale par une retraite, par une scission qui empêche tout! On oublie seulement un peu vite que l'Angleterre n'a point eu à sortir du concert européen, par la raison bien évidente qu'elle n'y était point entrée; elle n'y avait point été conviée non plus que d'autres, ou du moins elle n'avait été appelée que lorsqu'on s'était déjà entendu à trois. Elle n'a point manqué à des engagemens qu'elle n'avait pas pris et elle n'a même pas repoussé entièrement ce mémorandum de Berlin qui lui a été présenté; elle n'a opposé aucun veto, elle s'est bornée simplement à refuser de sanctionner une œuvre à laquelle elle n'avait point participé, et elle n'a point caché les raisons sérieuses de sa décision : c'est que quelques-unes de ces propositions de Berlin lui ont paru dépasser le but ou être peu praticables. Elle y a vu un commencement ou une menace d'intervention, une atteinte plus ou moins directe à l'intégrité de l'Orient, une reconnaissance officielle du caractère belligérant des insurrections qui tendait à déplacer la question. Elle est restée sur son terrain, retenue et fixée par une politique qui n'a rien de nouveau, qui s'explique par tant de considérations puissantes que tout cabinet britannique hésitera sûrement à l'abandonner. Elle n'a fait qu'user de son indépendance au risque de laisser une place vide dans le « concert » en refusant l'invitation. Après cela, que l'Angleterre ait saisi l'occasion de sortir de l'effacement où sa politique extérieure traîne depuis nombre d'années, qu'elle ait voulu montrer par un coup d'éclat qu'elle compte encore dans les affaires, qu'on ne peut pas aisément se passer d'elle, et que M. Disraeli n'ait pas résisté au plaisir un peu superbe de constater

la déconvenue du mémorandum de Berlin, tout cela est encore possible et même évident; mais ne voit-on pas que rien ne prouve mieux ce qu'il y avait de dangereux, de mal calculé, dans le système qu'on a suivi, qu'on devrait accuser d'abord avant d'accuser l'Angleterre? Ne remarque-t-on pas qu'on aurait évité tous ces inconvéniens, ces incohérences et ces mécomptes en appelant franchement du premier coup à une délibération commune toutes les puissances intéressées, au lieu de commencer par une délibération restreinte qui devait aboutir fatalement à ce qui arrive ou à quelque démarche d'impatience et de dépit plus périlleuse que tout le reste? Ne s'aperçoit-on pas enfin que ce qui se passe aujourd'hui est la démonstration la plus frappante de l'inutilité, de l'inefficacité de cette alliance du nord, qui ne peut être un instrument de guerre, puisqu'elle supposerait un accord impossible entre les trois empires, et qui dans les conditions ordinaires n'est qu'un poids sur les relations générales de l'Europe?

Au fond, qu'on ne se plaigne pas trop, l'Angleterre a peut-être rendu service à tout le monde, à l'Autriche et à l'Allemagne, en leur permettant de réfléchir, à la Russie elle-même en lui offrant l'occasion de s'arrêter dans une voie sans issue. Peut-être en est-on déjà à le comprendre un peu partout, à Ems, où est l'empereur Alexandre II, comme à Vienne et à Berlin. La Russie a les intentions les plus pacifiques, nous n'en doutons pas : à ces intentions, elle allie, et elle en a le droit, le très vif et très sincère désir de venir en aide aux populations chrétiennes de l'Orient; mais dans tout cela où est la nécessité de combinaisons particulières qui engagent quelquefois l'orgueil encore plus que les intérêts bien entendus d'un grand gouvernement? L'expérience qui vient de se faire est assez décisive. Ce qu'il y a de mieux en vérité aujourd'hui, c'est de renoncer à toutes ces délibérations restreintes, de reprendre franchement, sans arrière-pensée, une action collective ramenée aux points essentiels sur lesquels on est d'accord. Ces points sont certainement assez nombreux pour offrir un terrain solide à toutes les puissances qui ont la généreuse ambition de mettre la paix du monde au-dessus des divergences secondaires et des petits froissemens de circonstance. On est d'accord pour reconnaître le nouveau sultan Mourad, comme pour maintenir l'intégrité de l'empire ottoman; on est d'accord pour réclamer des améliorations sérieusement garanties en faveur des populations chrétiennes, et l'on est aussi d'accord aujourd'hui pour arrêter l'effusion du sang dans l'Herzégovine et dans la Bosnie, pour limiter l'incendie, pour empêcher la Serbie et le Montenegro d'aggraver la situation en se jetant dans la mêlée. Est-ce qu'il n'y a pas là plus que jamais, après ce qui vient d'arriver, tous les élémens d'une action diplomatique d'autant plus efficace qu'elle aura été délibérée et préparée en commun? On répète tous les jours, et rien n'est plus vrai, que l'unanimité européenne peut seule offrir un caractère assez imposant pour

avoir raison des résistances passives de la Turquie, pour conquérir la situation meilleure qu'on a le droit de revendiquer en faveur des populations orientales; mais le meilleur moyen d'avoir cette unanimité, c'est apparemment de ne pas commencer par des actions séparées, de maintenir ou de rétablir l'entente habituelle des puissances liées par des traités, et c'est là que tout semble tendre aujourd'hui.

La France pour sa part n'a rien de mieux à désirer. Son rôle est tout tracé, et M. le ministre des affaires étrangères n'est point sûrement disposé à s'en écarter. La France est dans une situation particulière où elle peut rester en vérité la plus impartiale des puissances. Par l'adhésion qu'elle a donnée en principe aux propositions dont le cabinet de Saint-Pétersbourg a pris l'initiative, elle a prouvé à la Russie son désir de la seconder dans ses intentions bienfaisantes et protectrices pour les populations de l'Orient; par ses traditions et ses intérêts, elle se rattache à l'Angleterre, et tout ce qui peut sauvegarder la paix de l'Europe est certainement ce qui répond le mieux à ses besoins et à ses vœux. Au point où en sont les choses, quels que soient les incidens de ces dernières semaines et quelles que soient encore les difficultés, ce n'est point évidemment une vaine illusion de croire au maintien d'une paix en faveur de laquelle conspirent tous les intérêts généraux du monde, tous les efforts et les désirs des principales puissances de l'Europe.

Que M. le ministre des affaires étrangères poursuive son œuvre en y mettant la mesure et l'habile modération qu'il sait y mettre, en faisant entendre, sans impatience comme sans affectation, la parole désintéressée de la France; qu'il continue ce travail, si la commission du budget a l'obligeance de le lui permettre, bien assez d'autres questions intérieures peuvent diviser les opinions, passionner les esprits et occuper nos chambres. Même dans cette partie de nos affaires d'ailleurs, ce serait une étrange méprise de ne pas se souvenir toujours qu'une bonne direction intérieure peut contribuer à l'efficacité de notre politique extérieure, et de croire qu'on peut impunément tout remuer, tout changer, créer une agitation perpétuelle sous prétexte de tout réformer. Il y a quelques jours à peine, un député radical, impatient de produire une certaine éloquence de club, prenait gravement à partie le ministère et la chambre, parce que depuis trois mois on n'avait rien fait de ce qu'il fallait faire. — Eh quoi! depuis que les chambres nouvelles sont à Versailles, on n'a encore aboli ou réformé ni la loi sur le jury, ni les lois sur les réunions et les associations, ni la législation sur la presse, ni le système financier, ni l'organisation judiciaire! Si cela continue, la république n'aura plus qu'à abdiquer aux pieds de l'empire, le grand représentant de la démocratie césarienne! L'aveu est au moins singulier et a été durement relevé par le vigoureux bon sens de M. le garde des sceaux. La vérité est que, si le système des radicaux était suivi, la république pourrait bien alors nous conduire rapidement vers l'empire. La plus sérieuse chance de succès

qu'elle ait au contraire, c'est de se régulariser en s'adaptant aux traditions et aux mœurs du pays, en évitant les agitations et les bouleversemens incessans des lois et des institutions.

Évidemment il ne faut pas tomber, de l'autre côté, dans l'immobilité; il faudrait tâcher de vivre en gens sérieux qui ne s'attachent qu'aux réformes nécessaires, mais qui les accomplissent mûrement, sans esprit de réaction d'aucune sorte, sans livrer les questions les plus graves de l'organisation publique aux passions exclusives des partis. C'est en restant dans cette mesure que M. le ministre de l'instruction publique a pu proposer une modification de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur sans paraître céder à une réaction de circonstance. Le seul point délicat, c'est que la loi est d'hier, de la fin de 1875, et qu'on ne touche pas à une loi d'hier qui n'a pas même été expérimentée. Après tout cependant, cette question de la collation des grades, même après la solution consacrée par la dernière loi, même après la création d'un jury mixte d'examen, était restée au moins fort incertaine; elle n'a cessé de peser sur bien des esprits réfléchis qui ne sont pas des révolutionnaires, qui sont restés persuadés que l'état ne devait pas se dessaisir du droit de conférer les grades. Le dernier ministre de l'instruction publique avait abandonné à demi ce droit, le nouveau ministre l'a reconquis au moins dans la chambre des députés, qui seule s'est prononcée jusqu'ici : on ne peut pas dire que ce soit une victoire de parti. Le mérite du discours par lequel M. Waddington a défendu sa loi avec l'éloquence de la raison a été au contraire de relever justement et habilement la question, de la placer au-dessus des passions des partis, de la dégager de toute apparence de représailles ou de réaction. En réalité, la liberté de l'enseignement supérieur reste entière, telle qu'elle a été consacrée; l'état retrouve ou plutôt garde uniquement la collation des grades, et ce droit il doit l'exercer, cela est de toute évidence, avec une impartialité complète, non dans l'intérêt d'une opinion ou d'une doctrine, mais comme le représentant invariable, permanent et supérieur de la société civile.

Celui qui dirige aujourd'hui l'enseignement en France et qui en a parlé avec une gravité éloquente, en homme désireux de favoriser toutes les émulations généreuses, M. Waddington, peut retrouver dans son ministère la trace d'un de ses plus glorieux prédécesseurs, de M. Guizot, dont le nom retentissait récemment encore à l'Académie française, le jour où un savant de premier ordre, M. Dumas, était reçu par M. Saint-René Taillandier. M. Guizot a été sans doute dans sa grande et longue carrière plus qu'un ministre de l'instruction publique ordinaire; il a même été, si l'on veut, plus qu'un politique. Il a été un penseur éminent, un grand professeur, un homme qui a servi la cause libérale en France, moins peut-être par ses doctrines que par l'indépendance

et la force avec lesquelles il a su pratiquer la liberté. Ce qu'il a fait comme homme d'état, comme chef de ministère, reste livré à l'éternelle dispute de ceux qui lui survivent; son œuvre d'historien, de penseur, d'orateur est la gloire du temps où il a vécu. M. Saint-René Taillandier a su faire d'un trait délicat et juste cette distinction. Il a rendu à M. Guizot le seul hommage digne de cet éminent esprit; il a parlé de lui, il a retracé sa carrière avec autant d'indépendance que de respectueuse admiration, et comme suprême honneur il a rappelé que le dernier nom murmuré par M. Guizot expirant a été celui de la France.

Voici que dans ce monde affairé où s'agitent à la fois tant de questions intérieures et extérieures une autre lumière de l'esprit, et celle-ci bien différente, vient de s'éteindre, une étoile s'éclipse à l'horizon. Celle qui a illustré ce nom de George Sand, si bien frappé pour la gloire, celle qui a intéressé ses contemporains à tant de peintures éloquentes, est morte loin de Paris dans la sérénité de ses campagnes du Berry, dans cette maison de Nohant où elle avait passé son enfance, où elle aimait toujours à se reposer des fatigues de la vie. Atteinte, il y a quelques jours à peine, d'un mal implacable qui a fait de rapides progrès, elle a disparu presque à l'improviste; elle a été ensevelie dans le modeste cimetière de son village, au milieu des siens, à l'abri des rumeurs et des manifestations. De celle qui était hier encore vivante, qui au courant d'une existence agitée a prodigué les œuvres les plus brillantes, *Valentine* et *André*, les *Lettres d'un voyageur* et *Mauprat, la Mare au diable* et *le Marquis de Villemer, Jean de La Roche* et *Flamarande*, il ne reste désormais que le souvenir, l'image de ce qui a été : elle n'écrira plus! Mme Sand, en s'en allant après bien d'autres de sa génération, laisse assurément un vide profond dans les lettres françaises; elle laisse un vide plus particulièrement senti dans cette *Revue*, où elle a brillé à sa première apparition; ici elle a été chez elle quand elle l'a voulu, quand elle a consenti à n'être que ce qu'elle était réellement, le plus éminent et le plus charmant des peintres de l'âme humaine.

Ce talent aura été un phénomène à peu près unique dans notre histoire littéraire. Malgré son sexe, quoiqu'elle eût bien le génie féminin, c'est à peine si Mme Sand se rattache à la tradition des femmes françaises qui ont régné par l'esprit et par l'imagination. Elle n'a été non plus, à vrai dire, d'aucune des écoles contemporaines, bien qu'elle soit née à la vie littéraire sous le soleil de 1830, et qu'elle ait été en quelque sorte portée par le mouvement de rénovation. Elle a grandi spontanément, elle n'a puisé qu'en elle-même son inspiration. Elle a créé son genre à elle, son roman, qu'elle a vivifié et coloré de son feu intérieur. Elle a surtout possédé deux souveraines qualités : elle a eu le don inné de peindre les passions humaines, et le don de sentir, de reproduire la nature extérieure. Nul mieux qu'elle n'a réussi à décrire

les troubles intimes du cœur et à saisir le caractère, les nuances d'un paysage. C'est son originalité, c'est le secret d'un art plein de puissance et de séduction. Certes dans cette carrière de près d'un demi-siècle, depuis le lendemain de la révolution de juillet, où elle faisait son entrée éclatante par *Indiana* et *Valentine*, Mme Sand s'est bien souvent égarée et trompée. Elle a livré son esprit à de dangereux paradoxes, elle a subi avec une étonnante docilité des influences peu dignes d'elle et de son talent. Elle a joué avec des doctrines philosophiques, sociales, dont elle n'avait que faire; bref, elle a fait quelquefois tout ce qu'il fallait pour se perdre, — et ce qui montre combien la séve était vivace dans cette opulente nature, c'est qu'elle a résisté à tout; elle a toujours fini par se retrouver, et jusqu'au bout elle a gardé le nerf et la grâce de son génie. On aurait dit même que l'apaisement de l'âge ne lui avait point été défavorable, tant quelques-unes de ses dernières œuvres ressemblaient peu à un déclin.

Soyez cependant le plus poétique et le plus émouvant des romanciers pour que M. Victor Hugo fasse réciter par procuration, sur une tombe, dans un cimetière de village, cette baroque oraison funèbre : « la forme humaine est une occultation. Elle masque le vrai visage divin qui est l'idée. George Sand était une idée : elle est hors de la chair, la voilà libre! elle est morte, la voilà vivante! *Patuit dea...* » Voilà qui est touchant, qui donne une idée de George Sand et qui a dû paraître bien trouvé aux paysans du Berry accourus pour accompagner celle qu'ils appelaient « la bonne dame de Nohant! » Ayez aussi la faiblesse d'écrire un jour quelque « bulletin de la république, » ou de saluer dans Barbès un héros : les républicains ne vous pardonneront pas, même au bord de la tombe, d'avoir pris un jour la liberté d'écrire des pages éloquentes sur la dictature de Bordeaux en 1871! Mme Sand n'était pas faite pour être d'une secte ou d'un parti; elle n'était qu'un poète, un des plus grands parmi les poètes du temps, et la simplicité même de ses funérailles est une poésie de plus dans sa carrière d'écrivain.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

Les Villes mortes du golfe de Lyon, par M. Charles Lenthéric; Plon.

Un ingénieur du midi, M. Charles Lenthéric, appelé par ses fonctions à visiter souvent le littoral de la Méditerranée, s'est pris d'un vif intérêt pour ces contrées désolées. Il avait commencé par les étudier en géologue, il a fini par les aimer en artiste. Sa curiosité s'est de plus en plus

éveillée, à mesure qu'il les fréquentait davantage. Il ne lui a pas suffi de connaître ce qu'elles sont aujourd'hui, il a voulu savoir ce qu'elles étaient autrefois, et même il a essayé de prédire ce qu'elles pourraient devenir un jour. De toutes ces études, de ces recherches diverses, il a fait un livre qui ne rentre dans aucune classification régulière, qui n'est tout à fait ni un traité scientifique, ni un récit de voyage, ni une histoire suivie, mais qui présente au lecteur un vif attrait, et qu'on lira certainement jusqu'au bout quand on l'aura une fois ouvert.

Le rivage français de la Méditerranée se partage en deux parties distinctes qui offrent le plus étrange contraste. De Gênes à Marseille, tout est joie, vie et richesse; le monde entier vient s'abattre sur ces pays heureux, qui ne connaissent pas l'hiver, et y chercher le plaisir et la santé. De Marseille à la côte d'Espagne règnent presque partout la solitude et la désolation. C'est la contrée dont M. Lenthéric nous entretient, et il a beaucoup à nous en dire. Comme il est géologue encore plus qu'historien, il ne se contente pas de lire les vieux livres et de recueillir les anciens récits, il observe la terre, il fouille le sol. Il connaît toutes les révolutions par lesquelles ce rivage a passé depuis les temps les plus reculés : il en sait l'histoire avant l'histoire. Ce malheureux pays n'a pas seulement souffert des ravages des hommes et de l'agitation des événemens, il a souvent changé d'aspect et en change presque sous nos yeux. Les grands fleuves qui l'arrosent charrient d'immenses quantités de sable ou de limon qui s'entassent vers l'embouchure ou s'échelonnent le long des côtes, qui forment tour à tour des îles, des lagunes, des étangs, et enfin des terres nouvelles. La science a étudié ces formations successives, elle en sait la loi, elle en connaît les vicissitudes. Pauvres antiquaires, qui êtes si fiers de nous dire, en compulsant de vieilles chroniques, quels habitans peuplaient ce pays et les villes qu'il renfermait du temps des Celtes et des Romains! Le géologue va bien plus loin que vous; il remonte aisément au déluge, et même beaucoup plus haut. Il décrit aussi sûrement que s'il le voyait de ses yeux quelle était la configuration de ces rivages, avant qu'il n'y eût des Romains ni des Celtes, et quand s'est formé ce sol où devaient s'élever des villes illustres!

Le livre de M. Lenthéric montre que ces recherches scientifiques ne sont pas inutiles à l'histoire; elles servent à nous faire mieux comprendre le passé, elles sont une information de plus qui s'ajoute aux souvenirs que nous ont transmis les hommes. Les révolutions du sol expliquent souvent des faits qui semblaient d'abord inexplicables. Ce n'est pas seulement le caprice des rois ou le hasard des batailles qui déplace le mouvement et la vie, et les fait passer d'un pays à l'autre. La nature aussi est quelquefois responsable de ces changemens. Si ces villes mortes, dont M. Lenthéric s'occupe avec tant d'intérêt, étaient

autrefois si prospères, c'est qu'elles trouvaient dans la configuration de leurs côtes et leur situation maritime des avantages que le temps leur a ravis. Narbonne, à l'époque des Romains, communiquait directement avec la mer; elle avait sa lagune parsemée d'îles, comme Venise, entre lesquelles un chenal profond laissait passer les lourds bateaux de commerce et les trirèmes de la flotte impériale. Sur ses quais, dans ses marchés, s'étalaient les richesses du monde. Aujourd'hui la lagune s'est atterrie, la mer a reculé, et Narbonne a cessé d'être un entrepôt du commerce. Arles n'a pas joui d'un sort plus heureux; elle était placée aussi au fond d'une sorte de mer intérieure, sur laquelle régnait une incroyable activité commerciale; elle avait deux ports, comme Alexandrie. L'un d'eux recevait les grands vaisseaux qui venaient de la mer et lui apportaient les marchandises de l'Orient; dans l'autre abordait toute la batellerie du Rhône et de la Durance, qui la mettait en communication directe avec Lyon et la Gaule, tandis qu'une flottille d'*utriculaires,* c'est-à-dire de petits radeaux, portés sur des outres, s'aventurait sur les étangs, traversait les flaques d'eau les moins profondes et atteignait tous les rivages. C'est ce qui l'avait rendue si riche et si puissante qu'un poète du IVe siècle l'appelait « la Rome des Gaules. » Malheureusement les étangs se sont peu à peu comblés avec les années. Les 17 millions de mètres cubes de sédimens de toute sorte que le Rhône entraîne avec lui tous les ans en ont fait des marais empestés ou des prairies malsaines, et avec l'activité maritime la prospérité de la Rome gauloise a disparu. Il en est de même de presque toutes les villes de ce littoral : les mêmes causes y ont produit partout les mêmes effets; la vie paraît s'être pour toujours éloignée de ce sol tourmenté et changeant, et il n'y a guère de rivage qui soit plus couvert de ruines.

Ce n'est pas à dire qu'on n'éprouve pas un très vif attrait à le parcourir. Le désert et les ruines ont aussi leur poésie, et, tout géologue qu'il est, M. Lenthéric n'y a pas été insensible. Il nous dit qu'il a trouvé dans cette tristesse même et cet abandon un charme qui l'a séduit. « J'ai passé sur l'une de ces pauvres plages les meilleurs jours de ma vie. Il faut avoir vécu quelque temps avec soi-même au milieu de ces vastes solitudes pour être saisi par le vague et l'étrangeté de cette nature morne, silencieuse, et qui semble garder avec recueillement la mémoire de son passé. » Il ne parle pas sans quelque attendrissement de Maguelone et d'Aiguesmortes; il dépeint à merveille cette plaine immense et aride de la Crau, avec ses troupeaux errans de taureaux et de chevaux camargues, ses compagnies de perdrix et d'outardes, ses vols de flamans roses qui lui donnent une physionomie si orientale. « Pendant l'été, dit-il, le phénomène du mirage y est à peu près continu; la couche d'air en contact avec les cailloux polis et brûlans de la surface s'échauffe et se dilate d'une manière prodigieuse, et l'horizon est frangé de tous

côtés de nappes d'eau fictives qui charment les yeux, mais qui trompent souvent le voyageur le mieux averti. Comme le Sahara, la Crau a aussi ses oasis ombragées non par des palmiers, mais par des peupliers séculaires, des mûriers, des figuiers, de magnifiques rideaux de cyprès, et rafraîchies par des sources abondantes. Quelque pénible que soit la traversée de cette triste plaine, on ressent une impression étrange au milieu de ce Sahara en miniature qui rappelle assez fidèlement les traits caractéristiques du grand désert africain. » Les sentimens que M. Lenthéric a éprouvés pendant ses voyages, il sait nous les faire partager. Nous finissons par nous attacher comme lui à ces pays malheureux, et nous lui savons gré de nous laisser espérer, à la fin de son livre, que leurs souffrances touchent à leur terme. Le remède leur viendra d'où le mal leur était venu : cet envahissement continu du limon et du sable a fait d'abord leur misère; à force d'augmenter, il peut arriver à leur rendre la prospérité. Peu à peu, les marais qui les empestaient se comblent, et l'agriculture prend tous les jours possession de ce sol conquis lentement sur les eaux. Ses destinées sont irrévocablement changées. Arles, Aiguesmortes, Frontignan, Narbonne, ne seront plus des ports de mer fréquentés par tous les matelots du Levant, mais la vigne et l'olivier peuvent leur rendre ce que le commerce leur donnait.

Je ne vois qu'un reproche à faire à ce charmant ouvrage, écrit avec tant de soin, si coquettement imprimé, et qui plaît aux yeux autant qu'il contente l'esprit : M. Lenthéric ne s'est peut-être pas assez méfié des légendes douteuses et des chroniques locales. Les savans de petite ville, quand ils racontent l'histoire de leur endroit, ne veulent rien ignorer, il faut qu'ils donnent des raisons de tout, et ils n'hésitent jamais à peupler d'hypothèses les grands vides du passé. M. Lenthéric se met trop volontiers à leur suite; il a surtout le tort d'avoir trop de confiance en leurs étymologies celtiques : avec le celte, on explique tout, et l'on n'a jamais imaginé de langue plus complaisante pour les savans embarrassés. On trouvera sans doute aussi qu'il accepte trop aisément et raconte avec trop d'enthousiasme l'histoire des saintes Maries, ainsi que le voyage miraculeux de Lazare le Ressuscité à Marseille et celui de sa sœur Marthe à Tarascon. Ce sont des légendes qui ne soutiennent pas l'examen et produisent un effet étrange à côté des renseignemens précis que M. Lenthéric a tirés avec tant de bonheur de la géologie et de l'histoire. Ses lecteurs seront unanimes à penser, j'en suis certain, qu'il n'avait pas besoin de ces fables pour nous intéresser aux pays curieux qu'il nous décrit.

GASTON BOISSIER.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUINZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVIe ANNÉE.

MAI — JUIN 1876

Livraison du 1er Mai.

Livraison du 15 Mai.

Livraison du 1er Juin.

Livraison du 15 Juin.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Ce, rue Saint-Benoît.